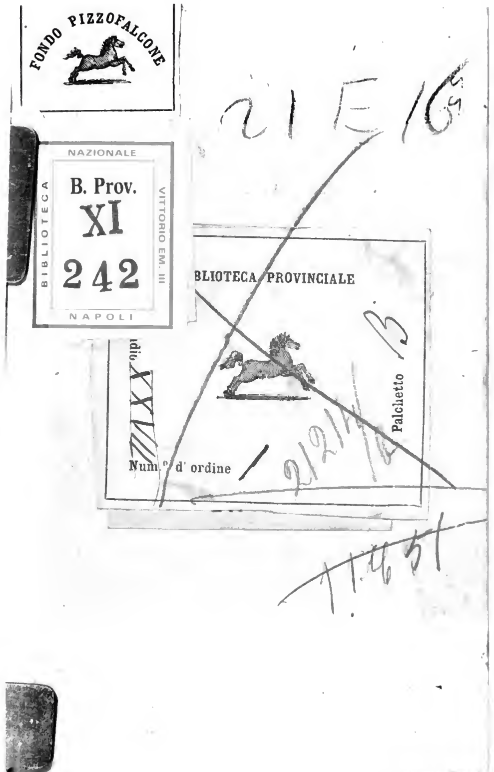



FONDO PIZZOFALCONE
21 E 16
NAZIONALE
BIBLIOTECA
B. Prov.
XI
242
VITTORIO EM. III
NAPOLI
BLIOTECA PROVINCIALE
XXVIII
Palchetto
B
Num.° d' ordine
1
21214
T.4.51

DES
FACULTÉS HUMAINES

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

LES FEMMES

LEUR PASSÉ, LEUR PRÉSENT, LEUR AVENIR

In-8 de 400 pages. — Prix : 6 fr.

Imprimerie L. Toinon et Cie, à Saint-Germain.

DES

FACULTÉS HUMAINES

ET DE

LEUR DÉVELOPPEMENT

PAR L'ÉDUCATION

PAR

Mlle J. MARCHEF GIRARD





PARIS
GUILLAUMIN ET Ce, LIBRAIRES
Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes
du Dictionnaire de l'Économie politique
14, RUE RICHELIEU
ACHILLE FAURE, LIBRAIRE ÉDITEUR,
23, BOULEVART SAINT-MARTIN

1865



DES

FACULTÉS HUMAINES

ET DE LEUR

DÉVELOPPEMENT PAR L'ÉDUCATION

PREMIÈRE PARTIE

APERÇUS GÉNÉRAUX

I

DE L'ÉDUCATION CONSIDÉRÉE COMME LA BASE DES SOCIÉTÉS HUMAINES.

L'Écriture, dans son magnifique langage, empruntant aux aspects tourmentés du sol hébraïque la couleur de ses tableaux, appelle l'existence une vallée de larmes. A ne considérer que la surface des choses, jamais expression ne fut plus juste, jamais image ne fut plus saisissante. De quelque côté que nous portions la vue, nous voyons le malheur régner en souverain; à quelque degré de l'échelle sociale que nous interrogions les cœurs soulevant des poitrines humaines, sous le haillon

fangeux, sous la pourpre de Tyr, un gémissement nous répondra. Le génie méconnu, la vertu conspuée, les fronts rayonnants déchirés, le crime enfantant le crime, les générations éteintes à leur source par la misère, le vice, les maladies : voilà l'histoire de l'humanité, aussi loin que les souvenirs de l'homme puissent atteindre.

Certes, en présence de ces faits étranges, c'est à bon droit que les plus audacieux reculent, et l'on conçoit l'ironie du poëte, demandant si les dieux étaient ivres quand ils décrétèrent les lois qui régissent le monde.

Les hommes ont inventé, pour justifier Dieu, une science qu'ils ont appelée *Théodicée;* mais Dieu n'avait pas besoin de justification, et pour le traîner en cause, il fallait tout l'orgueil de la science : ni le cœur des simples, ni la raison des sages n'avaient songé à l'accuser.

Bien loin de sentir peser sur soi la main vengeresse, irritée, implacable, l'homme porte en lui je ne sais quels instincts puissants, quelle confiance secrète et inaltérable qui l'embrase, le soutient, le console au milieu de ses longues infortunes. Cet instinct qu'il appelle tour à tour espérance ou désir, en l'appréciant dans ses effets sans chercher à le définir dans ses causes, cette confiance si tenace, que serait-ce, sinon la certitude du bonheur?

Supérieure aux temps, aux lieux, aux civilisations, cette certitude, l'homme l'apporte en naissant, il y rêve à toute heure : enfant, il voit le bonheur apparaître à deux pas sur la route éclatante qui s'ouvre devant lui; homme, il s'efforce de le saisir ; vieillard, il demande encore quelques jours pour l'atteindre, et quand la

mesure est comblée, atome emporté par la mort, il tourne ses regards vers les mondes inconnus et s'en va sans que la divine certitude ait été un instant ébranlée. Or cette conviction si parfaitement indépendante de l'homme, qui donc l'a gravée dans le cœur humain, sinon celui-là même dont les paroles ne sauraient passer quand passeraient le ciel et la terre?

Mais le bonheur doit-il, peut-il commencer dès la vie terrestre? Ne devons-nous pas souffrir inévitablement avant d'arriver au terme lointain que nous fait entrevoir l'espérance? La vie n'est-elle pas comme l'ombre épaisse qu'il faut traverser pour arriver à la lumière? n'est-elle pas comme le creuset d'où l'or s'écoule parfaitement pur?

C'est demander si Dieu n'a pas relégué la fatalité impitoyable et sourde dans ce coin de l'espace, c'est demander si Dieu n'a pas enveloppé dans une malédiction éternelle le globe terrestre et tout ce qui croît à sa surface!

A cette question nous répondrons hardiment — non! Loin que ce globe porte le sceau de la malédiction, nous le voyons soumis à des lois infiniment sages, et la première de ces lois est celle qui attache la jouissance à l'accomplissement de toutes nos fonctions vitales. D'un autre côté, bien loin que le malheur, l'injustice, l'oppression rendent l'homme meilleur, ils en font promptement le plus misérable des êtres, témoin l'esclave. Certes ce serait étrangement abuser des mots que de répondre à l'humanité sanglante et qui crie: — Résigne-toi, l'or se purifie au creuset!

La conscience avertit au contraire que le bonheur

est la fin des œuvres de Dieu, et l'histoire prouve que de très-grandes misères ont déjà disparu; pourquoi d'autres misères ne disparaîtraient-elles pas, pourquoi les hommes ne rêveraient-ils pas une civilisation supérieure et une société plus parfaite?

Non-seulement cette intuition d'une société idéale existe dans l'entendement humain d'une manière très-notable, mais quelquefois elle devient tellement saisissante, tellement claire qu'il semble qu'on va pouvoir la définir. Qu'est-ce en effet que ce magnifique songe qu'on appelle la *République* de Platon? Quel dieu poussait ces utopistes au cœur ardent, lesquels, dans tous les âges, et surtout à notre époque, consacrèrent leur vie à poser les bases d'un ordre social qui n'existera jamais! Pourquoi chaque siècle fournit-il son contingent de voix éloquentes et inspirées? Sinon de ce que Dieu a dit à l'homme : — Cherche. L'homme cherche. Mais de quels voiles épais la nature est encore couverte!

Après tant de siècles d'étude, après de si nombreux essais, qu'est-ce que l'homme a trouvé? qu'a-t-il appris? que sait-il de cette société qu'il entrevoit avec des aspirations si brûlantes? Tout ce qui existe dans l'ordre connu aboutit au malheur, à moins de circonstances extraordinaires : la religion se fait secte, la puissance tyrannie, l'héroïsme porte au front des lauriers trempés dans le sang, le génie est malheureux, le dévouement produit l'ingratitude et l'amour sombre dans l'infidélité; l'homme même, rebuté avant qu'il ait dépassé l'âge viril, maudit sa tâche ingrate et sourit de pitié en retrouvant sur le front d'autrui l'immortel rayon que lui-même porte au cœur.

Un seul principe est admis par la généralité des hommes, non pas encore comme immédiatement applicable, mais comme expression d'une vérité absolue, et ce principe, je le trouve inscrit en ces termes dans le code évangélique : « En vérité, je vous le dis, vous êtes tous frères et fils d'un même père. » Telle est cette grande maxime, la plus belle conquête de l'intelligence et la plus féconde, tel est ce dogme qu'une voix sainte a proclamé, que la conscience humaine sanctionne et devant lequel a croulé le monde antique. Si je l'examine dans sa source, non-seulement je le trouve supérieur à tout pacte humain, mais reposant sur des faits antérieurs à l'homme et portant en soi le sceau des axiomes éternels, qu'on ne peut démontrer que par l'idée de Dieu. Comme aucune autre proposition ne porte ce caractère auguste, puisque toutes les autres se démontrent par celle-là, je puis affirmer que l'homme, en trouvant le principe de la fraternité, a trouvé la pierre angulaire de la société idéale.

Si je l'examine dans ses conséquences et que, par le moyen de l'analyse, je cherche à quelles nouvelles conceptions il peut donner lieu, j'arrive clairement . facilement à deux autres principes absolus, l'égalité des hommes et la liberté individuelle. Oui, si les hommes sont frères ils sont égaux, et s'ils sont égaux ils sont libres; ces principes basés sur un axiome éternel sont incontestables; mais les concevons-nous bien clairement? Savons-nous au juste ce que c'est que la liberté? Avons-nous même de l'égalité une idée bien nette et bien sûre? En d'autres termes, pouvons-nous, partant de ces deux principes, rencontrer pour notre société idéale d'autres principes également incontestables et

absolus? Nous ne le croyons pas : l'homme a travaillé cinquante siècles; le Christ est mort; les arènes ont dévoré pendant trois cents ans; ceux qui cherchèrent autrefois, tombés sur le chemin, sont devenus la poussière que nous foulons aux pieds, nous qui cherchons aujourd'hui, et l'humanité n'a encore trouvé que cela!

Quoi donc! tant et si peu!.. Quoi donc! ce magnifique sentiment d'égalité, qui, du fond des abîmes, me fait remonter, moi esclave, au niveau des hommes mes frères, demeurerait complétement stérile! Quoi donc! cette puissante idée de la liberté ne m'emporterait pas, comme jadis l'oiseau de l'Athos emportait l'enfant d'Ilion, jusqu'à des hauteurs d'où la société heureuse apparaîtra tout à coup à mes yeux!...

Non; car ces deux nouveaux principes, nous ne les concevons encore que d'une manière incomplète, c'est pourquoi dès que nous voulons en faire la base d'une déduction nouvelle, nous sommes arrêtés par l'absurde, le sol manque à l'audace de notre exploration.

Tout rayonnait autour du premier principe, tout est devenu ténèbres épaisses : nous concevons la société heureuse comme une synthèse obscure, nous ne pouvons l'analyser. Or pourquoi cette étrange anomalie? Comment se fait-il que partant d'un principe certain, nous arrivions logiquement à l'absurde?

La réflexion démontre que les déductions ne sont pas absurdes ou du moins qu'elles ne le sont que relativement : partant d'un principe éternel, nous arrivons à une conclusion applicable seulement à l'homme idéal, à l'homme tel que dut le concevoir l'éternelle pensée.

L'homme est encore trop nouveau sur la terre pour

s'élever à la pratique des théories dont son âme tourmentée porte cependant la sublime empreinte. De même le sauvage, s'il s'élevait jusqu'à la conception du droit des gens, conclurait à l'absurde ; de même le barbare, s'il s'élevait par l'analyse jusqu'aux saintes notions de la charité, reculerait et croirait qu'il s'est trompé.

C'est donc fatalement l'homme qui fait la société; mais le devoir des sociétés c'est de façonner l'homme, de le préparer en vue des principes certains qu'elles ont pu s'assimiler.

L'art qui consiste à préparer l'homme se nomme l'éducation ou la pédagogie. L'éducation est donc la base de toute société humaine et le premier élément indispensable du bonheur des peuples.

Jamais science cependant n'a été plus négligée dans son ensemble ; c'est à peine si on l'a effleurée dans quelques-unes de ses branches, comme par exemple l'enseignement ou partie mécanique des études. Encore l'enseignement, pour avoir négligé de s'appuyer sur une exacte connaissance des facultés humaines, n'a-t-il produit que des fruits douteux.

Pédagogie signifie littéralement art de conduire les enfants; l'éducation peut donc se définir l'ensemble des soins que réclame, au nom de ses droits naturels, tout individu venant en ce monde.

Elle doit s'étendre à tous les enfants, puisque tous apportent les mêmes droits ici-bas, et par conséquent reposer sur des principes fixes et immuables, applicables à tous, quelles que soient d'ailleurs les diverses conditions sociales au milieu desquelles chacun d'eux

est appelé à se développer; l'éducation ne saurait donc marcher qu'appuyée sur une étude approfondie des divers phénomènes par lesquels l'être humain est insensiblement conduit du berceau à la fin de la jeunesse.

Comment, en effet, sans une étude approfondie des phénomènes naturels, déterminer le sens précis de ce mot enfant?

Comment fixer l'âge où l'action pédagogique doit commencer et surtout l'époque où, par la force des choses, cette action doit finir? Le mot berceau doit-il être pris littéralement et quelles limites extrêmes assigner à la jeunesse?

La jeunesse étant une période de développement intellectuel et moral, l'homme n'atteint l'âge viril qu'au moment où toutes ses facultés physiques, intellectuelles, morales, ayant fini leurs évolutions de croissance, il est en pleine possession de lui-même. Or, l'évolution des facultés physiques précédant l'évolution des facultés intellectuelles et celles-ci l'évolution des facultés morales, l'être humain ne se complète qu'assez tard. On peut dire en général que l'enfance est un état relatif et que le mot enfant désigne simplement le rapport de l'individu éducable à l'individu éducateur.

Lorsque les habitudes sont créées, que les facultés sont fixées en bien comme en mal, l'individu n'est plus éducable et l'enfance a cessé. Vous pouvez réveiller en cet homme des instincts endormis, développer des notions incomplètes, revivifier certains germes jusqu'alors inactifs; mais vous ne ferez plus éclore ces germes, vous ne ferez plus croître ces instincts, vous ne substituerez plus la force à la faiblesse, le bien au mal: il vous

est aussi impossible de faire germer une notion nouvelle dans son âme que d'ajouter à sa taille un pouce de plus.

De là ressort évidemment la nécessité de fixer à l'enfance des limites parfaitement déterminées.

Lorsqu'on examine la marche de la nature, la haute sagesse qui préside à l'économie des choses, l'enchaînement admirable des phénomènes et la douceur des transitions, il est impossible de supposer que le Créateur n'ait pas soumis l'être humain. même dans ses facultés supérieures, à cette loi si sage, si admirable, si douce; mais l'homme qui a coordonné les phénomènes terrestres pour en rechercher les similitudes, l'homme qui a coordonné les phénomènes sidéraux pour les soumettre à ses calculs, l'homme a oublié de chercher les harmonies de sa propre existence. Comme si Dieu, en élevant d'un degré l'échelle des êtres, eût pu oublier les lois immuables en vertu desquelles tout subsiste, il a étudié séparément ses diverses facultés, et reportant les unes à la série animale, il a, presque au hasard, disséminé les autres parmi les sciences philosophiques.

Cependant l'analogie aussi bien que la conscience démontre que l'homme est un, et qu'il forme à lui seul une branche spéciale de cette histoire qu'on nomme par excellence naturelle, et qui certes, plus que l'autre histoire, est exacte, certaine, car l'estampille de Dieu s'y trouve à toutes les pages.

Il est donc possible de se rendre compte des phénomènes qui constituent l'enfance, de les définir, de les prévoir, de les diriger.

Si maintenant nous voulons passer des principes aux conséquences et examiner quelle influence l'éducation

peut exercer comme science sociale, nous trouvons que cette influence est toute-puissante.

A quoi tient en effet le bonheur des nations, sinon à l'état plus ou moins parfait des individus? Or, si les lois, les mœurs, les grands entraînements patriotiques agissent sur les masses, l'éducation seule peut agir individuellement et préparer la perfection des membres dont se composent les sociétés.

L'école de Syracuse avait défini son rôle éducateur par le célèbre adage : « Une âme saine dans un corps sain ; » nous croyons que la pédagogie doit se proposer un but plus élevé et que, de prime abord, s'élançant jusqu'à la perfection idéale, elle doit prendre pour devise :

Une belle âme dans un beau corps.

II

DE L'HOMME CONSIDÉRÉ COMME INDIVIDU ÉDUCABLE.

Mais serait-il possible que l'éducation pût exercer une pareille influence?

Nous demanderons à plus forte raison : Serait-il possible que nulle influence ne fût exercée sur l'enfant par tout ce qui l'entoure, durant cette période mystérieuse où sa personnalité se constitue des éléments épars autour de lui, éléments qu'il s'assimile en vertu des forces que Dieu lui a données? Affirmer que l'homme se dé-

veloppe indépendamment du milieu qui l'entoure, serait affirmer l'absurde.

L'expérience prouve au contraire que nulle faculté, ni dans l'ordre physique, ni dans l'ordre intellectuel, ni dans l'ordre moral, n'a pu se produire isolément. Le fils de la zone torride, sous son ciel éclatant, naît sombre comme la nuit. Le sauvage de génie fait de son prisonnier un festin de triomphe, et, dans l'Athènes olympique, l'élève de Socrate, le contempteur des tyrans, Platon, ne peut arriver jusqu'à concevoir une société sans esclaves.

L'influence des temps, des climats, des mœurs, des époques est telle que le génie des nations s'élève, s'abaisse, change, disparaît même selon les diverses péripéties historiques que ces nations sont appelées à subir.

Comme s'il participait de la vieillesse des peuples, le génie chez un peuple en décadence se montre timide et vacillant; comme si le cerveau humain se rétrécissait peu à peu quand s'éloignent les grandes époques, les peuples tombés sont inhabiles à rien produire; comme si la vigueur passait avec la puissance d'une race à une autre, les peuples asservis perdent bientôt jusqu'à la possibilité de la victoire.

Voyez ces Arabes dont les savantes universités, comme un phare dans la nuit, jetèrent autrefois sur l'Europe de si éblouissantes clartés : que sont-ils devenus? Et ces peuples de l'Apennin, ces vainqueurs de la terre qui semblaient réunir toutes les aptitudes, bras vigoureux, voix éloquentes, cœurs intrépides; voyez ce que la tyrannie en a fait pendant de longs

siècles. Qu'est devenue la patrie de Cyrus, et celle d'Annibal, et celle d'Alexandre? Qu'est devenue la patrie d'Homère, la patrie d'Apollon et des Muses?

Les facultés humaines sont tellement mobiles qu'elles varient même d'un climat à l'autre. L'Italien, le Latin, le Grec, l'homme du Midi sur l'azur de ses mers au flot tiède, chantera l'amour; le Scandinave s'inspirera des glaciers étincelants et des mugissements de la tempête.

Ainsi, de quelque côté que nous portions les yeux, nous voyons l'homme dominé par son époque, s'assimilant les divers éléments qu'il y rencontre, et la trempe même du génie variant selon les circonstances. Les influences exercées sur l'enfant au moment où il se développe sont donc extrêmement puissantes. Mais une fois cette vérité admise, est-il démontré que l'enfant ne s'assimile pas plus facilement le mal que le bien?

La sagesse antique, dès les âges les plus reculés, et tout en admettant le libre arbitre, a décidé que l'homme penchait naturellement vers le mal. Cependant l'homme sent en lui-même je ne sais quels instincts sublimes et ineffaçables qui le portent à rendre hommage à la vertu même méconnue et persécutée; l'homme est susceptible d'éprouver je ne sais quelles puissantes ivresses qui, à un moment donné, peuvent faire du dernier misérable un héros bravant les plus grands dangers, exposant ce qu'il possède de plus précieux, sa vie, pour sauver celle d'un inconnu.

Si l'homme penche naturellement vers le mal, comment ces choses arrivent-elles? Quels sont ces transports, cette ardeur surnaturelle que lui cause le bien?...

Ne serait-ce point que certaines conditions sociales rendent la vertu plus difficile que le vice?

Nous n'avons qu'un moyen de résoudre cette question, c'est d'étudier l'homme dans son individualité et dans son espèce, en lui-même et dans sa place parmi la création.

Qu'est-ce que l'homme?

« L'homme, a dit Pascal, n'est ni ange ni bête [1]. »

Mais Pascal ne s'arrête point là; entraîné par cette sublime étude, il veut arriver à la définition positive; et alors, à travers les magnificences de son langage, nous voyons le grand philosophe hésiter. Il manque de termes; il ne trouve qu'un amas de misères et de grandeurs, un roseau, un ver de terre, mais un *roseau pensant*, un ver de terre qui mesure les espaces, appelle Dieu du nom de père et, comme une portion de son héritage, réclame l'immortalité; un être simple, immatériel, un être qui doit mourir et s'en aller en poudre: un ange, une bête [2]!

Non-seulement Pascal, mais tout ce qui s'est occupé d'étudier l'homme dans son essence, a été amené à cette définition contradictoire : l'*animal-ange*, et cependant ni ange ni bête.

L'homme est donc un être intermédiaire, participant de deux natures; certainement la créature la plus parfaite du globe que nous habitons, mais peut-être aussi le premier type d'une série d'êtres supérieurs dont les gradations infinies s'approchent de Dieu à travers les temps et les mondes.

1 *Pensées*, première partie, ch. Ier.

2 *Pensées*, première partie, art. IV, V, VI, VII.

Qui pourra jamais, pénétrant la nuit primitive, connaître dans son ensemble l'œuvre du Créateur?... C'est à peine si nous pouvons l'apprécier dans quelques-uns de ses détails; mais si, pour y chercher une vérité pure de toute convention humaine, nous allons jusqu'au sein de Dieu, d'une pareille hauteur, lorsque nos yeux se tournent vers le globe terrestre, étoile microscopique perdue à travers les tourbillons, il nous paraît probable que le dernier mot de la création n'est pas là. De même si, pour remonter à Dieu, nous étudions la nature créée telle qu'elle se présente en ce monde, de la substance matérielle à l'intelligence, de la vie à la pensée, du volcan au cèdre, du cèdre au germe animé épars au sein des mers et de ce germe à l'homme par des milliers de créatures intermédiaires, nous arriverons à conclure que la création ne s'arrête point ainsi brusquement.

L'homme d'ailleurs porte en soi un caractère particulier qui peut jeter sur sa nature une vive lueur.

La création, dans ses diverses formes, ne se modifie jamais que par gradations insensibles; les ordres se rapprochent, les genres se serrent, les espèces sont presque semblables, et l'on peut parcourir toute la série d'un règne sans avoir besoin de procéder par distinctions bien tranchées. Cette loi générale s'observe même pour le passage d'un règne à l'autre.

Si, prenant tout d'abord un rocher de basalte ou de porphyre, géant des époques primitives au front duquel les âges ont passé, nous le comparons à une plante, cet être frêle, délicat, sensitif, cet être vivant, qui naît, qui croît, qui languit et qui meurt, nous n'apercevrons certainement entre eux aucun point de

similitude. Mais il n'en sera pas de même, si, descendant l'échelle végétale, nous prenons pour terme de comparaison ces byssus, riche couche d'émeraude étendue sur les rochers, ces lichens dans lesquels rien n'annonce la vie, masses inertes, résistantes, également insensibles aux ardeurs du midi et aux glaces des pôles, gouttes de rouille tombées des mains de la nature sur ces vieux rocs qu'elles rongent lentement.

La transition n'est pas moins ménagée pour passer du règne végétal au règne sensitif.

Au fond des mers, lorsque les vents se taisent et que les flots sont calmes, le nautonier qui se penche aperçoit soudain à travers les sables et les algues mille fleurs étranges étalant au soleil des splendeurs inouïes. L'or, l'azur, le pourpre se jouent, s'irisent, se confondent sur leurs pétales: les gens de la côte les nomment *fleurs des mers*; il semble qu'une flore ignorée autant que superbe soit éclose là. Mais qu'un insecte s'aventure dans ce dangereux parterre, soudain la fleur se soulève, saisit l'insecte et se referme pour le digérer à loisir. Les éponges, les polypes, qui n'ont aucun centre vital et reprennent par bouture, les madrépores de toutes sortes, les coraux[1] ont fait hésiter la science pendant bien longtemps.

Mais c'est surtout parmi les êtres tout à fait inférieurs, dans le silence des infiniment petits, que ces mystérieuses transitions s'opèrent. Au moment des chaleurs, qu'on humecte d'une goutte d'eau un débris d'ori-

[1] Théophraste les rangeait parmi les pierres gemmes, et Pline parmi les végétaux.

gine organique et qu'on l'abandonne au travail atmosphérique, dès le lendemain, on le trouvera couvert de globules admirablement nuancés. La nature de ces globules n'est pas tout d'abord facile à déterminer.

Est-ce une couche d'outremer, ou quelques parcelles d'ocre? est-ce une poudre d'or impalpable? Rien de tout cela; sur ce débris informe, grâce à cette goutte d'eau, un des plus grands phénomènes du monde terrestre vient de s'accomplir: une forêt est née, elle a poussé des tiges, des branches et des rameaux; en quelques heures elle a accompli la série de phénomènes qui conduisent à la maturité; des boutons se sont montrés, une floraison a eu lieu, et cette poussière est la graine qui donnera naissance à une nouvelle génération d'individus. Laissez à cette végétation si pressée d'agir quelques jours encore, elle croîtra, s'étendra jusqu'à ce qu'elle ait épuisé toute l'humidité primitive, jusqu'à ce qu'elle se soit approprié tout ce qu'il y avait d'assimilable dans le débris sur lequel elle a germé. Alors elle périra à son tour, et de ce monde détruit, il ne restera qu'une masse inerte dans laquelle, même à l'aide des plus puissants microscopes, on aura peine à reconnaître cette forme particulière de la vie qui éclate avec tant de grâce sur le Carmel, avec tant de magnificence dans les eaux de l'Amazone, où la *Victoria* jette ses racines destinées à braver les ans.

Faisons un pas encore dans les mondes invisibles, afin d'y saisir le passage de la vie végétative à la vie supérieure. Tout autour de nous ce monde s'agite, s'empresse à la tâche dont l'a chargé le Créateur, et nous n'avons pas à chercher bien loin pour le rencontrer.

Sur une fenêtre, entre deux pierres mal jointes, la dernière pluie a déposé un atome presque imperceptible, un grain de poussière noirâtre que le soleil a fixé là en le desséchant. Respect à ce grain de poussière, car c'est un être vivant. Cet être, la chaleur l'a pénétré tout entier, mais la vie n'est pas éteinte en lui, elle n'est que suspendue; une goutte d'eau lui donnera essor. Vienne l'orage, on le verra se gonfler, tressaillir, revivre et saluer la lumière.

C'est, en un mot, un infusoire.

Par myriades ces petits animaux peuplent les mers, les lacs, les eaux que nous buvons; ils naissent, vivent, montent à la surface pour y respirer l'air des cieux et laissent au fond des eaux leurs débris accumulés en masses considérables. Eh bien, toute une classe d'infusoires se rattachent au règne végétal par un de ses caractères essentiels : sous l'influence de la lumière, ils décomposent l'acide carbonique, dégagent l'oxygène et rendent ainsi l'eau respirable à de grandes profondeurs[1].

Partout où l'investigation humaine peut porter, le mode de transition est le même, et c'est seulement après avoir franchi cette série d'êtres doubles que la science marche à pas certains.

Or, ce caractère général de transition, la dualité, se trouve très-certainement chez l'homme, puisqu'il renferme dans leur plus parfaite expression toutes les facultés du règne inférieur, plus des facultés encore

[1] M. Morren a démontré, dans plusieurs espèces d'infusoires, cette curieuse propriété : la proportion de l'oxygène s'élève, par l'action de ces animalcules, jusqu'à 61 pour 100, tandis que l'acide carbonique disparaît dans une proportion correspondante.

inobservées, mais qui, faibles et indécises, semblent le prélude d'un nouveau règne.

Quel serait ce nouveau règne? Dans l'état actuel de la science, il est impossible de rien supposer à ce sujet; cependant tous les peuples ont cru à l'existence d'êtres supérieurs, et, sous le nom d'esprits ou d'anges, toutes les religions leur ont voué des autels.

Cette classification de l'homme au sein d'une création grandiose que rien n'empêche d'étendre aux univers gravitant comme nous dans les espaces sidéraux, ce rôle intermédiaire entre la vie animée et la vie transcendante, a du moins cet immense avantage qu'il permet de prononcer hardiment que l'homme naît bon et qu'il incline très-fortement vers le bien.

Pourquoi, en effet, l'homme naîtrait-il méchant? Serait-ce à cause de la similitude d'une portion de lui-même avec la nature animale? Mais la brute n'est pas nécessairement malfaisante, elle ne le devient que lorsqu'elle est pressée par la faim ou par la nécessité de se défendre, et il y a des races en qui la douceur de tempérament résiste à ces deux grandes épreuves. Faut-il chercher dans la nature spirituelle de l'homme des causes de propension au mal? Mais alors il en résulterait que les créations supérieures se composeraient uniquement d'êtres méchants, et que le mal serait la fin des œuvres divines, conclusions inadmissibles. Dirons-nous que Dieu, pour vouer l'homme au malheur, a renversé à son égard les lois générales de la création? L'homme alors se trouverait absous par une nécessité absolue, le mal retomberait sur Dieu, et cela encore c'est l'absurde.

L'homme ne naît pas méchant, il naît sauvage ou plutôt inculte, c'est-à-dire avec des besoins, des facultés et des instincts naturels. Ses besoins ne sauraient le porter au mal, encore moins ses instincts et ses facultés, manifestation de la vie supérieure, portion angélique de lui-même ; mais ses besoins doivent être satisfaits, ses instincts doivent se développer et ses facultés se produire selon l'ordre fixé par la suprême intelligence ; et de cette triple harmonie dépendent à la fois le bonheur de l'homme et sa perfection.

Supposons au milieu d'une cité riche et florissante un malheureux tourmenté par la faim : la circulation, au lieu de la chaleur et de la vie accoutumée, ne porte plus dans ses organes qu'un liquide froid et épuisé : une sourde angoisse le saisit et va toujours en augmentant sans lui laisser de trêve ; vivant encore, plein de force, prêt pour une longue course, il se sent saisir et broyer par les agents destructeurs qu'aucune force n'équilibre. Figurez-vous un homme qu'écraserait tout à coup le poids de l'atmosphère ! Ce cerveau qui ne pense plus que comme dans un songe, cet être qui n'a plus qu'un seul désir, manger ; ce misérable enfin qui de la langue maternelle ne sait plus que deux mots, *du pain*, vous voulez qu'il médite sur vos pactes sociaux, pèse la valeur du tien et du mien, respecte vos décalogues !

Dans l'ordre intellectuel la souffrance démoralise plus vite encore ; l'injustice apprend la violence ; l'homme supérieur qu'un maître incapable humilie comprend la haine et les ruses perfides ; celui qui souffre dans son cœur voudrait avoir un monde à pulvériser entre ses mains. L'homme, en un mot, qui se sent lésé dans un de

ses droits imprescriptibles, cet homme en son for intérieur a déclaré la guerre à la société, et s'il ne se met pas ouvertement en révolte, c'est parce qu'il a conscience de sa faiblesse.

Or parmi nous, chez le plus grand nombre des individus, les besoins sont réprimés, les instincts déplacés et les facultés étouffées. Que doit-il en résulter, sinon ces désordres étranges qu'on appelle tour à tour vices ou crimes selon qu'ils blessent dans tel ou tel sens. sinon ces répressions épouvantables par lesquelles les civilisations imprévoyantes se délivrent de leur ouvrage et, rayant un nom d'homme de la liste des vivants. outragent ainsi la nature dans sa loi la plus sainte?

Au delà comme en deçà de la vie, il y a un abîme que l'œil de l'homme n'a jamais sondé; et des deux côtés la vie est close par des portes d'airain que Dieu seul a le droit d'ouvrir, parce que seul il est sûr de ce qu'il fait. L'homme, au contraire, être passible et qui connaît sa faiblesse, l'homme, qui se trompe vingt fois le jour, ne saurait accomplir l'irrévocable sans crime, ne saurait sans crime faire acte de divinité. Or, les droits de la société n'outre-passent jamais les droits individuels de chacun de ses membres. Mais l'homme, mais les sociétés ont le droit de se défendre.

On tue la bête féroce; on pourrait détruire une race entière dont la malfaisance serait démontrée irremédiable : pour l'homme, il est démontré éducable, la société donc doit l'instruire sous peine de n'avoir plus le droit de le supprimer.

Les anciens avaient entrevu cette grande vérité, et bien loin d'attacher à la sainte mission d'éducateur une

idée de petitesse et de dédain, ils en avaient fait la base des gouvernements et des sociétés. A peine libres encore des langes de la barbarie, ils éprouvaient le besoin d'embrasser de larges horizons, et dédaignant les détails minutieux de l'analyse, qu'ils eussent été d'ailleurs inhabiles à fixer d'une manière nette et sûre, ils produisirent leurs idées sous la forme de vastes synthèses, dont les langues concises des peuples disparus ont transmis jusqu'à nous l'empreinte. Les anciens honorèrent l'art pédagogique non-seulement dans sa base, c'est-à-dire dans l'éducation ; mais comprenant qu'il y a dans l'homme des facultés qui ne s'éveillent que tard, ils admirent plusieurs ordres d'enseignement, et cet art chez eux embrassa dans un immense corps, tout ce qui s'occupait du développement de l'être humain, depuis l'humble instituteur faisant peur aux enfants avec des contes de lamies, jusqu'aux philosophes des portiques, jusqu'à ces prêtres voilés de Saïs et de Thèbes, lesquels admettaient à participer aux plus hautes conceptions morales et psychologiques, les sages des nations purifiés par sept initiations successives.

Lycurgue ne dédaigna point de tracer dans ses lois des principes d'éducation applicables à l'enfance; les poëtes nous apprirent comment furent élevés les héros et les dieux; l'histoire austère et majestueuse, à côté du nom des rois, grava celui de leurs éducateurs et fit planer sur la jeunesse d'Alexandre l'ombre vénérable d'Aristote.

L'éducation dans l'antiquité présidait à tout : Sparte, Rome lui demandaient des cœurs intrépides et des bras

vigoureux; Larisse, Pasagardes, Syracuse, des monarques bienfaisants; les républiques ioniennes, à la fois passionnées et spirituelles, sous le nom de Platon, lui décernèrent des couronnes olympiques, sous le nom de Socrate, la rendirent responsable des désordres d'Alcibiade et de la trahison de Critias. De toutes parts les écoles s'ouvraient à la philosophie, à l'éloquence, et l'enthousiasme était si grand que les vieillards eux-mêmes, inclinant leurs fronts dépouillés, se mettaient sur les rangs et venaient écouter la parole du maître[1]. Mais nous l'avons dit, les anciens étaient inhabiles à l'analyse, et, certains points de vue leur échappant toujours, ils ne surent jamais cordonner leurs connaissances pour arriver au progrès. La science pédagogique marcha donc chez eux au hasard, chaque peuple se l'assimilant selon son génie : rude et loyale à Sparte, dans la ville de Cécrops, lettrée et subtile jusqu'au sophisme.

L'idéal certainement eût été pour la Grèce, l'enseignement de Socrate agissant sur l'élève de Lycurgue; mais qu'attendre d'un Alcibiade corrompu dès l'enfance aux banquets d'Aspasie!

Or, nous nous posons cette question : Comment ces deux systèmes exclusifs qui n'avaient qu'à se réunir pour devenir très-parfaits, ne créèrent-ils pas dès l'antiquité la science pédagogique? Comment ne firent-ils point, par la force même des choses, naître l'idée d'harmoniser en éducation les connaissances acquises, pour arriver à la découverte des grands principes éducateurs sur lesquels repose l'avenir des sociétés?

[1] Caton le Censeur à soixante ans apprit le grec.

Chez les Grecs, la haine des républiques rivales explique ce résultat; mais à Rome, mais dans l'empire d'Orient héritier du vieux monde, mais au sein du christianisme, mais parmi les nations modernes, pourquoi la science de l'éducation ne s'est-elle pas développée? Pourquoi s'est-elle bornée à produire mille systèmes contraires, préconisant tour à tour la férule et la mollesse ; ici prenant sur l'âme pour faire la part du corps, là prenant sur le corps pour faire la part de l'âme? Pourquoi marche-t-elle encore avec un bandeau sur les yeux? Évidemment l'art pédagogique doit manquer d'un élément essentiel qui en cimente toutes les parties.

L'homme a tour à tour appelé auprès du berceau de son fils le philosophe, le rhéteur, l'affranchi, l'esclave, le savant : jamais encore la femme, la mère n'y a été sérieusement conviée ; ne serait-ce point que la nature a donné à la femme pour mission suprême, pour droit social inaliénable d'être un agent éducateur de premier ordre ?

III

DE LA FEMME CONSIDÉRÉE COMME INDIVIDU ÉDUCATEUR

Nous le demandons tout d'abord à la conscience humaine : Dieu mériterait-il d'être appelé l'*infinie prévoyance*, si ayant créé l'homme éminemment subordonné aux circonstances, si en ayant fait un être éminem-

ment éducable, il avait oublié de placer auprès de lui un éducateur fixe, que ni temps ni lois ne pussent lui ravir, un éducateur qui, attaché à lui par des liens impossibles à briser, l'affectionnât d'autant plus qu'il est plus pauvre, plus infirme, plus chétif, se dévouât d'autant plus à sa régénération qu'il montre ses dispositions plus mauvaises, des instincts plus fougueux.

Ce dévouement qui croît en raison inverse des qualités de l'être auquel on se dévoue, ce lien puissant qui rend l'éducateur directement solidaire des suites de l'éducation, cet élément pédagogique par excellence ne peut se rencontrer qu'au sein de la famille; et si nous l'examinons dans les sollicitudes qu'il comporte, nous prononcerons hardiment que la mère seule réunit toutes les qualités requises pour être le précepteur naturel de l'enfant, ou, en d'autres termes, la prêtresse sacrée de la première initiation au grand mystère du bonheur, par la santé, l'intelligence et le devoir.

Plus on interroge les lois en vertu desquelles l'enfant est uni à la mère, plus la conviction se fait profonde. C'est dans le sein de la femme que le jeune être puise la vie, et avant même qu'il ait vu le jour, sa santé et ses facultés à venir auront reçu d'elle une impulsion que rien ne détruira. Il naît; c'est elle qui lui fournit, de sa substance, le seul aliment dont ses jeunes organes puissent se nourrir : le principe de la vie de l'enfant n'est pas en lui, il est en sa nourrice, et les phénomènes vitaux de l'un sont complétés par les phénomènes vitaux de l'autre.

A mesure que l'assimilation absorbe les molécules dans le sein de l'enfant, de nouvelles molécules assi-

milables s'élaborent dans le sein de la mère, et la compensation est si exacte, que le nourrisson en puisant à cette source y trouve toujours ce qu'il lui faut, jamais trop, jamais trop peu. Quand le travail d'absorption est complet chez l'enfant, il a faim, et si c'est la nuit, il s'éveille ; à l'heure même, par une cause inverse, le sommeil de la mère s'est allégé, le moindre vagissement, le plus faible appel qui passera entre les rideaux sera entendu. Et si la mère hésitait, la souffrance parlerait bientôt en elle de sa voix à laquelle on ne résiste point. Au contraire, en apaisant les besoins de l'enfant, la mère retrouve ce sommeil profond, léthargique, et si éminemment réparateur qu'il rend insensible pour elle ces brusques changements d'habitude. Ainsi, rien de plus normal, de mieux prouvé que le rôle de la mère à côté du berceau ; mais quand vient l'heure où ce lien de vie à vie doit se rompre, l'importance de la mère ne s'amoindrit-elle pas du même coup ?

Certes, il est des choses que le cœur suffit à repousser ; au moment où les facultés abandonnées à elles-mêmes vont prendre enfin une direction propre, il n'est pas possible de supposer que le dévouement maternel, de par la sagesse suprême, doive faire défaut à l'enfant ; mais dans ce premier aperçu, c'est par l'étude des concordances naturelles que nous voulons fixer le rôle de la femme et démontrer son importance en éducation. Or, à ce point de vue, nous disons que l'action de la mère sur l'enfant, jusqu'au moment de pleine jeunesse, se déplace mais ne s'amoindrit pas.

Quel caractère en effet nous frappe surtout, lorsque nous considérons l'organisation spéciale de la femme ?

C'est une sorte de délicatesse merveilleusement unie à une force de résistance suffisante pour braver les ans. Dieu lui a refusé cette vigueur qui vient des muscles, cette vigueur d'où naît, avec le besoin de mouvement, l'esprit aventureux; et si une pareille organisation persévère en elle jusqu'à son dernier jour, c'est que, jusqu'à son dernier jour, elle doit trouver au sein de la famille la source de ses jouissances et l'objet de sa plus noble tâche.

A mesure que les facultés de l'enfant se développent, le rôle de la mère s'élève ; une période de haute influence commence enfin pour elle: on la voit alors se dépouiller peu à peu de ses frivoles avantages ; sa beauté prend un caractère plus auguste ; la fraîcheur de ses jeunes années s'envole et, à ses pieds, comme des roses flétries au déclin d'une fête, tombent ces instincts de vanité qui lui rendaient agréables le bruit du monde et les admirations de la foule; ses goûts changent ; son caractère se modifie; les passions font silence en elle, et, sur les ruines des vanités écroulées, elle finit par rester seule avec son foyer, son enfant et sa tendresse exaltée de tout ce que le reste lui a rendu. Ce serait en vérité nier la lumière du jour, que de ne pas être frappé de cette coïncidence si parfaite ; aussi la mission de la mère est-elle instinctive même pour les cœurs les moins élevés ; s'il arrive qu'une femme, méconnaissant l'inévitable loi des années, prolonge sa jeunesse et, sous un front qui devrait commencer à blanchir, rêve encore l'amour et les hommages, on s'en détourne avec dégoût, c'est là une monstruosité. L'enfant lui-même éprouve énergiquement le contre-coup de

ce phénomène par lequel son éducateur naturel lui est conservé : plus le calme se sera fait profondément dans le cœur et sur le front de la mère, plus complet sera son abandon à l'enseignement qui viendra d'elle.

Jamais peut-être, même aux jours où elle le nourrissait de son lait, jamais elle ne lui a été plus nécessaire, jamais elle n'en a été plus chérie. Mais les heures qui, succèdent aux heures, les ans qui succèdent aux ans complètent enfin la tâche de la mère. L'enfant est devenu homme, les liens pédagogiques se dénouent de toutes parts. La mère le sent : que se passe-t-il alors dans son sein ? Est-ce qu'un grand vide va se faire autour de cette femme, et après avoir donné vie, existence, dévouement de tous les jours, va-t-elle se voir inutile et abandonnée ?

Non, cela ne peut pas être, nous l'avons dit, cela n'est pas ; cette femme, cette mère, elle a longuement semé, elle doit recueillir ; froment ou poison, soyez en sûrs, elle recueillera ce qu'elle a semé.

Alors s'accomplit en elle un dernier phénomène ; la force vitale, comme autrefois, la saisit, la secoue dans ses mains puissantes ; elle la renouvelle par une crise salutaire, elle lui rend une santé et des forces qu'elle n'espérait plus. En même temps le sceau divin de la vieillesse se pose sur son front : des cheveux blancs la couronnent ; ses yeux perdent leur vivacité pour devenir sereins, calmes et profonds ; comme la corde détendue de quelque lyre, sa voix change de timbre ; une beauté étrange et toute céleste vient remplacer en elle la beauté terrestre évanouie. En la voyant s'avancer vénérable et majestueuse désormais tous s'inclineront :

sa seule présence commandera le respect, même à ces cœurs indomptables que les royautés et leur prestige n'ont pu séduire.

Il semble que ce soit quelque vestale, quelque prêtresse environnée et défendue par la majesté du dieu qu'elle sert; et c'est une vestale en effet, son oreille est fermée aux bruits de la terre ; et c'est une prêtresse en effet : une nouvelle génération va éclore, l'élève d'hier va tenter ses premiers essais sur ce qu'il y a au monde de plus précieux et de plus sensitif; l'aïeule veillera, et son influence sacrée laissera encore après elle aux âges futurs, une longue dette de reconnaissance.

Ainsi, du jour où elle atteint à la jeunesse jusqu'au jour où elle retourne à ses pères, en bénissant sa famille agenouillée, la place de la femme est irrévocablement fixée auprès d'un berceau. Bien différente en cela des autres éducateurs dont l'action est temporaire, elle a pour agir une longue suite d'années, et c'est par l'action continue des moyens naturels que s'obtiennent en éducation les plus grands résultats.

La femme, c'est donc l'élément éducateur par excellence : aïeule, mère, institutrice, sœur, amie de quelque nom qu'on la nomme, son influence est de celles auxquelles les sociétés ne résistent point. Et l'on a osé dire que la femme n'avait ni devoirs ni droits sociaux !

Quoi donc ! pas de devoirs sociaux, pas de droits sociaux ! elle qui pèse de tout son poids sur les destinées de l'homme futur, elle la collaboratrice active de la création, elle des mains de qui l'homme ne s'échappe

qu'au jour où il ne peut plus modifier ce qu'elle a su en faire. Et en disant l'homme, je dis la société !

Il nous semble que voilà au contraire de magnifiques droits sociaux comportant de bien grands devoirs.

Si après avoir prouvé par le raisonnement je voulais prouver par les faits, et que, l'histoire à la main, j'étudiasse dans leur enfance, tous ces hommes dont le nom est demeuré pour l'éternel enseignement des siècles à venir, il me serait facile de démontrer que sur chaque nation pèse la destinée de la femme, que sur chaque homme ici-bas se reflète jusqu'à son dernier jour, l'ombre de la femme qui a veillé ses premiers ans.

Aux époques des mères chastes et pures, les hommes sont forts, généreux et fiers ; aux époques des Messaline et des Fausta, ils sont vicieux et rampants; l'engrenage est fatal, nécessaire : la femme est l'éducateur né de l'enfant ; si elle ne le rend bon elle le rendra mauvais ; par elle la vertu lui deviendra facile, et le dévouement chose de tous les jours; par elle le virus abâtardissant du déshonneur, de l'égoïsme s'infiltrera peu à peu dans ses veines.

Et ce sera en vain que les savantes méthodes d'éducation, et les longs traités de morale, et les précepteurs richement soudoyés, et les tendresses les plus dévouées, et la rude expérience des ans, combattront cette première impression : ce que la mère a fait se modifie peu et ne s'efface pas.

Sénèque et Burrhus empêchèrent-ils le fils d'Agrippine de devenir l'homme qu'on sait ? Le christia-

nisme et saint Arsène empêchèrent-ils Honorius d'être ce lâche empereur que les barbares insultaient dans Ravenne, et qui cachait honteusement sa tête couronnée derrière le bouclier de Stilichon? Au contraire, une Cornélie produira des Gracchus, une Mammée des Alexandre Sévère, une Blanche de Castille des Louis IX.

Il est temps qu'une dure vérité soit proclamée : si l'homme est méchant et égoïste de nos jours, la faute en est à nous, femmes, car à bien peu d'exceptions près toutes les femmes altèrent et corrompent dans les enfants la candeur primitive de l'âme. Telle enseignera à son fils les désolantes maximes de la cupidité et lui soufflera la sécheresse du cœur; telle enseignera à sa fille le désordre et la plus misérable coquetterie; ici ce sera la mollesse que l'enfant apprendra au foyer maternel; là l'orgueil et les violences; presque partout l'ingratitude, le mensonge, la futilité, la jalousie, et pour tout résumer la morale la plus perverse, en amitié, en affection, en amour.

Voilà le lait maternel dont l'enfant est nourri; voilà sous quelles influences se développent en lui les facultés supérieures; voilà quelles idées, s'insinuant dans ces jeunes têtes, empoisonnent jusqu'à leurs sources les facultés bonnes, excellentes, divines auxquelles Dieu avait attaché le bonheur des sociétés et celui des individus.

Et quand le mal est accompli, quand la perversité, développée lentement, éclate enfin sans mesure; quand l'enfant devenu homme se montre fourbe, égoïste, perfide; quand pour un peu d'or, quelques mottes de terre, il repousse du pied, dans la boue, la femme de sa jeu-

nesse et les fils qui sont nés de lui : quand il se vend lui-même tout entier, âme et conscience, et que la société entraînée penche sur des abîmes, la femme s'étonne et, levant les bras vers le ciel, demande à Dieu des comptes comme à un maître avare, comme à un infidèle tuteur.

Nous le disons avec conviction ; ces choses n'arriveraient point si la femme, élevée à la hauteur de sa tâche maternelle, gardienne de la pure morale et pénétrée de la sainteté de ses devoirs, ne donnait à ses fils que les préceptes et l'exemple du bien ; ces choses n'arriveraient point si la femme, comprenant enfin sa haute mission civilisatrice, son magnifique rôle pédagogique, cessait d'être parmi nous cet être ennuyé et inutile voué au culte de la puérilité : elles n'arriveraient point si les femmes, saisies d'une sublime passion pour ces berceaux dont, sous la main de Dieu, elles s'efforcent en vain de se détacher, oubliaient les sottes passions du velours et de la dentelle ; passions de courtisanes, passions honteuses, auxquelles on les voit sacrifier l'avenir de leurs enfants, le travail de leur mari, et trop souvent l'honneur du nom qu'elles portent.

Si la femme, se souvenant à toute heure qu'elle a charge d'âme et charge d'avenir, respectait son enfant, ménageait sa fortune et, s'appliquant à devenir plus parfaite, ne donnait à sa famille que l'exemple de la vertu ; si, comme la femme forte, levée avant l'aurore et veillant à la prospérité publique dans ce petit état dont elle est souveraine, elle érigeait en vérités incontestées, l'habitude du travail, l'amour de l'ordre, les délices du dévouement et l'urbanité des manières, la

société, par des voies insensibles, se reformerait sur de nouveaux modèles, et bientôt nous n'aurions plus besoin des théodicées et des thèses savantes pour justifier Dieu de nos malheurs.

IV

D'UNE MÉTHODE NATURELLE EN ÉDUCATION

Il était nécessaire d'établir d'abord ces trois propositions : l'éducation est une des bases de la société, l'homme est éminemment éducable, et la femme est un agent éducateur de premier ordre.

Cependant doit-on en conclure que la femme soit appelée à opérer seule sur l'avenir des sociétés, et qu'elle doive substituer aux moyens d'éducation pratiqués jusque-là son influence sans mesure et sans contre-poids.

Évidemment non. Quelque dévouée qu'elle puisse être, l'éducation maternelle ne saurait développer harmoniquement toutes les facultés. Cette action de la mère, si utile, si nécessaire comme moyen d'équilibre et de pondération, devient fâcheuse dès qu'elle prétend s'imposer seule.

D'abord l'enfant a naturellement une tendance à reproduire les défauts de ses parents; l'influence de la mère agissant toujours dans le sens de ces mêmes défauts peut insensiblement les exalter jusqu'au vice.

En second lieu, la tendresse de la mère, son aveugle

indulgence laisseront à l'enfant mille travers: sa faiblesse sur certaines notions, car on ne peut admettre qu'elle réunisse toutes les aptitudes, créera en lui les mêmes faiblesses.

Enfin une dernière considération, et celle-là l'emporte sur toutes les autres, c'est que l'enfant exclusivement élevé par sa mère, se trouve voué au funeste système de l'éducation individuelle.

L'enfant qui s'élève seul a toujours de lui-même une idée fausse, parce qu'il manque pour se juger de terme de comparaison; c'est la fréquentation des autres enfants, ce sont leurs railleries, leur mépris, et plus encore leur abandon qui le corrigent, lui assouplissent le caractère, l'excitent à l'étude, et lui donnent une première expérience de la vie.

La morale en principe glisse sur l'âme des enfants, ils s'habituent aux remontrances, abusent de l'indulgence qu'on a pour eux et se rient d'une sévérité trop souvent exercée; mais ils sont impitoyables pour les travers les uns des autres, et se montrent fort sensibles à l'opinion de leurs condisciples. En usant de ce moyen, on les corrige sans les offenser, et, sans les contraindre, on les façonne pour cette société dans laquelle ils sont appelés à vivre.

Il est vrai que la réaction toute puissante des enfants les uns sur les autres, peut également favoriser la transmission des vices; mais ce danger ne saurait infirmer une tendance générale qui a force de loi, puisqu'elle ne souffre pas d'exception.

Ainsi deux grands moyens pédagogiques sont en présence : la famille, l'école. Chacun d'eux, pris sépa-

rément, est démontré indispensable ; chacun d'eux exclusivement employé est dangereux, quel parti prendre? le plus simple bon sens l'indique : Il faut les employer simultanément et tempérer l'un par l'autre. Cela étant, le problème peut être ainsi posé.

« L'éducation ayant pour but de développer harmoniquement, c'est-à-dire sans qu'elles s'entravent jamais ou se fassent jamais défaut, les diverses facultés de l'enfant, déterminer dans quelle mesure l'éducation publique et l'éducation de la famille doivent se combiner pour arriver à ce résultat. »

Or, c'est là un difficile problème.

L'homme, étant un être double dans sa nature et multiple dans ses facultés, ne peut être développé que par un art fort complexe.

Pour l'observateur superficiel, il semblerait même résulter de cette extrême variété des types humains que chaque enfant demande une méthode spéciale et un éducateur particulier.

En un mot il existe en éducation l'inextricable chaos qui se rencontre dans toute science sur laquelle un classement rigoureux n'a pas jeté la lumière. Mais en éducation comme dans toutes les sciences, ce chaos n'est qu'à la surface.

L'homme, en effet, forme une des branches de l'histoire naturelle dont il couronne l'échelle ascendante : la physiologie a démontré que son développement physique suivait une marche parfaitement régulière et l'on doit admettre, à priori, sauf à le prouver ensuite, que ses facultés supérieures suivent une marche également caractéristique et réglée. Il est donc possible

d'établir en éducation une *méthode naturelle*, c'est-à-dire *une méthode appuyée sur des faits généraux et constants*, par opposition aux systèmes artificiels pratiqués jusqu'ici, lesquels, *s'appuyant sur des faits particuliers, variables d'un individu à l'autre*, n'ont aucune valeur réelle.

Mais pour établir en éducation une méthode parfaitement naturelle, il faut préalablement étudier les facultés humaines, les classer par genres, ordres, espèces, chercher enfin les lois de leur concordance et de leur développement.

La méthode naturelle ne peut dériver que d'une grande étude sur les facultés humaines et leur développement physiologique.

Or, si l'on examine dans leur ensemble les diverses facultés de l'homme, on reconnaît tout d'abord entre elles des différences extrêmement tranchées. D'un côté sont des facultés purement corporelles, faculté de se mouvoir, de parler, de sentir; de l'autre sont des facultés purement spirituelles, faculté de penser, de juger, de choisir. De là deux grandes classes de facultés : facultés physiques ou concrètes, facultés supérieures ou abstraites.

Considérons-nous les facultés physiques, les unes ont pour but la nutrition, d'autres le mouvement volontaire, d'autres mettent l'individu en rapport avec le monde extérieur.

Nous aurons donc pour l'étude complète de ces facultés à examiner le système nutritif, le système locomoteur, le système nerveux.

Parmi les facultés supérieures, les unes sont complétement indécises et peuvent plutôt s'appeler excita-

tions involontaires que résultat d'un acte libre, ce sont les instincts ; d'autres, comme la perception, la mémoire, sont purement abstraites, ce sont les facultés intellectuelles ; les plus élevées enfin supposent une affirmation de l'être et une complète connaissance des choses.

C'est en étudiant avec soin la marche des phénomènes dans le développement de ces divers ordres de facultés que nous pourrons arriver à la découverte d'une méthode naturelle. Il ne s'agira plus que d'appliquer cette méthode à un système pratique d'enseignement : le problème pédagogique sera résolu.

V

DES FORCES QUI AMÈNENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÊTRE HUMAIN

I

Loi ou force de progression

Le but le plus général de l'éducation, c'est d'agir sur la nature ; or, pour agir sur la nature, il est nécessaire de connaître les lois en vertu desquelles s'accomplissent les phénomènes naturels.

Essayons donc tout d'abord de déterminer ces lois.

Si l'on examine un enfant, un homme mûr, un vieil-

lard, on est frappé par le spectacle des plus extrêmes différences; ces trois âges cependant correspondent à trois phases d'un même phénomène, — la vie.

Du jour où la vie prend essor jusqu'au jour où elle s'éteint, elle est soumise à une grande *force*, c'est-à-dire à une grande cause de mouvement qui, par une nécessité absolue, amène l'enfance, la jeunesse, l'âge de décrépitude, qui par cela même qu'elle fortifie d'abord finit par consumer ensuite.

Dans l'ordre naturel, le mouvement c'est le progrès; nous nommerons donc cette force, force de *progression*.

A peine l'être rudimentaire est-il saisi par la vie, qu'il progresse; ses parties fluides s'épaississent, ses parties molles deviennent résistantes, la membrane tend à se changer en cartilage, le cartilage en os, l'os durcit, se soude aux os voisins, l'être entier marche vers l'accroissement et la solidification[1]. Cette tendance de la matière à s'agglomérer en masses toujours plus compactes dès qu'elle circule dans un être organisé explique à la fois et la vie et la mort. La vie, parce que l'accroissement ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une perpétuelle mutation de matière, et parce que cette mutation renouvelle incessamment le corps; la mort, parce que cette tendance à la compacité finit par opposer au torrent rénovateur des obstacles insurmontables.

La loi de progression s'applique à tous les êtres orga-

[1] Un jour une démonstration sur ce sujet avait lieu dans le cabinet de M. Flourens. Quelqu'un demanda à l'éminent physiologiste où s'arrêterait ce travail : — Si nous vivions assez, nous nous minéraliserions, répondit-il.

nisés. Cependant, par hypothèse, elle ne doit pas seulement régir le développement des êtres organisés, car alors elle ne serait pas une grande loi naturelle, mais une phase spéciale du groupement moléculaire dans les règnes organiques. En la suivant à la trace, nous la voyons, en effet, régler l'ordre des transitions qui vont du végétal à l'animal et de celui-ci à l'homme. De la conferve au chêne, du polypier au lion, l'organisation se complique, des rudiments de systèmes apparaissent dans une race, se développent dans une autre, pour offrir toute leur perfection chez une troisième et ainsi de suite. Le développement des facultés supérieures (instinct, intelligence, sens moral), se fait d'une manière tout à fait analogue. Partout où l'investigation peut porter, on retrouve la force de progression comme base immuable des choses. On doit donc en conclure que cette force est universelle.

La force de progression se manifeste par deux caractères bien tranchés; elle procède 1° par voie insensible et continue, 2° par ordre sériaire.

Relativement à la vie dont nous voulons exclusivement nous occuper d'abord, on conçoit que cette grande force ne saurait agir brusquement.

Quelle que fût la vigueur du sujet, il ne pourrait, en effet, résister aux violentes secousses qu'il lui faudrait subir; et d'un autre côté, s'il arrivait que la crise de formation fût entravée par une circonstance fortuite, une fois cette crise passée, l'organe qui en résulterait serait irrévocablement lésé; au contraire, sous cette douce loi de la progression insensible, l'être s'élève, il croît sans le sentir et nul fait anormal ne se trouve

définitivement accompli que longtemps après l'époque où il s'est manifesté, c'est-à-dire qu'il ne s'accomplit point si l'on écarte la cause dont il dérive.

Le second caractère de la force de progression, c'est de procéder par ordre sériaire.

On ente d par série une suite d'individus présentant le même mode général d'existence, une suite de facultés présentant le même mode général de manifestation, et si étroitement solidaires, que ce qui est prouvé pour l'un demeure établi pour l'autre. Du reste, le lien est compacte entre les séries comme entre les individus, et la transition est si douce que Linnée a pu dire à la lettre : La nature ne fait de saut nulle part.

La loi sériaire, dans le monde physique, est évidente; chaque règne forme une grande série, subdivisée elle-même en autant de nouvelles séries qu'il y a de classes: on peut la suivre ainsi jusqu'à l'individu où elle paraît devoir s'arrêter; mais là encore il est facile de démontrer que les facultés propres à chacun se développent par voie de série, jusque dans les moindres détails.

La vie, par le seul fait de la loi de progression, se scinde donc naturellement en deux parts : la période croissante ou de développement, la période décroissante ou de destruction.

La période croissante comprend le développement complet de l'être humain en tant qu'être vivant, instinctif, intelligent et moral; elle se divise en quatre parties correspondant aux quatre grandes séries de facultés :

La vie physique,

L'instinct,

L'intelligence,

Le sens moral.'

Et chaque partie elle-même est subdivisée afin de correspondre aux nuances multiples qui les constituent.

La partie ascendante de l'existence humaine se trouve ainsi partagée en diverses périodes parfaitement distinctes, et qui portent les noms de première enfance, seconde enfance et adolescence. La période primordiale correspond à l'existence utérine.

La première enfance est une époque de prédominance physique presque exclusive : la vie végétative et les instincts dominent tout.

Durant la seconde enfance la vie organique, qui a réussi à se mettre en pleine vigueur, cesse de tout absorber ; l'être instinctif prédomine encore fortement ; mais l'intelligence, rudimentaire pendant le premier âge, fait explosion, réagit et bientôt se manifeste avec énergie.

Enfin l'adolescence voit apparaître le sens moral, expression la plus élevée de l'être.

Ainsi, l'ordre sériaire est nettement caractérisé.

Jusque-là l'existence de l'enfant n'a été qu'une longue transformation ; mais avec l'adolescence, il va prendre sa forme définitive : fort ou faible, beau ou laid, il est en possession de cette partie de lui-même qui représente son type et sa personnalité, parmi les humains. Or, ce type et cette personnalité désormais il ne peut rien y changer, parce que la période ascendante est finie et que l'ordre sériaire va reprendre son œuvre en sens inverse.

Mais afin de déterminer complétement la grande loi

de progression sériaire, il faudrait pouvoir fixer d'une manière précise à quelles époques commencent et finissent chacune des périodes de croissance. Cela n'est pas toujours facile, les phénomènes variant selon les mœurs, les pays, les individus. Tel enfant verra s'accomplir les phénomènes nerveux dans un corps débile; tel autre parviendra à un développement musculaire presque complet sans que ses facultés nerveuses paraissent sur le point de s'éveiller : entre des enfants soumis au même régime, entre deux frères, les phénomènes peuvent varier en précocité ou en retard d'un an, deux ans, trois ans même.

Peut-être ne faut-il voir dans ces différences que l'effet d'une mauvaise pédagogie, laquelle continuée pendant de longues années a fini par vicier la marche de la nature sur tout un ordre d'individus: ce qui tendrait à prouver cette hypothèse, c'est que dans les pays où les facultés intellectuelles se développent de bonne heure, comme en France, en Italie, en Espagne, la taille est moins élevée que dans les pays septentrionaux, ce qui le prouve, c'est que dans un même pays, à mesure que l'instruction se répand davantage, la taille des individus s'abaisse graduellement.

On comprend en effet qu'en faisant appel trop tôt aux facultés supérieures, on entrave l'appareil musculaire, lequel finit par céder le pas à l'appareil nerveux; cependant il reste acquis à la science une somme de faits suffisants pour diriger notre investigation.

Dans les conditions normales, l'expérience, soutenue par l'analogie, a démontré que la croissance pour tous les êtres organisés s'arrêtait à environ un cinquième de

la vie. Il ne s'agira donc que de fixer les limites ordinaires de la vie, pour avoir un premier jalon, le terme extrême de la croissance physique. Mais comment déterminer la moyenne de la vie.

On détermine en statistique la moyenne de la vie en calculant sur l'âge de tous les individus morts pendant un mois, un an, un siècle, selon que l'on veut fixer cette moyenne pour un siècle, un an, un mois.

Une telle méthode, exacte, sans doute, lorsqu'il s'agit simplement de constater un fait, ne saurait être admise lorsqu'il s'agit de déterminer une loi naturelle; elle ne peut donner la moyenne de la vie que relativement à l'époque sur laquelle elle opère, et ses résultats ont si peu de valeur absolue qu'ils varient d'une époque à l'autre.

En général, très-peu de personnes parviennent à la vieillesse; les accidents déciment, la guerre s'attaque à la jeunesse, les épidémies enlèvent à la fois tous les âges confondus ; ici c'est le travail et la misère, là c'est le vice et la mollesse qui lèvent leur tribut sur les sociétés : l'homme chaque jour doit lutter contre des forces destructives immenses: aussi meurt-il presque toujours de maladie et presque jamais de vieillesse. C'est cependant sur la vieillesse qu'il faut calculer.

A quel âge l'homme s'éteint-il naturellement ayant épuisé la vie, ayant descendu pas à pas les trois étages, à chaque degré desquels il laisse une faculté. Ce n'est guère qu'à cent ans environ. Remarquons même que les vieillards, en vivant au sein d'une société mal réglée, en affrontant chaque jour mille chances de mort,

se sont nécessairement affaiblis et ont avancé le terme de leur existence.

Acceptons néanmoins cent ans comme terme ordinaire de la vie.

Un cinquième donnerait pour terme de la croissance physique vingt ans environ [1]; mais cela implique-t-il que chaque série de facultés demande vingt années pour son entier développement et que les phénomènes intellectuels, par exemple, ne soient complets que vers quarante ans? évidemment l'homme se complète beaucoup plus tôt.

En examinant avec attention, chez l'homme, le mode général de croissance, on voit les facultés supérieures s'éveiller à mesure que se développent les organes dont elles doivent se servir. Mais la faculté se manifeste bien avant que l'appareil ait acquis toute sa vigueur. L'étude de la psychologie comparée démontre que les séries zoologiques suivent la même marche dans l'ordre de leur développement : il n'est pas nécessaire que dans une espèce le système cérébral soit à l'état de perfection pour que des rudiments intellectuels puissent être constatés.

Nous devons donc en conclure que les séries engrènent l'une sur l'autre.

Or, en cherchant à déterminer l'ordre de cet engrenage naturel, nous retombons dans la loi sériaire.

Chaque faculté présente trois phases de développe-

[1] Des expériences précises, faites par M. Flourens, ont déterminé ce nombre. — Nous conseillons de lire l'ouvrage intitulé : *De la longévité humaine*.

ment bien distinctes : période d'essor, période d'invigorisation, période de maturité.

Durant la période d'essor, la faculté (ou l'organe) apparaît, se forme, se met en jeu, se complète ; durant la période d'invigorisation, elle se fortifie, constitue son équilibre avec les autres facultés, et occupe un moment le summum de l'être ; durant la période de maturité, elle agit, elle est livrée au bon plaisir de l'individu.

Il n'est pas un organe si petit qu'il soit, il n'est pas une faculté si minime qu'elle paraisse, qui ne passe par ces trois états.

La période de formation pour les organes physiques commence dès l'instant où ce qui peut devenir un être humain, est saisi par la vie pour terminer à vingt-huit ans sa période d'invigorisation.

Entre ces deux points extrêmes s'échelonnent les séries connues sous le nom de système nutritif, système musculaire, système nerveux, etc., dont l'ensemble forme la vie organique.

Cette remarque sur le développement particulier des organes, donne le mot de leur développement relatif.

En effet, la nature ne reste jamais inactive dans son œuvre de création, et le développement des êtres est véritablement la seule création qui nous soit accessible. Dans les séries animales, dès qu'un système est complet et avant qu'il soit en pleine vigueur, un autre système se hâte de germer : il en est de même dans la vie fœtale, cette base incontestable de la marche naturelle ; il doit en être de même dans la vie supérieure :

la période d'invigorisation d'une faculté correspond à l'essor de l'autre.

Ainsi dans cet ordre, universel parce qu'il est parfait, chaque chose naît de ce qui précède et produit ce qui vient après. Une faculté apparait, elle croît, elle domine tout, pousse, presse la marche ascendante et s'exalte jusqu'à ce qu'elle ait donné naissance à la faculté qui la suit. Après cet enfantement mystérieux, elle passe à sa période d'invigorisation pendant que l'autre prend sa place pour produire les mêmes effets.

La loi qui règle l'engrenage des séries peut donc ainsi se formuler : la période d'invigorisation d'une faculté correspond toujours à la période d'essor de la faculté qui suit et à la période de maturité de la faculté qui précède.

Dès lors plus de difficultés ; la vie physique marche dans un ordre sériaire admirable, suivie, pas à pas, par la vie supérieure à qui elle donne essor en se complétant ainsi qu'il suit :

Vie physique ou concrète.			Vie supérieure ou abstraite.		
Système nutritif.	essor.	1 à 7 ans.	Instinct.	essor.	1 à 7 ans.
	inv.	7 à 14 —		inv.	7 à 14 —
Système nerveux.	essor.	7 à 14 —	Intelligence.	essor.	7 à 14 —
	inv.	14 à 21 —		inv.	14 à 21 —
Système complément.	essor.	14 à 21 —	Sens moral	essor.	14 à 21 —
	inv.	21 à 28 —		inv.	21 à 28 —
			Facul. transc. ou spéciales.	essor.	21 à 28 —
				inv.	28 à 35 —

D'où nous voyons que la vie physique est complète à vingt-huit ans environ, et la vie supérieure à trente-cinq ans environ.

Après ce terme, trente-cinq ans, doivent venir, par une hypothèse extrêmement vraisemblable, quatorze années de maturité ce qui donne cinquante ans environ, avant que puisse commencer pour l'homme la période décroissante.

Cette période est également caractérisée par l'ordre sériaire en sens inverse.

Or ceci n'est point un système, c'est une déduction très-serrée ; elle démontre jusqu'à l'évidence que l'ordre éternel des choses ne laisse point ici-bas la moindre place au hasard. Ajoutons cependant que ces chiffres ne sont exacts que pour l'état actuel de nos sociétés et qu'il ne nous paraît pas impossible qu'ils dussent être reculés pour des sociétés plus parfaites.

II

Loi ou force de réaction

Cependant la loi du progrès, qui comporte en elle la nécessité du développement, étant donnée comme une loi générale, il en résulte que tous les êtres, dès qu'ils sont engagés par le fait de leur existence dans le vaste engrenage des séries progressives, doivent marcher en avant d'un pas égal et accomplir uniformément la même carrière. Or c'est ce qui n'arrive pas relativement à l'individu : il s'arrête en chemin, sa santé s'altère, son intelligence demeure profondément enfouie, il meurt enfin avant la vieillesse.

Il en est de même des races.

Tous ces faits semblent en contradiction avec la loi du progrès.

Si la loi du progrès réglait seule la marche de la nature, évidemment nul fait anormal ne saurait se produire; mais les êtres emportés vers le progrès par les voies d'une passivité absolue, arriveraient tous ensemble à un but final qui ne saurait être que l'immobilité sourde et muette d'un automate.

Tel n'a jamais pu être le but de la création. Dieu a ménagé à chaque être perdu dans l'immensité, à chaque grain de sable portion infime des univers, sa part d'influence sur tout le reste.

A côté de la grande loi de progression et comme une annexe de cette loi, se place la loi de *réaction*. L'homme agit perpétuellement sur la nature, la nature agit perpétuellement sur l'homme et cette double action incessante modifie parfois singulièrement la marche primitive des choses.

Les faits anormaux se présentent alors : la laideur, l'infirmité ont trouvé leur cause et comme leur raison d'être.

Mais n'ont-elles pas aussi trouvé leur remède ?

Ici l'on objectera peut-être que tous les faits anormaux ne sont point réparables et que l'infirmité aussi bien que la laideur doivent entrer dans les vues de Dieu, par cela seul que Dieu était libre d'engager tout d'abord la création dans des voies de perfection inaltérable, et qu'il ne l'a pas fait.

Certes, il est difficile de prouver que la laideur, l'infirmité, s'attaquant à une jeune vie pour en paralyser l'essor, puissent entrer dans les vues de l'incommen-

surable perfection, de l'incommensurable bonté : d'autre part, n'est-ce point jouer sur les termes que d'unir le mot créature à l'idée de perfection inaltérable. Cette créature, inaltérablement parfaite, serait-elle aussi parfaite que Dieu? Assurément non. Cependant, renfermée dans sa prétendue perfection, elle ne saurait faire ni un pas en avant, ni un pas en arrière : elle ne peut tendre ni au mieux ni au pire!... Et cet automate impuissant serait le chef-d'œuvre de Dieu!

Si le créateur a permis que le malheur, l'infirmité, la laideur fussent possibles, s'il a permis que tous les êtres eussent les uns sur les autres une action directe, s'il a décrété en un mot le libre arbitre, c'est qu'il a voulu que ses créatures revinssent à lui par leurs propres efforts; or, c'est là le titre de notre noblesse et la plus grande preuve de notre immortalité.

L'homme ici-bas, et l'enfant plus que l'homme, est soumis à l'action des causes étrangères. Certains germes funestes lui sont communiqués avec la vie; d'autres s'infiltrent en lui sous l'influence des climats qu'il habite, de l'air qu'il respire, des aliments dont il fait usage; son tempérament presse ou retarde l'essor des facultés; le milieu qui l'environne l'élève ou le déprave; les obstacles se multiplient avec une persévérance tenace jusque dans les détails. La loi de réaction ne se nie pas dans ses funestes effets; mais si on l'admet, il faut l'admettre entièrement, et alors il doit en résulter les conséquences les plus étonnantes, les plus radicales.

La même loi qui a soumis l'homme à l'influence des causes étrangères, a donné à l'homme son pouvoir

d'action sur le monde entier; l'homme observe, conjecture, raisonne; l'homme a donc en définitive pleine puissance pour écarter les causes aveugles et rétablir lá marche des phénomènes.

Ceci n'est pas logiquement contestable; ou la loi de réaction n'est qu'une chimère, ou l'homme peut tout rétablir, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral.

Cependant on ne saurait attribuer à chaque individu une force d'action devant laquelle la création entière doive céder. La nature est parfois tellement viciée, que l'action de plusieurs âges d'homme ou même de plusieurs siècles, est nécessaire à son redressement.

C'est alors non pas à un homme, mais à l'homme, qu'incombe le grand problème.

Toutefois chaque individu ne doit pas oublier que son influence, bonne ou mauvaise, est comptée dans la masse : Si le soleil attire son radieux cortége de corps célestes, c'est parce que chaque molécule du soleil exerce son insensible attraction.

Du reste, l'action pédagogique n'est pas toujours tellement insensible qu'elle ne puisse être constatée qu'à longs termes.

Il est certain qu'un grand établissement, où tous les enfants infirmes, idiots, méchants, seraient soignés, avec une conviction absolue et une science certaine, contribuerait à amoindrir nos laideurs sociales; il est certain que les races en voie de dégénérescence, transportées hors du milieu qui les abâtardit, retrouveraient promptement l'énergie vitale; il est certain enfin, que les causes héréditaires, presque indélébiles chez

l'individu, peuvent au moins diminuer à chaque génération et disparaître au bout d'un temps plus ou moins long.

Une pédagogie normale ne doit donc connaître aucun obstacle; mais il faut qu'elle agisse sans se rebuter des lenteurs de la nature et qu'elle s'efforce de prévoir les causes morbides, afin d'en prévenir les effets.

Il suit de là, que chaque enfant est un sujet qui doit être étudié jour par jour, avec une sollicitude affectueuse, éclairée et très-exactement renseignée; il en résulte que chaque enfant doit avoir un éducateur spécial qui connaisse son tempérament, sache quels accidents peuvent le menacer, quelles dispositions fâcheuses il peut avoir apportées en naissant; un éducateur dévoué que rien ne rebute et qui vingt fois trompé, recommence vingt fois sur nouveaux frais. Mais cet éducateur où le trouver? quel prince, en prodiguant l'or, pourra l'attacher aux pas de son enfant?... Cet éducateur, le riche l'aura sans qu'il soit besoin de prodiguer l'or, et le fils du pauvre l'aura malgré sa misère; Dieu l'a donné gratuitement à tous, parce qu'il est indispensable.

Vous avez nommé la mère.

L'influence de la mère, doit donc être prépondérante dans tout ce qui touche à l'éducation physique, et par la même raison, nous démontrerions qu'elle ne saurait absolument cesser pour le développement complet des facultés supérieures. La mère, c'est l'agent individuel opérant d'après la connaissance exacte du sujet, et en aucun temps l'éducation ne peut agir sans tenir compte des dispositions particulières. Toutefois dans l'ordre des

facultés intellectuelles, la mère, comme agent pédagogique, cède le pas à d'autres influences plus actives, pour recouvrer collectivement toute sa force d'action au moment où s'accomplissent les grands phénomènes moraux.

DEUXIÈME PARTIE

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

I

NÉCESSITÉ ABSOLUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.

Nous nions l'instinct maternel? mais nous faisons à l'intelligence des mères un appel énergique.

C'est entre leurs bras que le suprême ordonnateur a remis les jeunes générations, c'est à elles de maintenir leur droit en s'enquérant des devoirs qu'il comporte.

Jusqu'ici elles ont enfanté au hasard des dégénérescences et des misères humaines; on peut dire qu'elles ont enfanté pour la douleur, plus encore que dans la douleur; mais si elles le veulent, l'humanité changera : elles créeront un monde nouveau.

L'homme étant un être essentiellement mobile, si les mères s'emparent résolùment de l'éducation, et, faisant usage de la loi de réaction, écartent les causes funestes avec cette patience tenace qui est, chez la femme, comme le supplément du génie, l'humanité se réformera : Ce sera l'heure d'une renaissance sublime et complète, renaissance des âmes, renaissance des corps.

Il existe en éducation une erreur qui cause de grands ravages; cette erreur consiste à regarder l'âme comme la seule partie de nous-même qui soit digne d'attention et à faire, en conséquence, porter sur les facultés intellectuelles tout l'effort de l'enseignement. L'intelligence partout, toujours; on n'opère que sur elle, on ne s'adresse qu'à elle. Or, c'est la plus dangereuse des erreurs.

Le corps étant l'instrument nécessaire de l'âme, active ou entrave fatalement l'essor des facultés intellectuelles. Opérer sur l'intelligence, sans opérer sur le corps, c'est vouloir qu'un ouvrier produise des chefs-d'œuvre avec un mauvais outillage. L'ouvrier, d'ailleurs, est plus difficile à préparer que l'outil; l'âme est plus difficile à réformer que le corps.

Nous savons qu'en émettant un semblable principe nous contredisons toutes les idées reçues; mais à quoi bon faire des livres nouveaux pour propager les vieilles erreurs.

Oui, cette partie de l'être qu'on appelle corps est plus mobile que cette autre partie qu'on appelle âme, et l'éducation pour agir efficacement sur cette dernière a besoin de se débarrasser d'abord des entraves que lui

oppose une mauvaise organisation physique. La science d'aujourd'hui dit le contraire et sa décision est terrifiante. Il y a dit-elle des fatalités irrémédiables et le corps une fois formé ne change plus ; la fata'ité même est antérieure à l'existence, car l'enfant se trouve entaché par le fait de ses ascendants. Mais avant de souscrire à cette loi du fait accompli, n'est-on pas en droit de se demander ce que c'est que ce corps, cette chose immuable ? Le corps est un organisme aux trois quarts fluide dans lequel tout se meut, s'agite, s'épuise et se renouvelle sans cesse ; c'est un organisme si mobile, si changeant, que ses molécules composantes ne font que le traverser ; c'est enfin un organisme si peu limité par son enveloppe qu'il est, de toutes parts, en communication avec le milieu ambiant : ce qui était lui-même il y a quelques heures est rentré dans l'atmosphère, ce qui était l'atmosphère est devenu lui-même : et cet être ne serait point soumis à l'action des causes étrangères !

Mais il est marqué au sceau même de la mobilité, et partant, l'arrêt de la science ne saurait être vrai que dans les limites de la loi de réaction ; il faut réserver l'avenir, et l'éducation, rayant le mot impossible et le mot immuable, doit lutter au contraire et lutter avec énergie. Point de déviation sans une cause étrangère, qu'on supprime la cause, la nature reparaît marchant vers le mieux ; et si une génération ne suffit pas, mettons en deux, mettons en dix : l'humanité peut être patiente, car elle aussi est éternelle.

L'éducation physique est donc la base nécessaire de toute éducation. Elle a pour but de préparer des corps

robustes, sains, dont les facultés puissantes sans jamais entraver les facultés de l'âme ne leur fassent jamais défaut.

Ce but on l'atteindra par l'étude et la patience, on l'atteindra par l'intervention de la mère intelligente auprès du berceau. Sous cette action bienfaisante, agissant aux sources de la vie, les taches originelles se modifieront, s'atténueront et finiront par disparaître : puis les types eux-mêmes arriveront à reproduire des formes plus parfaites.

II

DU PERFECTIONNEMENT DES TYPES.

Les types peuvent-ils se modifier ? Mais d'abord qu'est-ce qu'un type.

Le type c'est l'être manifesté ; il se compose de la forme plastique et de la physionomie ou reflet des facultés supérieures. L'harmonie entre les parties composantes du type constitue la *beauté*.

Or, les types peuvent se modifier.

Ces matérialistes sublimes qui, recherchant avec passion les lois de la beauté, trouvèrent les relations de la forme avec l'âme, les Grecs, pour nous donner une idée de leur type le plus parfait de beauté terrestre, Achille, ne se contentent pas de nous dire que son corps était vaste et qu'il ressemblait aux immortels : ils le font naître d'une déesse et d'un héros, Thétis,

fille de l'Océan, et Pélée à la forte lance; puis comme si cette céleste origine n'eût point suffi, ils prennent soin d'ajouter qu'une éducation merveilleuse l'avait façonné dès le berceau : Thétis l'avait plongé trois fois dans les eaux du Styx pour le rendre invulnérable, et, sur la cime des monts de Thessalie, afin de le rendre intrépide, le Centaure l'avait nourri de la moelle des lions.

Mais si l'on réfléchit que, pour les anciens, la beauté du corps était si étroitement solidaire de la beauté de l'âme que ce mot, beauté, s'appliquait indifféremment aux qualités morales et à la perfection des formes, on demeurera convaincu que les anciens attribuaient la beauté à deux causes, l'origine et l'éducation.

Généralement on ne conteste point l'influence de l'origine sur la beauté et les facultés à venir ; cette théorie de l'influence des causes originelles, a même été prise d'une manière tellement absolue par les hommes qui, depuis le philosophe d'Égine [1], se sont occupés avec talent et même quelquefois avec génie de cette grande étude, que plusieurs d'entre eux ont proposé d'éliminer radicalement les causes funestes, en éliminant d'un seul coup tous les êtres capables de les transmettre à leur descendance.

Certes, dans les idées platoniciennes cette théorie est séduisante, mais son pire défaut c'est de n'être praticable que dans la république de Platon. On sait, en effet, que le principe morbide peut quelquefois sauter une ou deux générations pour reparaître à la troi-

[1] Voyez Platon, la *République*.

sième ; on sait que des prédispositions à peine accusées peuvent, par suite d'une cause accidentelle, éclater tout à coup avec véhémence chez des personnes que l'on devait croire parfaitement saines ; et si l'on joint à cela la variété presque infinie des principes menaçants, qui peuvent se transmettre par voie d'héritage, on demeure convaincu que nulle race n'a le droit de se proclamer pure et que l'humanité, si elle n'a pas d'autre ressource, n'a plus qu'à courber le front sous la fatalité [1].

Or, le mot fatalité n'a plus de sens à notre époque ; conclure à la fatalité, c'est conclure à l'absurde ; et, sous peine de renverser toutes les lois de la logique, on doit rejeter au second plan l'influence de l'origine pour donner la priorité à l'influence de l'éducation, du milieu social et surtout du progrès naturel.

Si pour déterminer la marche en avant de l'humanité on se place à une hauteur suffisante, on reconnaît bien vite l'action incessante de cette grande force, dont nous avons déterminé les lois, et qui entraîne toutes choses vers le mieux.

L'homme n'est pas sorti des mains du Créateur tel que nous le voyons aujourd'hui ; les types modernes, équilibre à peu près exact entre les facultés physiques et les facultés supérieures, sont déjà le résultat des siècles.

C'est par la prépondérance absolue des facultés phy-

[1] Pour s'en convaincre, lire l'ouvrage intitulé de la *Folie lucide*, par M. Trélat, ouvrage désespérant ou sublime selon qu'on admet ou qu'on rejette la toute puissance de l'homme dans sa lutte contre la nature.

siques que la vie a commencé pour l'homme. Tous les débris humains que l'on trouve mêlés aux ruines des âges précédents, appartiennent à des types inférieurs aux profils obliques, sortes d'intermédiaires entre l'homme et la brute, toutes les œuvres de la statuaire primitive reproduisent ces types, toutes les races sauvages s'en rapprochent plus ou moins, le nègre, le barbare les rappellent encore. Dieu créé les forces et laisse faire. C'est le travail de l'homme sur lui-même, c'est son intelligence qui rectifie le profil et change peu à peu la physionomie des races.

La notion de la variabilité des types existe même très-notablement dans l'entendement humain. L'homme, non-seulement connaît les types inférieurs par lesquels il a passé, mais il conçoit même des types supérieurs à l'époque actuelle. Il a l'instinct de l'idéale beauté.

La beauté, avons-nous dit, c'est l'équilibre parfait entre les parties composantes du type, c'est cette harmonie par laquelle non-seulement la coïncidence est exacte entre les facultés physiques et les appétits ou les aptitudes que la physionomie annonce, mais par laquelle chaque organe est en rapport précis avec l'importance des fonctions qu'il a mission de servir.

A ce point de vue la beauté peut exister dans tous les types.

Dans le type le plus inférieur, ce qui frappe surtout c'est l'aspect de toutes les cupidités brutales : front bas, lèvres épaisses, profil oblique, fortes mâchoires ; la brute en un mot, la brute dans sa plus puissante expression, mais la brute animée de je ne sais quelle flamme divine qui la relève et la sépare du reste de

l'animalité. Tel dut être l'homme primitif, dont le souvenir sous les noms de faunes et de satyres, est resté dans les traditions de tous les peuples.

Cette flamme divine, cet *instinct perfectible* que nous trouvons dans le faune primitif, le faune l'exerce ; la pensée apparaît, soulève le front, rectifie le profil ; peu à peu les facultés intellectuelles grandissantes se mettent au niveau des facultés physiques. Quand l'équilibre est parfait apparaît l'homme caucasique, le héros des vieux rhapsodes, Jason, Hercule, Achille ; la force musculaire et l'intelligence, l'adresse et une personnalité débordante.

Mais l'homme ne s'en tient pas là, stimulant par ses désirs cette marche ascendante qui, du satyre arrive à l'homme, il se passionne pour un type plus élevé, il rêve, non plus l'homme asservi à la nature, non plus l'homme luttant avec elle corps à corps, mais l'homme qui commande à la nature et à qui la nature obéit en esclave et c'est là l'idéale beauté du poëte et du statuaire, c'est là le Dieu de l'Olympe antique c'est Jupiter, c'est Apollon, c'est Neptune.

Or, cette conception qui part d'une réalité scientifique pour arriver à l'idéal, ce rêve qui part de la cendre des vieux tombeaux pour aboutir aux sommets les plus radieux de l'imagination et de la poésie ; n'est-il pas un fait considérable dans l'histoire des destinées humaines. En présence du passé est-il possible de nier l'avenir ?

Nous ne le croyons pas.

Les races actuelles, par l'équilibre de leurs facultés, sont si évidemment en progrès sur les races anciennes,

qu'il n'est plus possible de nier cette éternelle prévoyance qui, sauvant l'humanité de ses propres excès, fait surgir en dernière analyse le bon, le beau, le mieux de ces cataclysmes effroyables où il semble qu'elle doive s'abîmer.

Mais si l'humanité conviée au progrès par une voix souveraine, y marche d'elle-même, à travers les ruines et les obstacles accumulés, d'où vient que le progrès s'accomplit si lentement? Pourquoi les peuples s'arrêtent-ils? et comment tombent-ils en décadence? Pourquoi la civilisation se retire-t-elle des lieux qu'elle a fécondés? Pourquoi nos misères, nos fautes, nos erreurs sont-elles si persistantes?

Pourquoi!

Il est temps que l'homme cesse d'accuser le ciel et s'avoue enfin qu'il est lui-même l'artisan de sa propre destinée.

L'humanité est certainement arrêtée dans sa marche par trois erreurs capitales; mais trois erreurs qui, sanctionnées par les âges, lui sont plus chères que sa propre existence. La première de ces erreurs condamne les classes nobles à l'épuisement, la deuxième condamne les classes laborieuses à l'ignorance, la troisième condamne les femmes à l'impuissance intellectuelle et à l'indifférence sociale.

Nous examinerons ailleurs les deux premières causes, qui soulèvent les plus redoutables problèmes, nous ne voulons ici examiner que la troisième.

Quelle influence la femme exerce-t-elle sur l'intelligence, la santé, la beauté des générations?

A priori nous pouvons dire que les influences exercées

sur l'enfant dans la nuit du sein maternel et durant les premières années, sont tellement radicales, qu'on se sent effrayé en songeant que ces influences s'exercent au hasard.

La vie commence alors et reçoit ses premières et ses plus persistantes impulsions ; une mère chez laquelle certaines facultés sont hors d'équilibre transmettra presque certainement la même disposition à ses enfants : ces deux organismes n'en font qu'un, le bon comme le mauvais passe de l'un à l'autre ; si la mère est nerveuse, maladive, étiolée, l'enfant qui vient d'elle ne peut être calme, sain, robuste. Or, nous nous sommes fait sur la beauté des femmes certaines idées auxquelles nous nous efforçons de nous conformer ; la vraie femme, chez nous, c'est la créature molle, pâle, capricieuse et timide, l'incapable sous toutes les formes : voilà ce que sont les mères ; dites-moi ce que seront les enfants ?

Mais la mère, à cette époque d'influence suprême, n'est-elle mère que par ce qu'elle communique directement à l'organisme qui se forme en elle ? Je retourne la question et je demande : L'intelligence et la volonté de l'homme n'ont-elles aucune action sur l'organisme humain ? Assurément personne n'oserait nier cette puissante action de la volonté qui domine l'organisation et rend l'homme impassible sous le coup de la douleur, du péril ou des tempêtes intérieures les plus violentes.

Mais il résulte évidemment de là que la femme mère, est mère par toutes ses facultés et par toutes ses impuissances. Quel calcul maintenant pourra nous faire

apprécier les ruines que sèment parmi nous l'ignorance et l'énervement de la femme.

Chez les peuples primitifs les races marchent en avant d'un pas ferme et sûr comme la fatalité même : ce sont des races pures ; le niveau intellectuel est fait, et les seules différences qui existent entre l'homme et la femme sont des différences naturelles.

Mais l'homme, dominé par ses passions jalouses, ne tarde pas à méconnaître le génie de sa compagne, il a la prétention de marcher seul ; la femme, cédant à la force, se trouve bien vite au niveau inférieur, et le moment arrive où, sur chaque individu, pèse aux sources de la vie une influence débilitante. La race alors commence à s'abâtardir, elle peut aller comme cela longtemps encore, elle peut conserver toutes les apparences de la force ; mais le germe de la déchéance est en elle. et l'heure vient nécessairement où elle s'arrête.

Peut-on prouver, peut-on soutenir même que les empires qui sont tombés sont tombés pour une autre cause?

La vérité est qu'aux origines, l'égalité intellectuelle existe toujours entre l'homme et la femme, et qu'aux époques de décadence cette égalité a disparu ; la vérité est que toutes les races dégénérées prennent naissance chez des femmes énervées par la paresse, amollies par le luxe, rendues incapables par l'ignorance et le préjugé, chez les femmes à la taille de guêpe, aux pieds chinois et aux cerveaux vides.

Cette influence débilitante qui force les races à décliner, dès que la femme chez un peuple a atteint un certain niveau relatif, cette impuissance acquise, dont

les ravages sont d'autant plus terribles que nul ne peut y échapper, ne s'arrêtent pas aux sources de la vie.

L'enfant a vu la lumière; cet amour qui le reçoit est dévoué et immense; mais il est avant tout inepte: que l'enfant soit menacé dans tel sens ou dans tel autre, qu'il soit attaqué dans cette faculté ou dans celle-ci, la mère demeure passive, elle attend, laissant au hasard le soin de décider si le mal triomphera ou si ce sera la nature; souvent même son ignorance et son aveuglement hâteront le développement du germe funeste qu'il aurait fallu étouffer. Elle assiste insoucieuse et imprévoyante à toutes les phases de ce terrible problème qui va décider du sort de son enfant; elle espère, elle prie, quand il faudrait lutter. Son excuse est tout entière dans un mot : elle ne sait pas. Elle a vu tomber autour d'elle tous ses proches, comme des épis en un jour de moisson, et elle se persuade que ce frêle rejeton sera oublié : Hélas ! l'intelligence seule prévoit.

Cependant, malgré ces entraves, l'humanité marche : Supposons la mère intelligente. Qui osera dire que les sociétés, les races, les types ne se modifieraient pas promptement et profondément.

III

DU SYSTÈME NUTRITIF. — (PREMIÈRE ENFANCE.)

I

Physiologie générale du système nutritif.

La première fonction qui s'établit, est nécessairement la fonction de nutrition.

La fonction de nutrition a pour but de nourrir le corps, c'est-à-dire de lui fournir la matière au moyen de laquelle il peut croître, réparer ses forces et se soutenir pendant tout le cours de la vie.

Croire que le corps humain, celui que la nature a livré le premier jour, persiste en se modifiant jusqu'à l'heure dernière serait la plus grande des erreurs. Le corps humain, et en général tous les êtres organisés, sont ce qu'il y a de plus mobile au monde ; mais c'est la mobilité du fleuve qui passe et dans le lit duquel une source libérale verse des flots toujours renouvelés, c'est la mobilité de la forêt dont les feuilles tombent pour renaître plus jeunes : tout change et rien n'est changé ; les flots s'éloignent, les feuilles s'envolent, cependant le fleuve est le même et la forêt conserve ses aspects.

La création n'est éternellement jeune que parce

qu'elle est éternellement mobile ; les forces seules sont permanentes ; tout le reste emporté, selon l'énergique expression d'un auteur moderne [1], dans une incessante métempsychose, passe et disparaît pour aller former à quelques pas de nouvelles combinaisons.

Le corps de l'homme où ne se rencontre en parties solides qu'environ un tiers du poids total, est traversé en tous sens par des fluides qui le parcourent avec une rapidité vertigineuse et servent à le renouveler.

Les uns lui apportent les molécules assimilables, les autres entraînent vers les organes excréteurs les molécules nuisibles ; ici poussant à la peau un atome inutile ou usé, là mettant en réserve les parties qui ne sont pas immédiatement nécessaires, ils entretiennent le corps, le nourrissent, le nettoient, n'y laissent rien de stagnant parce que la stagnation c'est la décomposition dans les vingt-quatre heures. A peine une molécule est-elle en place, que déjà une autre molécule apparaît, la presse, la pousse, et tend invinciblement à se substituer à elle ; une autre arrive, reçoit à son tour l'impulsion et presse la masse. Ainsi à chaque jour, à chaque moment cette force, cette activité, cette vie répare les organes, jusqu'à ce qu'enfin la rigidité du corps opposant, à l'action vitale, un obstacle de plus en plus invincible, les réparations n'équilibrent plus les pertes.

Or, c'est l'alimentation qui seule peut fournir à la force vitale les molécules qu'elle emploie pour ce travail incessant ; mais l'alimentation fournit la matière

[1] Michel Lévy, *Traité d'hygiène*.

brute et celle-ci ne peut devenir assimilable que moyennant une préparation.

Rien de plus admirable et de plus simple que cette préparation.

Lorsque l'élaboration est complète, et longtemps avant que la matière assimilable manque à l'action vitale, la nature avertit de pourvoir à une nouvelle élaboration. Ce premier avertissement n'a rien que de doux, on le nomme appétit ; mais si l'on hésite à obéir, la voix salutaire parle plus haut, elle devient la faim.

Dès que le besoin se fait sentir et surtout sous l'influence de l'alimentation, des glandes spéciales, situées dans la bouche et dans l'estomac, sécrètent des fluides particuliers l'un alcalin la salive, l'autre acide le suc gastrique. A peine les aliments, déjà broyés par les mâchoires, arrivent-ils dans le tube digestif qu'ils sont imprégnés de ces fluides, lesquels en vertu de leurs propriétés chimiques, les divisent en particules extrêmement tenues. Le bol digestif passe alors dans un gros intestin, le *duodenum,* où il est pénétré de deux fluides nouveaux, tous deux fortement alcalins, la bile sécrétée par le foie et le suc pancréatique sécrété par le pancréas. Une nouvelle émulsion a lieu, et si j'ose m'exprimer ainsi un vaste délaiement s'opère: les aliments se trouvent réduits à l'état de molécules.

La *digestion* est complète ; mais la digestion n'est qu'une phase du grand phénomème de la nutrition ; les aliments, il est vrai, sont réduits à l'état moléculaire, mais toutes les molécules ne sont pas assimilables, c'est-à-dire identiques à celles qui forment nos

tissus, mais les molécules assimilables mêmes, renfermées dans le tube digestif sont encore complétement inertes et bien loin des organes qu'elles doivent régénérer.

Il faut donc évidemment que les molécules propres à l'assimilation, se séparent des molécules grossières et qu'elles soient entraînées loin du tube digestif dans la profondeur des organes. Comment ce double phénomène a-t-il lieu ?

Nous avons dit que le corps était traversé dans tous les sens par des fluides ; ces fluides opèrent leur circulation au moyen de conduits ou appareils propres à chacun d'eux.

L'appareil chylifère collectionnera les molécules nutritives, l'appareil sanguin les portera partout où l'organisme les réclame.

Les radicelles extrêmes de l'appareil chylifère aboutissant au tube digestif ne sont, au moment où la digestion est complète, séparées des molécules assimilables que par la membrane de l'organe qui contient ces molécules. Or, toutes les membranes organisées, en vertu d'une propriété qui leur est particulière, se laissent pénétrer par les liquides ; qu'arrive-t-il nécessairement? Dès que le vide se forme en ces conduits, ils attirent fortement ce qui se trouve dans le tube digestif; mais les parties grossières ne pouvant traverser la membrane, les molécules assimilables passent seules. Alors, tandis que les parties grossières sont entraînées vers les organes excréteurs, les éléments propres à la vie remontent de vaisseaux en vaisseaux, formant des masses de plus en plus consi-

dérables, qui finissent par se déverser dans une grande veine appelée, à cause de sa position, veine sous-clavière gauche. Cette seconde phase du phénomène de la nutrition a reçu le nom *d'absorption.*

Les molécules propres à l'assimilation se trouvent ainsi engagées dans le système circulatoire; mais elles sont encore à l'état de simple produit organique; elles n'ont pas reçu l'impulsion créatrice qui fera d'elles des parties intégrantes d'un corps vivant.

Remarquons, d'abord, que ces molécules sont de deux sortes; les unes sont purement plastiques, c'est-à-dire identiques à celles qui forment nos tissus, les autres sont formées d'un corps éminemment inflammable, le carbone. Pour que le phénomène d'assimilation puisse avoir lieu, il faut que le carbone s'enflamme, échauffe les molécules plastiques, et que celles-ci soient entraînées toutes brûlantes vers l'endroit où l'organisme les réclame.

Il n'est qu'un seul corps capable d'allumer cet incendie principe de toute régénération, et ce corps c'est l'oxygène.

Répandu à grands flots dans la nature, l'oxygène se présente à nous, de toutes parts, mélangé avec l'azote, il forme cette vaste couche d'air dans laquelle nous vivons plongés, immense réservoir où chaque existence s'alimente incessamment. Cependant là encore s'offre à nous, dans le fait de la nutrition, un phénomène complexe; il faut 1° que l'oxygène soit séparé de l'azote; 2° qu'il soit dans la profondeur des organes mis en contact avec le sang.

Dans la cavité thoracique, à quelques lignes du cœur qu'ils enveloppent, et à l'abri de tout accident derrière

le triple bouclier de la colonne vertébrale, du sternum et des côtes, il existe deux organes volumineux dont l'aspect rappelle vaguement la consistance de l'éponge ; ces organes sont les poumons. Extrêmement mobiles, et obéissant au double mouvement alternatif de la poitrine, les poumons en se dilatant font entrer l'air dans leurs cellules où il se décompose en vertu de l'affinité ; l'azote est ensuite rejeté par la contraction de la poitrine, et l'oxygène retenu se trouve de toutes parts en contact avec le sang.

Au moment où le sang, poussé par les mouvements du cœur, entre dans les poumons, il est noir, épais, chargé de molécules inertes, et absolument impropre à la vie ; mais à peine a-t-il rencontré l'oxygène, soudain tout change, l'incendie commence, le sang devient d'un rouge éclatant et couvert d'écume se précipite vers les vaisseaux qui vont le ramener au cœur.

Le mécanisme qui permet l'entrée de l'air dans les poumons et l'expulsion de l'azote se nomme la *respiration*.

Pour revenir au cœur le sang doit traverser un système de vaisseaux capillaires.

Les vaisseaux sanguins se ramifiant toujours de plus en plus pour se mettre, dans les poumons, de toutes parts en contact avec l'air, finissent par devenir d'une ténuité si prodigieuse qu'on ne peut les apercevoir qu'à l'aide du microscope. Ils portent alors le nom de vaisseaux *capillaires* (*de capillus*, cheveu). Dans ces sortes de vaisseaux les fluides jouissent de propriétés spéciales qui en modifient l'impulsion et peuvent en changer le cours. C'est, en effet, ce qui arrive pour le sang. A sa sortie du réseau capillaire, il revient vers le

cœur, c'est-à-dire vers son point de départ, après avoir accompli une véritable marche circulaire qui se nomme la *petite circulation* pour la distinguer de la *grande circulation* par laquelle va se terminer le phénomène qui nous occupe.

Le cœur est un organe creux, formé de deux parties soudées ensemble, celle de droite contient le sang veineux qu'elle envoie aux poumons et se nomme pour cette raison cœur pulmonaire, celle de gauche reçoit le sang au sortir des poumons et le pousse dans l'artère aorte, ce qui lui a fait donner le nom de cœur aortique. Chaque partie du cœur est subdivisée elle-même en deux cavités, l'une supérieure, l'oreillette; l'autre inférieure, le ventricule.

Le cœur jouit d'un double mouvement de contraction et de dilatation, quand les oreillettes se contractent les ventricules se dilatent et vice versa. Voyons maintenant la marche du sang à travers cet organe.

Lorsque le sang rouge descend des poumons par la veine pulmonaire, il pénètre dans l'oreillette gauche; celle-ci se contracte, le sang très-peu compressible soulève une membrane ou valvule qui ferme l'entrée du ventricule gauche et se précipite dans cette cavité; mais le ventricule venant à son tour à se contracter, il ne peut retourner dans l'oreillette qu'une très-petite quantité de sang, parce que la valvule qui ferme l'ouverture du ventricule ne s'ouvre que de dehors en dedans. Il en résulte que le fluide s'échappe par la seule ouverture qu'il rencontre, c'est-à-dire par l'artère aorte.

On désigne sous le nom d'artère les vaisseaux qui partent du cœur; à l'exception de l'artère pulmonaire,

ces vaisseaux contiennent du sang artériel; répandus dans toutes les parties du corps et jusqu'aux extrémités, où ils s'épanouissent sous forme de réseaux capillaires, ils vont y porter la régénération, la chaleur et la vie, en déposant partout où le besoin s'en fait sentir les particules assimilatrices qu'ils renferment. Puis lorsque le sang appauvri, refroidi, impropre à la vie est parvenu aux extrémités, il s'engage dans les capillaires et passe dans les veines qui le ramènent au cœur. C'est par le côté droit qu'il rentre dans cet organe; un mécanisme identique à celui que nous avons décrit plus haut, le jette dans l'artère pulmonaire et de là aux poumons où il reçoit de nouveau l'action vivificatrice de l'air.

Le phénomène de la nutrition se complète par les sécrétions qui débarrassent le corps des molécules inertes, ou éliminent du sang des fluides nécessaires à la vie comme la bile, la salive, etc.; ces sécrétions s'accomplissent soit sous forme liquide par des conduits particuliers, soit sous forme de sueur par les pores dont la peau est criblée.

Tel est dans ses éléments essentiels le premier des phénomènes vitaux, tel est l'appareil complexe qui se met en jeu au moment de la naissance, telle est la fonction qui occupe durant un certain temps le point culminant de toute existence.

II

De l'allaitement.

Plus d'un tiers des enfants périssent durant le premier âge et tous ou presque tous périssent parce que quelque partie du système nutritif n'a pu se mettre en jeu. Ce fait brutal, effrayant, irrécusable, démontre l'omnipotence du système nutritif au commencement de la vie, omnipotence qui va jusqu'à emporter tout le reste.

La fonction de nutrition est alors la seule qui existe bien positivement ou du moins la seule dont la nature semble prendre souci, l'enfant, durant le premier âge, c'est un estomac qui digère, du sang qui circule, un corps qui assimile et qui sécrète. Au-dessus de cette existence végétative, il n'y a pour ainsi dire rien encore; tout est concentré là et l'aspect même du corps d'un nouveau-né témoigne, par l'extrême développement de l'appareil nutritif, la suprême importance de cette fonction : que l'alimentation s'établisse, tout est sauvé; mais qu'un désordre s'introduise dans cet appareil si compliqué, qu'un organe refuse de fonctionner, l'organisme entier est atteint.

Hâtons-nous de le dire, cependant; cette mortalité est un fait anormal. Le but de la création ne saurait être de produire beaucoup d'enfants pour en joncher la terre des nécropoles; l'existence au contraire chez ces frêles créatures dénonce une ténacité si grande qu'elle a

frappé tous les esprits et que dans toutes les langues de la terre on retrouve cet axiome de nourrice : la vie est dure chez les enfants.

Si donc un tiers des enfants succombent durant le premier âge, c'est que la plupart sont victimes de l'imprudence de ceux qui les entourent.

Les soins que le premier âge réclame ne sont pourtant ni bien compliqués, ni bien difficiles ; ils se résument en un mot : alimentation convenable.

La nourriture de l'enfant doit tout à la fois fournir assez de molécules assimilables pour les besoins d'une croissance extrêmement rapide, et se trouver appropriée à la faiblesse de l'estomac et à l'irritabilité des intestins ; elle doit donc réunir des qualités qui s'excluent l'une l'autre ; c'est-à-dire qu'une pareille nourriture serait impossible à trouver si le Créateur n'y eût pourvu.

Comme autrefois l'enfant, branche détachée, trouvera sa nourriture dans le sein maternel ; les organes digestifs de la mère, supportant la fatigue d'un double travail, élaboreront pour elle-même et pour le nourrisson ; puis lorsque l'absorption aura dégagé les molécules assimilables, la part de celui-ci se détournant de sa route habituelle, suivra de mystérieux conduits qui l'amèneront jusqu'aux glandes mammaires d'où elle fera effusion sous la forme d'un liquide blanc, sucré, éminemment nutritif et agréable, le lait.

Le lait contient les éléments assimilables presque à l'état de pureté ; c'est pour l'enfant la nourriture par excellence. Doux à ses lèvres, il ne fait en quelque sorte que couler à travers ses organes pour parvenir

jusqu'à ses veines. L'enfant a le bénéfice du phénomène sans en avoir les fatigues. Certes, à la vue d'une prévoyance si tendre, est-il permis encore de répéter ce blasphème que Dieu a condamné un tiers des enfants à périr.

Cependant les éléments assimilables, dans ce passage à travers les organes de la nourrice, ont subi nécessairement l'action de ces organes ; ils se sont en quelque sorte imprégnés d'elle-même et ils vont porter à l'enfant ses dispositions plus ou moins saines. Il y a de la nourrice au nourrisson une transmission très-réelle non-seulement au physique mais au moral [1].

La question de l'allaitement maternel se présente avec tous les débats qu'elle a faits naître. Une mère est-elle tenue d'allaiter son enfant ?

Certainement l'ordonnance de la nature est que la mère nourrisse son enfant. C'est pour lui que Dieu a préparé la fontaine sacrée, et c'est lui qu'il y a convié ; lui, et pas d'autre ; sevrer l'enfant de sa mère c'est le frustrer de son premier droit. Plus on réfléchit d'ailleurs à l'exacte correspondance des phénomènes naturels, plus on est convaincu que l'enfant trouve en sa mère ce qu'il ne trouve en nulle autre, une nourriture parfaitement appropriée à son tempérament, à son âge, à ses besoins.

Dans les premiers jours qui suivent la naissance le

[1] Une femme d'un très-grand mérite et d'une incontestable compétence, nous disait : Cette transmission morale est une vue de l'esprit, non un fait de la science. Nous ne pensons pas qu'on puisse nier cette transmission à moins de nier l'influence de l'organisme sur les facultés supérieures.

corps ne peut supporter qu'une nourriture légère, et presque toujours le canal digestif est obstrué par certains résidus, dont l'enfant doit être débarrassé avant que l'alimentation s'établisse d'une manière définitive.

A cette époque le sein maternel ne produit pas de lait mais un liquide sucré, douceâtre, et doué d'une qualité particulière qui suffit à débarrasser les organes, c'est ce qu'on appelle le *colostrum*.

Le lait ne monte qu'ensuite ; d'abord léger il devient de plus en plus nutritif à mesure que l'enfant grandit, et à mesure aussi sa quantité augmente d'une façon notable.

Or, ces divers phénomènes ne se renouvellent pas deux fois dans le cours d'un même allaitement ; en dépit d'un préjugé populaire, le colostrum ne s'offre aux lèvres de l'enfant que si sa mère le lui présente ; et si elle le lui refuse, elle répond certainement de ce qui en arrive.

L'indifférence des mères et la jactance des vieilles parentes, répondent à cela que la médecine a des purgatifs doux, produisant le même effet ; mais l'enfant n'a pas besoin d'être purgé, et ces purgatifs, quand les administrer ? Au moment de la naissance ; quelque doux qu'ils soient vous n'oseriez. Cependant l'enfant doit être nourri, de quoi le nourrirez-vous ? de lait, il le digérera mal ; d'eau sucrée, peut-être ; voilà où l'on en est amené, à nourrir d'eau sucrée ce pauvre petit être dont l'existence tient à un fil, et l'on s'étonne qu'un si grand nombre d'enfants périssent.

L'ordonnance de la nature est que l'alimentation s'établisse immédiatement ; un enfant débile ne peut

donc être sauvé que par l'allaitement maternel ; c'est pourquoi toute véritable mère doit présenter le sein à son enfant sans hésitation dès qu'il commence à ressentir le besoin de nourriture. Lorsque le système nutritif fonctionnera définitivement et que la vie de l'enfant sera en quelque sorte assurée, il sera temps de faire entrer d'autres considérations en ligne de compte[1].

Certes à ne considérer que les soins et les pénibles sollicitudes que réclame l'enfance on est porté à regarder comme très-heureuses les femmes assez riches pour se faire suppléer. Nous croyons, nous, qu'elles se privent de la plus belle portion de leur couronne de maternité; l'enfant, pendant ces premiers jours, pendant ces premiers mois de complète inertie, commande la tendresse au cœur d'une femme par un puissant instinct; mais au cœur d'une mère, il commande l'amour le plus aveugle et le plus passionné parce que lui-même semble avoir conscience de sa faiblesse, et correspondre, tout petit qu'il soit, au dévouement qui le protége. A peine voit-il, à peine a-t-il appris à distinguer les objets, il connaît sa mère, il la cherche des yeux, l'appelle par ses cris et ne paraît satisfait que lorsqu'il se sent dans ses bras. La mère se persuade facilement qu'il l'aime, et cette correspondance crée entre eux, du moins pour elle, un sentiment unique :

[1] Un préjugé, répandu dans quelques provinces, veut qu'on attende pour commencer l'allaitement; nous l'avons dit, c'est un préjugé : « nourrice ou mère, on doit présenter le sein à l'enfant dès les premières heures qui suivent la naissance, sous peine d'affaiblissement rapide et de difficultés, parfois insurmontables, lorsqu'on l'a fait boire exclusivement pendant les premiers jours. » (Mme Alliot.)

et toutes les peines qu'il lui faut endurer sont compensées et au delà par la douceur de ce sentiment.

Ceci est tellement vrai que, même après de longues années, entre deux enfants bien chers, le cœur de la mère inclinera toujours vers celui qu'elle a nourri.

La femme qui n'a point connu ce doux sentiment n'a point connu dans sa plénitude le sentiment maternel ; la mère qui n'a pas eu le courage d'affronter les dégoûts de l'allaitement n'aura jamais le courage de remplir complétement son grand et magnifique rôle éducateur.

Cependant la santé de l'enfant étant le but suprême de l'allaitement, et la santé de la nourrice réagissant d'une manière déterminante sur celle du nourrisson, si la mère se sentait atteinte ou pouvait se croire menacée de quelque maladie grave et surtout de maladies héréditaires, si elle était d'une constitution tellement débile qu'elle eût peine à élaborer les sucs nourriciers pour sa propre conservation, il vaudrait mieux que l'enfant affrontât les dangers d'un allaitement mercenaire. Le devoir de la mère est alors de s'avouer la vérité et de combattre par un allaitement sain les fâcheuses dispositions que son enfant peut tenir d'elle.

La règle sûre, c'est de ne vouloir que le bien de l'enfant, c'est de le vouloir avec une abnégation sans bornes ; autour de ce berceau que toutes les petites vanités misérables disparaissent, et qu'il ne reste qu'une mère cherchant en présence de Dieu la vérité, avec son jugement et avec son cœur.

Lorsque par suite d'une conviction raisonnée la mère a résolu d'éloigner d'elle son enfant, que son

choix ne s'arrête qu'avec prudence et réflexion sur la femme qui doit la remplacer. Il est une chose triste à dire : c'est que, en voyant l'incurie des mères, lesquelles abandonnent leurs enfants, pour ainsi dire au hasard, à la première nourrice venue, on a lieu de s'étonner que les sociétés ne soient pas plus mauvaises.

Une mère sage doit être certaine que la nourrice de son enfant ne lui transmettra qu'un lait sain et pur ; elle doit la connaître, connaître son tempérament, ses mœurs mêmes ; elle doit être sûre que cette femme, supérieure à elle sous le point de vue spécial qui a déterminé l'allaitement étranger, ne lui est pas inférieure sous les rapports tout aussi importants de l'intelligence et du sens moral.

A moins de rentrer dans les hypothèses absurdes de l'*harmonie préétablie* et des causes *occasionnelles*, on doit admettre l'étroite solidarité des parties composantes de l'être humain et par suite l'étroite solidarité de l'enfant et de la nourrice, c'est pourquoi on ne devrait voir auprès des berceaux que des femmes réunissant toutes les aptitudes les plus élevées, toutes les qualités les plus nobles.

On affecte pour les nourrices un dédain superbe ; on fait de ces fonctions, que j'appellerai sacrées, une des formes de la domesticité ; pourquoi ? Les nourrices sont les premières éducatrices du genre humain, ou pour parler plus juste les secondes mère de l'homme ; combien il y a plus de chances pour l'élévation, la grandeur, la fermeté, dans un enfant sortant des bras d'une Cornélie, que dans celui qu'une esclave bassement flatteuse et perfide aura nourri.

Pour concilier tous ces devoirs, pour relever l'espèce humaine des déchéances que l'ignorance des femmes et leurs désastreux préjugés lui font subir à son origine, pour procurer à tous les enfants les bienfaits d'un allaitement qui leur constitue tout d'abord une santé robuste, il n'est selon nous qu'un moyen, un seul, et ce moyen nous n'osons affirmer qu'il soit de longtemps praticable.

Au lieu d'exiger de la nourrice un sacrifice contre nature en l'obligeant à se séparer de son enfant; que la mère intelligente et la mère robuste, réunies par un même devoir, partagent entre les deux berceaux leur lait et leur amour, que pendant l'allaitement chaque enfant ait deux mères et chaque mère deux enfants : Fait avec intelligence ce croisement des laits, cet échange de tendresse et de soins peut guérir bien des misères; les enfants en vaudront mieux et les mères aussi.

Mais surtout combien il serait souhaitable qu'un peu de lumière jetée sur la masse des femmes, mit pour jamais les enfants à l'abri de cet abus meurtrier qu'on nomme l'allaitement artificiel. La science a constaté que sur douze enfants qu'on élève ainsi, il en meurt dix pendant le premier âge.

L'allaitement artificiel pèche sous trois rapports de premier ordre : la qualité du lait; sa température; son état plus ou moins avancé de fermentation.

On sait en général que toute une série de vertébrés se nourrisent de lait pendant une partie de la première enfance ; mais la composition du lait varie d'une espèce à l'autre. Celui que la nature a destiné à l'enfant

est extrêmement sucré, s'il arrive qu'on le remplace par un lait peu sucré et chargé de caséum, l'enfant n'est plus dans des conditions normales[1].

La nourriture de l'enfant doit être, en second lieu, à la température exacte de son corps; le lait chauffé n'aura jamais la température convenable. Enfin, le lait, comme toutes les matières animales, entre en fermentation dès qu'il est abandonné à l'air; en quelques heures cette fermentation est déjà assez avancée pour faire monter à la surface une épaisse couche de crème; les précautions les plus minutieuses n'empêcheront pas cet effet de se produire, et l'enfant se nourrira ainsi d'un lait presque toujours à demi décomposé. Comment résisterait-il à cette triple cause de débilitation? L'y exposer est un crime; vienne un accident, une maladie, la science est impuissante, et l'enfant meurt fatalement, quand il eût très-bien résisté dans les conditions ordinaires.

Même quand l'allaitement artificiel a réussi, nous affirmons que l'enfant affaibli dans les sources de sa vie, restera faible à jamais, et qu'il expiera tôt ou tard; par un tribut de maladies, l'imprudence de ses parents.

1 *Composition du lait d'après MM. Henry et Chevallier.*

	Lait de vache.	Lait de chèvre.	Lait d'ânesse.	Lait humain.
Caséum sec.	4,48	4,02	1,82	1,52
Beurre	3,13	3,32	0,11	3,55
Sucre de lait	4,77	5,28	6,08	6,50
Sel	0,60	0,58	0,34	0,46
Eau.	86,02	85,80	91,64	87,98
	100.00	100,00	100,00	100,00

III

De la respiration, des sécrétions, du sommeil.

Dans les premiers mois de la vie, la croissance est extrêmement rapide ; rien ne contrariant, rien n'entravant la marche des fluides, le grand mouvement générateur à travers cette chair diaphane et ces membres de lait, on voit l'enfant croître, s'allonger, s'étendre, comme la tige d'une fleur qui perce la terre aux premiers jours du printemps. Du soir au matin, les vêtements du nourrisson se trouvent trop étroits.

Mais cette croissance rapide, par la prodigieuse force d'assimilation qu'elle accuse, entraîne nécessairement trois ordres de faits extrêmement importants : l'enfant a besoin d'air, il a besoin d'ablutions journalières, il a besoin de sommeil.

L'enfant a besoin d'air. Il en a besoin comme du lait dont il se nourrit : sans l'oxygène, pas d'assimilation possible ; un air pur est donc pour lui une nourriture tout aussi indispensable que l'autre.

La quantité d'air absorbée par les enfants est relativement considérable. Le peu de volume des poumons et des vaisseaux circulatoires ne permettant pas de préparer à chaque fois une grande quantité de matière assimilable, la nature y supplée par une activité extrême de ces organes. Les mouvements du cœur s'élèvent à cent cinquante par minute chez l'enfant qui vient de naître, tandis que chez l'adulte ce nombre ne dépasse

jamais soixante à soixante-dix. La respiration suit les mêmes lois; elle semble haletante chez l'enfant [1].

Ce double phénomène ne doit pas effrayer quand, du reste, les mouvements du cœur sont réguliers et ceux de la poitrine parfaitement égaux entre eux; mais il fait comprendre la nécessité d'entretenir autour des enfants un air constamment pur.

On doit donc regarder comme dangereux, pour ces petits êtres, les appartements où l'air ne se renouvelle pas, les alcôves fermées. On doit leur épargner les miasmes de quelque genre qu'ils soient : les âcres odeurs de la cuisine et les parfums élégants du boudoir. Mais, par-dessus tout, il faut craindre pour eux une atmosphère morbide; la chambre d'un malade, les genoux d'un phthisique, le lit d'un valétudinaire, le séjour habituel d'un hospice, d'une classe mal ventilée, d'un logement humide, d'une rue étroite : tout cela leur est mortel.

De l'air pur, de l'air pur toujours. Qu'ils croissent comme l'oiseau, plongés dans l'atmosphère des cieux, et qu'ils y puisent à grands flots le gaz vital. Pendant l'hiver même, il faut que l'air autour d'eux soit constamment renouvelé. La température des appartements doit être douce et légèrement humide [2]; le chauffage ne doit donner aucune odeur.

Pendant la nuit, que le berceau soit placé à l'air libre, et si la chambre est trop petite, qu'une porte

[1] Les mouvements respiratoires sont en moyenne de vingt par minute chez l'homme.

[2] 15° du thermomètre et 72° de l'hygromètre semblent constituer la température la plus favorable.

ouverte sur la pièce voisine donne un supplément d'oxygène, en ayant d'ailleurs grand soin d'éviter que le nourrisson ou sa mère se trouvent placés dans le courant d'air qui ne manquera pas de s'établir entre cette porte et la cheminée.

Ces détails sont puérils peut-être; ils sont nécessaires. Les enfants meurent parmi nous dans une proportion hors de toute mesure. La cause de cette mortalité doit être cherchée dans le terre à terre, dans les détails intimes de cette existence du berceau, qui ne s'élève jamais au-dessus des premières nécessités physiologiques : le lait, les soins, l'air pur. Si le lait, ou les soins, ou l'air pur viennent à manquer, la vie s'éteint.

Est-il besoin d'ajouter que sous peine d'un crime, et même dans les plus grands froids, la nourrice ne doit jamais placer l'enfant auprès d'elle pendant la nuit. Chaque année, nombre de ces petits êtres sont étouffés de la sorte, et nous voudrions qu'une loi sévère assimilât au meurtre par imprudence cette lâcheté de cœur qui porte les nourrices à s'épargner un peu de froid, en exposant la vie du nourrisson.

Il est enfin un dernier ordre de faits qui démontre l'urgence de renouveler constamment l'air autour des enfants, c'est l'activité des sécrétions.

En général, sur une certaine somme de molécules assimilables, il y en aura toujours qui seront rejetées faute d'emploi; d'un autre côté, l'assimilation déplaçant continuellement les molécules constitutives du corps, oblige l'organisme à se débarrasser des plus anciennes; plus l'assimilation est active, plus ce phénomène se montre intense; or c'est par les sécrétions que l'organisme se débar-

rasse des parties inutiles : l'assimilation étant très-puissante chez les enfants, les sécrétions, chez eux, sont extrêmement abondantes. De là vient le léger goût d'aigre qui s'échappe de leur couche, de leurs petits langes, de tout leur corps.

Les sécrétions s'opèrent par des conduits spéciaux et par les pores dont la peau est criblée ; une propreté rigoureuse est donc nécessaire et pour maintenir dans toute son énergie le phénomène indispensable des sécrétions, et pour débarrasser l'enfant de l'odeur qui en résulte. Non-seulement son linge doit être renouvelé chaque jour et blanchi à grande eau, mais pour maintenir les pores en bon état de sécrétion, il faut que chaque jour l'enfant lui-même soit lavé avec soin dans toutes les parties de son corps.

L'usage de l'eau froide pour les ablutions journalières a tenté depuis quelque temps de s'introduire dans nos mœurs ; on ne doit pas hésiter à le combattre, du moins en principe. Pour ne pas devenir dangereuses, les lotions d'eau froide nécessitent des précautions infinies, et s'il est des cas où elles peuvent être utiles, par contre elles sont mortelles à certains tempéraments, elles sont mortelles entre des mains imprudentes. Notre climat ne les réclame point. Les bains chauds sont débilitants : l'eau tiède, en bains ou en lotions, est ce qui paraît convenir le mieux [1].

[1] L'habitude produit non la force réelle, mais l'équivalent, ou plutôt l'*illusion* de la force... Endurcir, comme on dit, les organes par accoutumance, ce n'est point développer en eux la puissance de réaction... Je connais une personne qui se soumet impunément tous les jours à des affusions d'eau froide sur la poitrine, ce qui ne l'empêche pas de

Il ne faut pas craindre d'étendre jusqu'à la tête ces soins de propreté; comme toutes les autres parties du corps, la tête est soumise aux lois de la sécrétion dermale, et la beauté de la chevelure dépend du bon état de cette sécrétion.

Il y a des enfants dont la tête, pendant les premiers mois, est couverte d'une épaisse couche de crasse; à cette couche d'immondices, les *bonnes femmes* attribuent mille vertus singulières touchant la santé présente et future du nourrisson; c'est là un préjugé. La malpropreté n'est pas plus nécessaire sur le crâne que partout ailleurs; et l'on doit, à l'aide d'un peu d'eau tiède, en débarrasser promptement le petit être, en ayant égard d'ailleurs à l'extrême délicatesse des os du crâne, où se trouvent encore à cette époque des parties molles, les fontanelles. Au moyen de ces soins de propreté, qui prendront à peine un quart d'heure chaque matin, la croissance de l'enfant se fera régulièrement, et dans ce parfait équilibre qu'on appelle santé.

Certes, plus on réfléchit à la complication du travail de la nature et à sa puissance singulière chez les enfants, plus on est étonné de voir y résister avec autant d'énergie des créatures aussi frêles; c'est dans le sommeil qu'ils retrempent leurs forces : l'enfant doit beaucoup dormir pour se bien porter.

Cela posé, examinons dans quelles conditions le sommeil de l'enfant lui sera le plus favorable.

Il y a des mères qui ne savent ni refuser, ni imposer

s'enrhumer facilement par les vicissitudes de température (Michel Lévy. *Traité d'hygiène*).

le sommeil à leurs enfants; il y en a qui le leur refusent ou le leur imposent, sans autre règle que la fantaisie du moment. Dans les deux cas, ces mères compromettent une santé précieuse et provoquent des caprices qui finiront par les rebuter.

L'enfant doit être formé à ne faire nul bruit au logis, à ne troubler en aucune façon la santé, le repos, les études même de ceux qui l'entourent; pour cela, il suffit de lui créer des *habitudes*.

Comme une pendule bien réglée, le corps humain se ploie facilement aux lois de la périodicité; il a faim à certaines heures; à certaines heures il éprouve le besoin de mouvement ou le besoin de dormir; et nous prenons ici le mot heure dans son sens le plus littéral: en créant des habitudes à l'enfant, on supprime tout ce que sa présence peut avoir d'incommode, et on lui prépare une robuste santé. Mais c'est surtout pour l'alimentation et le sommeil que le pouvoir de l'habitude est indispensable.

Pendant les premiers mois de son existence, l'enfant dort presque continuellement; peu à peu cette atonie se dissipe, le besoin de mouvement se fait sentir, et le sommeil chez lui alterne avec la veille.

A partir du sixième mois environ et jusque vers trois ans, l'enfant doit faire deux sommeils bien réguliers, celui de la nuit et celui du jour.

Le repos de la nuit doit commencer au crépuscule et finir aux premiers rayons du jour; l'enfant qu'un sommeil de douze heures a reposé s'éveille sans cris et joue dans son berceau en attendant qu'on vienne le lever.

Il ne faut pas, du reste, le faire trop attendre, car l'enfant qui s'éveille a faim et gît dans des miasmes insalubres.

Ce long somme doit être, dans les premiers temps, interrompu par deux repas ; plus tard, un seul suffira ; après le sevrage, l'enfant pourra passer la nuit entière sans manger. Si dès le principe les heures du sommeil et les heures des repas sont exactement réglées, l'enfant s'endormira dès qu'il touchera l'oreiller, s'éveillera à l'heure dite, et se rendormira de lui-même.

Le sommeil du jour doit avoir lieu, vers midi, après le second repas, et durer une heure ou deux, selon l'âge. Jusqu'à quinze ans, vu l'état transitoire du tube digestif et la puissance de l'assimilation, l'enfant, pour se bien porter, doit faire quatre repas.

Tel est le régime que l'observation et la logique ont démontré comme le plus salutaire à l'époque de croissance ; mais une fois l'habitude prise, ne la violez jamais, car l'enfant, victime de votre caprice aujourd'hui, vous imposerait les siens demain.

Cependant ces longs sommeils nécessitent évidemment pour le premier âge une couche toute spéciale, à la fois propre et saine, commode et sûre. Évitez ces lourds berceaux, mal équilibrés, qu'un accident peut renverser sur l'enfant qui se penche ; évitez ces coussins de plume ou de paille, putréfiés au bout de quelques mois et malsains dès le second jour.

Un treillis de fer, quelques cordons entrelacés, forment un berceau suspendu, un véritable hamac dont le doux balancement plaît au nourrisson. Que le filet de support soit profond et que les mailles en soient

larges, afin que l'enfant puisse voir à travers et remuer sans danger. Sur le fond étendez une épaisse couche de crin, ou, si vous le pouvez, de fucus marins, dont les saines exhalaisons neutraliseront les miasmes du berceau, et que l'on pourra renouveler plusieurs fois dans le cours de l'allaitement. Point de rideau : un rideau ne sert qu'à retenir les miasmes, mais quelques langes, un coussin de crin pour la tête, et vous aurez la couche la plus saine.

Chaque jour, et après chaque sommeil, le berceau doit être débarrassé de tout ce qu'il contient et les fucus étendus à l'air, divisés et battus. Il faut encore avoir soin que le berceau soit aussi élevé que possible, afin que l'enfant soit environné d'air pur ; car les produits viciés de la respiration, en vertu de leur pesanteur spécifique, gagnent toujours les couches d'air inférieures.

Les différents usages du bercement, des chants, de la lumière, du bruit pour provoquer le sommeil ne sont en eux ni bons ni mauvais, mais ils sont inutiles et souvent incommodes. Cependant il ne faut point pousser l'esprit systématique jusqu'à traiter des êtres humains comme d'inertes machines ; si petit qu'il soit, l'enfant est susceptible de joie et de tristesse ; le bruit, les chants, la lumière, le doux balancement du berceau, tout cela le contente, l'amuse, et il serait cruel de l'en priver. Prenons garde seulement de faire de ces jeux une habitude.

Quand vient l'heure du sommeil, loin de vous asseoir au chevet de l'enfant et de chanter pendant un quart d'heure sous peine des plus violentes colères, vaquez

autour de lui à vos occupations, chantez ou parlez-lui selon l'occasion, emportez la lumière et la rapportez selon le besoin ; s'il sourit, souriez ; s'il pleure ou gronde, montrez-lui un visage sévère ; l'enfant de bonne heure apprendra à se régler sur vous, et son caractère dépendra du vôtre.

Du reste, si les heures du repos sont pour lui parfaitement réglées, son sommeil sera si profond, qu'il deviendra inutile de maintenir le silence autour de sa couche ou de s'astreindre à aucune précaution gênante.

C'est ainsi qu'au moyen d'une sage hygiène, la vie prend chez l'enfant un essor définitif, et devient assez puissante pour résister à la crise de dentition.

IV

De la dentition.

Si la faiblesse des organes nécessitait tout d'abord une alimentation qui les dispensât du travail, cet état de choses ne pourrait être que temporaire ; c'est en fonctionnant qu'un organe acquiert de la vigueur. Dès que l'appareil nutritif de l'enfant a pris un essor définitif, il doit élaborer lui-même sa nourriture sous peine de se débiliter. L'apparition des dents annonce qu'une alimentation plus substantielle est nécessaire.

Longtemps avant l'époque de la dentition des symptômes précurseurs l'annoncent ; l'enfant éprouve un malaise vague, ses gencives rougissent, les glandes salivaires sécrètent avec abondance. Mais tant qu'on

aperçoit sur toute l'étendue de la gencive comme un filet continu, l'éruption n'est point prochaine ; au contraire, dès que le filet tend à se rompre et à disparaître, la crise ne saurait tarder. On doit alors préparer le sevrage en modifiant peu à peu le régime lacté.

Il est une règle générale dont il ne faut jamais s'écarter pour l'alimentation de la première enfance. C'est que la concordance est exacte entre les diverses parties d'un même appareil d'organes ; l'estomac de l'enfant ne supporte d'autre nourriture que celle qui peut convenir à l'état de ses petites dents : tant que ses dents ne sont pas assez fortes pour broyer les viandes, les aliments très-riches en sucs lui seraient nuisibles. A plus forte raison faut-il éviter de lui donner des spiritueux ou des excitants, comme le café ou les liqueurs ; ces substances sont meurtrières pour lui[1].

Enfin les dents se montrent ; elles apparaissent d'abord comme une légère tumeur blanche à travers l'épiderme enflammé qu'elles vont déchirer pour se faire passage. L'enfant souffre ; une horrible démangeaison a son siége dans les gencives, et cette démangeaison, il l'apaise comme il peut en portant à sa bouche tout ce qu'il rencontre. On doit alors placer à portée de sa main un objet dont il puisse à loisir se frotter les gencives ; qu'importe d'ailleurs l'objet, pourvu qu'il soit d'une inocuité absolue ?

S'il est une question qui puisse sembler indigne de

[1] Nous aurions cru inutile d'insister autant, si nous n'avions vu plusieurs fois des nourrices donner à l'enfant des excitants ou des spiritueux. L'estomac des pauvres petits êtres avait fini par ne plus pouvoir supporter même le lait.

la science, c'est assurément la question du hochet; cependant nous croyons que dans notre recherche d'une méthode absolument normale, nous ne devons négliger aucune cause de dégénérescence, si petite qu'elle soit.

Nous posons cette question : L'os, l'ivoire, le verre, les hochets, en un mot, d'une rigidité absolue ne peuvent-ils pas à la longue déformer l'os dentaire, si faible encore, et faire dévier les bulbes qui sécrètent les dents? Il nous semble que cela doit arriver. Les dents sont pourtant la suprême beauté de la bouche! Mais comment trouver un hochet pafaitement inoffensif?

L'une des plus belles malvacées de nos climats, l'althea officinal, vulgairement guimauve, nous le fournira. La racine de cette plante, à la fois résistante et flexible, soulage l'enfant sans risquer d'excorier la gencive ou de déformer les bulbes; et, sans parler des propriétés bien connues de la guimauve, on peut, en cas de besoin, faire tremper dans une infusion calmante ce hochet végétal; l'enfant qui répugne à toute médication, même les plus chargées de sucre, se médicamentera ainsi lui-même.

Les deux incisives médianes paraissent d'abord à la mâchoire inférieure; deux mois après, les incisives correspondantes se montrent à la mâchoire supérieure: puis viennent les incisives latérales, les premières molaires, les canines, les secondes molaires; le travail de la mâchoire inférieure devançant toujours de quelques mois celui de la mâchoire supérieure. Cela forme un total de vingt dents, qui percent du dixième au trentième mois environ.

Jamais les soins de propreté, l'aération, le mouvement n'ont été plus nécessaires à l'enfant qu'au moment de la dentition. Du reste, si les habitudes salutaires de l'alimentation et du sommeil à heure fixe ont été prises dès le début, les fonctions de nutrition ne se dérangeront pas, la souffrance se localisera et la crise sera sans danger; au contraire, si l'enfant n'a subi dès son premier jour d'autre règle que son caprice ou le caprice de sa mère, il perdra l'appétit, dormira peu, la souffrance deviendra générale et pourra l'emporter.

Il faut bien qu'on se le persuade, la dentition n'est pas une maladie, c'est une crise, insignifiante dans toute la série animale; si donc il meurt un si grand nombre d'enfants durant le cours de la seconde année, ces enfants meurent, non pas de la dentition, mais de l'imprudence qui a compliqué pour eux cette crise d'accidents irréparables.

L'art même, en les gorgeant de narcotiques pour les obliger à dormir, ne leur sauvera la vie qu'aux dépens de leur santé future.

On doit donc créer des habitudes à l'enfant : c'est l'habitude qui lui fera supporter la crise de dentition; c'est l'habitude qui lui fera surmonter les ennuis du sevrage.

Pour peu que l'on ait observé dans l'alimentation une progression sagement ménagée, l'enfant, au moment du sevrage, sera suffisamment habitué aux aliments, et ses organes n'auront pas à souffrir de ce changement de régime; mais quoi qu'on fasse il en éprouvera toujours une grande tristesse et témoignera de son chagrin par ses caresses et par ses pleurs. C'est à la sagacité des

mères qu'il appartient d'adoucir l'amertume de la transition.

Quelques-unes les éloignent, et cela est cruel : une sevreuse mettra l'enfant dans un coin, lui fera les gros yeux s'il se lamente, et le fouettera s'il crie ; de sorte que, la face inondée, le cœur tremblant, tout fiévreux et tout ahuri, le pauvre petit, sans bien comprendre ce qui lui arrive, sentira qu'il est abandonné et malheureux. Or, cet enfant qui souffre aujourd'hui et qui un jour pensera, c'est notre frère, c'est un compagnon de notre terrestre voyage, ses larmes sont précieuses; s'il était possible, il faudrait l'élever sans qu'il en répandît.

IV

DES ORGANES LOCOMOTEURS

I

Des premiers efforts de l'appareil locomoteur.

La nature, pressée d'agir, attend à peine qu'une faculté ait pris son essor définitif pour préluder à l'essor d'une faculté nouvelle ; mais comme elle est infiniment sage, elle ne s'écarte jamais de cette loi de progression insensible qui a pour but de constituer simultanément l'harmonie et la vigueur. Longtemps avant l'époque de la dentition, l'enfant a ressenti le besoin de mouvement ; mais c'est seulement lorsqu'une nourri-

ture substantielle l'a fortifié qu'il commence à marcher.

Tant qu'il s'est agi des fonctions de nutrition, fonctions végétatives et de pur instinct, il fallait seulement fournir à l'enfant des aliments convenables.

Mais les fonctions de locomotion tiennent à un ordre plus élevé de phénomènes; elles sont fonctions de la vie animale, et relèvent de l'intelligence en même temps que de l'instinct.

Dans le fait, les fonctions de locomotion nous paraissent appartenir à un ordre mixte; car si le mouvement, considéré sous une de ses faces, dépend directement de la volonté, sous une autre, il est instinctif, facilite le jeu des appareils digestifs, sécréteurs, circulatoires, et alors c'est un besoin non raisonné, mais si réel, qu'il se traduit en spasmes, malgré tous les efforts de la volonté.

Chez les adultes, ces deux faces du mouvement se distinguent à peine; mais il n'en est pas de même chez les enfants. Le mouvement instinctif ou involontaire est le seul qui existe durant les premiers temps de la vie, et comme c'est une nécessité organique, dès qu'il s'accuse, si l'enfant ne peut le satisfaire, il est certain que des convulsions en seront le résultat. Cependant, crainte d'un mal, il ne faut pas se jeter dans un autre.

Au moment de la naissance, le besoin de mouvement n'est pas nettement accusé, et l'analogie permet de supposer qu'il en existe à peine des rudiments; l'enfant, d'ailleurs, est si faible, ses os, presque à l'état fluide, ont encore si peu de consistance, qu'un appui étranger,

disons le mot, *un maillot*[1], peut seul empêcher maint accident journalier ; mais cet état est transitoire, le besoin de mouvement se prononce, et alors il ne faut pas hésiter à donner à l'enfant la libre disposition de ses membres, si petit qu'il soit encore.

En général, il est bien difficile de préciser l'époque où le mouvement volontaire vient se mêler aux mouvements instinctifs du premier âge. La prudence veut donc que l'exercice de cette faculté, même dans ses premiers vestiges, soit abandonné à l'instinct de l'enfant. Bien loin d'imiter ces mères qui, pour satisfaire une vanité puérile, obligent le nourrisson à se tenir debout longtemps avant l'époque fixée par la nature, qu'on l'abandonne à lui-même sur le gazon, sur le sable ou sur un tapis dans l'appartement. Il ne se tiendra pas tranquille ; mais bientôt, s'aidant des pieds, des mains, des hanches, de la tête au besoin, il aura parcouru toute la carrière ouverte à ses exploits et fait, de lui-même, l'exercice le plus salutaire. L'essentiel, pour activer sa croissance, c'est qu'il remue, et qu'il remue beaucoup, sans fatiguer outre mesure quelques-uns de ses membres.

Cette habitude de laisser l'enfant se mouvoir à son gré, outre qu'elle soulage la nourrice, a cela de bon qu'elle retarde l'instant où le petit être se dresse debout, et cela doit avoir une importance extrême. Il est facile, en effet, de comprendre qu'au moment où l'enfant conquiert la position droite, les membres inférieurs,

[1] Le maillot anglais modifié paraît réunir les conditions de l'hygiène la mieux entendue.

supportant un poids relativement énorme, courent risque de dévier, s'ils n'ont pas acquis déjà une consistance suffisante.

Cependant lorsque l'enfant, même jeune, manifeste le désir de marcher, il ne faut pas le contrarier. L'enfant sent sa puissance; mieux que personne, il juge de ses forces; mieux que personne, il devinera l'heure mystérieuse où il doit imprimer sur la terre la première empreinte de ses pas.

Si donc vous le voyez se dresser contre les meubles, s'essayer, vous sourire comme pour demander un encouragement, soyez sûrs qu'il est assez fort pour tenter l'expédition. Qu'un bourrelet léger préserve le front en cas de chute, que les cordons des souliers soient attachés solidement, que la petite robe, retenue à la taille, ne puisse embarrasser les pas, et, ces précautions prises, laissez aller l'enfant. S'il est craintif, un étai à portée de sa main, ou vos bras ouverts pour but, lui donneront du cœur; s'il est paresseux, une petite récompense, un jouet, un bonbon qu'il ne saurait atteindre que dans la position droite, lui serviront d'excitant. Mais, dans aucun cas, ne lui prêtez assistance; ne l'aidez en rien à la conquête de cette nouvelle toison d'or. Qu'il y réfléchisse à loisir et agisse en toute liberté. S'il lui arrive de tomber, comme il n'aura rien fait que de lui-même il ne pourra s'en prendre à personne, et, hors le cas où il se serait fait un mal réel, ce qui ne saurait avoir lieu si l'on a pris contre les accidents des mesures suffisantes, il se relèvera sans faire grand bruit, et, après un temps plus ou moins long, selon que sa mésaventure aura laissé dans son esprit des

traces plus ou moins profondes, il recommencera.

Depuis quelques années, on a inventé divers mécanismes pour favoriser la marche des petits enfants; ces machines, par la compression qu'elles exercent sur l'estomac, peuvent, à la longue, troubler les fonctions digestives; les lisières dont nos aïeules se servaient ont de plus le tort de tirer les bras en haut et de déplacer les épaules. L'enfant n'a pas besoin de marcher tant qu'il n'est pas assez fort pour marcher sans appui.

Cependant on doit faire une distinction importante. Quelquefois l'enfant se refuse à marcher par suite de faiblesse dans quelque partie du système locomoteur; c'est là un accident d'une extrême gravité auquel il faut se hâter de remédier. Il faut se hâter, en effet, on ne saurait trop le redire. Durant la première enfance, la force de formation étant dans toute son énergie, il n'est pour ainsi dire pas de mal irrémédiable. Pendant la seconde enfance des causes très-puissantes peuvent encore être surmontées; puis les chances de guérison diminuent ensuite rapidement jusqu'à ce que l'enfant, ayant atteint l'âge d'homme, le mal est à jamais accompli.

Si donc dans ses évolutions enfantines on s'aperçoit que l'enfant néglige ou craint de faire usage d'un de ses membres, dès qu'il paraît qu'un membre s'affaiblit, s'amoindrit, se desséche, c'est que la circulation gênée dans ce membre par une cause quelconque ne peut plus y apporter la nourriture et la vigueur. La sève en est tarie; et, moins ce membre fera de mouvement, plus la circulation s'y ralentira : l'effet est devenu cause. Si un prompt remède n'est apporté à cet état de choses, la vie continuant à se retirer, le membre finira

par n'être plus qu'une masse de chair inerte traversée par des os presque fluides, et l'enfant sera infirme pour le reste de ses jours.

Dès qu'un pareil accident menace, bien loin d'attendre, il faut rétablir au plus tôt l'équilibre de la circulation par un vigoureux exercice du membre menacé, en même temps que des frictions quotidiennes rappelleront avec énergie la circulation de ce côté. Dans le plus grand nombre de cas, ces moyens suffiront, tant la nature est puissante. Cependant, si le cas se présentait grave ou que l'on eût trop tardé, ou bien encore si c'était la colonne vertébrale qui parût dévier, il serait bon d'ajouter à l'hygiène quelques moyens mécaniques. L'essentiel ici est de bien convaincre les mères qu'il n'est, durant le premier âge, aucun mal absolument irrémédiable.

II

Physiologie générale du système locomoteur.

On doit considérer comme axiome pédagogique la proposition suivante : Le système locomoteur ne doit entrer en fonction qu'au moment où l'appareil digestif est en état de compenser une grande déperdition de force.

Mais afin que ce principe découle de la nature même, il n'est pas inutile d'arrêter un instant les yeux sur les organes locomoteurs et d'étudier leur mode de développement.

Le système de la locomotion est l'un des plus simples du corps humain; il se compose des *os*, des *muscles* et de leurs annexes, mus par une force physique, la *con-*

tractilité, et soumis, du moins en partie, à une force supérieure, la volonté.

Les os forment la charpente intérieure des corps; ils en déterminent la forme générale et en soutiennent toutes les parties. Leur configuration varie selon l'usage auquel ils sont destinés.

La matière dont ils sont formés n'est autre chose que le tissu cellulaire durci par l'addition du phosphate et du carbonate de chaux; la compacité des os croît toujours en allant du centre à la circonférence. Les os longs sont parcourus par le canal médullaire, dont la physiologie n'a pas encore déterminé parfaitement les fonctions.

Le nombre des os s'élève à deux cent douze chez l'homme fait[1]; quelques-uns, comme les vertèbres, comme les côtes, sont fixés et pour ainsi dire soudés ensemble au moyen d'un tissu particulier appelé *cartilage,* lequel, sans leur permettre de véritables évolutions, ne s'oppose pas cependant aux mouvements de contraction et de dilatation que les fonctions intérieures exigent; d'autres, ceux des membres, organes spéciaux de la locomotion volontaire, sont destinés à se mouvoir dans tous les sens; ils doivent se dresser, supporter des fardeaux, et enfin dans la marche, la course, la danse, soutenir le poids du corps en exécutant des mouvements rapides et cadencés; aussi sont-ils rattachés les uns aux autres au moyen de cordons blanchâtres d'une grande résistance appelés

[1] Quelques auteurs donnent un nombre plus considérable en comptant les os vormiens, les os sésamoïdes et même les dents.

ligaments. Le poli des surfaces neutralise d'ailleurs les effets du frottement.

Mais le système osseux, quelque vigoureux qu'il puisse être, ne saurait se mouvoir de lui-même. Les muscles lui servent de moteurs. Or, qu'est-ce qu'un muscle, et quel rôle les muscles jouent-ils dans le mouvement des os ?

Les muscles sont des faisceaux fibreux réunis en quantité plus ou moins considérable, selon le volume et les fonctions des os qu'ils sont destinés à mouvoir. Considérée séparément, la fibre ne serait qu'un filament d'une extrême ténuité; mais ces filaments empruntent à leur agglomération une force vraiment étonnante. Ce sont les muscles qui déterminent la configuration extérieure des corps ; ils s'insèrent sur les os par l'intermédiaire des *tendons* et agissent en vertu d'une force qui leur est propre et que nous avons déjà nommée : la contractilité.

La contractilité, ainsi que son nom l'indique, consiste dans la propriété que possèdent les muscles de se resserrer et de revenir ensuite à leur volume primitif, soit involontairement, soit par l'effet de la volonté. Le muscle, en se contractant, tire à lui l'os sur lequel il est inséré, et c'est ainsi que se produit le mouvement.

Il suit nécessairement de là que chaque muscle ne peut servir qu'à un seul mouvement, et que le nombre des muscles n'a d'autres limites que celle des mouvements ; c'est en effet une loi générale qui trouve en pédagogie de nombreuses applications.

Si nous examinions le corps humain dépouillé de son enveloppe, nous verrions des muscles innombrables se

croisant et s'enchevêtrant dans tous les sens : le mouvement de chaque œil en demande six. Mais ce qui est bien plus admirable que la complication de ce mécanisme, c'est sa précision; pas la moindre erreur; le mouvement que nous voulons produire, nous le produisons sans que jamais l'admirable ordonnance soit en défaut, sans que jamais le régulateur des mouvements se trompe.

Cependant il est encore un autre sujet d'admiration et d'étonnement dans cette théorie déjà si merveilleuse des appareils musculaires; c'est qu'un grand nombre de nos muscles ne sont pour nous presque d'aucun usage. Les muscles de la main gauche, par exemple, n'ont jamais, à partir d'un certain âge, la vigueur de ceux de la main droite; les doigts d'un pianiste font de véritables prodiges de souplesse; le danseur de corde, le marin qui grimpe sur des cordages déploient une agilité et des forces musculaires inconnues à la masse des hommes.

D'où vient cette différence? Assurément elle ne peut venir de la nature qui nous a donné à tous des organes également assouplissables; elle ne peut venir de la nature qui n'a point créé des organes pour les condamner à l'inaction : cette différence résulte du mauvais équilibre que nous établissons nous-mêmes entre nos facultés.

Si maintenant on veut diviser en période de formation et période d'invigorisation le développement des organes locomoteurs, on voit clairement se détacher ces grands principes qui ont fait l'objet du chapitre précédent : l'enfant seul est bon juge de ses forces — toute infirmité dans un organe locomoteur peut se gué-

rir ou s'amoindrir considérablement durant la période d'enfance.

Dans les premiers temps de la vie le système locomoteur de l'enfant est loin de présenter la solidité et l'aspect qu'on lui voit plus tard. Les os divisés en deux, trois, quatre parties séparées entre elles par d'épaisses couches de cartilages, sont formés d'une espèce de gelée molle présentant un tissu cellulaire sans la moindre rigidité : un mouvement trop brusque, une pression trop violente des langes, peuvent devenir des accidents. Mais, en revanche, à travers ce corps presque fluide, la vie circule avec une puissance inouïe et la force génératrice ne rencontrant aucun obstacle, travaille à l'accroissement selon les lois naturelles dont le but est toujours équilibre et beauté.

Ce n'est qu'à la longue et peu à peu que les os durcissent par l'addition des sels calcaires dont l'alimentation porte les molécules dans le torrent circulatoire ; et jusqu'à ce que les os aient acquis une dureté suffisante si on les oblige à supporter le poids du corps, ils se courberont dans la forme plus ou moins accusée d'un arc. La nature, il est vrai, tendra fortement à les redresser ; cependant, la cause de deviement ne cessant point de contrarier cet effort, l'os demeurera mal conformé.

Mais dès le jour où l'enfant cédant à ses forces s'est dressé enfin et a conquis la position droite, on peut considérer la crise première comme achevée, et l'on ne doit plus songer qu'à donner à l'appareil musculaire la vigueur et la souplesse qui en sont les deux qualités essentielles.

Le système locomoteur se distingue des autres appareils en ce que son développement alterne en quelque sorte avec l'essor des organes supérieurs dont il est comme le modérateur et le temps de repos. La croissance et l'invigorisation du système locomoteur subit donc des phases très-diverses, et finit par se rattacher aux dernières périodes de l'adolescence.

Durant le premier âge, le seul précepte que l'on puisse tracer, vu l'extrême faiblesse de ces organes, c'est de s'en rapporter à l'enfant lui-même. Pourvu qu'on soit toujours avec lui juste, bon, raisonnable, du jour où il marche seul, il ne doit plus réclamer aucun soin pénible. Mais, dans le cours habituel de la vie, les mères, soit défaut de prudence, soit défaut de savoir, contrarient en ces petits êtres l'impulsion instinctive, cette divine gardienne de la santé : une lutte régulière s'établit; la mère triomphe facilement, mais non sans que le caractère de l'enfant ait reçu une grave atteinte.

Voici comment les choses se passent :

L'enfant, au moment où il commence à se tenir debout, se fatigue promptement et cherche, dans sa simplicité, à soulager ses petites jambes en revenant de temps en temps à l'exercice plus général qu'il avait l'habitude de prendre sur le sable du jardin ou le tapis de l'appartement. C'est, en effet, ce qu'il peut faire de mieux ; mais rarement il est libre de suivre en cela les inspirations de la bonne nature. Sous peine de châtiment, il n'a plus à choisir qu'entre l'exercice debout ou l'immobilité sur une chaise. Or, l'immobilité est ce qu'il y a de plus meurtrier pour l'enfant. Il en résulte que de deux maux, le pauvre petit choisit le moindre.

Il dépense ses forces à courir dans l'appartement; quand ses forces sont à bout, il s'assied, s'ennuie, pleure, et lorsque vient l'heure de sortir, il exige impérieusement qu'on le porte. Comme il est déjà très-lourd, le porter est un martyre, on le gronde, il se révolte, on cède ou bien on le fouette, et dans les deux cas, comme il a pour lui le droit et la raison, le voilà devenu exigeant ou mutin. Toutes ces choses se compliquent encore si les mères ont l'imprudence de choisir cette époque pour faire perdre l'habitude de la méridienne, ou pour déranger l'heure du sommeil du soir sous prétexte d'emmener leurs enfants avec elles dans le monde.

Nous le savons, durant le premier âge, les mères sont esclaves des besoins de l'enfant ; il faut être là, là toujours, et sous aucun prétexte ne l'abandonner seul un instant aux chances de l'inconnu ; mais si le titre de mère a ses grands devoirs pénibles, n'a-t-il pas ses joies et ses triomphes !

V

DU SYSTÈME NERVEUX. — DEUXIÈME ENFANCE.

I

De la crise nerveuse en général

Tout le temps qui s'est écoulé depuis l'apparition des dents de lait, n'a été qu'une époque transitoire

pendant laquelle les organes de la nutrition se sont fortifiés, pour se maintenir au niveau des phénomènes de croissance.

Ainsi, après chaque crise, la nature semble se reposer ; mais dans la création le repos c'est le progrès.

A mesure que la marche ascendante des organes locomoteurs fait un appel plus énergique à la production des sucs nourriciers, les organes digestifs augmentent de vigueur, l'être tout entier se prépare en quelque sorte, et l'organisme avance vers une crise nouvelle dont cet appel est la cause immédiate.

Quelle sera cette crise ?

Évidemment elle sera caractérisée par la modification essentielle de quelque partie du tube digestif ; cependant les organes digestifs fonctionnant déjà avec énergie, elle ne saurait porter entièrement sur le système nutritif sous peine de n'être qu'une simple modification d'organes.

Or le phénomène qui se prépare est un phénomène de premier ordre. La crise, bien qu'amenée par l'évolution progressive des organes nutritifs, ne portera point sur ces organes ; mais elle aura pour but de mettre en jeu des organes nouveaux, des facultés merveilleuses, dont l'apparition doit caractériser une nouvelle phase dans les destinées de l'enfant et faire succéder en lui l'être intelligent à l'être instinctif.

Nous avons suffisamment désigné la crise nerveuse.

Avant toutes choses, il faut placer cette crise sous son véritable jour afin de faire tomber un immense préjugé dont beaucoup d'enfants sont les victimes : la crise nerveuse non-seulement au point de vue intel-

lectuel, mais au point de vue purement physique, réclame toute la sollicitude empressée de l'éducateur.

Il est vrai, et c'est ce qui la rend si souvent funeste, il est vrai qu'elle ne paraît pas immédiatement dangereuse ; elle enlève, vers le temps où elle se produit, beaucoup moins d'enfants que la crise de nutrition ou celle d'adolescence, mais ce serait une erreur que de la croire complétement inoffensive, et il est facile de démontrer, au contraire, qu'elle exerce une étonnante influence sur la santé et même sur la vie.

D'abord la crise d'adolescence procède directement des phénomènes nerveux, et suit, en quelque sorte, pas à pas, la même marche générale ; un enfant donc, à qui la crise nerveuse aura laissé une disposition maladive, verra son état s'aggraver au moment de la crise d'adolescence, les phénomènes se présenteront mal et si les dispositions morbides sont assez intenses, l'enfant n'y résistera point. Or ce sera la crise nerveuse qui par sa réaction sur la crise d'adolescence aura préparé ce résultat. D'un autre côté, qu'est-ce que ces terribles maladies qui vers la quinzième année secouent parfois les enfants avec tant de violence ? sinon des accidents nerveux.

La crise nerveuse est perfide, elle agit à long terme.

Mais lors même que les dispositions maladives n'ont pas le degré d'intensité qui entraîne la mort, une mauvaise constitution nerveuse fait de l'existence une suite d'accidents, de souffrances, d'impossibilités; une mauvaise constitution nerveuse, pour l'homme comme pour la femme, c'est, dans le cours de la vie, une en-

trave à toutes les carrières, un obstacle perpétuel au bonheur.

Les dangers de cette crise, au point de vue de la santé, sont donc très-réels ; au point de vue de l'intelligence, ils ne le sont pas moins.

Comme on sait, en général, que les facultés intellectuelles procèdent de l'élément nerveux, on en conclut qu'en excitant les facultés nerveuses on produit l'excellence des facultés mentales.

Le principe en lui-même est vrai, mais la conclusion qu'on en tire est abusive. C'est de la force de l'élément nerveux, de son équilibre, du concours énergique des organes qui le servent et le vivifient, que dépend l'excellence des facultés intellectuelles, et point du tout de son excitation maladive dans un faible corps.

Qui oserait dire que c'est dans la fièvre que gît la force? Est-ce en faisant tout éclater que la vapeur rend à l'industrie ses immenses services? De même ce n'est point par la migraine, les spasmes, l'étiolement et le mal d'estomac que doit procéder une intelligence appelée aux longs et utiles travaux.

Pour avoir, d'ailleurs, une idée exacte de l'importance de cette crise, pour apprécier sûrement les influences éducatrices qu'elle peut comporter, il suffit d'examiner comment procède la nature, notre maître à tous ! avec quelle sollicitude elle prépare lentement, jour par jour, le petit être à la nouvelle existence qui va s'ouvrir devant lui.

C'est vers la septième année et après cinq ans de repos que se manifestent les premiers symptômes de la crise nerveuse, mais longtemps avant il est facile de la

prévoir par l'activité toujours croissante des organes digestifs et musculaires.

Le besoin de mouvement semble redoubler ; l'appétit est permanent, le sommeil profond, la réaction naturelle est sensible jusque dans les moindres détails.

Comme deux fleuves qui mêlent leurs eaux sans se confondre tout d'abord, ces deux faces de l'existence cheminent au début, pour ainsi dire côte à côte et séparément, s'effleurant à toute heure, mais se retrouvant toujours parfaitement distinctes.

Les yeux de l'enfant s'allument, dans la joie ou la peine, d'éclairs jusque-là inconnus; il se passionne pour les contes et les aventures, il commence à sentir les effets de l'imagination ; c'est l'être intelligent qui perce. Mais à deux minutes de là, observez; il vous reste un enfant tapageur, mené et ramené par l'instinct au gré des plus vagues caprices; en un mot, l'être instinctif que la vie végétative réclame, domine, absorbe de toute la hauteur de ses brutalités.

Et c'est ce qui sauve l'enfant.

Cette vie, féconde et bienfaisante autant que brutale, lui verse encore à pleines gorgées le lait des premiers ans, c'est-à-dire l'oubli, le calme, le repos; cette impérieuse nourricière le retient encore sur son sein maternel et l'y berce jusqu'à l'engourdissement ; mais que l'existence se soit consolidée, que le système nerveux se soit développé dans sa force, que vienne le jour où l'enfant transformé soit prêt pour la lutte et le travail, ses bras s'ouvriront d'eux-mêmes et le laisseront échapper.

II

Physiologie élémentaire du système nerveux.

Abordons maintenant l'étude du grand phénomène qui caractérise la seconde enfance.

La chute des dents de lait, ou plutôt l'apparition des dents adultes détermine dans toute la tête un mouvement créateur, une sorte de révolution bienfaisante qui permet au cerveau de se développer. C'est là désormais que va se porter, avec toute son activité, la grande force de formation.

L'enfant est entré dans la troisième phase de sa croissance, phase extraordinairement influente sur sa santé, sur ses facultés, sur son bonheur même; car l'élément nerveux est le lien entre les facultés physiques et les facultés intellectuelles, desquelles dépendent les facultés morales.

Dire comment l'élément nerveux sert de lien entre les facultés physiques et les facultés supérieures, dire quelle est dans son essence cette action de l'âme sur le corps, cette influence de l'esprit sur la matière, nul ne le peut. En vain pendant des siècles, la science et la philosophie se sont-elles exercées sur cet étonnant problème, elles n'ont rien démontré: l'homme ne sait pas comment l'âme agit sur le corps; mais il sait que l'âme agit sur le corps et que l'élément nerveux est l'intermédiaire, le télégraphe mystérieux qui met en communication les deux termes de sa double nature.

Le système nerveux doit être considéré : 1° dans la matière nerveuse en elle-même ; 2° dans sa distribution à travers le corps.

La matière nerveuse est une sorte de tissu fibreux particulier ayant l'aspect d'une bouillie molle, blanche ou grise, extrêmement complexe, et dans la composition de laquelle outre les éléments constitutifs de l'air et de l'eau ; il entre de notables quantités de phosphore et de carbone. Du reste incapable de mouvement.

Dans sa distribution à travers le corps, elle présente d'abord une masse centrale logée dans le crâne ; puis des conduits plus ou moins volumineux qui la font communiquer avec toutes les parties de l'organisme. Le plus considérable de ces conduits descendant à travers la colonne vertébrale se distribue à droite et à gauche en de nombreuses ramifications. La matière médullaire qui, dans le crâne, se nommait particulièrement cervelle, dans le conduit vertébral prend le nom de moëlle épinière ; dans les autres conduits on la désigne sous le nom de nerfs.

Les nerfs forment un immense réseau dont le corps est traversé dans tous les sens ; chacun d'eux communique plus ou moins directement avec la masse centrale, siége des facultés supérieures.

En vérité, rien qui étonne, rien qui confonde l'intelligence comme les propriétés merveilleuses de l'appareil nerveux. C'est dans cette masse que réside le principe de la vie communiquée ; c'est par elle que l'homme voit, qu'il entend, qu'il sent, qu'il agit, qu'il pense, qu'il veut ! Aussi la nature a-t-elle pris du sys-

tème nerveux un soin particulier; elle en a entouré toutes les parties de tuniques résistantes; elle a placé autour des masses centrales les os les plus durs de l'économie, elle a fait affluer vers ces masses des artères et des veines dont les nombreux rameaux lui fournissent comme à profusions les éléments régénérateurs. La vie végétative elle-même est moins bien défendue, et il semble que l'ordonnateur suprême ait ainsi voulu nous faire comprendre par une comparaison frappante combien notre existence intellectuelle est supérieure à l'autre.

L'âme a sur le monde extérieur, par le moyen du système nerveux, deux modes d'action: elle lui communique ce qui vient d'elle, pensée ou volonté, elle en reçoit les impressions. Ces deux modes d'action s'exercent par le moyen de deux sortes de nerfs, les uns exclusivement destinés à transmettre les ordres de l'âme, ce sont les nerfs moteurs; les autres exclusivement destinés à rapporter à l'intelligence l'impression des objets extérieurs, ce sont les nerfs sensibles.

C'est évidemment par le moyen des nerfs moteurs que la pensée et la volonté agissent; la voix, l'écriture, ne sont que le résultat des mouvements de certains muscles: si l'on tranche un nerf moteur, le muscle qui lui correspond n'agit plus; pourquoi? est-ce que le muscle a perdu la propriété de se contracter? Non; ce muscle n'est plus en communication avec le cerveau, il n'agit plus parce que l'ordre d'agir ne peut arriver jusqu'à lui.

Remarquons que les mêmes nerfs ne peuvent en aucun cas remplir à la fois ou successivement les mêmes

fonctions; mais les uns sont exclusivement moteurs, les autres exclusivement sensibles.

C'est surtout à la masse centrale ou masse encéphalique que doivent se rapporter les observations de l'éducateur.

La masse encéphalique se divise en quatre grands organes : le cerveau, le cervelet, la moelle allongée et les tubercules quadrijumeaux. Le cerveau occupe la partie antérieure et supérieure du crâne; il se compose de deux lobes réunis par une membrane. Les tubercules occupent à droite et à gauche les parties latérales. La moelle allongée est intermédiaire entre la masse encéphalique et la moelle épinière. Enfin le cervelet forme la partie postérieure de l'encéphale au dessous et en arrière du cerveau.

La coopération des ramifications nerveuses dans le phénomène de la vie communiquée est, ainsi que nous l'avons dit, nettement définie ; il n'en est pas de même pour les fonctions particulières des masses cérébrales, fonctions au sujet desquelles les écoles argumenteront longtemps encore.

Dire que le volume relatif de l'encéphale est en raison directe des facultés qu'il produit ou manifeste, c'est dire une chose vulgaire ; mais doit-on regarder chaque partie de la masse encéphalique comme le siége d'une fonction parfaitement délimitée ? mais doit-on, avec Gall et son école, décomposant non-seulement l'encéphale mais les diverses parties de l'encéphale, faire de chaque circonvolution du cerveau, de chaque portion infime de la masse nerveuse centrale, le siége d'une faculté distincte ?

L'opinion qui tend à considérer chaque division de l'encéphale comme le siége d'un ordre de facultés parfaitement distinct séduit par sa grandeur. Elle fait chaque jour des progrès, elle est extrêmement probable. Quoique faisant partie d'un même tout et participant à une même vie générale, ces divers organes n'ont entre eux aucune identité de structure ou de position, ils semblent former des groupes distincts et il répugne de leur attribuer les mêmes fonctions.

Depuis longtemps déjà on a reconnu que le cerveau est le siége de l'intelligence ; c'était comme un pas de plus vers la confirmation de cette belle hypothèse ; des expériences faites dans les derniers temps ont prouvé : 1° que le cervelet est l'organe qui sert à régulariser le mouvement ; 2° que la vision se perd par suite d'une lésion grave des tubercules ; 3° que la vie organique cesse instantanément par l'enlèvement ou le déchirement d'une certaine portion de la moelle allongée.

Certes, ces expériences sont magnifiques ; elles jettent du jour sur l'un des points les plus obscurs de la physiologie ; mais peut-on en conclure que ces organes sont le siége exclusif de l'intelligence, de la vie organique, du mouvement et des sensations ? Quelque séduisante que soit une telle opinion, on doit garder une sage réserve et attendre pour se prononcer que de nouvelles expériences lui servent de preuves.

Mais que dire alors de la phrénologie, de cette science qui prétend décomposer l'encéphale en autant de parties que l'on peut supposer de points sur la surface de cet organe, et faire de chaque section le siége

d'une faculté spéciale ? Que dire de ce système qui prétend que nous apportons en nous, caché dans une circonvolution quelconque du cerveau, l'instinct du vol ou celui du meurtre ; de telle sorte que cet instinct, en se développant, pousse devant lui le crâne et le fait saillir juste à l'endroit qu'il occupe ? Que dire de cette théorie dont la conclusion la plus immédiate est qu'il suffirait, pour reformer l'humanité, de comprimer par un mécanisme la saillie accusatrice ?

Hélas, l'humanité ne se reforme pas ainsi.

Évidemment chaque portion infime de l'organisme a sa raison d'être, évidemment chaque circonvolution du cerveau a sa nécessité dans la masse et concourt, dans une certaine mesure, à l'expansion des facultés ; mais, en pareille matière, où s'arrête la pénétration de notre intelligence, là doivent s'arrêter les déductions de notre logique.

Nous ne savons, et la phrénologie ne le sait pas plus que nous, nous ne savons si l'activité de l'encéphale supplée à sa masse et dans quelle proportion elle la compense ; nous ne savons si d'autres qualités encore inconnues de la matière nerveuse n'établissent pas d'autres compensations ; nous ne savons rien, en un mot, des relations possibles entre les organes du cerveau et les facultés supérieures.

L'expérience a démontré, au contraire, qu'un encéphale médiocre pouvait s'allier à des facultés transcendantes, et que les désordres dans le cerveau ne se localisent pas, comme on pourrait le déduire des théories de Gall. Ses organes sont même tellement solidaires, que, si pour arrêter un penchant vicieux en train de se

produire, ou essayait de comprimer certaines parties du cerveau, on risquerait de compromettre ce qu'il y a de plus essentiel non-seulement à la vie intellectuelle, mais à la vie organique : tant l'unité dans l'être humain est étroite et serrée.

Laissons donc cet organisme et ces facultés se développer en paix, dans leur liberté et leur force.

Si la relation existe entre un organe quelconque et une faculté quelconque, la relation doit être réciproque, abordons résoluement celle-ci, ce sera le meilleur moyen d'avoir raison de celui-là.

III

Des dangers que présente la crise nerveuse.

Que cet appareil nerveux, dont nous venons d'esquisser à grands traits les parties principales, puisse se dédévelopper, le mouvement intellectuel commence et amène successivement l'évolution des diverses facultés humaines. Mais si l'appareil nerveux particulier à l'espèce est à très-peu de chose près le même pour tous, il y a dans l'activité des fonctions nerveuses, des différences extrêmement sensibles ; or ces différences en accusant l'action d'une cause étrangère, font rentrer le système nerveux dans les données du problème pédagogique.

Non-seulement l'éducateur doit veiller à l'établissement normal des fonctions nerveuses comme il veille à l'établissement de toute autre fonction ; cette nécessité lui est imposée d'une manière d'autant plus

absolue aujourd'hui que les maladies du cerveau sont en quelque sorte caractéristiques de l'époque actuelle.

La destinée de l'homme est de marcher en avant sans relâche; l'humanité va toujours s'améliorant, se perfectionnant, cherchant le mieux, le vrai, le beau, et de toutes les modifications incessantes qui la transforment peu à peu, aucune ne s'accomplit sans souffrances : la race est sauvée dans ses individus les plus forts ; le reste succombe.

Notre époque, elle aussi, a sa fièvre de croissance ; et cette fièvre, ce mal sacré qui est le nôtre à tous, parce que tous nous en apportons le germe, parce que tous nous sommes excités dans un certain sens propre à le développer, cette crise d'âge qui nous grandit, mais qui peut nous briser, à son siége au cerveau.

On dit : pourquoi l'apoplexie, pourquoi la folie, pourquoi ces coups de foudres, si rares chez nos aïeux, font-ils tant de ravages parmi nous? La cause en est surtout dans l'époque, dans un besoin de monter à la lumière..... dans une excitation intellectuelle hors de toute mesure avec la force des organes.

Les siècles de transition, ces siècles où se prépare, par les brisements d'aujourd'hui, une humanité grandie et transfigurée, ces siècles peuvent s'appeler : l'ère des géants et des martyrs. Comme si quelque mystérieuse et irrésistible voix s'était fait entendre en criant : *surgite!* d'un pôle à l'autre tout tressaille, se soulève et veut monter. L'organisme inerte résiste de toute la force même de son inertie; mais l'homme au front duquel a passé le souffle divin lutte contre l'organisme rebel'e, le presse jusqu'à ce qu'il cède ou qu'il éclate.

Les forts, les géants restent debout; les faibles, dans un suicide sublime, donnent leur vie pour les âges futurs.

Voilà comment l'homme a marché dès son premier jour; voilà ce que l'homme aujourd'hui doit craindre et pour lui-même et pour ses fils.

A moins qu'une éducation parfaitement sage ne prévienne ces désastres en maintenant dès le principe l'équilibre des fonctions nerveuses, il est certain que les maladies du cerveau ne feront qu'augmenter à mesure que le mouvement de transition se caractérisera davantage.

La santé de l'appareil nerveux se reconnaît au calme, à cette placidité forte et superbe qui, sans exclure l'ardeur de l'instinct ou l'activité de l'intelligence, les domine de haut, et fait que l'homme n'est jamais conduit par l'excitation nerveuse au delà du point où il voulait aller.

Mais comment créer en chaque enfant un système nerveux parfaitement calme? Rien de plus facile en principe.

Pour que l'enfant ait des nerfs parfaitement calmes : il suffit de lui éviter dans le cours de l'enfance et surtout au moment de la crise nerveuse tout ce qui peut provoquer ou la violence, ou l'excès, ou les efforts de l'imagination.

Certainement nous ne prétendons pas dire qu'il faut viser à faire de chaque enfant un sage ; l'enfant n'est pas apte à se servir de sa raison et longtemps encore il doit s'abandonner aux inspirations de la douce et calme nature ; mais la raison c'est l'éducateur qui doit en

faire usage, c'est l'éducateur qui doit veiller à ce que rien ne provoque chez l'enfant les accidents nerveux.

L'enfant, s'il apporte quelques dispositions héréditaires, naît du moins sans vices et sans vertus : ce sont les violences dont il est témoin qui lui enseignent la violence, c'est le venin qu'on lui souffle qui le corrompt.

Mais si, dans ses relations avec ses supérieurs, l'enfant rencontre toujours une sorte de bienveillance relative qui, même en punissant, paraisse accomplir un devoir de justice plutôt que satisfaire un besoin de vengeance, si l'on est bon pour lui comme Dieu est bon pour nous malgré nos manquements et nos fautes, comme Dieu est bon pour nous malgré sa justice inflé-chissable et sévère, l'enfant n'aura jamais l'occasion ou le désir de s'emporter. Si, dans ses relations avec les autres enfants, il est sûr de trouver, au besoin, protection et justice, fort de son droit, il réclamera avec calme, ou bien, convaincu de son tort, il se taira ; mais en aucun cas il ne pourra concevoir de ces véhémentes rancunes, de ces lâches abandons de soi, qui, au moral comme au physique, sont la source de véritables déchéances.

Au moment où éclate le phénomène nerveux et jusqu'à l'époque de pleine vigueur, on doit éviter tout ce qui pourrait exciter trop vivement l'imagination des enfants : contes absurdes de revenants, récits émouvants de miracles ; certains dogmes religieux d'une nature effrayante ne doivent leur être présentés qu'avec des ménagements infinis.

La religion offre assez d'idées suaves, assez d'espé-

rances magnifiques pour satisfaire à tous les besoins d'un cœur d'enfant; qu'on l'habitue, ce petit être, à se montrer sincère et bon par confiance, par justice et non par toutes les terreurs de la damnation.

On doit sauver au premier âge les émotions trop fortes, car les suites en sont toujours fâcheuses. Par la même raison, il faut se garder de rendre les enfants témoins d'un spectacle de terreur, quel qu'il soit : l'aspect de la mort, les convulsions de l'agonie. Que jamais à la basse-cour, à l'abattoir, à la chasse même, ses yeux ne s'arrêtent sur des atrocités, hélas! nécessaires, où une créature vivante mise à mort proteste par ses pleurs et ses cris. Qu'on lui laisse à ce jeune être toute la fleur de sa sensibilité, toute la virginité de ses émotions, qu'on le laisse aimer et compatir à ce qui souffre, jusqu'au jour où il pourra sentir quelle différence il y a entre les mots plaisir et nécessité.

Les occasions de trouble, de frayeur, d'épouvante, peuvent se rencontrer chaque jour sous les pas de l'enfant: surprises dans les ténèbres, brusques réveils, apparitions simulées, jeux terribles dont les enfants ne sont que trop disposés à abuser.

Le devoir de l'éducateur, c'est de porter la prudence jusqu'à la plus extrême circonspection. Si même l'enfant témoigne trop de répugnance pour certaines choses nécessaires comme pour les bains de mer, la gymnastique ou les voitures, on ne doit pas forcer absolument sa volonté, mais l'habituer graduellement par l'essai, le raisonnement et la douceur.

Si nous insistons à ce sujet, qu'on nous le pardonne, c'est que nous avons été témoins de grands désastres,

c'est que nous avons vu, pour des causes en apparence futiles, sombrer des intelligences qui auraient pu se développer et resplendir.

IV

(Suite.)

Mais l'éducateur qui veut conserver l'enfant calme et pur doit non-seulement l'entourer d'une atmosphère de pureté et de calme, il doit encore veiller à ce que les appareils nerveux s'exercent dans un équilibre parfait jusqu'à l'époque de pleine vigueur. Pour cela, en même temps qu'on ouvre par l'étude une carrière aux facultés nouvelles, on doit s'efforcer de détourner du cerveau l'agitation nerveuse en l'attirant énergiquement vers les extrémités : c'est l'époque des jeux de précision, du travail manuel, de l'adresse des doigts.

Jusqu'à cette époque bénie tout se faisait sans ordre chez l'enfant, l'instinct seul le guidait; maintenant une force nouvelle commence à poindre en lui, et peu à peu ses puérils caprices font place à des exercices dans lesquels l'intelligence se manifeste par l'adresse, l'agilité et la vigueur.

La soif d'apprendre, la volupté d'agir se révèlent dans ses moindres actions avec une énergie désordonnée : l'étude ou le jeu, qu'importe, pourvu qu'on l'intéresse et qu'on lui montre du nouveau.

Mais telle est la mobilité de ces petites têtes que ni l'étude ni le jeu ne leur plaisent longtemps. Deux

heures d'étude, ils s'endorment; deux heures de tapage, ils cherchent la variété dans l'excès. Il est donc nécessaire d'introduire dans l'éducation un exercice mixte qui, tenant le milieu entre le jeu et le travail, tempère l'un par l'autre et serve à tous les deux de repos et de pondérateur.

Ce moyen d'harmonie existe.

Que dans chaque école il y ait des ateliers et des salles pour les beaux-arts, que la porte en soit ouverte à tous, pendant plusieurs heures chaque jour; la génération qui s'élèvera là sera plus calme et pourra sans trébucher monter plus haut [1].

Tous les arts s'enchaînent et l'adresse produit l'adresse; mille vocations industrielles écloraient ainsi et prépareraient l'avenir des enfants. Le fils du peuple, en alternant ainsi ses travaux manuels et ses études, pourrait fréquenter l'école jusqu'à l'âge de plein essor intellectuel; et le fils du riche ne serait pas déshonoré pour avoir, en acquérant des connaissances pratiques, évité la fièvre cérébrale à vingt ans et l'apoplexie à soixante.

Venons enfin au plus grand danger qu'ait à redouter l'enfance au moment de la crise nerveuse, au plus grand et au plus perfide : on l'appelle vulgairement précocité.

L'étude des premiers appareils, et surtout de l'appareil nerveux, démontre bien évidemment le manque de base de notre système éducateur qui forme des ins-

[1] Depuis que ces lignes sont écrites, il a été donné à l'auteur de réaliser en partie ce programme en organisant à Paris la première école professionnelle pour les jeunes filles.

tuteurs et des mères sans notions de pédagogie ; mais rien ne le démontre mieux que l'imminence de ce danger terrible dans lequel les parents et les maîtres, pour satisfaire une funeste vanité, se plaisent à jeter les enfants.

Un enfant précoce, c'est un enfant en qui la crise de seconde enfance vient à éclater avant l'heure, et chez qui la prédominance nerveuse excessive s'établit irrévocablement. Or, certainement, c'est un malheur.

En général, dès qu'un organe nouveau prend essor, il attire à lui, pour se constituer, toute l'énergie vitale ; et si les organes inférieurs ne sont pas assez forts pour équilibrer cette tendance, ils cessent de s'invigoriser, entrent dans leur phase adulte et demeurent tels à peu près que les a surpris le phénomène ascendant. Le système nerveux est soumis à cette loi. Dès qu'il commence sa crise d'essor, toutes les forces de l'être se portent vivement de son côté ; si les organes nutritifs et locomoteurs ne sont pas suffisamment vigoureux, ils se constituent pauvrement, et l'énergie nerveuse perdant de plus en plus tout équilibre avec ses utiles coopérateurs, continue ses évolutions, les laissant faibles et atrophiés.

On voit alors les phénomènes intellectuels marcher avec une rapidité à donner le vertige ; l'enfant étonne par sa pénétration, c'est un grand homme parmi ses condisciples ! O merveille ! que sera-t-il à vingt-cinq ans ? On se félicite. Cependant cet enfant est pâle, ses membres sont débiles, son estomac souffre : que voulez-vous, l'intelligence prend tout. Si ce travail n'est arrêté par son excès même, l'enfant prodige ar-

rive rapidement à l'époque où la marche des phénomènes nerveux amène fatalement, sans que rien puisse en empêcher, la crise d'adolescence. Le monde des sentiments éclate dans ce corps sans énergie vitale, dans cette tête sans contre-poids; là encore où deux ordres de facultés doivent s'équilibrer, l'élément nerveux emporte tout.

Dès lors dans ce cerveau battu par l'orage, rien ne germera plus; dès lors sur ce coursier emporté le frein est impuissant; enfant il a saisi la vie, et à vingt ans le voilà fruit mûr, ou plutôt fruit véreux, arrivé à la maturité, mais, à une maturité impuissante. Ou bien, si c'était vraiment une intelligence magnifique, il meurt jeune, ayant livré à tous les vents et la flamme et le flambeau.

Si donc l'éducateur voit apparaître la précocité chez un enfant, il doit se hâter de la combattre par l'exercice des organes locomoteurs. Mieux encore il doit la prévenir en secondant les efforts de la nature, qui, vers le temps de la crise nerveuse, imprime à ces organes un redoublement d'énergie.

Il est cependant des enfants en qui, loin de réfréner l'ardeur intellectuelle, il est nécessaire de la stimuler.

Un ancien adage d'école dit : autant d'enfants autant de tempéraments; et les traités d'éducation s'arrêtent avec complaisance sur les moyens d'assortir aux tempéraments, et les exercices et la nourriture. Le pire de cette erreur, ce n'est pas tant de présenter comme moyen d'éducation l'impraticable, c'est de confondre l'effet avec sa cause et de détourner ainsi les instituteurs et les mères de la véritable voie.

Les tempéraments ne sont aussi divers, ne sont aussi nettement tranchés que par suite de la mauvaise direction qu'on leur a laissé prendre.

Tel enfant, par suite de tel accident, apporte les germes d'une prédominance lymphatique; il a peu d'appétit, craint le mouvement, se plaît à l'ombre; on le laisse faire et il arrive peu à peu à se constituer un tempérament particulier. Dans cet autre, au contraire, circule un sang généreux; il recherche avec emportement l'air, l'exercice, il fatigue surtout les organes circulatoires; on le laisse faire et le tempérament sanguin lui est acquis. Enfin, chez un troisième, le tempérament nerveux s'établit à loisir par l'incurie de l'éducation, et ce qui n'était d'abord qu'une prédisposition, un germe imperceptible, finit par devenir l'être entier.

Tous les tempéraments se rapportent plus ou moins aux trois types que nous venons de décrire; or ces prédominances excessives, qui ne sont qu'un excès, une rupture d'équilibre, se guérissent l'une par l'autre durant la période de croissance.

Qu'on réprime chez le sanguin ce que le besoin d'exercice a de trop violent; qu'on réfrène chez le nerveux la trop grande ardeur intellectuelle; qu'on force le lymphatique aux mêmes exercices musculaires et intellectuels que les deux autres; quand ils auront vingt ans on ne saura plus lequel était nerveux, lequel était lymphatique, lequel était sanguin; tous trois, guéris par le jeu, par l'étude, par la bienfaisante nature, jouirônt d'une santé robuste, ils se riront de la folie humaine et de ses doctes recettes.

Du jour où coulera dans les veines de l'enfant un sang riche et pur, du jour où les vaisseaux lymphatiques cesseront d'être engorgés, du jour où l'élément nerveux, flambeau calme et brillant, resplendira sans risquer de jeter l'incendie, il sera facile de le reconnaître à l'aspect de l'enfant. Un frais coloris sur les joues, des veines bleues richement dessinées, le fond du teint clair, les yeux doux et brillants, des lèvres rouges et souriantes, des dents saines, une peau fraîche, des muscles fermes, une égale ardeur pour le jeu et pour l'étude, une certaine générosité de vouloir qui porte vers le bien, le beau, le juste, beaucoup de curiosité, beaucoup de gaîté, un air franc, un sommeil calme, un réveil serein : voilà les signes infaillibles d'un excellent équilibre entre les facultés, voilà le but que chaque mère doit se proposer, que chaque éducateur doit s'efforcer d'atteindre.

VI

DES ORGANES DES SENS

I

Le tact.

Nous allons maintenant nous occuper de la seconde partie du phénomène nerveux, c'est-à-dire des organes des sens.

Les appareils qui rapportent à l'intelligence l'im-

pression des objets extérieurs se nomment *sens*. Ils sont au nombre de cinq : le sens du toucher, le sens du goût, le sens de l'odorat, le sens de l'ouïe et le sens de la vue. Chaque appareil se compose : 1° des nerfs sensibles spéciaux, 2° des annexes, organes secondaires destinés à préserver les nerfs sensibles, et tout à la fois à augmenter ou réduire, selon le cas, l'intensité de la sensation.

Tous les animaux ne jouissent pas des cinq sens ; le premier qui se développe dans la série animale est aussi le premier qui se manifeste chez l'enfant : c'est le sens du toucher. On l'appelle sens général, par opposition aux autres sens qui sont particuliers aux espèces supérieures. Son organe principal est la peau.

La peau est une membrane de tissu cellulaire très-fortement résistante, dont la partie supérieure porte le nom de *derme*. Un vernis, appelé *épiderme*, coloré par un pigment blanc, noir, ou bronzé, selon les climats et les races, recouvre le derme pour le protéger.

Le derme n'est point absolument compacte, mais il est percé d'une infinité de pores dont les fonctions, par la grande étendue de surface où elles s'exercent, peuvent influer sur la santé d'une manière beaucoup plus notable qu'on ne pense. Certains pores attirent l'air et constituent comme une seconde respiration ; d'autres plus grands laissent couler, sous forme de sueur, des produits acides dont le corps se débarrasse ; d'autres enfin absorbent, c'est-à-dire soutirent de l'air et font pénétrer dans les organes certains éléments oxygène, vapeur d'eau, etc., que l'économie peut réclamer. Sous ce triple point de vue, il y a donc néces-

sité de maintenir, par une propreté rigoureuse, à tout âge, les pores en bon état ; mais chez l'enfant en qui travaille sans relâche la grande force de formation, et qui a besoin que toutes ses fonctions s'accomplissent avec énergie, une propreté rigoureuse, un derme en parfaite santé, sont des nécessités de premier ordre.

Les bains répétés douze fois l'an dans nos climats et peut-être un peu plus souvent dans les climats chauds, les ablutions journalières suffisent à maintenir la peau en parfaite santé.

Afin de n'y pas revenir, épuisons la question.

Certaines personnes portées à l'exagération et s'imaginant qu'une chose bienfaisante ne saurait trop se renouveler, font prendre chaque semaine, et même deux ou trois fois par semaine, des bains à leurs enfants ; elles rappellent ce malade à qui l'on avait ordonné un certain nombre de pilules à prendre en quinze jours, et qui, pour s'éviter quinze jours de langueur, les prit d'un seul coup : ce qui est bon n'est bon qu'à la condition d'une sage mesure.

Un bain est salutaire comme moyen de propreté ; certaines circonstances, certains tempéraments étant donnés, un bain est salutaire comme moyen hygiénique. Mais il est facile de comprendre qu'une quantité d'eau considérable étant absorbée à chaque fois, le bain trop souvent répété énerve et amollit à la longue.

Remarquons que par bains on doit entendre l'immersion plus ou moins prolongée dans l'eau et non pas les ablutions, si fortifiantes, si indispensables, et que rien ne peut suppléer.

Les anciens, nos maîtres en éducation, avaient largement compris l'importance du bain dans la vie journalière, et partout où les magistrats souhaitaient passionnément d'avoir une jeunesse robuste, ils en réglaient l'usage.

Ainsi, les Spartiates, quoiqu'ils habitassent un pays très-chaud, ne se baignaient point; ils suppléaient par des ablutions et des onctions grasses aux soins de propreté, et Sparte renfermait les hommes les plus robustes de la Grèce entière. C'était seulement la veille du combat que ces cœurs intrépides, décidés à mourir et voulant offrir aux dieux des victimes pures, se permettaient le plaisir des bains et se parfumaient les cheveux.

Les Orientaux, au contraire, se baignaient chaque jour.

Certes, nous ne prétendons pas attribuer au seul usage des bains la décadence de l'Orient, et nous n'avons nullement l'intention d'importer parmi nous les mœurs de Sparte; mais il y a là un double fait dont la pédagogie doit tirer quelque lumière. Et ces faits deviennent encore plus péremptoires si nous les rapprochons des habitudes et du changement de mœurs des peuples tombés en décadence.

Quel est, en effet, le premier luxe que tout peuple se permet en dépit des anciens usages? Le luxe innocent des étuves; et tous les autres suivent celui-là, à mesure que l'énervement des corps fait lentement disparaître la vigueur des âmes.

Mais la propreté doit être rigoureuse, non-seulement parce qu'elle contribue à la santé générale, mais aussi

parce qu'elle assure l'excellence du tact, dont la peau est le principal organe [1].

C'est en effet dans l'épaisseur du derme que se trouve l'immense réseau des nerfs du toucher, lesquels, sous la forme d'imperceptibles houppes, viennent se terminer, presque à fleur de peau, au sommet de petites éminences appelées *papilles*. Ces nerfs ont pour objet de percevoir certains états et certaines modifications des corps : le froid, le chaud, la dureté, etc.

Le sens du toucher se développe chez l'enfant presque aussitôt après la naissance, mais il n'est alors que faiblement accusé. Peu à peu il s'étend et se porte aux extrémités, où il acquiert toute sa délicatesse. Pendant longtemps l'enfant se sert avec la même dextérité de ses pieds que de ses mains, ce qui permet de croire que l'homme pourrait acquérir dans le pied un tact très-parfait. Mais l'usage des bas et des souliers paralyse la sensation dans les membres inférieurs, et toute la perfection du sens se porte dans les mains.

Il ne faudrait pas croire cependant que le pied n'a nul besoin du sens déjà si exquis que lui a départi la

[1] Nous savons que nous nous plaçons à l'égard des bains en véritable hérésiarque : les bains de mer, les bains minéraux, l'abus, sous toutes les formes, est passé dans nos mœurs. Les femmes riches, malades d'oisiveté, vont chercher chaque année quelques mois de plaisir sous prétexte de santé ; cependant jamais tant d'énervement ne s'est manifesté parmi les femmes, jamais tant d'infirmités ne les ont saisies. Il y a là un fait grave ; nous demandons pourquoi les classes riches sont atteintes et pourquoi les classes peu aisées restent saines et bien portantes? Nous croyons que les secondes suivent un régime plus rationnel, tandis que les autres croient réparer, par une saison aux bains de mer, et le manque d'exercice, et la funeste habitude de veiller une partie de la nuit.

nature. Chez le sauvage, chez le paysan, qui ne portent pas habituellement de chaussures, chez le civilisé même, le tact du pied sert à distinguer pendant la nuit la qualité des terrains et les accidents de la route ; s'agit-il de traverser un cours d'eau, de grimper sur un arbre, de s'aventurer sur quelque échafaudage ou bien au bord d'un précipice, le tact du pied avertit que le fond est dangereux, que la branche cède, que l'échafaudage n'est point solide, que le terrain s'écroule.

Le tact du pied est donc nécessaire. Sa principale qualité, c'est d'être toujours en éveil et d'agir en quelque sorte indépendamment de l'intelligence. Pour obtenir cette qualité, on doit de bonne heure exercer les enfants à marcher sans broncher et dans les ténèbres, et sur quelque espèce de terrain que ce soit : pour cela, on le conçoit, il ne faut pas que les souliers leur serrent violemment les pieds.

L'épiderme de la main est extrêmement mince et les papilles y sont plus abondantes que dans les autres parties du corps ; la forme d'ailleurs se prête admirablement à l'exquise sensibilité du tact : la mobilité du poignet, les nombreuses articulations des doigts, leur inégalité, la faculté qu'ils possèdent de se mouvoir indépendamment les uns des autres, la position du pouce qui peut être opposé aux autres doigts, tout dans la main est admirablement prévu, tout, jusqu'à la délicatesse des extrémités, qui permet au tact de s'exercer sur les plus frêles objets sans les endommager, jusqu'aux ongles, qui assurent le tact en étayant la partie la plus sensible des dernières phalanges. Aussi le tact dans la main devient-il si parfait, qu'on a vu des aveugles dis-

tinguer non-seulement les dessins sur papier de tenture, ou les diverses figures d'un jeu de cartes, mais jusqu'à la couleur de certaines étoffes, par le plus ou moins de rigidité que la teinture avait imprimée aux fibres du tissu.

On distingue deux sortes de tact, le tact brut et l'adresse ou tact perfectionné.

Aussitôt que l'enfant en témoigne le désir, on doit s'empresser de mettre à sa disposition une foule de menus objets dont il tirera parti absolument comme il l'entendra : un crayon et du papier, un couteau arrondi du bout et du bois tendre, une petite lime, de la pierre, un marteau, des clous, des chiffons, des aiguilles, etc. Il se piquera d'abord, ou se coupera, ou se meurtrira légèrement l'épiderme ; puis il recommencera en mettant à profit son expérience, réussira plus ou moins bien et finira par acquérir les premiers rudiments de l'adresse. On peut alors lui confier des ciseaux, une hache, une scie, des compas; quelques conseils lui feront obtenir des résultats qui l'enchanteront. Il va sans dire qu'une foule de petits soins domestiques sont du ressort de l'enfance et qu'en exerçant ces charmants lutins, il est bon de les rendre utiles.

II

Le goût.

La seconde faculté sensoriale qui se développe chez l'enfant est la distinction des saveurs. Les nerfs du goût

sont placés dans la bouche à l'entrée du tube digestif, dont ils sont constitués les gardiens.

Le goût s'exerce par le moyen de nerfs spéciaux aboutissant aux papilles dont toutes les parties de la bouche sont tapissées ; mais c'est sur la langue que les papilles apparaissent en plus grand nombre et que le sens du goût est le plus exquis.

Maintenant, comment déterminer l'application de ce sens en éducation? Faut-il, sous prétexte de développement, pousser les enfants à la bonne chère?

D'autre part, se pourrait-il que la nature se fût trompée, qu'elle eût créé là une faculté inutile, et qu'elle eût permis même que cette faculté fût extrêmement active chez les enfants.

En principe on ne doit pas admettre que la nature se trompe ; il importe donc de rechercher quelle influence le goût peut exercer sur la santé générale, afin d'en déduire les préceptes qui peuvent se rapporter à ce sens.

Tout d'abord, nous voyons que le goût concorde nécessairement avec l'estomac, puisqu'il fait partie du même appareil d'organes, et par conséquent qu'il doit, sentinelle toujours vigilante, nous avertir de ce qu'il est utile ou dangereux de laisser pénétrer dans ce viscère.

Voilà donc pour le goût une fonction d'utilité extrême, celle d'apprécier la nourriture, d'en reconnaître les éléments constitutifs et d'en régler les doses de telle sorte que les aliments soient toujours en parfaite concordance avec les organes de la nutrition.

Une seconde propriété du goût, et celle-ci est la conséquence nécessaire de l'autre, c'est l'étroite relation

de cette faculté avec les diverses causes qui peuvent, dans le cours du tube digestif, modifier les produits de la digestion.

Ainsi, un mets fade, pour satisfaire aux exigences du goût, devra être accompagné d'un condiment digestif; après un mets salé, le goût se prononce en faveur de l'eau pure. Mais à un homme malade par suite de prédominance acide dans les produits de la digestion duodénale, présentez du vinaigre, il ne le boira pas sans un effort de volonté.

Le goût est le gardien le plus sûr d'une bonne alimentation; il change avec l'âge, se modifie selon les tempéraments, les climats, les saisons, il se modifie si nous sommes malades[1]; enfin, par sa délicatesse, il peut arriver aux appréciations les plus exactes. Nous savons tous que le goût permet de reconnaître l'âge et la qualité des vins, le terrain où certains végétaux ont cru.

Le goût est donc un sens très-subtil, très-précieux, que l'éducation doit ménager et développer.

Mais pour donner à l'enfant une exquise délicatesse dans l'appréciation des saveurs, il ne faut jamais perdre de vue le précepte de la gradation insensible, car ce précepte est la base même du progrès, dans quelque ordre naturel que l'on veuille chercher des exemples. Réservons pour le palais de l'homme les saveurs fortement accusées, et n'offrons à l'enfant que des mets simples et des saveurs fraîches et pures.

[1] Dans l'état de maladie, le goût, il est vrai, s'oppose énergiquement à l'ingestion de certaines substances. C'est l'effet d'une loi générale ; mais une fois ces substances ingérées, le goût concorde avec leur effet sur l'estomac. Après un vomitif, par exemple, vous avalez l'eau tiède avec délice.

Comme c'est vers un but utile que la pédagogie doit diriger les forces immenses dont elle dispose, les premières explorations du goût doivent avoir pour résultat l'appréciation des aliments d'un usage journalier.

L'eau, par exemple, suivant qu'elle provient de source ou de puits, selon qu'elle est chargée de tel ou tel sel, de telle ou telle matière organique, peut avoir des goûts très-différents et sur la santé des influences très-diverses. Rien de plus facile que de faire du goût le guide de l'hygiène pour cette partie si essentielle de l'alimentation.

Vous emmenez avec vous l'enfant à la campagne; l'eau, quoique bonne, a un goût particulier, elle contient une infiniment petite quantité de sulfate de soude. Après avoir fait remarquer ce goût à l'enfant, vous lui proposez de déterminer à quelle matière elle le doit. Il va sans dire que l'enfant doit trouver quelque part à sa disposition un assortiment des différents sels extraits de l'eau. Le problème est bien vite résolu, et il ne vous reste plus qu'à expliquer, ou mieux encore à faire chercher dans un livre quelles sont les propriétés hygiéniques et médicales du sulfate de soude.

Un goût exercé reconnaîtra de même et très-sûrement les qualités du pain, des viandes, des légumes, de tous les mets de consommation journalière.

Nous ne disons pas que jamais les répugnances du goût ne doivent être vaincues; le caractère du goût perfectionné, c'est d'accepter indifféremment toutes les substances inoffensives; mais pour que le goût ne soit plus un instinct aveugle et facile à dépraver il faut qu'il reconnaisse ces substances et les dis-

tingue, sans jamais hésiter, des substances nuisibles.

Il est pitoyable, quand l'homme est doué d'un organe assez subtil pour reconnaître l'âge et le terroir des vins, il est pitoyable de voir des hommes manger de la ciguë pour du persil, boire pour du vin d'affreux mélanges, faire usage de chocolats rougis par l'ocre, de cornichons verdis par les sels de cuivre; il est pitoyable de voir des familles s'empoisonner journellement en avalant des eaux putrides, en mangeant des viandes malsaines. Qu'avons-nous fait du sens du goût? La philosophie a eu le tort de dire : Ce sens est inutile. Nous l'avons atrophié par notre incurie et nos faux préjugés.

Mais, nous le demandons à la philosophie elle-même, y a-t-il rien d'inutile dans les œuvres de Dieu? L'analogie, la raison n'indiquent-elles pas dans le sens du goût la faculté d'explorer la nature, de la connaître sous une de ses faces qui échappe à l'investigation des autres sens?

Qu'est-ce, en effet, que la saveur, sinon une des propriétés de la matière, cette propriété en vertu de laquelle les corps sapides se délayent faiblement dans la salive et sont ainsi portés à travers l'épaisseur des papilles jusque sur les nerfs du goût, qu'ils affectent d'une manière spéciale.

Quiconque ne connaît point les saveurs ignore la nature sous une de ses faces, la moins intéressante peut-être, mais la plus en rapport avec la vie organique.

Il serait donc utile qu'une étude des saveurs, vers l'époque de la jeunesse, permît à l'homme de coordonner les notions déjà si sûres qu'il tie. t de l'expérience.

La classification des saveurs n'est d'ailleurs inextricable et immense que lorsqu'on l'envisage dans ses détails. Ramenée à l'ensemble, elle offre certains types auxquels toutes les saveurs se rattachent.

Le nombre des corps simples ne s'élève qu'à soixante et quelques, encore y en a-t-il un grand nombre que leur fixité ou leur rareté rend tout à fait nuls sous le rapport alimentaire; les corps fermentescibles ne passent que par trois états de fermentation, les saveurs anormales s'apprennent par l'usage.

On voit qu'il n'y a pas matière à des classifications difficiles. Les combinaisons les plus complexes reviendraient nécessairement à quelques types connus ; l'enfant, en se jouant, apprendrait la science des saveurs; et le goût, éclairé par l'étude, deviendrait si sûr, qu'il rendrait pour ainsi dire impossible les falsifications et les empoisonnements.

III

L'odorat.

L'odorat ou troisième sens est mixte : il tient à la vie végétative par ses facultés exploratrices de l'air, facultés qui le constituent gardien de la respiration ; il tient à la vie animée par certains effets plus élevés. Très-fortement caractérisé chez les animaux supérieurs, ce sens est à l'ouïe et à la vue ce que l'instinct est à l'intelligence; il est au toucher et au goût ce que l'instinct est à la vie brute. L'odorat est l'instinct de la vie sensoriale.

Le sens de l'odorat réside dans les fosses nasales et s'exerce par le moyen du nerf olfactif qui en tapisse toute la surface muqueuse. Un liquide particulier sécrété par cette muqueuse, le *mucus nasal*, entretient l'organe dans un état d'humidité nécessaire à la subtilité de la sensation.

Mais les fonctions du mucus nasal sont plus compliquées.

Tous les corps, on le sait, peuvent, moyennant certaines conditions, passer de l'état solide à l'état liquide, et de l'état liquide à l'état gazeux. Au moment où un corps passe à l'état gazeux, ses molécules se mêlant à l'air, sont nécessairement entraînées et dispersées dans toutes les directions; or, ces molécules ont la propriété d'affecter le nerf olfactif d'une façon particulière qu'on appelle odeur.

Les particules odorantes mêlées à l'air et pénétrant par la respiration dans les fosses nasales, sont retenues par le mucus et portées peu à peu jusque sur le nerf, où elles produisent la sensation : c'est là toute la théorie des odeurs. Les odeurs mélangées à l'air peuvent être entraînées à de grandes distances; le sens de l'odorat permet donc à l'homme de juger des lieux avant même que son œil puisse les apercevoir.

Cependant cette exploration par l'odorat n'est-elle pas extrêmement limitée? Certains corps demandent, pour passer à l'état gazeux, une chaleur qui ne se rencontre que bien rarement, et même parmi les corps faciles à gazéifier, la plupart, l'eau, par exemple, ne laissent échapper aucune particule odorante.

Il est vrai qu'un grand nombre de corps se maintien-

nent à l'état fixe dans les conditions ordinaires, et ne laissent par conséquent échapper aucune odeur; mais en comparant cette propriété aux fonctions exploratrices de l'odorat, on reconnaît que les corps à l'état fixe ne peuvent en aucune manière influer sur la santé des êtres vivants, et que leur complète innocuité correspond très-exactement à leur complète fixité. L'humus, par exemple, le soufre, la chaux, sont inactifs et non odorants à l'état ordinaire; mais que l'eau les pénètre, que la chaleur les fonde, ils deviennent à la fois actifs et odorants. Un marais gît dans ce bas-fonds, les eaux pluviales l'ont rempli, aucune odeur ne s'en échappe; mais que le soleil vienne à le dessécher, le danger naît et l'odeur avertit.

Il en est ainsi de toute la nature : les corps, en se gazéifiant, produisent sur la muqueuse nasale une sensation que l'exercice, dans le plus grand nombre de cas, permettrait d'apprécier.

Le chien, par exemple, reconnaît son maître à la trace, il sent où le gibier a passé; qu'il flaire les vêtements d'une personne, il retrouve la même odeur dans l'air et sur le sol; mais cette finesse d'odorat n'est point particulière au chien, tous les animaux chasseurs la possèdent, tous les animaux timides et inoffensifs l'ont reçue comme moyen de se préserver : le lion aspire l'air et sait où trouver l'antilope; l'antilope sent venir le lion; le chien reconnaît la trace du lièvre, et nos troupeaux brament en flairant l'air avec épouvante longtemps avant que le loup ait paru. Cependant est-il démontré que l'odorat de l'homme soit susceptible d'un pareil degré de subtilité?

C'est là certainement une question difficile à résoudre.

L'homme occupe le sommet de l'échelle zoologique, et il a, indépendamment de son intelligence, une organisation plus parfaite que celle des animaux. Sans chercher d'ailleurs à résoudre une question oiseuse, nous croyons que l'odorat, comme toutes les facultés humaines, est soumis à la grande loi du progrès, et que, secondée par l'intelligence, cette faculté peut s'élever à un degré de perfection dont nous sommes bien loin.

Le sauvage, l'homme des grandes savanes, obligés pour leur vie même à une continuelle observation, ont amené l'odorat humain à une finesse extrême : comme le berger de l'Athos suit son bouc à la trace, comme le paysan de nos fermes reconnaît au flair le passage du putois, cachés dans le désert, ils sentent venir l'animal sauvage, ils sentent venir l'homme et savent déjà si c'est un ennemi ou un frère : le sol leur livre le secret de tout ce qui l'a foulé.

Une sage éducation doit donc perfectionner l'odorat, sinon pour l'amener à cette subtilité de l'odorat du Peau-Rouge (subtilité que le puissant intérêt de la conservation peut seul produire), du moins pour le mettre au niveau des dangers que l'homme civilisé éviterait par son moyen.

Classons d'abord les fonctions de l'odorat en deux grandes séries : 1° celles relatives à l'alimentation, ou fonctions indirectes ; 2° celles relatives à la respiration, ou fonctions directes ; nous nous occuperons ensuite des rapports de l'odorat avec l'intelligence.

Presque tous les corps sapides sont odorants, et comme il est impossible de porter à la bouche un corps

odorant sans que le nerf olfactif en soit affecté, l'odorat sert en quelque sorte de garantie aux décisions du goût. Mais la grande fonction de l'odorat, c'est d'être le gardien de la respiration.

Le voisinage des foyers putrides est dangereux, parce que les émanations qui s'en élèvent se répandent dans l'air et, absorbées par la respiration, vont porter dans l'organisme les germes de l'infection dont elles sont chargées. Or, comment déterminer à quelle distance le danger cesse? Est-ce à une lieue, est-ce à deux lieues? Le danger cesse où il n'y a plus dans l'air aucune particule infectée, et l'odorat seul peut nous renseigner s'il est suffisamment subtil.

Dans certains bas-fonds, dans les villes populeuses, dans les rues étroites, dans les appartements mal disposés, l'air stagnant se dépouille peu à peu de son oxygène et le remplace par les produits de la décomposition respiratoire : qui peut avertir que l'air est vicié, sinon l'odorat?

Enfin, il est certaines odeurs très-suaves qui, accumulées en grande quantité, sont dans le cas d'imprimer à l'organisme une action morbide. L'odeur des foins mûrs, celle de certaines plantations produisent d'affreuses douleurs de tête : l'adorat encore doit découvrir le danger et le signaler.

. Que de malheurs seraient évités à l'aide de ce moyen si simple : connaître les faits par les odeurs, et les dangers par les faits!

Mais comment exercer l'odorat! Eh! l'adorat n'est-il pas toujours en éveil! N'avons-nous pas dans nos laboratoires toutes les odeurs provenant de réactions chi-

miques ? N'avons-nous pas dans nos jardins toutes les odeurs provenant des plantes ? Nous avons étudié les gaz et leurs effets, nous savons quelles doses l'homme peut en respirer sans en être atteint dans ses organes vitaux ; la science est prête ; quelques remarques sagement amenées, quelques notions vers l'âge de l'étude suffiront à en coordonner les éléments épars.

Une fois connues les premières notions indispensables, l'éducation peut tenter sur l'odorat mille perfectionnements ; les détails les plus exquis ne seront qu'un jeu pour l'enfant, et cette faculté s'élevant de la vie végétative vers les hauteurs de la vie intellectuelle, deviendra une des sources du progrès et entraînera l'être tout entier.

Intimement lié aux sensations inférieures, au moins par le côté matériel de sa nature, l'odorat les rappelle en leur prêtant un charme particulier qui fait couler dans les veines je ne sais quelle morbidezze, quel enivrement indéfini, mystérieux passage vers le monde du souvenir et de la poésie.

« Lorsque j'étais enfant, nous disait un ami, mon père, durant la belle saison, me conduisait chaque soir dans une allée de peupliers, et là il s'efforçait de m'instruire. Pendant qu'il parlait et que je l'écoutais à peine, je m'amusais le plus souvent à broyer dans mes mains des feuilles de peuplier. Mon père est mort depuis cinquante ans et j'en ai soixante-dix, eh bien, je ne puis sentir l'odeur des peupliers sans voir encore la figure du vieillard, sans entendre de nouveau ses touchantes leçons. »

Bien loin donc de supprimer pour l'enfant cette source

de souvenirs et de lointains bonheurs, bien loin donc de réputer à crime les délices de cette sensation, nous voudrions que l'éducation s'efforçât de lui donner toute sa délicatesse. C'est l'abus, et non l'exercice des facultés sensoriales qui conduit à la mollesse ; et quant aux sensations d'ordre supérieur, l'odorat, l'ouïe, la vue, elles n'amollissent que des âmes déjà bien profondément lâches et énervées. Or, l'éducation rationnelle a pour résultat certain de créer des âmes puissantes; ces âmes-là n'ont pas besoin, pour conserver leur vertu, d'être renfermées dans des corps infirmes.

Que l'enfant aime les odeurs. Mais si l'on tient à lui conserver toute la finesse de ce sens, on doit se garder d'affecter trop tôt, par le contact des odeurs savantes et maladives, la délicate membrane de l'odorat.

Les senteurs du laboratoire sont malsaines, et, respirées habituellement, elles rendent peu à peu le nerf olfactif insensible aux odeurs douces et fines qu'exhale la riche nature. On conçoit que la délicatesse extrême du sens de l'odorat le rende facile à offenser, et chacun de nous a maintes fois éprouvé que la première condition des senteurs délicieuses, c'est la quantité extrêmement faible du parfum. Le nerf d'ailleurs se fatigue par l'usage et ne retrouve l'excellence de la sensation que moyennant un long repos. On doit donc éviter les odeurs dans les appartements et dans les habits; on doit surtout proscrire, au nom de l'odorat et du bon goût, certaines barbares inventions de la parfumerie moderne.

C'est surtout par l'étude de la botanique et par les excursions en pleine campagne que l'odorat des enfants trouve à s'exercer. Qu'ils parcourent avec vous les bois, les champs, les prés, à la recherche du bluet, de la menthe, de l'yèble, du nénuphar, et que leurs remarques deviennent la base d'une foule d'inductions utiles.

Il s'agit, par exemple, de trouver la mélampyre des champs; l'odeur en est à peu près nulle, mais on sait que cette plante croît dans les blés. Or, dans les blés fleurissent, à la même époque, et le bluet et le liseron des champs aux clochettes rosées, le plus suave parfum qu'ait jamais produit la nature. Que l'enfant connaisse le parfum du liseron, il sait où trouver la mélampyre.

Si c'est la salicaire ou la parisette que vous cherchez, comme ces plantes appartiennent à la botanique des marécages, l'odeur des roseaux ou celle des peupliers vous servira de guide. Est-ce des insectes ou des coquilles que vous voulez collectionner, vous savez les lieux que ces animaux préfèrent et quelles plantes croissent dans ces lieux.

Mais les fleurs elles-mêmes, cette sublime parfumerie du divin ouvrier, les fleurs, dans l'intérêt de la santé aussi bien que de l'odorat, doivent être laissées à l'air libre et ne jamais être respirées de trop près, à moins que leur parfum ne soit extrêmement faible.

Si l'on veut parfumer son linge, ses cheveux, ou simplement préserver, au moyen d'un parfum, les vêtements d'hiver durant les chaleurs de l'été, il faut choisir de préférence quelque odeur suave et douce qui, sans l'offenser, caresse l'odorat. L'essence de rose, la vanille,

voilà pour les cosmétiques; pour la bouche, la menthe; pour le linge, un sachet de poudre d'iris communique à tout ce qui l'entoure un faible parfum de violette évanoui bientôt pour se ranimer chaque fois que l'air est humide.

Quant aux soins matériels dont le sens de l'odorat est susceptible, ils sont peu nombreux et ont pour but la production régulière et le bon écoulement du *mucus nasal*. Un nez bien conformé plutôt grand que petit est déjà un signe presque assuré de l'excellence des sensations. Lorsque le nez se présente trop petit, effacé à sa naissance et comme renfoncé vers le cerveau, le *mucus* s'écoule mal et il peut en résulter un accident extrêmement grave. Nous croyons qu'il serait possible de remédier à cette défectuosité par un exercice habituel des fonctions nasales, exercice commencé dès l'enfance, accompagné de soins réguliers, et continué patiemment jusqu'à la vingtième année environ, époque où les derniers phénomènes de fixation se terminent.

Comme il ne s'agit que de favoriser l'écoulement du mucus, un nettoyage journalier de la membrane muqueuse au moyen de fortes aspirations d'eau tiède ou d'eau émolliente aurait un excellent résultat. En même temps il faudrait, dès le plus bas âge, exiger de l'enfant l'exercice fréquemment répété du sens de l'odorat. L'impossibilité où il se trouverait d'abord de juger les odeurs l'obligerait à des efforts pour débarrasser la muqueuse. Le nerf étant excité par la volonté et agissant lui-même avec énergie, il se produirait peu à peu un mouvement réformateur dans tout l'organe.

Chez les enfants en qui les fonctions nasales se pré-

sentent bien, l'éducateur doit veiller à ce que la finesse des perceptions olfactives se développe complétement. Il est des enfants qui, par incurie, par simple paresse, négligent de débarrasser les fosses nasales et respirent par la bouche. Cette habitude devient à la longue une infirmité. Comme elle oblige à tenir constamment la bouche ouverte, outre qu'elle nuit à la physionomie, elle dessèche le palais, altère le sens du goût et peut augmenter les dispositions maladives de l'estomac; elle donne à la prononciation, en s'opposant aux articulations nasales, un timbre désagréable et peut faire perdre complétement le sens de l'odorat. Le nerf olfactif cessant d'être sollicité par le continuel contact de l'air, ne fonctionne plus qu'avec lenteur, la sécrétion du mucus diminue, et tous les accidents d'une mauvaise constitution nasale peuvent apparaître.

IV

L'ouïe.

Dans l'ordre naturel, le sens de l'ouïe se présente un degré au-dessus du sens de l'odorat. Si comme toutes les facultés sensoriales, l'ouïe peut et doit contribuer à la conservation des êtres, du moins ce sens n'appartient plus à la vie végétative et l'on peut dire qu'il plane tout entier dans les hauteurs.

Supposons que l'homme n'ait été doué d'abord que des trois premiers sens; par le tact il se serait rendu compte des formes; par le goût il serait parvenu à dis-

cerner sa nourriture; l'odorat, en provoquant des sensations nouvelles, lui aurait fait concevoir comme l'idée vague de commencement, de fin, de mutation dans l'ordre des choses; cependant la vie communicative n'aurait pas commencé véritablement pour lui.

Mais voilà que tout à coup son oreille s'est ouverte; il entend le bruit de la pierre qui roule, le murmure du vent à travers les rameaux; il entend l'oiseau qui chante, il entend le ruisseau qui passe : aussitôt il conçoit l'idée d'un mouvement continu, d'une mutation universelle; le monde s'anime, la création avec toute sa poésie lui est révélée. Au milieu de son extase, comme un écho de sa propre voix, une autre voix pareille se fait entendre, il devine un être semblable à lui, il s'élance du côté d'où part cette suprême harmonie, il cherche ce frère... il le trouve... Déjà il ressent les premiers effets de la tendresse, déjà les premiers rudiments du langage se pressent sur ses lèvres.

L'ouïe est le sens de la vie communicative.

C'est à peine si la vue, sens plus élevé encore, ajoutera aux éléments de bonheur que l'homme possède; tout ce qu'il peut aimer, presser, atteindre, lui est livré par les quatre premiers sens. La vue, il est vrai, lui donne la sensation de la lumière, elle le fait pénétrer jusqu'à ces lointains espaces, dont nulle odeur, nul son affaibli ne peut nous arriver; mais ces notions grandioses, mais cette sensation magique, l'homme n'en avait pas absolument besoin. Cela est si vrai que l'aveugle est ordinairement calme et joyeux, tandis que le sourd est triste : l'un possède la terre, il jouit autant que nous; l'autre ne peut saisir complétement la

vie communicative, il la regrette, il est malheureux.

Donc l'homme pourrait être complet avec les quatre sens inférieurs, et si la nature nous a donné le sens transcendant des espaces, c'est comme un premier gage d'immortalité, comme un premier moyen de reconnaître les champs sidéraux où doivent s'écouler nos futures existences.

Dans le sens de l'ouïe nous devons considérer, 1° ses rapports avec la vie animale, 2° ses rapports avec l'intelligence.

Qui pourrait, qui songerait même à nier l'importance de l'ouïe pour la conservation des êtres? La plupart des accidents étant accompagnés de bruit relèvent du sens de l'ouïe; l'ouïe même supplée à l'odorat dans les divers cas où les perceptions odorantes sont nulles; elle avertit du passage des eaux, elle guide le voyageur, elle livre maints secrets utiles.

Dans ses rapports avec l'intelligence l'ouïe contribue au développement de toutes les facultés; c'est d'elle surtout que relève la parole avec ses innombrables modifications.

Enfin l'ouïe nous élève bien haut dans les champs de l'idéal par les sensations particulières qu'elle nous cause; sensations délicieuses, complètes et qui, sans pourtant nous entraîner au delà de la vie terrestre, nous secouent parfois assez fortement pour nous arracher des larmes. Sous ce triple point de vue : conservation, intelligence, idéal, l'ouïe doit être pour l'éducateur l'objet d'une sollicitude toujours en éveil.

Voyons d'abord comment s'exerce l'ouïe et par quels moyens nous arriverons à perfectionner ce sens.

L'ouïe étant une faculté extrêmement délicate en même temps qu'extrêmement nécessaire, la nature a dû veiller sur le nerf auditif avec un soin tout particulier; le mécanisme de l'oreille est donc assez compliqué. Mais pour faire comprendre ce mécanisme nous devons dire quelques mots touchant la production des sons.

Il n'est certainement personne qui, par inadvertance ou autrement, n'ait fait ployer une corde bien tendue. La corde laissée libre de reprendre sa première direction, ne la reprend pas immédiatement, mais elle se redresse avec une telle force qu'elle se ploie en sens contraire, puis revient sur elle-même et oscille autour de sa position primitive jusqu'à ce qu'enfin elle y demeure complétement immobile. Ce mouvement de va-et-vient se nomme vibration et ne se fait jamais sans produire un certain bruit; mais il est des corps chez lesquels ce bruit est éclatant, comme par exemple les cordes à musique. Plus le corps vibrant a de longueur plus le son est grave. Tout bruit est le résultat d'une vibration; mais il est des bruits dont la voix humaine peut prendre l'unisson; ces bruits se nomment sons musicaux.

Une fois produits les sons se propagent facilement; que le corps vibrant rencontre un autre corps vibrant il lui transmet aussitôt le mouvement vibratoire; or l'air étant vibrant par excellence, les sons par le moyen de l'air se propagent à de grandes distances en s'affaiblissant graduellement.

Voyons maintenant comment les sons peuvent être perçus par l'oreille.

L'oreille est formée de trois parties bien distinctes: l'une interne où se trouve le nerf auditif; l'autre moyenne où la nature a réuni plusieurs organes vibratoires; enfin la partie externe chargée de recueillir les sons et de les conserver jusqu'à ce que l'oreille moyenne ait pu les saisir.

L'oreille externe ou pavillon a la forme d'une conque, elle paraît être avec l'oreille moyenne en communication directe par le conduit auditif; en réalité elle en est séparée par une membrane très-mince et très-vibrante qu'on nomme le *tympan*. Tout en elle est prévu non-seulement pour retenir l'air, mais pour augmenter l'intensité des vibrations.

A peine l'air a-t-il frappé le tympan que celui-ci vibre à son tour; la vibration se communique, dans l'oreille moyenne, à une chaîne de petits osselets extrêmement sensibles, qui sont chargés de faire arriver les sons jusqu'à l'oreille interne. Mais de peur qu'un accident, une maladie, en détruisant ces petits osselets, ne fasse perdre entièrement la sensation de l'ouïe, la nature, admirable de prévoyance, a permis que l'oreille moyenne fût remplie d'air.

Au besoin cet air suffit pour transmettre la sensation, et nous verrons que le dernier osselet seul est indispensable à l'ouïe.

L'air de l'oreille moyenne se renouvelle par un conduit, la trompe d'Eustache, qui débouche dans les fosses nasales.

L'oreille interne se compose dans sa partie essentielle d'une cavité remplie d'une humeur aqueuse dans laquelle flotte une poche ou membrane également rem-

plie d'humeur aqueuse : c'est là que viennent aboutir les filets terminaux du nerf acoustique.

Toutes ces membranes, toutes ces humeurs sont essentiellement vibratoires.

Mais l'oreille interne n'étant séparée de l'oreille moyenne que par une membrane à laquelle adhère fortement le dernier osselet de la petite chaîne vibrante dont nous avons parlé, si cet osselet venait à être détruit, sa destruction entraînerait le déchirement de la membrane et l'écoulement de l'humeur qui remplit l'oreille interne. Les poches alors demeurées à sec deviendraient insensibles aux vibrations et toute perception par le nerf auditif serait à jamais interrompue.

Le mécanisme si compliqué de l'oreille est presque entièrement logé dans une partie de l'os temporal appelée le *rocher*.

La théorie de la perception des sons nous donne de prime abord une idée fort exacte des dangers que peut courir l'organe de l'audition et des soins qu'il réclame. L'audition peut s'affaiblir ou se perdre par destruction des osselets, par déchirement ou paralysie des membranes, par obstruction des conduits.

La première chose à éviter en bonne pédagogie, c'est l'application sur l'os temporal de toute substance, cosmétique ou remède, pouvant communiquer aux organes une action maladive. Souvent, pour faire cesser une maladie répugnante ou plutôt un simple accident désagréable, l'imprudence des mères lègue aux enfants une irréparable infirmité. Les ablutions trop froides, les courants d'air trop vifs, le sommeil sur la terre humide sont dans le cas de paralyser les membranes ; les bruits

trop violents, les cloches et le canon entendus de trop près peuvent déchirer le tympan. Le défaut de propreté même est dans le cas d'enlever à l'ouïe une partie de sa finesse. Si le mucus nasal empêche le libre fonctionnement de la trompe d'Eustache, si des mucosités encombrent le conduit auditif, les perceptions sont moins fines et moins nettes.

Les soins à employer s'indiquent d'eux-mêmes : nettoyez l'oreille ; ne permettez jamais que l'enfant s'endorme sur la terre, le sable, le foin ou la paille nouvelle, et s'il y a nécessité absolue de le permettre, couvrez-lui suffisamment les oreilles; si vous craignez quelque bruit trop intense, un peu de coton dans le conduit auditif peut affaiblir la vibration: mais disons-le néanmoins, jusqu'à l'âge de pleine vigueur les palliatifs sont trop souvent les complices de l'imprudence, et le plus sûr c'est de ne jamais exposer les enfants au danger de perdre l'ouïe.

Il est enfin des mères qui, pour réformer certaines manières d'être du pavillon, serrent avec un bandeau l'oreille contre la tête et l'obligent à prendre violemment la position voulue. Ce moyen, outre qu'il impose à l'enfant une véritable torture, empêche l'oreille de s'exercer et peut altérer sa finesse. La forme du pavillon correspond très-exactement aux besoins de l'ouïe; pourquoi le pavillon se tend-il en avant sinon pour mieux recueillir les vibrations; en perfectionnant le sens lui-même vous détruisez la cause et faites cesser l'effet.

Mais lors même que l'ouïe de l'enfant présente une excellente constitution, l'éducation doit encore s'appli-

quer à en rechercher les perfectionnements possibles.

L'ouïe se perfectionne par la parole, par la musique, par certains exercices dont la nécessité et le plaisir fournissent l'occasion.

C'est en écoutant que l'enfant apprend à parler; l'ouïe est le premier élément de la parole; mais l'ouïe ne se développe pas tout d'abord, et c'est seulement vers son troisième mois que l'enfant se montre absolument sensible aux bruits environnants. Plus tard, il établit quelque différence entre les sons, distingue la voix humaine ou les sons musicaux; puis il reconnaît la voix, le pas de sa nourrice; puis enfin il sépare les mots entre eux, en comprend quelques-uns et s'essaie à les répéter. D'abord infructueux, ses efforts arrivent à produire des sons distincts; il finit par articuler nettement, et dès lors son répertoire s'étend avec rapidité.

Le rôle de la mère, à cette époque, se réduit à peu de chose; l'enfant apprend de lui-même, par la seule pratique des mots nécessaires et la seule habitude des mots qu'il entend répéter. Telle est même son aptitude en fait de langage, que si l'on parle habituellement deux ou trois langues autour de lui, il les retiendra sans plus de peine qu'il en apprendrait une seule, et les parlera indifféremment. Le plus difficile pour l'enfant n'est pas d'attacher un sens aux mots, c'est d'en retenir avec exactitude certaines formes compliquées.

Il lui arrive d'oublier une ou deux syllabes d'un mot; il se trompe sur une terminaison; il néglige les articulations; toutes ces petites fautes viennent de l'oreille, et se corrigent avec l'âge.

Mais il est des enfants qui éprouvent des difficultés

provenant de la langue ; or, ces difficultés doivent être surmontées avant la seconde enfance, car vers cet âge il leur faudrait des efforts de volonté dont la longueur les rebuterait.

Nous allons donner quelques détails sur les défauts de prononciation qu'il importe de surveiller et de faire promptement disparaître.

Le premier de ces défauts est le *bégaiement ;* il vient ou d'un manque de précision dans l'intelligence, ou d'un tremblement nerveux dans les organes de l'articulation. S'il vient de l'intelligence, on le corrigera en obligeant l'enfant à élucider sa pensée, à savoir au juste ce qu'il veut dire avant de commencer ; s'il vient des nerfs, on le fera disparaître en exigeant de l'enfant qu'il se tienne calme quand l'accident arrive, et prononce les mots avec lenteur. Un obstacle dans la bouche, en empêchant la parole de devancer la pensée, peut contribuer à guérir le bégaiement.

Viennent ensuite le *grasseyement*, la *blésité*, le *labdacisme* et *l'accentuation défectueuse,* reste des dialectes provinciaux. Dans le grasseyement, l'enfant se refuse à prononcer la lettre *r;* dans la blésité, il remplace un son rude par un son doux [1] ; dans le labdacisme ou lallation, il substitue *l* mouillée à une consonne dure ou sifflante [2] ; dans l'accentuation défectueuse, il change les longues en brèves et *vice versa,* il intervertit les accents, il donne à certaines lettres une valeur qu'elles ne doivent point avoir, etc.

[1] Sameau pour chameau.
[2] Touilliours pour toujours.

Enfin, il est des enfants qui *balbutient;* et ceux-là défigurent tellement la langue qu'il est impossible de les comprendre. C'est par une prononciation lente, calme et rigoureusement exacte des mots, que l'enfant se corrigera des vices du langage, quels qu'ils soient, et surtout du balbutiement, le plus fâcheux de tous.

Une prononciation élégante pour l'homme, plus encore que pour la femme, est dans toutes les carrières une condition de succès. Le grasseyement pouvait n'être pas dépourvu de charme dans la bouche d'Alcibiade, Alcibiade était le plus beau des Grecs, et les Grecs pardonnaient tout à la beauté; mais si Cratès se fût avisé de grasseyer, eussiez-vous eu assez de rires, ô Athéniens!...

Le moyen le plus sûr que l'art pédagogique possède pour arriver à une prononciation exacte, c'est la lecture.

Ceux qui enseignent à lire aux enfants doivent se préoccuper beaucoup moins de la rapidité des progrès, que d'une accentuation nette et élégante. Tous les éléments du langage, passant ainsi sous les yeux de l'élève, si l'on veille à ce qu'il s'établisse entre l'oreille et la voix une concordance exacte, la prononciation est assurée.

Remarquons ici que la plupart des vices du langage se manifestent chez les enfants par suite de cet instinct imitateur qui leur est propre. Il faut donc avant tout exiger de ceux qui les entourent une prononciation parfaite.

La classification des sons par la lecture dispose l'oreille à recevoir les impressions plus complexes de l'art musical. Dès l'âge de trois ans et même beaucoup

plus tôt, l'enfant est déjà fort sensible aux charmes de la musique. Beaucoup d'entre eux ont, vers cet âge, la manie charmante de composer des airs qu'ils chantent à mesure sur des syllabes assemblées au hasard ; mais c'est seulement vers l'époque de seconde enfance qu'ils peuvent éprouver des sensations musicales bien caractérisées. L'étude alors peut développer chez quelques-uns des aptitudes spéciales ; chez tous, elle perfectionne l'oreille et donne à la voix ce timbre suave qui fait le charme de la parole.

La pédagogie, enfin, doit s'efforcer de développer la finesse de l'ouïe. C'est par les promenades en pleine campagne, les recherches, les collections, l'étude enfin de la nature qu'on y parviendra. C'est là le moyen suprême, divin ; les sens nous ont été donnés pour explorer le globe et nous l'approprier.

Si nombreux, si variés qu'ils soient, les bruits de la nature se rapportent à certains types dont l'enfant reconnaît bien vite les similitudes et les différences. Avec un peu d'exercice, il distingue le bruit de la source, le murmure des bruyères, la voix mate et sèche des épis secoués par le vent ; avec un peu d'exercice, il reconnaîtra l'oiseau à son chant, l'insecte à son bruissement sous la feuillée ; il saura si le murmure du vent dans les rameaux vient du chêne ou du sapin, ou de l'alizier aux longues branches flexibles, ou du tremble, voix brisée qui fait croire à la pluie d'orage.

Le sauvage en exerçant son oreille a su l'amener comme son odorat à des perceptions exquises ; il entend venir ses ennemis d'un bout à l'autre de la savane, il suit leur chemin, il les compte ; la nature lui est

livrée comme une esclave; il interroge, elle répond.

Pourquoi nous civilisés ne l'asservirions-nous pas aussi? pourquoi nos enfants ne connaîtraient-ils pas les lois de la conductibilité et ne sauraient-ils pas en tirer parti au besoin?

V

De la vue.

Par l'odorat, par l'ouïe, nous avons conquis le globe; par la vue l'univers nous est livré, l'immense surgit tout à coup des profondeurs de la pensée.

La vue est donc aux facultés corporelles ce qu'est à l'intelligence une faculté transcendante; elle nous fait explorer la création et saisir l'existence partout où elle se manifeste dans l'invisible comme dans l'infiniment grand; elle nous fait pénétrer à travers les mondes et découvrir les forces en vertu desquelles tout agit; elle nous fait calculer à des distances incommensurables le volume des corps célestes et les révolutions sidérales; de là, nous élevant plus haut, nous remontons au moteur unique, au souverain régulateur des choses, et, après avoir soupesé les univers dans notre main d'argile, nous reconnaissons que nós facultés n'égalent point encore nos besoins, nos désirs, et nous concevons l'idée de facultés plus parfaites dont la jouissance nous sera livrée dans des temps inconnus. Les quatre sens inférieurs nous fixaient sur le globe; celui-ci nous montre le globe comme une station dans notre marche vers d'autres régions.

La vue est le sens de l'infini.

Cependant, comme tous les sens, la vue est chargée de veiller à notre conservation. C'est par son moyen que nous explorons d'abord nos aliments; c'est par elle que nous nous rendons compte des vêtements qu'on nous présente, des habitations où nous fixons nos foyers; en voyage elle nous guide; au moment du danger elle nous avertit. Perfectionnée par l'usage, la vue nous apprend à juger des distances; secondée par la raison, elle nous fait prévoir, observer, elle nous révèle le secret des cœurs, elle complète en un mot notre système d'exploration : la nature n'a plus de voiles.

Mais dans sa partie relative à l'intelligence, elle ouvre, pour la pensée comme pour les mondes, les espaces infinis; elle fait communiquer le génie d'un bout du globe à l'autre et d'un siècle aux siècles suivants; elle donne à la pensée humaine son immortalité.

Dans sa partie idéale, elle procure cette admirable sensation de la lumière et des couleurs qui est, elle aussi, l'infini; elle livre les beautés de l'aurore, les splendeurs du couchant et les cieux constellés, et la majesté des fleurs, et l'immensité des horizons : elle est la poésie par excellence.

L'aveugle-né ne saurait avoir des facultés poétiques bien complètes, parce qu'il ne saurait bien comprendre les jouissances suprêmes de la plus magnifique des sensations; au contraire, l'homme qui a vu et qui ne voit plus, finit par se concentrer en lui-même et sans que rien vienne l'en distraire, il continue à pas de géant sa marche ascendante vers l'idéal et la poésie. Milton et

Homère composèrent leurs chants immortels aux jours des souvenirs; mais il n'est pas vrai, il ne saurait être vrai qu'Homère fût né aveugle. Démocrite, dit-on, après avoir consacré sa jeunesse à contempler la nature, saisi d'une sorte d'exaltation divine, se déchira les yeux! voulant réserver sa vieillesse pour la méditation. Ce fait peut n'être point vrai, il est peu probable; cependant les Grecs se plaisaient à le répéter, parce qu'il fait comprendre toute l'étendue, toute l'amplitude, toute la portée des sensations de la vue sur une intelligence tournée vers les grandes choses.

L'organe de la vision se nomme l'œil; il est composé de membranes extrêmement fines, de liquides, et enfin d'annexes destinés à le mouvoir et à le protéger. La sensation est rapportée au cerveau par le nerf optique dont l'extrémité en s'épanouissant se présente sous la forme d'une membrane appelée la rétine.

Si l'on descend aux détails, on voit que le globe de l'œil est formé d'une membrane opaque, la *sclérotique*, percée sur le devant d'une ouverture circulaire à laquelle est adaptée une membrane transparente appelée la *cornée transparente*. C'est l'enveloppe extérieure de l'œil. En face de la cornée et un peu au delà se se trouve une autre membrane diversement colorée; cette membrane qu'on nomme l'*iris* est percée sur le devant d'une ouverture circulaire appelée la *pupille*. En examinant le rôle de la pupille dans le phénomène de la vision, nous voyons qu'elle jouit de la propriété de se resserrer et de se dilater considérablement selon le besoin : le jour est-il éclatant, la pupille se resserre et ne laisse passer qu'un très-petit faisceau de rayons lu-

mineux; fait-il sombre, elle se dilate afin d'en recueillir le plus grand nombre possible. Au delà de la pupille se trouve un corps lenticulaire et transparent, le *cristallin*, véritable lentille convergente que les rayons lumineux traversent en se croisant et qui ferme hermétiquement toute la portion de l'œil que nous venons de décrire. Deux liquides particuliers, l'*humeur aqueuse* et l'*humeur vitrée* remplissent l'œil en deçà et au delà du cristallin. Ces liquides servent à modifier les rayons lumineux et conservent aux membranes leur sensibilité et leur transparence.

Plus loin que le cristallin se trouve enfin la *rétine*, partie sacrée de la vision [1].

Or, les rayons lumineux arrivant toujours en ligne droite et ne pouvant pénétrer la sclérotique à cause de son opacité, s'engagent par la cornée, traversent l'humeur aqueuse, la pupille, le cristallin, l'humeur vitrée en subissant à chaque fois des modifications admirablement prévues; puis ils se réfléchissent sur la rétine où ils peignent les objets comme sur une plaque daguerrienne, et cela avec des détails d'autant plus minutieux, des couleurs d'autant plus vives, que les diverses parties de l'œil sont plus sensibles et plus parfaites. Tous ces organes constituent le système de la vision et lui sont intégrants.

Les annexes de l'œil sont : les *paupières*, qui les préservent en cas de danger et les voilent pendant le repos ; les *cils*, qui arrêtent au passage les atomes dont

[1] Dans un ouvrage qui n'est rien moins qu'un traité de physiologie, nous n'avons décrit le système de la vision comme celui de l'audition que dans ses parties essentielles.

l'air est chargé; les *sourcils*, qui les préservent de la sueur du front; les *muscles*, au nombre de six, qui les meuvent dans six directions différentes; la *conjonctive*, membrane humide qui double les paupières et contribue à maintenir les parties dans un bon état de transparence; enfin, les *larmes*, liquide conservateur sécrété par une glande spéciale, et qui, se répandant sur la conjonctive dans un grand nombre de cas, baigne l'œil, le débarrasse, rafraîchit les membranes, puis s'écoule dans les fosses nasales par deux ouvertures nommées *points lacrymaux*.

Une bonne vision dépend donc tout d'abord de la perfection des organes essentiels et du fonctionnement régulier des annexes. Voyons premièrement quels soins peuvent réclamer l'œil et ses annexes, nous nous occuperons ensuite des moyens de perfectionner la vision.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer à propos des autres organes, les diverses parties de l'œil sont susceptibles de se modifier sous l'influence des causes extérieures; mais dans aucun cas ces modifications n'influent plus directement sur la vision que lorsqu'elles viennent à changer la courbure normale de la cornée et du cristallin.

Si la courbure normale s'exagère et que l'œil devienne très-fortement convexe, la convergence des rayons lumineux ayant lieu trop brusquement, l'angle visuel n'arrive pas jusqu'à la rétine, à moins qu'on ne regarde de fort près : c'est la myopie; si, au contraire, la courbure normale diminue et que l'œil s'aplatisse, les rayons lumineux manquent de convergence, l'angle

visuel dépasse la rétine, et l'on ne peut voir qu'à un certain éloignement : c'est ce qu'on nomme presbytie.

De même qu'on apporte en naissant le germe de la phthisie ou de toute autre constitution vicieuse, il y a des enfants qui naissent myopes ou presbytes ; mais le plus souvent ces maladies sont produites par l'éducation, et dans les cas mêmes de transmission héréditaire, la myopie et le presbytisme peuvent céder plus ou moins à des moyens pédagogiques employés à longs termes.

La preuve que ces dispositions sont absolument assimilables aux autres maladies, c'est que parmi les hommes occupés aux travaux de la campagne, on trouve rarement un myope; au contraire, les hommes d'étude le sont presque tous. Un Anglais, M. Vare, rapporte que pendant vingt ans, sur dix mille soldats anglais, on ne put trouver que six myopes, tandis que l'université d'Oxford en donnait en moyenne trente-deux sur cent vingt-sept étudiants. Certes, voilà un fait régulièrement constaté et qu'un traité d'éducation ne saurait passer sous silence.

Mais comment l'éducation pourra-t-elle influer sur l'aplatissement du cristallin ou sur sa trop grande convexité? En se rendant compte de l'effet, on remonte facilement à la cause.

La nécessité de regarder de près, l'habitude de fixer de petits objets oblige l'œil à prendre autant que possible la position convexe : évidemment la lecture, l'écriture, l'étude à la lumière artificielle peuvent produire la myopie.

L'aplatissement de l'œil résulte ordinairement de

l'âge, c'est-à-dire d'un long usage, d'une longue fatigue : les ouvrages appliquants, et en général tout ce qui fatigue les yeux peut amener prématurément cette dégénérescence. L'étude pratiquée sans ménagements doit donc, selon les dispositions particulières de chaque individu, avoir pour résultat nécessaire ou la myopie ou la presbytie.

A ces accidents on a coutume d'opposer les instruments d'optique ; mais les instruments d'optique ne sont que des palliatifs, et bien loin de détruire la cause du mal, ils en redoublent l'intensité, parce qu'ils neutralisent les efforts incessants de l'organe pour revenir à l'équilibre.

Bientôt ces instruments ne suffisent plus, il faut les remplacer par d'autres plus fortement convexes ou concaves, et c'est ainsi qu'on voit des hommes d'étude enfourcher à soixante ans deux paires de lunettes doublées d'un lorgnon.

Si votre enfant se cassait le bras droit, vous contenteriez-vous de lui enseigner à se servir de son bras gauche? Non. Toutes choses cessantes, vous lui feriez remettre le bras. La vue est-elle moins précieuse!

Lorsqu'une modification des yeux se déclare, on doit s'efforcer de ramener d'abord la vue à des conditions normales.

Mais la vraie sagesse consiste à prévenir ces accidents. Il ne s'agit pas seulement d'instruire l'enfance, il faut encore la conserver vierge d'infirmités; et nous le disons avec regret, mais avec toute la véhémence de la conviction la plus entière, l'éducation abîme les enfants

depuis la plante des pieds jusqu'à l'extrémité des cheveux.

Comment la vue d'un enfant, nous ne parlons pas ici de ses facultés nerveuses, nous ne parlons pas encore de son intelligence, comment la vue d'un jeune homme résistera-t-elle à dix années d'études journalières, prolongées sur la fin jusqu'à quinze heures par jour? et sur ces quinze heures, il faut en moyenne en compter quatre ou cinq à la lumière artificielle, soit au gaz éclatant, soit à la lampe sombre et nauséabonde.

Société insensée! qui oublie que le corps est la base de l'existence, et qui, pour exalter cette existence, la sape dans ses pierres angulaires, la vue, les nerfs, le cerveau, la taille, la santé; car toutes ces choses sont compromises par l'éducation, soit des familles, soit des colléges, soit même de nos grands établissements modèles. On dirait que l'éducation parmi nous semble s'être donné pour but de produire le plus de nullités possible.

On répondra certainement par les découvertes admirables de la science moderne. Sont-ils donc des nains ces généraux illustres, ces ardents défenseurs du droit des nations; sont-ils des nains ces hommes éloquents dont la parole savante tombant, du haut de la chaire professorale, sur un jeune auditoire immobile et palpitant, y fait germer les grandes idées, les grands courages?

Remarquez que nous ne disons pas l'éducation produit, mais l'éducation tend à produire des nullités. Nous sommes fils d'hommes forts et puissamment doués au physique; la santé de dix générations lutte en nous contre les désastres de l'étude; mais faudra-t-il pério-

diquement, pour rétablir l'équilibre, revenir à la vie complétement matérielle? Faisons mieux, associons-la dès aujourd'hui à la vie intellectuelle, et contre-balançons l'une par l'autre.

Commençons par ménager la vue des jeunes générations en modérant l'étude et en supprimant presque complétement les travaux à la lumière artificielle. L'impression toujours fatigante de cette lumière est d'autant plus funeste à l'enfant, que ses organes sont plus faibles, et jusque vers la seconde enfance il doit se coucher au moment où le crépuscule fait place à la nuit. A l'époque d'adolescence, les organes de la vision sont déjà en pleine vigueur; mais à cette époque même, il ne faut pas en abuser : les heures du soir doivent être réservées pour le jeu ou les leçons du professeur; tout au moins faut-il avoir soin de n'exiger de l'enfant des travaux fatigants que durant le jour, et dans des salles parfaitement éclairées.

Enfin, et à plus forte raison, on doit ménager aux enfants les illuminations éclatantes des théâtres. Les mœurs, en vérité, sont étranges : des enfants de six à sept ans fréquentent journellement les salles de spectacles, des jeunes filles dès leur douzième année y vont périodiquement s'instruire!... et se blaser sur des choses dont la sainte pudeur devrait, de leur front rougissant, faire remonter la honte jusqu'au front de leur mère! La pureté de l'enfance n'a-t-elle donc plus de voix?... eh bien, que la physiologie parle. Sous la tête blonde des enfants, efforçons-nous de trouver quelquefois le vieillard, qui, dans soixante ans, bénira notre prévoyance.

Une seconde observation dont l'importance n'est pas moindre, et qui se présente également sans exception, c'est que rien ne doit jamais entraver ou gêner la vue. Depuis quelques années, on affuble les enfants, même très-jeunes, de voiles plus ou moins épais; cette mode est insalubre; et d'ailleurs, de quoi ce voile peut-il servir? L'air, le soleil sont la moitié de la vie du jeune âge; la nature proteste, et jusqu'au moment où, chez les enfants, la vanité commence à primer l'instinct, l'ennui que leur cause le voile est visible.

Si nonobstant ces précautions, la myopie se déclarait, au lieu de pallier cet accident par l'emploi de verres concaves, on doit s'efforcer de le combattre par l'emploi exclusif de moyens naturels. Qu'on exerce la vue du jeune myope en l'obligeant à reconnaître les objets à des distances de plus en plus considérables; que toutes ses promenades aient pour but des horizons vastes et découverts. Qu'on oppose en même temps d'insurmontables barrières à la tendance qui le porte à regarder de près; l'enfant se récriera d'abord; mais en lui faisant comprendre à quel point son intérêt est en jeu, il se prêtera aux expériences, entrera dans les vues de ses éducateurs, et le moindre progrès aussitôt constaté lui servira de stimulant pour arriver à un nouveau progrès. C'est ainsi que dans les cas accidentels et dans une infinité de myopies héréditaires, la vue reviendra peu à peu à l'équilibre.

Il est un dernier ordre de faits sur lesquels on doit appeler l'attention la plus sérieuse des parents et des éducateurs :

C'est la nature des instruments d'étude.

Le bon marché, aujourd'hui, a conquis la société entière, et pour se procurer à vil prix les objets nécessaires à l'étude, on les a si mauvais, qu'ils détériorent la vue des enfants. Les livres classiques, par exemple, sont imprimés en caractères détestables et sur un papier transparent qui les rend illisibles, à moins d'un effort soutenu des organes visuels; les livres accessoires, comme dictionnaires, manuels, cartes, offrent des caractères microscopiques. Ces livres cependant sont ceux dont l'enfant doit se servir durant tout le cours de sa jeunesse, à chaque heure du jour, et quelquefois une partie de la nuit. Il lit en outre de contes, des journaux, plus mal imprimés encore. La typographie à bon marché travaille à rendre les générations aveugles.

Nous ne saurions trop insister à ce sujet; les livres d'étude, quels qu'ils soient, doivent être imprimés en caractères larges et sur beau papier; les cartes gravées avec soin et richement coloriées; on doit obliger les enfants à écrire gros et avec de bonne encre. Quant aux journaux, même ceux qui leur sont spécialement destinés, et peut-être ceux-là surtout, notre avis est qu'ils feraient bien de se dispenser de les lire. L'enfant, chez nous, lit trop de moitié.

La presbytie se déclare très-rarement dans le cours de la jeunesse, et, sans entrer dans des détails qui ne seraient point ici à leur place, nous dirons qu'en ménageant la vue des enfants, on attaquerait à sa source cette infirmité qui lève sur les adultes une si large part.

Il y a enfin des enfants qui, sans être myopes ni presbytes, ont simplement la vue faible. Les vues faibles,

comme les tempéraments délicats, réclament des soins particuliers : les promenades en plein air, la vie aux champs, l'habitude des vastes horizons, les lotions d'eau fraiche sur les yeux et les tempes finissent par les réconforter. Le plus souvent les vues faibles se déclarent à la suite de quelque imprudence. Tel enfant a des boutons à la tête, on les lui fait passer au moyen d'un remède de bonne femme; tel autre a les yeux rouges et habituellement chassieux, on attend que vienne la jeunesse et que le mal se guérisse de lui-même.

Dans les deux cas il résulte presque toujours un affaiblissement de la vue; dans les deux cas, si l'on eût d'abord consulté un médecin, l'accident en quelques jours eût été guéri et oublié.

Telles sont les principales remarques auxquelles les organes de la vue peuvent donner lieu. Les cils, les sourcils ne demandent d'autre soin que d'être débarrassés chaque jour de la sueur et de la chassie; mais le jeu des muscles réclame une surveillance spéciale.

Les muscles de l'œil doivent tous fonctionner avec une égale énergie; sans cela le parallélisme du regard serait détruit, et l'enfant se trouverait affecté de ce désagrément qu'on appelle le strabisme ou vulgairement les yeux louches.

Dès que l'enfant ouvre les yeux, son instinct est de chercher la lumière; si le berceau se trouve disposé de telle façon qu'il ne puisse l'apercevoir que d'un œil, il regardera de cet œil seulement et l'autre demeurera complétement immobile. Le même effet répété tous les jours habitue l'un des yeux à fonctionner dans ce sens

tout à fait indépendamment de l'autre, et le muscle inactif perd peu à peu la possibilité de suivre les mouvements de son correspondant. L'infirmité est produite. Au bout d'un certain temps, l'engourdissement du muscle est tel que le strabisme n'est plus guérissable; mais dans les premiers jours ce n'est qu'un accident sans importance. Il suffit, pour le guérir, de diriger la lumière dans le sens inverse en couvrant l'œil actif; le muscle engourdi, sollicité vivement, se reprend à fonctionner et ne tarde pas à recouvrer toute son énergie.

L'équilibre ainsi rétabli, on rend à l'enfant l'usage de ses deux yeux en ayant soin de placer cette fois le berceau soit en face, soit à l'opposé de la lumière. Jamais le berceau, fût-il couvert d'un double rideau, ne doit être placé autrement.

Quelquefois le strabisme se déclare à la suite de convulsions, ou bien il résulte de l'instinct imitateur des enfants. Dans le premier cas, on doit prendre l'avis d'un médecin; dans le second, il faut placer sur les yeux un appareil qui ne rende la vision possible que par l'œil affecté et par le mouvement particulier du muscle atteint. Mais en présence de l'incurie vraiment incroyable des parents et des instituteurs, nous ne saurions trop insister, il ne faut pas que l'on tarde d'un jour, car le moindre retard entraînerait dans la guérison des longueurs dont l'enfant et l'éducateur même finiraient par se rebuter [1].

Si le mal est fait, si le strabisme est reconnu ingué-

[1] Un mois de retard, c'est un an et peut être plus que vous ajoutez au traitement; dès qu'il s'est écoulé un an ou deux, la guérison est incertaine et demanderait des années.

rissable par les moyens pédagogiques, il faut se garder de le faire disparaître par la scission des tendons du muscle. Non-seulement les muscles font mouvoir l'œil, mais ils le retiennent en place; lorsqu'on tranche les tendons, l'œil s'avance à fleur de paupière comme s'il allait sortir de son orbite ; tout le charme de la physionomie est alors détruit et la beauté est irréparablement outragée.

Mais pour arriver à se rapprocher autant que possible de l'idéal en éducation, il ne suffit pas de produire une bonne vue, il faut procurer aux jeunes générations les avantages d'une vue excellente.

Les qualités essentielles à une vue parfaite sont l'étendue, la précision, la vigilance instinctive et l'égalité de sensation dans des milieux éclairés différemment.

Si nous entreprenions de déterminer ici à quelle étendue, à quelle précision, à quelle perfection peut atteindre la vue de l'homme, assurément nous arriverions à des conclusions qui paraîtraient exagérées.

Les habitants des steppes, les hommes du désert, dont les yeux sont perpétuellement en contact avec le bleu du ciel et la verdure des forêts, les sauvages distinguent les objets à des distances que le regard de l'homme des villes ne saurait embrasser. Dans ce point noir qui s'agite à la crête d'une montagne, l'Indien devine une tribu ennemie; au balancement des arbres, il reconnaît le passage du bison ; il distingue à plusieurs lieues la fumée de la hutte sur le fond gris du firmament. Rien n'échappe à la vigilance de son regard. Cherche-t-il une plante, un reptile, un insecte, l'aspect des lieux, la nature des productions, la seule couleur

des mousses le lui fait trouver à coup sûr. Ces enfants de l'instinct et des vastes terres ont une telle habitude d'observation que même lorsque leur esprit est occupé d'ailleurs, leur regard sonde toutes choses, poursuit ses investigations, est frappé de mille objets invisibles pour l'Européen et en tire, pour ainsi dire à lui seul, les conséquences les plus inattendues [1].

Un pasteur, un guerrier a fait dire à sa famille de venir le joindre, mais une circonstance fortuite l'oblige à s'éloigner avant l'arrivée des siens. Vous croyez qu'il hésitera, qu'il aura besoin d'un courrier? — Non. Il part; de distance en distance, il marque son chemin; il casse une branche, il en ploie une autre; ici il arrache une touffe d'herbe, là il brise une fleur: cela suffit, l'œil des siens verra ces marques et ils le suivront sans s'égarer d'un pas.

Ces hommes livrés à la vie instinctive, ces hommes en qui le système nerveux ne s'exalte que pour la finesse des sensations, ces hommes sont très-calmes et partant très-judicieux; chez nous, au contraire, les sens, réduits à un rôle tout à fait mécanique, laissent aux facultés d'imagination une prépondérance marquée et produisent les hommes dits *nerveux*, cerveaux en feu qui s'épuisent avant l'heure, fleurs précoces qui se flétrissent aux premiers soleils.

Il est enfin une dernière qualité essentielle que l'éducation normale ne saurait complétement négliger, et

[1] Qui de nous n'a lu les ouvrages de Cooper et les récits des voyageurs? Qui de nous n'a été frappé de ces mœurs étranges où l'excellence des perceptions sensoriales s'élève à des hauteurs que l'intelligence surpasse à peine.

dont l'homme du désert pourrait encore nous offrir le type. Quelque étrange que cela puisse paraître, la vue de l'homme est organisée pour entrevoir assez distinctement la nuit et pour donner des perceptions visuelles sinon toujours égales, du moins toujours suffisantes. Il n'est point, en effet, de lieu complétement obscur, et la dilatabilité de la pupille permet de concentrer un nombre immense de rayons lumineux. Cette dilatabilité s'accroît par l'habitude, tandis qu'elle disparaît peu à peu lorsqu'elle n'est point suffisamment exercée. Il existe sous ce rapport, même dans nos sociétés, des nuances extrêmes. L'homme d'étude allume sa lampe dès que le jour baisse, et s'il se trouve dans l'obscurité, il trébuche parce qu'il n'a plus que le tact pour guide. Le pauvre qui ménage son huile, le paysan peut voyager la nuit et se diriger suffisamment à travers les ténèbres.

Toutes ces qualités de la vue ont leur importance, et celui qui ne les possède point ne saurait dire qu'il jouit pleinement de ses facultés visuelles. Mais comment perfectionner la vue?

Les habitudes de recherches et d'investigations déjà tant de fois recommandées suffiront à donner à la vue des enfants la précision, l'étendue et la vigilance. Dans nos climats, aussi bien qu'au milieu des savanes, les horizons révèlent leurs secrets. Que l'enfant aime la nature, qu'il la cherche avec passion, par tous ses sens; qu'à une demi-lieue de distance et à la seule couleur des arbres, il reconnaisse où se trouve le ruisseau avec sa riche flore et sa faune d'insectes bondissants; qu'à l'inspection des mousses, il sache où gît tel cryptogame,

telle coquille, atome animé que le vulgaire prendrait pour un grain de sable; qu'à l'aspect des sols, à la configuration des vallées, il sache dire quelles alluvions roulent tels débris, quel sol renferme tel cristal. Ainsi, en lui donnant une santé robuste; ainsi, en exerçant à la fois ses muscles, ses viscères, son cerveau, vous lui procurez des sens exquis, une vue capable de résister à l'étude; vous faites plus, vous élevez son intelligence, vous lui donnez du moi humain une haute idée et vous préparez dans les meilleures conditions cette grande crise d'adolescence qui va mettre sur lui un sceau indélébile.

VII

DE L'ADOLESCENCE

I

Caractère de la crise d'adolescence

Adolescence vient d'un verbe latin, lequel signifie *croître, grandir, se fortifier*. Le travail de la nature durant l'époque d'adolescence se présente donc sous un triple point de vue : 1° croissance définitive; 2° essor des dernières et des plus nobles facultés ; 3° invigorisation physique et intellectuelle.

Sous le rapport de la beauté et de l'intelligence, la période d'adolescence comporte nécessairement un

extrême intérêt; sous le rapport de la santé, cet intérêt est de premier ordre. En effet, la période d'adolescence étant close par la jeunesse, époque où les phénomènes physiques ne se modifient plus, si la crise d'adolescence se fait mal, tout se trouve définitivement compromis.

L'éducateur doit donc veiller à ce que les diverses phases de la crise s'accomplissent dans l'ordre prescrit par la nature, et sans compromettre les facultés délicates des périodes précédentes.

Or, quelle est cette crise? quelles en sont les diverses phases? quelle est son influence sur les individus et sur les sociétés?

Nous avons vu, au moment de la crise nerveuse, les fonctions végétatives redoubler d'activité et l'organisme rassembler en quelque sorte tous ses pouvoirs; cependant la crise nerveuse, importante surtout par sa réaction sur les phénomènes subséquents, est moins immédiatement dangereuse que celle d'adolescence. Aussi voit-on, plusieurs années avant cette dernière, une puissante invigorisation s'opérer dans tout le corps : l'assimilation est rapide, l'estomac sécrète des sucs riches et abondants, la taille s'élève, le besoin de mouvement accuse l'intensité du travail intérieur, le système nerveux fonctionne avec énergie : à mesure que la crise approche, ces symptômes deviennent plus caractérisés.

C'est ordinairement vers la quinzième année qu'elle éclate ; rarement plus tard, mais souvent plus tôt dans nos sociétés mal réglées. Or, la précocité de la crise d'adolescence est toujours un accident.

Il est facile de le démontrer.

Les diverses phases de la croissance étant physiologiquement déterminées, si la phase d'adolescence a lieu avant l'âge, trois cas peuvent se présenter : ou la crise nerveuse seule a été en avance, la crise d'adolescence l'ayant suivie selon les lois physiologiques, et alors la santé est atteinte ; ou la crise d'adolescence seule est trop hâtive, et, en ce cas, l'intelligence n'ayant pas eu le temps de se fortifier, cède le pas aux appétits ; ou bien, enfin, une sorte d'équilibre s'est maintenu entre des crises également frappées de précocité, et l'atteinte, répartie sur tous les organes, s'équilibre aussi, la taille, l'intelligence, les grandes facultés morales tendent à s'abaisser.

C'est ce qui arrive fréquemment parmi nous, c'est ce malheur dont nous commençons à nous apercevoir et à nous plaindre après plusieurs générations.

Mais, afin de se rendre un compte exact des moyens que l'éducation peut mettre en jeu pour modifier la crise d'adolescence, il faut étudier cette crise en elle-même.

La crise d'adolescence, bien différente en cela des deux autres qui sont simples, est constamment double dans son essence et dans ses effets. A la fois intellectuelle et physique, soumise aux lois de la vie végétative et aux lois de la vie animée, elle agit sur l'élément nerveux, qu'elle excite, et sur les facultés corporelles, qu'elle secoue et qu'elle modifie.

Jusqu'alors, la nature, s'occupant uniquement et pour ainsi dire exclusivement de l'individu, avait travaillé en lui indépendamment de tout le reste de la création ; les facultés de première et de seconde enfance ne ré-

clament, pour s'exercer, que le concours d'un seul : les facultés morales, au contraire, n'ont d'action que dans la dualité. L'homme peut digérer, assimiler, entendre, penser sans avoir avec le reste du genre humain le moindre point de contact; mais s'il vit séquestré, il ne saurait aimer, protéger, être juste.

Les facultés de l'époque d'adolescence ont donc pour but de mettre l'enfant en rapport direct avec les générations présentes par son action sur la société, avec les générations à venir par son action sur la famille. Elles sont amenées par l'évolution du système nerveux.

Lorsque les phénomènes relatifs à la vie végétative sont arrivés à leur plein accomplissement, toute la force de progression se porte vers les facultés nerveuses, celles-ci redoublent d'énergie. La puissance créatrice jette dans l'être intellectuel des perturbations qui font surgir de nouvelles facultés non plus isolées et stériles mais agissantes et sociales. L'horizon s'élargit, les mondes du sentiment apparaissent : on a compris, on veut; on a connu, on aime.

Cependant, pour que l'être puisse se contempler, au moment où il jette sur lui-même et sur les autres son premier regard éperdu et ravi, il faut que la vie se porte au cerveau avec une force qui ferait éclater cet organe sans la loi utile des réactions. A côté de cette vie intellectuelle si puissante dans son essor, marche toujours la vie végétative, énergique elle aussi, et si impérieuse qu'elle réclame ses droits et attire la force vitale avec une violence salutaire. Sous l'influence de cette double excitation nerveuse et assimilatrice, l'être physique se complète rapidement.

C'est ainsi que s'accomplit la crise d'adolescence, c'est ainsi que l'être entier est secoué par la force créatrice, embrasé par le feu sacré qui s'allume en lui.

L'homme, alors, est parfaitement inhabile à manier ses nouvelles facultés ; il sent néanmoins qu'une arme puissante est placée entre ses mains, et dans l'enivrement qu'il éprouve, à moins de circonstances funestes, il se jette résolûment du côté où ses facultés l'entraînent, c'est-à-dire vers le bon, vers le grand, vers le juste.

Les lèvres d'un adolescent sont le plus beau livre de morale; la vérité s'y trouve à chaque page.

La crise d'adolescence étant double et dépendant essentiellement d'un équilibre parfait entre la vie physique résultat de la première enfance et la vie intellectuelle résultat de la seconde, si tous les phénomènes se sont accomplis avec harmonie et à l'heure marquée, cette nouvelle phase suivra l'impulsion. Dans un enfant robuste, au sang riche, aux nerfs calmes, la crise d'adolescence passera inaperçue ; mais l'éducation, si elle n'est extrêmement prudente, en hâtant l'évolution des facultés intellectuelles, amène fatalement l'essor des facultés morales : la crise a lieu prématurément. Figurez-vous la nature agissant dans un enfant énervé par la mollesse : figurez-vous ces rudes étreintes sur un enfant aux membres frêles, au sang fiévreux, au cerveau fébrile. Qu'arrivera-t-il?

L'élément nerveux s'enflamme, la vie végétative résiste à peine ; on voit alors l'enfant dépérir ; les jeunes filles ressemblent à des fleurs sans eau, qui se penchent sur leurs tiges. Il en meurt un nombre infini,

surtout dans les villes. Mais chez les enfants très-vigoureux, la crise d'adolescence doit encore être surveillée pour une cause inverse.

En effet, chez quelques-uns en qui les facultés physiques sont extrêmement puissantes, la vie matérielle continuant à prédominer, les facultés intellectuelles s'engourdissent sensiblement à cette époque, les facultés morales s'éveillent à peine, et la vie végétative règne à jamais dominée par l'instinct.

Le rôle de l'éducateur se dessine nettement entre ces deux extrémités. Faites un homme, non une brute ; faites un homme, non un cerveau.

La crise d'adolescence étant donc comme une suite, un complément nécessaire de la crise nerveuse, les préceptes tracés pour l'époque de seconde enfance, s'appliquent également à la crise de quinzième année, quelques mots les résument. Évitez comme un crime, tout ce qui peut exciter chez l'enfant, ou l'irritabilité nerveuse, ou l'imagination, faculté qui alors tend à s'exalter outre mesure. Un travail modéré et sagement réparti, l'exercice, les longues promenades à la recherche de quelques curiosités naturelles, calment l'esprit, fortifient le corps et sont pour l'adolescent l'hygiène par excellence.

Mais ce que l'éducateur ne saurait jamais oublier sans un grave manquement, c'est que la période d'adolescence voit se développer les plus hautes facultés de l'être, voit apparaître l'homme moral sur l'enfant grandi et transformé. Il doit non-seulement aimer son élève, parce que cet élève est devenu son frère, il doit le respecter parce qu'il est devenu son égal devant la

société. L'adolescent a conscience, par une intuition très-sûre, du travail qui s'opère en lui ; il en résulte que la force brutale, les châtiments déshonorants, les punitions insignifiantes, le poussent à la révolte; il en résulte que l'obéissance passive lui est antipathique. Ses facultés nouvelles lui rendent impossibles à supporter les violences d'un sous-maître, les inepties d'un professeur ignorant ou les préventions injustes d'une mère. Sous une mauvaise influence, ses facultés morales se faussent et deviennent des vices que plus tard l'éducation sera inhabile à refréner. Au contraire, le raisonnement, une tendre supériorité mêlée de déférence obtiendront tout de lui.

Dans la seconde partie de ce cours, nous étudierons, sous le rapport intellectuel, la crise d'adolescence; nous ne devons traiter ici que des moyens de la diriger par l'hygiène, et l'observation des phénomènes physiques qui s'y trouvent liés.

La crise étant essentiellement nerveuse, c'est par le contre-poids bienfaisant des organes végétatifs et musculaires qu'on la retardera pour donner à l'enfant le temps de se fortifier.

A ce moment l'air pur l'exercice, sont plus que jamais indispensables. S'il arrive que le goût se déprave, que l'appétit se perde, c'est que quelque partie du système nutritif manque d'énergie ; une nourriture saine, pas trop combustible, mais suffisamment aromatisée, les viandes, les légumes, l'eau pure légèrement rougie, et surtout l'exercice au grand air, préviennent cet accident. La nature ayant ménagé pour cette époque une grande activité circulatoire et muscu-

laire, il faut la seconder par une gymnastique vigoureuse.

Tout ce qui peut faire diversion à la violence de l'explosion morale, tout ce qui, dans cet ordre même, peut faire prédominer certaines facultés plus calmes, seconde la nature.

L'enfant éprouve toujours le désir de se rendre utile, et la confiance qu'on lui témoigne porte vers la raison tout l'effort du cerveau ; faites usage de cette tendance, mais gardez-vous de prendre le mot confiance dans le sens de confidence. Les confidences sont toujours inutiles, souvent dangereuses.

Que sous une direction sagement ménagée, l'adolescent commence à payer son tribut à la société et à la famille ; si c'est un jeune homme, l'atelier, le jardin, quelques affaires d'une manipulation facile et courtoise ; si c'est une jeune fille, la lingerie, certains approvisionnements spéciaux, un peu de cuisine, suffiront à remplir ce premier besoin de s'affirmer comme être social.

Il est mille moyens d'exercer chez l'enfant les plus hautes facultés, il est mille moyens de détourner son esprit des facultés dont l'exaltation peut devenir nuisible.

On a coutume de donner aux enfants une foule d'inutilités qui ne leur plaisent qu'un jour ; ceux-ci préfèrent l'argent et ils ont raison : l'argent, c'est le libre arbitre, c'est l'apprentissage de la vie, c'est l'emploi à un point de vue raisonné de faibles sommes très-sottement disséminées par nos usages.

Que l'enfant dispose d'un petit capital susceptible de s'augmenter, non par des dons capricieux, mais par

son labeur à lui : témoignage de satisfaction ou mieux encore prix des services qu'il peut rendre.

Cette somme, cet infime capital, c'est la pierre angulaire de tout un édifice de raisonnements et de projets à travers lesquels le libre arbitre se donne carrière. L'enfant veut monter sa bibliothèque, compléter ses collections, il veut acheter maintes choses, il convoiterait l'univers. Quelques conseils discrètement donnés font fructifier le trésor par l'économie, en règlent le bon emploi et préparent la plus importante des vertus sociales.

Mais que l'on approuve ou que l'on blâme, on doit demeurer sérieux ; l'ironie brise les ressorts d'une âme adolescente, et si l'enfant soupçonnait que les grandes choses qu'il rêve peuvent n'être que des bagatelles, elles cesseraient de lui plaire et son instinct chercherait ailleurs.

A cette époque d'enfantement à la vie sociale, l'homme doit aussi commencer à faire le bien, désormais ce sera pour lui un devoir de premier ordre ; mais faire le bien demande une prudence extrême, et le plus souvent les bassesses, les grossièretés, les ingratitudes en présence desquelles on se trouve, dégoûtent avant l'âge mûr de cette sainte passion. C'est par une habitude prise dès l'enfance, que l'homme apprend le grand art d'être bienfaisant et se préserve des dégoûts qui plus tard auraient flétri son cœur. Les démarches pour placer ou les vieillards à l'hospice, ou les enfants à l'école sont du ressort du jeune homme, son âme s'épanouit lorsque, par ses soins, une vie humaine, n'eût-elle que le plus étroit horizon, a été assurée.

Le rôle de la jeune fille est plus maternel et plus caché; vêtir les familles indigentes; s'inquiéter du pain, du feu, de la santé des malheureux; en présence d'une tête blonde, laisser son cœur s'ouvrir aux plus doux sentiments : voilà sa tâche prédestinée.

Telle pauvre famille habite un logement insalubre; l'incurie complète la misère, la malpropreté remplit ce logement de miasmes; les enfants s'étiolent en attendant qu'ils se dépravent; la mère use dans un travail ingrat sa débile santé; le père, attristé par la vue de ce dénûment, rebuté par des criailleries incessantes, cherche dans l'ivresse un oubli passager : c'est le paupérisme dans toute son horreur.

A deux pas, comme contraste et comme espérance, se trouve une famille riche. Le frère a seize ans et la sœur en a quinze. Une femme généreuse, une mère digne de ce nom s'efforce de développer ces âmes chéries et de leur inspirer le désir du bien.

Le jeune homme cherche quelque part, sous les toits, un logement aéré et dans de bonnes conditions hygiéniques, au besoin il aide au loyer. Mais cela ne suffit pas; cette famille que le paupérisme a si profondément atteinte ne se relèvera pas; ainsi la jeune fille, avec les vêtements de rebut, taille robes et jupons, elle remet à neuf de vieux linge et forme un premier trousseau pour les vêtir tous. On porte cela. La jeune fille appelle les enfants, voit qu'ils sont malpropres, et exige avec douceur qu'ils soient mieux tenus; afin de prêcher d'exemple elle les lave elle-même, et les embrasse en promettant de revenir. Quinze jours plus tard elle revient en effet: trouve-t-elle ses conseils suivis elle dis-

tribue aux enfants ses baisers et ses sourires, elle tend a la mère sa main gantée que celle-ci touche en tremblant; mais si le même désordre frappe sa vue elle refuse de se laisser approcher et paraît affligée. En même temps on procure un peu d'ouvrage à la mère, on place les enfants dans des salles d'asile, on témoigne au père qu'on le connaît et l'on répond à ses humbles saluts : il n'en faut pas davantage, cette famille a reçu l'impulsion, elle sort de la misère et marche vers l'aisance. Ce que la plus riche aumône n'eût jamais accompli, un peu de bienveillance, un peu d'amour, un peu d'élan maternel parti du cœur de l'adolescente vient de le faire : elle a relevé l'élément moral, dans ces cœurs flétris. Mais quelles bénédictions du ciel l'ont récompensée : l'enfant que l'étude, le travail et la bienfaisance absorbe aux jours de son adolescence, cet enfant dort tranquille et son cerveau n'est jamais dépravé par les rêveries du désœuvrement et de la mollesse.

II

Derniers phénomènes de croissance.

L'essor des facultés morales est lié aux derniers phénomènes de croissance. Dès que ces facultés sont en plein essor, l'homme cesse de croître.

Or, comment s'opère la croissance? en vertu de quelles lois le corps croît-il en hauteur, en largeur? Comment la force de croissance diminue-t-elle pour s'éteindre enfin complétement? La charpente osseuse

de l'enfant qui vient de naître est molle ; à proprement parler, ses os ne sont que des espèces de cartilages au milieu desquels circule un fluide particulier, la moelle, et qu'entoure une enveloppe assez mince appelée le *périoste*. Les parties mêmes n'en sont pas soudées ; mais chaque os long, par exemple, présente un corps et deux têtes séparées par une couche de cartilage. Ces parties d'os non soudées se nomment des *épiphyses*.

Par le moyen du périoste, l'os croîtra en grosseur ; par le moyen des épiphyses, il croîtra en hauteur.

La croissance en grosseur se fait par couches concentriques. Les molécules des os transportées jusque dans les profondeurs où gisent les parties osseuses, s'agglomèrent autour de l'os, y forment une couche imperceptible, et de là, poussées par la force de formation, elles pénètrent dans les cellules, s'y enfoncent, se substituent aux molécules anciennes et, entraînées à la suite de ces molécules, arrivent au canal intérieur par lequel elles sont expulsées dès que la force vitale s'est séparée d'elles. Sous l'action incessante de ce travail, les cartilages s'ossifient, les parties molles se changent en cartilages, et les interstices qui séparent les épiphyses de l'os diminuent peu à peu.

Vient enfin le moment où la couche entière s'étant ossifiée, les deux extrémités se touchent ; qu'arrive-t-il ? Nécessairement, le travail moléculaire passe de l'un à l'autre, une soudure s'opère et les trois os primitifs ne forment plus qu'un seul os complet. A partir de ce moment, l'os ne peut plus croître en hauteur.

Mais la croissance des muscles équilibrant exactement la croissance des os qu'ils sont destinés à mouvoir,

dès que les os cessent de croître, la croissance des muscles s'arrête : la soudure des épiphyses est donc le terme nécessaire de la croissance en hauteur. Or, cela étant démontré, il est facile de reconnaître quelles modifications peut subir la taille d'un individu selon que le phénomène de soudure s'opère plus tôt ou plus tard.

Si par suite de quelque cause accidentelle la soudure a lieu prématurément, l'individu, tout en conservant la faculté de croître en largeur, ne grandira plus, et conservera toute sa vie la taille qu'il avait au moment où l'accident s'est accompli.

Qui n'a vu de ces êtres infortunés en qui le manque d'air, un travail précoce ou quelque autre misère a causé dès le bas âge la soudure des épiphyses! Qui n'a vu de ces pauvres créatures *nouées* pour parler le langage vulgaire! La taille des premières années persiste tandis que le corps grossit et que le visage prend l'aspect de l'âge mur; les facultés supérieures, à l'étroit dans des organes incomplets, restent à l'état rudimentaire et l'être tout entier est un objet de pitié. Si ce travail de soudure n'est pas général, il peut se borner à une série d'organes et il en résulte un être mal conformé. Enfin, s'il est seulement en avance par suite de précocité générale, il abaisse plus ou moins la taille selon l'âge auquel il a eu lieu. Dans tous les cas, c'est un accident, sinon un malheur.

Depuis un siècle, les conseils de révision ont constaté que la taille en France s'abaisse sensiblement, dans les villes surtout. Ce fait ne peut venir que d'une même cause agissant sur les masses et amenant prématuré-

ment la fin de la croissance ; mais cette cause, comment la découvrir ?

Est-ce le travail forcé, est-ce la misère, est-ce l'éducation qu'il en faut accuser ? Sans doute le travail et la misère ont sur l'enfance une influence funeste ; mais il s'agit d'un fait général s'attaquant surtout aux classes aisées dont les enfants ne connaissent ni la misère ni le travail exorbitant. Il est d'ailleurs constaté que le paupérisme tend à disparaître [1] et sa disparition graduelle concordant avec l'abaissement graduel de la taille, ce n'est pas dans le paupérisme que réside la cause de cette tendance. Reste l'éducation.

Nous avons vu que la vie végétative, en se complétant, amenait l'essor de la vie intellectuelle et que la vie intellectuelle amenait à son tour l'essor des facultés morales, puis la soudure des épiphyses, et cela inévitablement, selon des lois physiologiques si parfaitement réglées que chaque ordre de faculté demande environ sept années avant d'être en état d'équilibrer les facultés qui viennent après. Or, supposons qu'à l'une de ces périodes, soit celle de deuxième enfance, l'éducation, en activant la marche des phénomènes nerveux, ait accompli en six années ce grand phénomène qui en demandait sept ; bien loin que la période suivante se mette en retard de deux ans pour rétablir l'équilibre, elle tendra elle-même à prendre la même marche générale. Il en résultera qu'à dix-sept ans tous les phénomènes seront accomplis, plus ou moins bien,

[1] Voyez le beau livre de M. Victor Modeste sur le Paupérisme.

et alors la nature ne pouvant plus agir que dans un sens, le travail de soudure s'activera et les épiphyses se souderont. Si cet effet est produit par une mauvaise direction universitaire, comme la cause agira sur de grandes masses, la taille décroîtra parmi les masses.

La vérité de cette théorie est démontrée par l'expérience ; dans les cas spéciaux d'enfants noués très-jeunes, on voit s'accomplir distinctement les divers phénomènes qui doivent précéder la soudure.

Nous avons étudié chez un enfant de sept ans la marche de ce terrible accident, le manque d'air et la misère l'avaient provoqué. Sa pâleur faisait mal à voir, et lorsque nous eûmes occasion de l'observer, la vie était déjà en lui attaquée dans ses sources. Ses facultés intellectuelles s'étaient développées soudaînement ; à cinq ans, il avait des mots, des perceptions qui demandaient au moins l'intelligence de la douzième année. En quinze mois il arriva à manifester quelques rudiments de facultés morales ; lorsque nous le vîmes, il raisonnait de sa misère et paraissait avoir une idée confuse mais toutefois appréciable de l'imprévoyance de ses parents. Les épiphyses se nouèrent alors, il cessa de croître, son corps dépérissait, ses yeux seuls avaient conservé leur feu. Il demanda qu'on le mît à l'hospice et ne tarda pas à y mourir.

Chez cet enfant, la marche des phénomènes avait été bien caractérisée. les phénomènes intellectuels s'étaient manifestés presque d'une manière normale, mais n'avaient pu dépasser la limite de dix à douze ans ; là-dessus s'étaient développées des facultés morales,

Que la couche de l'enfant soit saine et un peu dure [1], ne le couvrez pas jusqu'à la transpiration et surtout ne lui donnez aucune des habitudes de mollesse, qui énervent les facultés musculaires si éminemment protectrices, et rejettent la vie du côté des facultés nerveuses.

L'adolescent doit se lever matin et travailler à la fraîcheur, afin d'avoir ensuite le temps d'entremêler de longs exercices les heures d'études et de leçons : il doit se coucher de bonne heure et dormir peu. Sept heures de sommeil en été, huit en hiver suffisent aux santés robustes, neuf heures suffisent aux plus faibles : les faibles d'ailleurs se fortifient en se levant matin.

Si donc l'enfant se couche à dix heures, il peut, il doit se lever à six heures en hiver, à cinq heures en été.

Certaines personnes croient fortifier leurs enfants en les soumettant chaque matin à des lotions d'eau froide suivies d'une couple d'heures de paresse dans un lit bien chaud. Nous n'hésitons pas à le dire, il faut avoir perdu le sens pour soumettre l'enfant à un pareil régime. Que peut-il produire ? Ou l'enfant rassasié de sommeil s'endort de nouveau, et c'est là une singulière invigorisation que celle qui crée des besoins factices à côté des besoins réels ; ou l'enfant ne s'endort point, et durant ce repos intempestif, sauriez-vous dire quelles pensées l'occupent [2] ?

[1] Le crin, la paille, les fucus marins, doivent la composer presque exclusivement.

[2] L'habitude des ablutions d'eau froide s'interrompt d'ailleurs néces-

Un bain d'air, de fraîcheur, de soleil levant : voilà le suprême invigorisateur de la jeunesse. Il agit à la fois sur le corps et sur l'âme, il crée la santé et il prépare la force des facultés mentales.

Certes on doit exiger la propreté chez l'adolescent, on doit veiller à ces habitudes d'ablutions journalières qui entretiennent le bon état des fonctions dermales ; mais la prudence de l'éducateur doit se défier des engouements et des recettes empiriques; mais sa raison doit lui faire comprendre que c'est par l'étude constante des grandes lois physiologiques et non point par l'eau froide ou l'eau chaude qu'il produira la vigueur.

Voilà pourquoi nous avons voulu que le pédagogue par excellence, la mère fût très-exactement renseignée, voilà pourquoi nous avons écrit ce traité. Car depuis quelque temps les recettes empiriques nous débordent, et dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre physique.

Étudions donc la vigueur en elle-même, puisque d'ailleurs nous sommes arrivés à ce point de l'adolescence où tous les phénomènes étant accomplis, l'éducateur doit surtout veiller à l'invigorisation.

La vigueur c'est la faculté plus ou moins grande que possèdent les organes, soit pour accomplir les fonctions auxquelles ils sont destinés par la nature, soit pour résister aux causes morbides qui peuvent les attaquer.

Si l'éducation n'a jamais entravé la marche ascendante et sagement mesurée de la nature, la vigueur est déjà produite vers l'âge d'adolescence, l'équilibre est

sairement : un chagrin, un souci, un malaise, les affaires, que sais-je ! mille circonstances la font cesser, et il ne reste plus à sa place que la mollesse et l'incapacité qui en résulte.

parfait entre les facultés; or quels moyens plus sûrs de conserver cet équilibre que les moyens qui l'ont fait naître.

Une infinité de pédagogistes font à cette époque une sorte de classification des tempéraments, indiquant pour chacun d'eux une alimentation et une gymnastique spéciale. Nous avons déjà dit que l'éducation devait plutôt s'appliquer à faire disparaître dans les tempéraments ces nuances exagérées; quant aux spécialisations gymnastiques ou alimentaires, nous n'en parlerons point par la raison que ce mode de régime étant impraticable au sein des familles aussi bien que dans les établissements, nous n'avons ni à l'approuver ni à le combattre.

Nous allons donc traiter de la gymnastique normale, sans établir d'autre division que la grande division naturelle entre jeunes garçons et jeunes filles.

VII

DE LA GYMNASTIQUE.

I

De la gymnastique en général.

L'invigorisation des organes et en particulier des organes locomoteurs, repose sur un seul principe et ce principe se réduit à un seul mot — l'exercice.

La gymnastique n'est autre chose que l'exercice réglementé par l'étude des lois de la vie. Les anciens, dont la supériorité était incontestable relativement à l'éducation physique, avaient créé dans chaque cité des gymnases où la jeunesse allait puiser cette vigueur qui la rendait si belle et si fière. Se présenter au gymnase chaque jour, était pour le vieillard comme pour le jeune homme un devoir civique.

Qui ne se rappelle ce chant magnifique où l'aveugle de Chio nous peint les róis descendant dans l'arène aux funérailles de Patrocle[1]? qui ne se rappelle les vieux Romains indignés arrachant les moissons semées au champ de Mars par la prévoyance impie de Tarquin?

La jeunesse d'un pays n'est-elle pas en effet la moisson précieuse entre toutes, et serait-ce trop dans chaque ville, dans chaque bourgade, dans chaque hameau, qu'une vaste plaine destinée à la cultiver? En général, dans nos sociétés, nul ne s'inquiète de cette sainte culture, et c'est à peine si nos lycées ont des lieux restreints, clos de hautes murailles, pour y faire jouer les enfants une heure ou deux chaque jour.

Ce n'est pas toutefois qu'on ne fasse usage ou même abus du mot gymnase; mais aux vastes champs des anciens nous avons substitué d'étroites salles où certaines machines accumulées ont la prétention de remplacer l'air et l'espace. Là comme partout, l'art s'est substitué à la nature. Eh bien, nous le disons hautement: que l'on

[1] Iliade, chant XXIII, après ces mots: Eumèle, fils d'Admète, parut le premier.

revienne à la nature ; si l'on veut que la gymnastique soit autre chose qu'un vain mot, ayons des gymnases comme en avaient les anciens.

On objectera que la gymnastique naturelle a moins d'attrait pour les agglomérations infimes; cela est vrai; trois ou quatre enfants réunis dans une cour de trente mètres carrés seront bien vite lassés de la course, du saut, de la lutte; ainsi l'oiseau en cage perd l'agilité de ses ailes : mais qu'on rende à l'hôte des airs sa liberté et ses horizons, on le verra, planant avec délire, se laisser emporter vers tous les points du ciel; de même si, dans un vaste espace, plusieurs centaines d'enfants réunis se groupaient; chacun selon son âge, sa force, ses goûts, on les verrait, laissant de côté les machines dangereuses de la gymnastique artificielle, revenir à des exercices plus généraux et s'attaquer de préférence aux obstacles solides que présente la nature.

L'organisation d'un gymnase en plein air n'est pas chose difficile et ne demande point d'immenses capitaux.

Pour lice, une place sablée et close que ceint une triple rangée d'arbres formant promenade; à l'entrée, des vestiaires; à droite et à gauche, des glacis de gazon sur un plan incliné; dans le fond de l'herbe, des arbres, des plantes, de l'eau jaillissante.

Les arbres forment le rideau; la promenade est destinée à ceux qui accompagnent les enfants et aux personnes qui visitent le gymnase. Il serait très-important que cette promenade pût devenir le rendez-vous habituel des pères, des aïeuls, des vieillards, ou bien des mèrse, des aïeules, des vieilles femmes, selon le sexe

des enfants. La présence des étrangers en effet maintient la décence, stimule les organisations paresseuses, peut au besoin réprimer une ardeur trop emportée et surtout ôte au gymnase sa physionomie scolaire.

Pour arriver à réaliser dans un gymnase une œuvre largement utile, il faut que, moyennant propreté et décence, la porte en soit ouverte à tous; une hiérarchie, — et nous examinerons ailleurs quels en pourraient être les éléments, — veillerait à l'ordre général et serait chargée d'intervenir dans les contestations particulières.

Les exercices gymnastiques se divisent naturellement en deux ordres principaux; dans les uns l'enfant a le rôle passif, il reçoit une impulsion à laquelle il obéit et tout consiste pour lui à se tenir en équilibre, tels sont l'escarpolette, le cheval de bois, etc. Dans la gymnastique normale l'enfant conserve le rôle actif et l'impulsion vient toujours de lui. Les exercices se réduisent alors à six grandes séries : la course, le saut, l'ascension aux arbres, la lutte, le disque et la natation.

La course exerce les membres inférieurs, et par suite de l'équilibration les membres supérieurs; elle exerce très-énergiquement les organes digestifs et respiratoires. Si elle présente quelques dangers pour les enfants sujets aux palpitations, elle est excellente pour les nerveux et les lymphatiques; elle peut varier depuis le pas dit gymnastique jusqu'à la plus extrême vélocité; elle peut s'exercer sur un sol uni ou sur un plan incliné en montant ou en descendant.

C'est pour ce genre d'exercices qu'il est bon d'avoir sur les côtés du gymnase des glacis de gazon. L'enfant doit s'exercer à la course en plein soleil; il faut veiller

à ce que ses mouvements soient gracieux, à ce que ses pieds touchent à peine le sol, à ce que sa tête conserve la position verticale.

Le saut demande un vigoureux effort des muscles et un effort respiratoire non moins considérable; si l'espace à franchir a quelque largeur, il demande en outre une certaine assurance de coup d'œil. Très-fortifiant, le saut présenterait des dangers si la gymnastique négligeait de les prévoir et de les prévenir. L'enfant en effet peut être tenté de franchir un obstacle au-dessus de ses forces, et alors ou il se livre à un élan désordonné ou il est exposé à une chute plus ou moins désagréable. Ce double inconvénient disparaît si l'obstacle à franchir est à la fois proportionnel et préservateur.

Que le gymnase dans toute sa longueur, soit traversé par un ruisseau d'eau courante, lequel infiniment étroit d'abord aille toujours en s'élargissant jusqu'à son entrée dans le bassin de natation. Les enfants réunis sur les bords, mesureront de l'œil la largeur de l'obstacle et s'assureront de leurs forces avant d'essayer de franchir les endroits les plus larges. Pour rendre d'ailleurs les chutes tout à fait inoffensives, il suffira de semer dans le courant et sur les bords des plantes aquatiques, le jonc, l'épilobe, la douve, le cresson, la véronique. L'enfant qui aura trop présumé de lui en sera quitte pour rouler sur un lit de fleurs au milieu des rires de ses compagnons.

L'ascension aux arbres exerce les membres et donne beaucoup de finesse au tact, mais les mâts doivent être absolument proscrits; le gymnase étant environné d'arbres de toutes les grosseurs, l'enfant pourra choisir et

s'attaquer de préférence à celui que ses bras pourront embrasser. Des cloches, des tam-tam, un peu de bruit à faire sous les ramées serviraient d'amorce ; une herbe épaisse au pied des arbres, et pour les plus jeunes enfants des filets, préviendraient les accidents.

La lutte met en jeu à la fois muscles, tendons, ligaments, elle exerce l'organisme entier, mais la lutte ne doit jamais avoir lieu sans une surveillance active qui la fasse cesser dès qu'elle tourne à l'amour-propre et à la fureur.

Le disque exerce surtout la main, le bras, le poignet, le coup d'œil. On peut se servir soit d'un disque, soit d'un cercle ou d'une balle. L'enfant ferme le poing et d'un coup renvoie l'objet dans une direction déterminée.

Enfin la natation réagit sur tous les membres, la fraîcheur de l'eau la rend tonique et fortifiante au suprême degré; il serait bon qu'elle fût obligatoire pour tous les enfants. Un bassin terminé de deux côtés par des plans inclinés préviendrait les dangers qui peuvent résulter de l'exercice en pleine rivière; le ruisseau dont nous avons parlé servirait à renouveler l'eau, les bords du bassin devraient être plantés d'arbres et garni d'une pelouse afin que les enfants pussent alternativement s'exercer dans l'eau et hors de l'eau [1].

[1] Nous nous rappelons avoir vu deux enfants de six ans environ se baigner dans un ruisseau sous la surveillance de leur mère; ils entraient dans l'eau et en sortaient alternativement, et à chaque fois, après s'être poursuivis sur l'herbe, ils se prenaient par les épaules et se mettaient à danser, comme les poëtes nous peignent les dieux marins. Nous sommes persuadé que ces danses doublaient pour eux les plaisirs et l'utilité du bain.

Tous ces exercices se combineraient de mille manières selon le caprice des enfants. Que dans les jours d'été, par exemple, pour les jeunes gens en pleine vigueur, le champ de course soit interrompu par le ruisseau qu'il faut sauter, ou par le bassin qu'il faut franchir d'abord en courant sur le sable, puis à la nage quand le pied manque; que l'enfant tout en sueur se plonge dans cette eau tiède, qu'il arrive de l'autre côté, provoque une nouvelle transpiration, aille, vienne et recommence, certes la peau aura reçu le meilleur stimulant et sera pour longtemps à l'abri de ces maladies qui ravagent la jeunesse et sont causées par la brusque transition du chaud au froid. Dans l'intérêt de sa vie entière, l'homme ne pouvant éviter ces transitions doit s'y habituer, et il ne s'y habituera que de cette manière.

II

De la gymnastique pour les jeunes filles.

Les jeunes filles ne sont pas constituées pour de si violents exercices; leurs muscles plus souples mais moins résistants, ne se prêteraient pas aux efforts que nécessite une gymnastique aussi puissante. Cependant il ne faut pas oublier que la jeune fille étant destinée à subir les crises de la maternité doit être assez forte pour y résister et pour élever dans ses bras des enfants sains et robustes.

Au point de vue spécial de la jeune fille, la moitié de son existence dépend de la vigueur que lui a

donnée l'éducation; au point de vue des sociétés, la santé de la jeune fille est la base même de la vigueur des races.

Jusqu'à quinze ans environ les exercices pourraient être les mêmes pour les deux sexes; mais les lois de la décence obligent à les séparer même avant la seconde enfance. A partir de quinze ans, les forces musculaires ne sont plus en rapport et la jeune fille ne pourrait sans danger lutter de vigueur avec le jeune homme.

Dans cette étude de l'invigorisation au point de vue particulier qui nous occupe, nous trouvons d'abord une considération presque nulle dans l'éducation du jeune homme : les modes insalubres à réformer.

La plupart des mères, pour donner à leurs filles une certaine beauté de convention, contrarient en elles les lois physiologiques de croissance, et en font à quinze ans des femmes, déjà mûres, qui seront hélas! flétries à trente ans et infirmes à quarante. Tandis que d'après les lois naturelles, la femme doit achever sa croissance à vingt ans, s'invigoriser jusqu'à vingt-cinq et présenter toute sa fleur à trente, afin de rester forte et vigoureuse jusqu'à cinquante, époque physiologique au delà de laquelle seulement l'individu commence à descendre vers la vieillesse.

Parmi nous, les conventions de la beauté sont ainsi fixées : un teint pâle, une taille amincie [1], des mains et des pieds fluets. Pour y parvenir, on serre les jeunes filles dans des corsets, on les tient à l'ombre, on empri-

[1] Littéralement taille de guêpe. Il y a des gens qui poussent l'amour des conventions jusqu'à préconiser une bouche trop petite ou des yeux trop grands.

sonne leurs pieds dans des souliers trop étroits, on emprisonne leurs doigts dans des gants qu'elles ne doivent quitter que le moins possible.

Or, ces conventions ne sont pas toujours justes; il est vrai que les extrémités chez les femmes se présentent naturellement petites; mais les extrémités mêmes, comme la taille, comme toutes les parties du corps, sont soumises à certaines proportions rigoureusement calculées par la nature et au delà desquelles le modèle pèche et la beauté n'existe plus. La Vénus de Milo est loin d'avoir la taille mince, et cependant la Vénus de Milo est un type parfait de beauté.

Pour arriver à l'harmonie des formes, il faut favoriser l'essor de la croissance et non pas l'entraver; abandonnée à ses seules forces, la nature pousse à la beauté. Ce qui le prouve, c'est que chez les peuples pasteurs, comme les Chaldéens, les Grecs, les Géorgiens, les femmes, quoique vivant sans entraves, sont généralement fort belles. Qu'on ne nous objecte pas les paysannes, car les paysannes, absorbées par un travail matériel qui ne laisse rien à l'intelligence, ne peuvent arriver à l'équilibre entre les deux grandes séries des facultés humaines.

L'exercice physique, suffisamment équilibré par l'exercice intellectuel, produit très-sûrement l'élégance du type et la beauté des formes. Une sage éducation doit donc proscrire au moins jusqu'à la fin de la croissance les vêtements doublés d'acier et de baleine, pour les remplacer par des corsages souples, élastiques, se prêtant à tous les mouvements du corps, à tous les efforts de la croissance et d'ailleurs suffisamment perméables

à l'air extérieur et aux élaborations de la peau.

Si maintenant nous voulons aborder la gymnastique au point de vue spécial des jeunes filles, en vérité, nous avouons ne pas connaître d'autres exercices que ceux dont nous avons parlé. La jeune fille d'ailleurs, pour n'être pas vigoureuse de la même manière que l'homme, n'en a pas moins sa vigueur particulière ; rien de plus faux que ce prétendu principe qui fait de la femme un être faible et maladif. La souplesse des muscles chez elle remplace la résistance, et si elle n'est pas capable des mêmes efforts, elle se fatigue beaucoup moins vite.

Que les jeunes filles donc, sous les yeux de leurs mères, se livrent à tous les exercices de la gymnastique naturelle ; qu'on les voie agiles comme Atalante, se poursuivre d'un bout du gymnase à l'autre ; et que, légères comme la Camille de Virgile, elles impriment à peine sur le sable le bout de leurs petits pieds ; que plusieurs fois par semaine, et chaque jour s'il se peut, elles recommencent : à vingt ans, belles, élancées, robustes, elles verront s'ouvrir devant elles une existence exempte d'infirmités.

A ces moyens, on pourrait ajouter, pour certains enfants, l'habitude des frictions et des essences onctueuses dont les anciens faisaient si grand usage.

Mais comment faire accorder de pareils exercices avec la propreté, avec la décence ? Mais comment, dans la journée d'un enfant, réserver les heures nécessaires à tant de soins corporels sans négliger complétement l'intelligence ?

Voici notre réponse. Un enfant qui se lève matin, un

enfant à qui un enseignement mieux organisé sauvera les plus grandes difficultés de l'étude et en qui une sage pédagogie ménagera les efforts intellectuels, cet enfant trouvera, sans le prendre sur son intelligence, le temps de se constituer une santé robuste.

Si nous supposons, au lieu du vestiaire étroit et mesquin des gymnases et des écoles de natation modernes, une vaste salle, éclairée par en haut, pourvue de robinets et de piscines, et dont les cellules forment un double étage de chaque côté, les enfants pourront procéder aux ablutions avant de quitter l'habit de gymnase; et outre l'économie de temps qui en résultera, ils se trouveront dispensés de toute préoccupation de propreté durant les exercices.

Quant aux conditions de décence nous dirons : 1° que la décence n'est point blessée parce que dix, quinze, cent enfants se lavent, se peignent, brossent leurs dents et leurs ongles en présence les uns des autres, chaque enfant se retirant d'ailleurs dans une cellule pour changer l'habit du gymnase. La décence est surtout dans l'âme lorsqu'elle est pure, dans le corps lorsqu'il est sain. Chez les anciens, par exemple, les costumes étaient singulièrement différents des nôtres sans que les Socrate, les Aristide ou les Caton, ces cœurs chastes, eussent jamais crié à l'immodestie; 2° si le grand nombre d'enfants et l'excitation naturelle des exercices gymnastiques paraît offrir quelques dangers, qu'on ouvre à deux battants la porte du vestiaire aux parents, aux instituteurs, à ceux qui accompagnent les enfants, cette condition de décence emporte toute objection. Reste enfin la question de temps.

Il est vrai qu'un quart d'heure pourrait être employé chaque jour pour les ablutions et les soins de toilette; il est vrai que chaque jour l'enfant pourrait perdre une heure, tant pour aller que pour venir, ce qui, en prenant trois quarts d'heure pour les exercices, porterait au maximum à deux heures par jour le temps employé au gymnase. Mais combien l'enfant n'en perd-il pas davantage, d'abord en inattention lorsqu'il est fatigué, inattention qui oblige à lui répéter à satiété les mêmes choses, puis durant les longues vacances de deux mois [1], temps gaspillé dans une récréation sans fin aboutissant à des études sans équilibre; enfin, en maladie et en mollesse, non-seulement pendant les jours de son enfance, mais pendant sa vie tout entière. Si l'on calcule bien, les deux heures que nous réclamons chaque jour pour le fortifier, sont compensées et au delà [2].

II

Du complément de la gymnastique.

Mais l'homme n'est pas seulement muscles et viscères, il est encore, il est surtout l'être roi qui doit dominer, pour la connaître, l'assujettir et en tirer parti, l'œuvre du Créateur, en commençant par ses propres facultés. L'éducation, pour être complète, doit donc

1. Nous avons en vacances cinquante-deux jeudis et autant de dimanches, plus deux mois et une quinzaine de jours en surérogation.

2. Il n'est pas d'ailleurs absolument indispensable que ces exercices aient lieu tous les jours.

s'occuper constamment d'exercer et le système sensorial et le système nerveux, d'où résulteront l'adresse, la grâce, le sang-froid.

Nous avons déjà parlé des collections que l'enfant devrait être exercé à faire dès son bas âge. L'observation de la nature élève l'âme, donne le sens des beautés agrestes et pourrait refréner par l'attrait, le mouvement si sensible qui pousse à l'agglomération des villes. L'habitant des campagnes s'attacherait à son sol dès qu'une éducation plus large ouvrirait pour lui cette étude immense, donnerait un sens à ce livre admirable, inutilement déroulé sous ses yeux.

Mais au sein des villes, l'étude de la nature ne saurait être assez immédiate et il y a nécessité absolue de créer, pour l'invigorisation du système nerveux et du système sensorial, une gymnastique particulière.

Moins violente que l'autre et devant s'exercer en un lieu clos, elle pourrait devenir la gymnastique de l'hiver et des jours de pluie. Les exercices qui s'y rapportent sont, pour les deux sexes : la danse, le chant, la musique, les jeux scéniques ; on peut y ajouter pour les jeunes gens l'improvisation, le tir, l'escrime. La danse n'est pas seulement, comme certaines institutions se plaisent à le croire, l'instinct du bal ; elle donne de la grâce au maintien, de la noblesse à la pose, de la légèreté à la démarche ; elle fait enfin disparaître les vices de la locomotion. La vigueur du jeune homme le rend parfois assez lourd ; c'est par la danse que l'on peut combattre cette prédisposition. En même temps, la nécessité de régler ses pas selon le rhythme musical, exerce l'oreille, donne de la précision aux mouvements

et produit les rudiments du sang-froid. Le chant exerce à la fois l'oreille et la voix ; il prête de l'harmonie à la parole, corrige certains vices du langage et contribue puissamment à la manifestation des facultés aimables. Les chants mêlés aux danses sont un des grands plaisirs du jeune âge ; mais ces jeux, sous peine d'abîmer l'organe de la voix, ne doivent jamais s'exercer en plein air.

Les jeux scéniques ont été l'occasion de discussions si ardentes que des prélats mêmes n'ont pas dédaigné de prendre la parole à ce sujet. Pour les jeunes gens, dit-on, ces jeux sont inutiles, ils détournent des études sérieuses ; pour les jeunes filles, ils sont immodestes. Jadis, madame de Maintenon, la célèbre dévote, ayant autour d'elle les Bossuet, les Racine, les Montausier, ne jugeait pas ainsi. Les jeux scéniques ne sont immodestes que lorsqu'ils provoquent à la coquetterie ; renfermés dans l'intérieur des gymnases et des écoles, ils deviennent des exercices utiles. Que faisons-nous, je le demande à tous? Que faisons-nous le jour où nous nous présentons dans le monde ? Nous montons sur les planches pour être applaudis ou sifflés. Cela est si vrai que, pour exprimer le moindre des actes sociaux, nous empruntons au théâtre son terme le plus significatif : une scène.

Si donc nos enfants sont inévitablement destinés à être en scène, arrangeons-nous de telle sorte qu'ils n'y fassent point trop mauvaise figure. Les jeux scéniques donnent de la noblesse à la prestance, de l'élégance à la pose, de l'ampleur au geste; un rôle exige des efforts de mémoire et de diction que ni l'étude ni la lecture ne peuvent suppléer. Il suffit quelquefois à faire dis-

paraître soit une accentuation locale, soit un vice de la parole.

Un jeune homme, fraîchement exilé des rivages de la Provence, s'est-il chargé du rôle d'Agamemnon, dès que le prince aux belles cnémides, dès que le roi des rois commence avec le geste ampoulé et l'accent de la Canebière, des rires l'interrompent nécessairement ; il se fâche ; on lui représente que les Atrides ne sont point marseillais, et comme il a contre lui la très-grande majorité, il finit par le comprendre, s'applique à vaincre l'habitude et, pressé par l'amour-propre, arrive peu à peu à une diction parfaitement pure.

Du reste, nous sommes d'avis que ces jeux soient, comme tous les jeux possibles, abandonnés au bon plaisir des enfants. Qu'eux-mêmes montent les pièces, qu'ils les composent. Ils ont l'intuition du beau, les scènes nobles leur plaisent surtout et l'histoire serait pour eux une mine inépuisable. S'ils sont sujets à l'emphase, en revanche ils mettent volontiers de côté tout amour-propre d'auteur.

Nous ne dirons rien du tir et de l'escrime, parce que nous ne pourrions rien en dire qui ne soit parfaitement démontré.

Mais il est un dernier ordre de faits sur lequel nous croyons devoir appeler toute l'attention de l'éducateur. C'est la nécessité de développer chez l'enfant la double urbanité du langage et des manières.

Pour peu que nous descendions des classes lettrées aux classes inférieures ou même à la classe bourgeoise, nous voyons se dessiner parmi les hommes deux types bien tranchés ; les uns, sous prétexte de franchise, se

montrent presque grossiers; les autres, sous prétexte de galanterie, tombent dans le madrigal. Les jeunes femmes, en général, prennent le haut bout de la conversation, sans pouvoir alimenter autrement que par les plus stupides puérilités leur loquacité intarissable; brusques envers les femmes, familières avec les hommes, elles se permettent des mots pris dans le vocabulaire des halles, et raisonnent le front levé de choses que le bon goût oblige à taire.

L'éducation devrait prévenir ces travers et inspirer aux enfants un premier sentiment des convenances, qui n'aurait plus qu'à se développer.

Le gymnase, bien mieux que l'école, offre l'image très-parfaite de la société, et nul préjugé n'égare l'enfant dans les jugements qu'il porte; l'habitude de fréquenter le gymnase lui donnerait de sa valeur et de celle des autres une idée très-juste.

Cette idée ou plutôt ce magnifique sentiment est la base même de la vraie politesse; mais, dans nos sociétés où les préjugés et les distinctions mensongères fermentent sous toutes les formes, de la première couche à la dernière, la politesse ne saurait devenir l'urbanité sans trois conditions faciles à réaliser dans les gymnases: 1° livrer les enfants au blâme les uns des autres; 2° appeler sur eux l'attention des étrangers; 3° attirer au milieu d'eux les hommes d'élite dans tous les genres.

Nous avons dit que le gymnase des jeunes garçons devait être pour les hommes un lieu de promenade habituelle, nous avons dit que le gymnase des jeunes filles devait être le rendez-vous des femmes les plus

distinguées. L'opinion des étrangers en effet est immense sur les enfants et l'instinct d'imitation exerce sur leurs premières années une influence décisive. En voyant de temps à autre apparaître sous les ombrages du gymnase l'homme célèbre et respecté, poëte, guerrier, magistrat, orateur, devant qui tous les fronts s'inclinent parce qu'il a bien mérité du pays, l'enfant prendrait déjà une haute idée du devoir, une haute idée de l'excellence humaine; il se façonnerait en quelque sorte sur ces grands modèles et la société finirait par en présenter une image affaiblie.

Quant à l'action des enfants les uns sur les autres, elle est incontestable ; mais cette action dans les écoles où il s'agit de développer exclusivement l'être intellectuel, ne saurait se borner qu'à un rôle indirect : l'enfant n'est pas plus apte à démontrer par le raisonnement qu'à imposer par la gravité. Il n'en est pas de même dans les gymnases où les règlements sont de simple bon sens. Qu'on les invite à se grouper selon leur âge, leurs forces, leurs capacités, et à se donner, selon leur bon plaisir, des chefs ou répondants, chargés d'une part de prononcer dans leurs contestations particulières, d'autre part, de faire rendre justice à la petite réunion en s'adressant à qui de droit.

Tous ces enfants, soumis à l'autorité qu'ils auront eux-mêmes établie, prendront de la vie sociale une première idée, s'accoutumeront à deux choses nécessaires : commander sans tyrannie, obéir sans servilité. Là plus de maître irresponsable, plus d'obéissance passive, le règlement est fait pour tous, tous en sont les soutiens, et qui ne veut s'y soumettre peut se retirer. Si le chef

reprend, il doit le faire avec douceur, autrement il ne serait point réélu; si l'accusé croit devoir se défendre, il doit le faire avec calme, autrement il serait blâmé. Ainsi par ce seul fait qu'ils sont livrés collectivement et individuellement à l'action les uns des autres, les enfants sont invinciblement amenés à l'urbanité des manières, à la concision du langage, à la politesse du cœur, si j'ose m'exprimer ainsi. Le grand principe de la fraternité rayonnerait des écoles sur la société entière et la santé de l'âme en même temps que celle du corps deviendrait la génératrice de l'intelligence.

VIII

DU MAINTIEN DE LA SANTÉ.

Ici devrait se terminer la première partie de cette étude; mais le but de l'éducation étant en définitive de donner à la société des membres sains et vigoureux; nous croyons utile de rechercher par quels moyens la santé pourra se maintenir jusqu'à l'âge le plus avancé.

Évidemment les moyens qui ont produit la santé doivent la maintenir; tous les préceptes à ce sujet se résument donc en ce grand principe : ne jamais perdre de vue les lois physiologiques et équilibrer les facultés l'une par l'autre. Pas d'excès.

Une bonne aération est peut-être la condition de santé la plus difficile à réaliser constamment. A la campagne l'air est quelquefois corrompu par les

cadavres en putréfaction d'animaux qu'on a négligés d'enfouir ou par des mares infectes que l'inertie des municipalités abandonne au travail des agents naturels; quelques villages aussi reposant sur des terrains argileux ou situés près des étangs, sont exposés aux fièvres paludéennes. Moyennant un certain nombre d'aqueducs ou de conduits, moyennant des plantations spéciales, moyennant une surveillance plus active et plus éclairée de la part des municipalités, tout danger serait conjuré à la campagne et l'on pourrait dire que l'air y est constamment pur.

Dans les villes, la difficulté se complique singulièrement. L'agglomération seule produit déjà une atmosphère impure; l'air circule lentement, se renouvelle avec peine dans les étages inférieurs, dans les rues étroites; et les poumons, trop souvent, sont affectés par les miasmes qu'exhalent les égouts, les fabriques, les officines, les hôpitaux.

Les quartiers culminants, les étages supérieurs sont les plus favorables à la santé; mais toute la population ne saurait habiter les étages supérieurs. Le problème consisterait donc à trouver un grand moyen d'assainissement, une force vivante, active qui, agissant sur l'air vicié, par un perpétuel échange, fît en quelque sorte équilibre à l'acte de l'expiration.

Or ce moyen d'assainissement, il existe; les plantes, sous l'influence de la lumière, absorbent l'acide carbonique et retenant le carbone seulement, expirent l'oxygène; elles sont donc d'excellents moyens de désinfection aérienne. L'édilité, en multipliant les squares, les jardins, les boulevards, a commencé d'attaquer en

elle-même une des causes les plus actives de mortalité. Cependant nous croyons que pour être complétement efficace l'assainissement par la culture doit s'exercer sur une large échelle.

Les plantes de nos squares desséchées par la chaleur et la poussière languissent bientôt; dès le mois de septembre, elles ont perdu en grande partie leurs propriétés absorbantes. Au sein d'une ville comme Paris, ce ne serait pas trop d'un jardin par maison et d'un square par quartier. Mais cela est irréalisable; du moins pourrait-on y suppléer en favorisant sur les fenêtres, les balcons, les terrasses, la création de jardins aériens; que ce luxe des fleurs et des plantes en pleine végétation s'introduise dans nos mœurs; de simples conduits suffiront à préserver les passants contre les dangers de l'arrosage, chaque maison aura son jardin et nous réaliserons ainsi, sans qu'il en coûte rien au budget, la première condition de santé [1].

Nous aurons de plus une sorte de mesure qui nous permettra d'apprécier à première vue la salubrité d'un appartement. Où les fleurs s'étiolent, l'homme languit, où les plantes périssent, l'homme meurt. Il y a dans Paris des milliers de logements où plantes, femmes, enfants ne sauraient vivre ; ces maisons-là doivent être abattues, et bénie soit la main qui leur portera le premier coup de marteau.

La propreté, la régularité de la veille et du sommeil,

[1] L'hiver la cage de l'escalier pourrait à chaque étage recevoir les arbustes; la chaleur du gaz suffirait à y maintenir une douce température, et ainsi se trouveraient réalisées à la fois et l'aération et l'élégance des fleurs, la plus chère de toutes.

le parfait équilibre entre l'exercice intellectuel et l'exercice musculaire, étant basés sur les grandes lois physiologiques, sont de tous les âges, et la santé ne saurait se maintenir dès qu'on les met en oubli.

C'est cependant ce qui arrive habituellement lorsque l'homme touche à la jeunesse.

Il en est qui se laissent envahir par la gourmandise et reviennent insensiblement à la vie brute ; toutefois, à l'honneur de l'humanité, il en est infiniment plus qui abusent des facultés intellectuelles. Or, ces choses n'arrivent jamais sans que la nature proteste; après un long travail mental, le besoin de mouvement devient irrésistible. Mais ce n'est point par une simple promenade en habit noir et la canne à la main que l'homme d'étude compensera suffisamment les efforts prolongés du travail intellectuel. Aussi, dans nos mœurs, la santé se compromet-elle lentement à travers les années de la jeunesse, et l'homme, vers l'âge mûr, déjà fatigué et vieilli, tend à la maigreur ou à l'obésité, selon les tempéraments.

Un moyen, un seul, existe pour conjurer cette précocité de la vieillesse, un moyen, un seul, existe pour conserver, à travers les années, le maximum de santé et de vigueur que chaque âge comporte.

Chez les anciens, l'homme était calme et patient ; il attendait que son heure fût venue. Moïse avait quatre-vingts ans lorsqu'il délivra Israël de l'esclavage égyptien : Thémistocle à Salamine était âgé de quarante-neuf ans ; Sylla ne saisit le pouvoir qu'à cinquante ; César avait trente-neuf ans lorsqu'il obtint son premier consulat et, comme Sylla, il en avait cinquante avant

d'arriver au rang suprême. Antoine, le vaincu d'Actium, par la passion insensée qui l'enchaînait à Cléopâtre, Antoine venait d'accomplir sa cinquante-cinquième année. Enfin Scipion Émilien obtint son premier consulat à trente-sept ans et il fut déclaré que sa nomination était exceptionnelle, contre la loi, mais que la nécessité la rendait indispensable [1].

Cependant, à travers l'histoire, ces hommes nous paraissent jeunes, et ils sont jeunes en effet, car ils ont conservé toutes les facultés de la jeunesse.

Suivez Sylla à travers l'Asie et Thémistocle sur les eaux de Salamine; suivez Antoine en Égypte et César dans les Gaules; cherchez, fouillez dans les fastes des nations disparues, car nous avons pris au hasard; en dépit de la débauche antique et des vices païens qui débordaient autour d'eux, les hommes, à cinquante ans, n'étaient qu'à l'époque de pleine jeunesse. Le plus souvent, arrivés sur le faite, ils se sentaient pris de dégoût; et, dans une mortelle ironie, saisissant le poison des sociétés anciennes, ils en vidaient la coupe en la brisant d'un seul coup à leurs pieds; mais si l'âme était assez forte pour résister à cet immense vertige, on voyait encore, à quatre-vingt sans, ces hommes-

[1] Thémistocle, né en 529, Salamine 480, mort 464.
Sylla, né en 138, consul en 88, mort en 78 *.
César, né en 98, consul en 59, bataille de Pharsale, 48.
Marc-Antoine, né en 86, 1er consulat, 49, Triumvir 44, Actium, 30.
Scipion Emilien, 185, 1er consulat 148.

* La même année 88 il épousa Cecilia, la plus noble fiancée de Rome; mais peu après, étant devenu amoureux de Metella, il répudia sa femme et épousa celle qu'il aimait. Il avait cinquante ans.

là debout sur le monde avec toutes les facultés, toute la vigueur, tout le feu de l'âge mûr : témoins Moïse et Phocion et Caton et Cincinnatus.

Nous avons nommé Moïse ; si nous prenons pour exemple les hommes de la Genèse ou de l'épopée homérique, combien notre étonnement sera plus grand encore ! Quel âge peut avoir Agamemnon au moment où la vieille Hécube, à ses pieds, le conjure, par l'amour qu'il porte à Cassandre, de lui livrer le meurtrier de Polydore ? Et Achille, ce bouillant guerrier, dont Minerve retient à peine l'ardente jeunesse, Achille que l'on voit pleurer sur Briséis enlevée ? Et Ulysse que Nausicaa n'ose emmener à sa suite à cause de sa beauté ? Calculons. Dès avant la mort d'Achille, Agamemnon avait, au dire d'Homère, trois filles en âge d'être mariées, sans compter l'aînée de toutes qu'il avait immolée en Aulide. Achille est père d'un fils qui compte près de vingt ans ; et Ulysse qui, depuis le même nombre d'années, erre de rivage en rivage, poursuivi par Vénus et Neptune, Ulysse ne peut pas compter moins de quarante-cinq à cinquante ans, au moment où il aborde à l'île des Phéaciens. Certes, ou la poésie et l'histoire s'unissent pour nous tromper, ou il y a dans nos mœurs un fait anormal ; car, de nos jours, à cinquante ans, l'homme commence à se plaindre des rhumatismes et aspire au repos.

L'histoire ne nous trompe pas ; mais les anciens ménageaient l'huile de la lampe. Agamemnon, Achille, Ulysse, et plus tard Thémistocle, Phocion, Cincinnatus, Caton, descendaient chaque jour dans l'arène, disputant au jeune homme le prix de la vigueur. C'est seu-

lement lorsqu'on vit de nouveau des moissons sacriléges croître sur les champs de Mars, que la virilité forte et patiente fit place à l'activité fébrile, prélude de l'impuissance.

Que l'on revienne donc à la gymnastique naturelle; que, loin de la contrainte du monde et de l'afféterie des salons, la jeunesse, chaque jour, puise dans un salutaire exercice et la santé et la force. Que tous les âges se rencontrent là; que le génie attire le génie; que la vertu attire la vertu; que le rayonnement des grands hommes, des citoyens utiles, fasse éclore et fructifier le germe qui produira les grands hommes futurs : nos cerveaux se calmeront; nos générations, en conquérant quelques lustres de plus, deviendront patientes et sauront attendre l'âge de vigueur avant de se jeter dans la lutte.

La base des sociétés sera trouvée.

TROISIÈME PARTIE

DE L'INSTINCT

I

DE L'AME ET DES GRANDES LOIS QUI EN RÉGISSENT LE DÉVELOPPEMENT.

Si, après avoir étudié dans leurs détails les phénomènes dont le résultat est la vie, portant en arrière un regard, nous embrassons l'ensemble des facultés physiques : le système nutritif, si simple et si complexe, la grande loi de croissance et les merveilles de l'élément nerveux, ce corps opaque, résistant, et qui néanmoins se renouvelle sans cesse, qui s'en va sans que nous nous en apercevions, qui change comme le fleuve sans que nous le voyions passer ; et le jeu admirable

des organes; et l'art avec lequel est travaillée chaque partie du système osseux défiant toute imitation; certes! accablés devant le mystère de notre propre existence, nous nous demanderons, saisis de vertige, ce que c'est que cet univers dont un atome comme l'homme résume à lui seul une si étonnante complication, ce que c'est que cet être qui a pu créer à la fois et l'infini dans l'ensemble et l'infini dans les détails.

A mesure qu'on pénètre plus avant au sein de la nature, on rencontre plus inévitablement, plus intimement l'infini en principe; *celui qui est*, comme l'hébreu disait autrefois, celui que nul mot ne représente suffisamment sinon ce mot terrible — l'Infini! Mais l'infini c'est notre centre; nous y tendons de toutes nos forces; le rocher qui, vomi par le cratère, retombe avec bruit sur le sol, l'astre qui, dans les cieux, parcourt avec une effrayante vitesse les incommensurables espaces, ne sont pas emportés vers leur centre avec plus de force que l'âme humaine vers l'infini.

Cette grandeur, cette puissance, si elle nous accable nous ravit; plus elle se manifeste au-dessus de notre intelligence, plus nous la sentons au niveau de nos désirs :

Cet infini correspond à l'abîme qui est en nous.

Oui le corps est admirable; cependant, au moment où nous achevons cette grande et magnifique étude des facultés physiques de l'homme, c'est à peine si nous avons soulevé un coin du voile, c'est à peine si nous commençons à concevoir cette chose étonnante qu'on appelle un être humain.

Qu'un fluide circule à travers le corps et y porte la

pensée, qu'une membrane présente aux rayons lumineux une surface sur laquelle les objets se reproduisent avec leurs formes, leurs couleurs, cela certainement est admirable; mais qu'est-ce que la pensée? Mais comment cette image, après s'être effacée de la membrane sensible, se conserve-t-elle et se retrouve-t-elle, après vingt ans et plus, non pas sur la membrane qui l'a reçue, mais quelque part dans ce cerveau, lequel n'est en définitive qu'une masse de fibres nerveuses?...

On conçoit qu'il y a là un nouvel ordre de phénomènes tout à fait distincts de ceux qui naguère résultaient d'un simple fonctionnement d'organes; on concoit qu'il y a là des facultés nouvelles entièrement différentes de celles qui produisent la vie.

Ces facultés, une étude spéciale peut seule permettre de les caractériser, mais nous pouvons *a priori* les désigner sous le nom de facultés supérieures, parce que, dérivant des facultés physiques, elles doivent être, selon la marche constante des choses, d'un ordre beaucoup plus élevé.

Les facultés supérieures s'exercent nécessairement par l'entremise des organes; l'élément nerveux est leur agent spécial; mais elles ne proviennent ni des organes ni de l'élément nerveux.

Si l'on blesse un organe, la faculté cesse d'agir dans tous les points correspondants à l'organe; mais elle agit partout ailleurs sans paraître amoindrie. Si l'on enlève peu à peu le cerveau, les facultés ne diminuent point jusqu'au moment où le cerveau, trop profondément atteint, devient un instrument hors de service ;

alors elles disparaissent toutes à la fois et d'un seul coup. A supposer que les facultés vinssent des organes ou du cerveau, elles diminueraient dans la proportion exacte des atteintes que subiraient ou le cerveau ou les organes [1].

Que sont-elles donc, et d'où proviennent-elles, ces facultés qui agissent par le corps indépendamment du corps, comme l'ouvrier se sert d'un instrument, ou comme le barde tire encore des mélodies d'une harpe à demi brisée.

Tout démontre que ces facultés sont des *forces* particulières, c'est-à-dire de grandes causes efficientes de progrès, en vertu desquelles l'être accomplit sa marche ascendante. Or dans les séries organiques comme dans l'ordre purement physique, une force n'étant que la mise en action d'un agent, nous devons admettre qu'un agent spécial, grand comme l'effet qu'il produit, se manifeste dans les premiers rudiments des facultés supérieures.

L'homme donc est un être double et nous touchons au second terme de cette dualité : l'âme.

[1] La Peyronie eut occasion de faire sur les propriétés du cerveau une étude très-remarquable. Un homme ayant reçu un coup violent à la tête, fut soumis à un traitement local qui fit fermer la blessure ; mais au bout de 25 jours le malade perdit subitement la vue, son intelligence disparut et il tomba dans un assoupissement continuel. La Peyronie appelé, conclut qu'il s'était formé dans le cerveau un abcès qui avait mis 25 jours à croître et que c'était le résidu de cet abcès qui gênait le cerveau. Il fit appliquer trois trépans successifs et fit sortir une grande quantité de liquide. A chaque pansement des portions de cervelle se détachaient de la masse encéphalique ; cependant le malade recouvra non-seulement la vue mais toutes ses facultés mentales. (M. Flourens, cours du collége de France 1860, 8 mai.)

L'âme donc existe, distincte du corps, ayant ses forces spéciales; elle existe unie à ce monde inférieur qu'elle divinise; elle existe, premier rayonnement de ces mondes sublimes où elle aspire; et par un merveilleux retour sur elle-même, elle se connaît comme être élémentaire et immortel.

L'existence de l'âme est certainement après l'existence de Dieu la plus haute spéculation sur laquelle le génie humain puisse s'exercer; mais nous ne devons ici l'étudier que dans ses facultés manifestées.

Comment les facultés de l'âme se manifestent-elles? et à quelles lois générales ces facultés sont-elles soumises?

Le corps et l'âme étant si essentiellement différents l'un de l'autre, le mode de manifestation, pour leurs facultés respectives, ne saurait être le même: nous voyons en effet que les facultés supérieures s'exercent d'une manière différente. Tant qu'il s'est agi des facultés physiques, l'organe était roi, l'organe fonctionnait sans qu'aucune puissance pût à volonté suspendre, rétablir, modifier la marche générale des phénomènes. L'estomac digère, les poumons respirent, le sang court et revient au cœur, tout cela inévitablement; la rétine voit par la seule raison, qu'étant impressionnable à la lumière, elle ne peut faire autrement que de voir.

Il n'en est pas de même des facultés supérieures; là l'organe est esclave, l'âme ordonne et il obéit. Si je veux me rappeler un fait, une date, un nom oublié, la mémoire ne me le présente pas naturellement par cela seul qu'elle est mémoire; mais j'ordonne à la mémoire d'agir et le cerveau se livre à un travail mystérieux.

qui au bout d'un certain temps me donne le nom que je cherche, la date que j'avais oubliée. Le mode de manifestation est donc différent.

Quant aux lois de développement, on peut admettre *a priori* qu'elles sont les mêmes.

Les grandes lois générales, base et pivot de la création, se retrouvent partout ; dans la marche des univers, dans l'essor de la vie..... Nous dirons plus : il est impossible qu'elles ne soient point partout les mêmes, parce qu'il est impossible qu'elles ne comportent point la suprême nécessité; parce que la création tout entière, engagée dans un engrenage qui ne saurait être en défaut nulle part, ne suppose nulle part un rouage imparfait, une loi même dont la perfection puisse être surpassée. En second lieu, la raison se refuse à croire qu'à un moment donné tout s'écroule et tout change autour de l'être humain ; que les lois reconnues vraies, parfaites, nécessaires dans l'ordre physique, soient remplacées au seuil du monde intellectuel par d'autres lois plus vraies, plus parfaites, plus nécessaires. L'homme, malgré sa dualité, est *un* : toutes ses facultés doivent s'harmoniser dans une unité absolue.

Mais si l'on admet pour les facultés supérieures la loi de progression, une immense difficulté surgit. L'âme progresse-t-elle réellement? ou bien, créée tout d'abord à l'état de perfection, ne fait-elle qu'attendre, pour s'en servir, le moment où l'organisme est suffisamment préparé ?

Qui peut le dire ?... Ce serait connaître l'âme dans son essence ! Toutefois l'analogie et l'examen des grandes lois naturelles, amènent à croire que l'âme

progresse, et non-seulement qu'elle progresse, mais qu'elle peut, en se servant utilement de ses facultés, s'élever dans la gradation infinie des êtres et se rapprocher de plus en plus de son type qui est Dieu.

Quant à la loi de réaction, elle n'est pas même contestable dans l'ordre intellectuel; l'homme subit l'influence des causes étrangères; cette influence dont nous sommes, je crois, loin encore de connaître l'étendue, est aussi générale, aussi nécessaire que la loi du progrès; elle s'étend à tout : c'est l'attraction de la planète qui retient le satellite, c'est la cohésion qui agglomère les molécules du rocher, c'est la volonté de l'homme qui change à son gré et l'aspect des continents et les produits de la végétation, c'est la colère de l'enfant qui écrase la fourmi et brise le caillou. Cette loi de réaction, dans ses combinaisons incessantes avec la loi du progrès, modifie ou peut modifier considérablement la marche des choses et explique tous les faits anormaux; elle est le titre même de l'individualité des êtres. Pour l'homme, elle constitue le libre arbitre; et la loi du progrès ne se concevrait pas sans elle. La suite de cette étude prouvera que l'analogie est complète, et que le développement des facultés supérieures a lieu, de même que le développement des facultés physiques, en vertu de la loi sériaire.

La première grande série des facultés supérieures porte le nom d'instinct.

II

DE L'INSTINCT

En général, au seul mot d'instinct, l'esprit obéissant à une impulsion involontaire, se reporte vers les espèces inférieures, et, sans chercher à l'étudier dans sa cause probable, on dit : l'instinct, c'est le *principe* qui anime les bêtes : ou, d'une manière plus scientifique : l'instinct, c'est le *supplément* de l'intelligence.

Mais de ces deux définitions, que reste-t-il ? Évidemment, en appelant l'instinct un supplément ou un principe, à moins de dire ce que c'est que ce principe, on a prononcé des mots vides, et l'esprit n'a bien compris qu'une chose, c'est qu'il n'y avait pas lieu de s'en préoccuper relativement à l'homme.

Cependant il est un fait étrange et devant lequel je me trouve arrêté au moment où, recueilli devant Dieu, j'étudie l'âme humaine afin d'arriver à la découverte des lois naturelles qui en règlent le développement.

Jusqu'à présent pour passer d'une faculté à l'autre nous avons procédé par nuances insensibles, par des voies si douces que c'est à peine si la transition a pu être appréciée, nous avons même reconnu que c'était là le mode généralement adopté par la création et l'une des grandes lois qui régissent l'univers.

Or, cette loi générale se trouve en défaut, si de la vie organique je passe brusquement à l'intelligence ; quelle

similitude, en effet, peut-il y avoir entre un fonctionnement d'organes et un acte purement spirituel, un souvenir, par exemple. La nature a renversé son ordre immuable, et du monde matériel transporté tout à coup au sein du monde supérieur, il me faut recommencer une nouvelle étude de forces, de lois, de modes : tous les fils conducteurs se trouvent rompus et l'unité humaine elle-même a sombré. Cette âme, ce corps, je ne saurais comprendre comment ils appartiennent l'un à l'autre.

Mais si, au contraire, persistant à trouver Dieu conséquent avec lui-même, je cherche par quelle faculté particulière de la vie supermatérielle la transition a pu être opérée, l'instinct m'apparaît, et à mesure que je dirige mes études dans cette voie, la nature prend à mes yeux une harmonie nouvelle.

Manifestation fugace mais toujours grandissante de la vie supérieure, l'instinct d'abord se détache à peine des facultés nerveuses dont il semble une expression transcendante; puis il se développe, touche au monde des facultés spirituelles et s'y précipite pour y planer bientôt entièrement.

Ainsi l'instinct touche à la vie organique et à l'intelligence; mais il n'est ni la vie organique elle-même ni l'intelligence elle-même.

Par la vie organique pure et simple l'être existe sans avoir conscience de soi, par l'*instinct* il se sent, par l'*intelligence* il se connaît.

Mais ces trois modes de l'existence se trouvent-ils chez l'homme ?

Évidemment la vie s'y trouve, évidemment l'intel-

ligence s'y trouve ; comment l'instinct ne s'y trouverait-il pas ! Cela n'est point probable, disons plus, cela n'est pas possible. Toute la puissance de Dieu ne saurait faire que la vie passe à l'intelligence sans la transition de l'instinct, parce que toute la puissance de Dieu ne saurait faire qu'entre deux séries profondément dissemblables, il ne se trouve pas une série intermédiaire, car toute la puissance de Dieu ne saurait faire que le reste de la création ne soit l'œuvre d'une sagesse infinie.

Bien loin donc de nous rattacher aux vieilles erreurs, qui ont fait leur temps, nous devons, guidés par cette lumière toujours sûre de l'universalité des grandes lois naturelles, envisager fermement chez l'homme cette première manifestation de la vie supérieure.

Qu'est-ce que l'instinct?

L'instinct peut se définir : une force particulière en vertu de laquelle l'être, poussé par la loi du progrès, arrive jusqu'au pressentiment des choses.

Une des grandes difficultés de la question, difficulté qui seule peut-être a empêché jusqu'à ce jour la psychologie et l'art pédagogique de classer l'instinct parmi les facultés humaines, c'est que l'instinct n'est point spécial à l'homme. Mais ce fait doit-il infirmer une théorie générale et ne sait-on pas que non-seulement la vie organique mais l'intelligence même dans certaines limites sont communes à l'homme et aux animaux?

Il s'en faut d'ailleurs qu'en empruntant à la zoologie toute une série de facultés pour les transporter sur les domaines humains, nous prétendions assimiler com-

plétement l'âme humaine au principe qui anime les bêtes.

Quel est ce principe? d'où vient-il? où va-t-il aboutir? C'est une question devant laquelle bien des savants ont pâli, bien des intelligences, et des plus fermes, ont vacillé, l'âme des bêtes!...

Descartes qui osa tant, n'osa cependant aller jusqu'au fond de l'abîme que lui faisait entrevoir la logique ; il aima mieux tout à coup, foulant la raison sous ses pieds, résoudre la difficulté par l'absurde. Il fit des animaux de simples machines, des automates également incapables de plaisir ou de souffrances.

Les Cartésiens, par respect pour le maître, soutenaient la même opinion.

Révolté d'un pareil outrage au bon sens, Leibnitz reprit la démonstration par sa base ; et, allant toujours devant lui, sans s'effrayer, il finit par conclure à l'immortalité des bêtes. Conclusion qu'avait entrevue Descartes et devant laquelle il s'était voilé la face.

Cette question difficile en est demeurée là; nous n'avons pas à nous en préoccuper, il s'agit de l'homme : sans donc nous arrêter à une digression oiseuse, nous reprenons l'étude de l'instinct [1].

En examinant les caractères spéciaux de cette faculté

[1] Le seul raisonnement qu'on puisse faire au sujet des animaux est celui-ci. S'ils sont animés d'un principe immortel, de nouvelles existences leur seront nécessairement livrées pour s'élever dans des régions supérieures, c'est le système des palingénésies; s'ils ne sont pas animés d'un principe immortel, ils n'ont que la vie terrestre pour dédommagement à leurs misères et à la mort qu'ils subissent : la nature a été pour eux rude et avare et la morale exige qu'on les traite avec douceur.

qu'on appelle instinct, une chose frappe tout d'abord; c'est l'étroite relation de l'instinct avec les facultés physiques.

Quel que soit le degré d'élévation d'une manifestation instinctive, qu'elle s'approche de l'intelligence jusqu'à se perdre dans le rayonnement de celle-ci, ou qu'elle s'en éloigne jusqu'à effleurer la vie végétative, il y a entre la vie brute et l'instinct une connexité nécessaire parce qu'elle est constante. L'instinct a donc son germe et comme sa raison d'être dans les facultés organiques.

On peut lui appliquer, au moyen d'un léger changement, la célèbre maxime d'Aristote, et dire : Rien n'existe dans l'instinct qui n'ait passé par les sens.

Sous le rapport de leur variété, les manifestations instinctives se rapportent à trois modes généraux : instincts *végétatifs*, instincts *mixtes*, instincts *moraux*.

Chez l'homme ces trois modes de l'instinct se développent l'un après l'autre et se manifestent ensuite simultanément; chacun d'eux concourant, selon sa nature, à la conservation physique ou bien à la perfection intellectuelle et morale.

III

DES INSTINCTS VÉGÉTATIFS OU DE CONSERVATION

Les instincts végétatifs ou de conservation peuvent se définir ces forces particulières en vertu desquelles tout être vivant, sans y être aucunement incité par le

raisonnement ou l'expérience, recherche avec ardeur ce qui peut le conserver et fuit avec épouvante ce qui peut le détruire.

Propres à l'universalité des êtres et gardiens naturels des individus et des races, ces instincts non-seulement s'accusent chez tous avec une énergie souveraine ; mais à certains moments, quand la vie par exemple est menacée, ils éclatent avec une violence qui ne connait ni frein ni lois.

La brutalité, la rage aveugle et inconsciente forme même le trait le plus caractéristique de ces premiers instincts. A peine supérieurs à la vie organique, ils participent encore largement à ses nécessités ; qu'on les comprime, ils acquièrent en raison même de cette compression une force d'explosion redoutable, et, dépassant le but, ils peuvent aller jusqu'à compromettre l'existence pour laquelle ils s'insurgeaient.

Les instincts végétatifs forment une série complète relative, 1° aux individus, 2° aux races.

A deux points de vue différents, c'est le même instinct sauvage, brutal, et n'ayant de comparable à son énergie que son aveuglement. Le noyé s'attache à son sauveur, l'enlace dans ses bras pantelants et l'entraîne au fond de l'abîme ; l'insecte, dans l'air resplendissant, court à la fête de l'hymen, et quelques heures plus tard le vent roule au loin son inerte poussière.

La fatalité des instincts végétatifs est incontestable chez les animaux inférieurs. Là s'arrête leur développement intellectuel ; la vie brute est pour eux ce qu'est pour nous le génie, la lumière. Cette voix mystérieuse et irrésistible, si elle en fait périr un grand nombre,

sauve la masse; et en dernière analyse, c'est en lui obéissant que la brute trouve le plus de sécurité. Il en serait de même dans toute la nature si aucune faculté plus grande ne s'était développée.

La loi de progression, en effet, nous apprend que chaque faculté, sur le globe terrestre, aussi bien que dans les individus, occupe un moment le point culminant de l'existence.

Il fut une époque où sur la terre l'instinct végétatif était la seule force en dehors des nécessités organiques. C'était l'âge des dents aiguës, des mâchoires redoutables, des combats gigantesques, où le corps du vaincu devenait l'enjeu, où chaque morsure, par le goût délectable du sang tiède, exaspérait la rage et l'appétit des combattants. Il n'y avait ni races ni familles, mais des proies. Et si la prévoyance de la nature n'eût formidablement armé les monstrueuses mères de ces races éteintes, la mère et l'enfant n'eussent été qu'une proie pour le père affamé.

A mesure que les instincts supérieurs se dégagèrent, des races plus douces apparurent, et l'instinct végétatif fut maîtrisé; mais il ne fut complétement vaincu et asservi que par l'intelligence et par le sens moral.

L'intelligence triomphe des instincts en les neutralisant par l'essor et l'envahissement de facultés plus nobles; le sens moral les attaque directement, force contre force, et dit à la bête enchaînée : Tais-toi.

L'homme est si loin des époques et des races instinctives, qu'il est bien difficile de surprendre chez lui ces premiers instincts dans leur rôle actif et d'en déterminer l'action complète. A l'âge où l'observation

devient possible, déjà d'autres instincts se sont développés et les ont modifiés. Cependant rien ne s'anéantit ; ces instincts existent chez l'homme.

Tout ce qui respire cherche le jour, l'air, la chaleur. L'enfant, dès que ses paupières s'entr'ouvrent, tourne les yeux du côté d'où vient la lumière ; l'homme des villes, après un certain temps, aspire avec une ardeur incroyable vers les champs et l'air libre : dès que la vie est menacée, l'instinct proteste ; et pour le voir reparaître avec son cortége d'exaspération aveugle, il suffit de mettre l'existence en un péril imminent.

Qu'un cri d'alarme retentisse dans une foule compacte, tout s'ébranle, s'emporte, broie sous ses pieds des corps palpitants et va se faire broyer, à son tour, contre une porte obstruée de cadavres. Instantanément l'homme d'aujourd'hui est devenu la brute d'autrefois.

Ce que l'éducateur doit craindre, relativement à ces instincts, c'est de les voir prédominer. L'enfant très-jeune est sensiblement incliné vers l'instinct végétatif ; il aime la bonne chère ; c'est une loi de la nature. Mais si, l'âge passé, cette sensualité se montre tenace, entrave les instincts supérieurs et frappe l'intelligence de stérilité ; si c'est l'autre face de l'instinct végétatif qui se développe prématurément, l'enfant est sur une pente funeste. Non-seulement la vie, mais plus que la vie, l'être humain, l'être-roi, court risque de sombrer en lui ; et sur l'abîme, comme l'épave après le naufrage, il ne resterait plus qu'une créature mixte au palais raffiné, aux lèvres sensuelles, au cerveau aplati, moitié homme, moitié animal.

II

DES INSTINCTS MIXTES

I

Instincts du mouvement et du changement, instincts mécaniques.

Pris dans le sens le plus général, l'instinct mixte peut se définir · une force en vertu de laquelle tout être entré dans la vie communicative éprouve le besoin d'agir.

Nous avons appelé cette série d'instincts instincts mixtes, parce qu'en effet ils tiennent le milieu entre la vie végétative dont ils activent les fonctions, et la vie intellectuelle dont ils contre-balancent les tendances abstraites, entre les instincts végétatifs dont ils ont parfois tout l'aveuglement brutal, et les instincts moraux dont ils présentent dans certains cas toute l'ardente initiative.

Quoique soumise encore très-fortement à l'organisation, cette seconde série d'instincts domine la première d'une hauteur déjà considérable. Dans l'ordre zoologique, les instincts mixtes, dès leur premier essor, séparent les espèces supérieures de ces êtres incomplets qui passent leur vie sur le banc de sable où ils sont nés.

Les instincts mixtes sont essentiellement équilibrateurs ; même à un point de vue purement physique.

Faisons-nous un faux pas, sommes-nous menacés par un accident imprévu, avant que nous ayons pu concevoir l'idée de péril ou de chute, l'instinct a opéré, il a évité le danger par des mouvements rapides et précis, qui n'étant ni mouvements organiques, ni mouvements volontaires, sont mouvements instinctifs purs.

Mais c'est surtout dans leur perpétuelle intervention entre la vie organique et la vie intellectuelle, que le rôle équilibrateur de ces instincts apparaît.

Le besoin de mouvement en est la première manifestation, le besoin de changement la seconde. Ces deux impulsions sont tellement énergiques qu'elles se traduisent, quand elles sont comprimées, par des convulsions chez l'enfant, par des spasmes chez l'homme. On objectera que le besoin de mouvement et le besoin de changement s'expliquent par des nécessités physiologiques. L'intelligence, par exemple, ne peut agir que par le moyen du cerveau ; et si l'intelligence ne se fatigue pas, le cerveau se fatigue, il s'épuise, et aussitôt, par l'effet de l'équilibre vital, le sang afflue de ce côté, d'où résulte au bout d'un certain temps l'invincible besoin de changer d'exercice. Le besoin de mouvement vient de la salutaire influence du mouvement sur toutes les fonctions.

La relation entre la vie physique et ces premiers rudiments de l'instinct ne saurait être que très-étroite; cependant il n'est pas vrai de dire que le besoin du mouvement et le besoin de changement soient des phénomènes purement physiques. Chez l'enfant et chez les êtres inférieurs, ces deux impulsions sont indépendantes de toute fatigue ou plus généralement de toute

cause étrangère ; elles ne s'expliquent que par le besoin inné ou l'instinct ; d'un autre côté, aucune loi naturelle ne nous fera comprendre comment l'exercice d'une faculté spirituelle délasse de l'exercice d'une autre faculté spirituelle. C'est là, néanmoins, un fait journalier dont tous les éducateurs sont obligés de tenir compte [1]. Il y a donc, en dehors des nécessités purement physiques, certaines tendances qui nous portent à agir dans un but vague et indéterminé, et ces tendances, que nous avons appelées l'instinct du mouvement et l'instinct du changement, s'exercent avec une énergie si désordonnée partout où elles ne sont point dominées par une intelligence déjà sûre d'elle-même, que nous devons considérer leur action comme toute-puissante sur la santé et le progrès. Cela étant, il n'est pas douteux que l'homme, s'il savait utilement se servir de ces instincts, n'en tirât tout à coup des ressources imprévues.

Le besoin de mouvement chez l'enfant n'est pas contesté d'habitude ; mais une fois la première enfance passée, lorsque les instincts moraux prennent le dessus, lorsque les facultés intellectuelles préludent et éclatent, lorsque l'enfant touche à la jeunesse, il ne faut pas oublier que l'instinct du mouvement subsiste encore et qu'il subsiste avec toutes ses exigences.

L'observation a démontré que le besoin de mouvement se faisait sentir à peu près toutes les heures ; cependant après la première heure le besoin n'est pas tellement impérieux qu'il ne puisse être facilement

[1] Cet instinct du changement est ce que Fourier appelle la passion papillonne.

réprimé; après la deuxième heure l'instinct parle plus fort, et ainsi de suite.

L'instinct du changement n'est ni moins vif ni moins important pour la santé générale; ces deux instincts, si voisins l'un de l'autre, suivent en quelque sorte les mêmes lois et se suppléent réciproquement. Ainsi, en changeant d'exercice, l'attention se renouvelle, l'intelligence retrouve sa fraîcheur et les doigts leur agilité; mais si au lieu d'un changement de travail on donne carrière au besoin de mouvement, l'effet sera le même et *vice versa*, jusqu'au moment où l'organisme fatigué réclamera impérieusement le repos.

Il nous paraît que deux heures de travail purement intellectuel jusqu'à quinze ans et trois heures ensuite est tout ce que l'enfant peut supporter; et si, poussé par l'ardeur de sa nature ou le charme de l'enseignement, il travaille davantage, ce ne peut être qu'au détriment de son intelligence et de sa santé.

Pour l'homme, la périodicité de ces besoins impérieux de l'instinct varie selon les forces individuelles.

L'éducateur doit se baser là-dessus : après deux ou trois heures de travail intellectuel, procurer une récréation à l'enfant et remplir le reste de la journée par un travail mixte : l'écriture, la copie des devoirs ou ces puissants équilibrateurs qu'on nomme les arts.

On ne doit pas hésiter à le dire : quatre heures de leçons par jour, comme cela se fait dans certains établissements, quatre heures de leçons avec le travail des devoirs, ce serait conspirer contre les intelligences, si ce n'était perdre à la fois le temps des élèves et celui du professeur.

Par la même raison on doit condamner dans les écoles, comme absolument mauvaises, toutes les punitions qui procèdent par le travail et la retenue. Au bout d'un certain temps le mouvement devient une nécessité ; si donc, au lieu de laisser l'enfant se mouvoir en toute liberté, on l'oblige à demeurer assis, occupé à copier des vers, travail parfaitement ridicule, il en résultera nécessairement qu'il n'écoutera pas la leçon suivante, ou fera mal ses devoirs ; on redoublera la nature aussi, et comme on n'aura jamais raison d'elle, on ne réussira qu'à faire du paresseux un incapable ou un malade.

C'est agir comme nos aïeux qui punissaient par la diète et le bâton.

Mais l'action des instincts mixtes sur les sociétés humaines n'est pas purement coercitive ; ces instincts ont aussi leur rôle initiateur : si d'un côté ils équilibrent et modèrent, de l'autre ils poussent en avant.

L'instinct ayant toujours une étroite connexité avec les facultés physiques, les instincts mixtes, dans leur rôle initiateur, doivent présenter deux nuances bien tranchées correspondant aux deux grands appareils d'organes qui caractérisent la vie de relation.

La première a son point de départ dans l'excellence des organes sensoriaux ; elle se traduit par la dextérité et la souplesse. C'est l'instinct *mécanique* ou artistique.

La deuxième provient de la force et de la vigueur des muscles. C'est ce que nous appellerons le *courage brut*.

Les instincts mécaniques apparaissent de bonne heure dans les séries animales où ils enfantent des mer-

veilles; chez l'homme, en vertu de la loi du progrès, ils doivent exister et se manifester avec d'autant plus d'énergie que les organes sont plus parfaits.

Mais voilà où gît une première difficulté; l'homme abandonné à son instinct, pourra-t-il jamais faire ce que fait chaque jour et l'araignée qui ourdit sa toile et l'abeille qui prépare ses cellules? Au premier abord il nous paraît que non.

Cependant, l'homme n'a-t-il pas fait plus encore? Quelque bien travaillée que soit la trame de l'araignée, quelque régulière que soit la cellule de l'abeille, ces merveilles zoologiques ne sauraient se comparer à nos riches dentelles, à nos tissus de pourpre et de soie, à nos palais de marbre, à nos églises aériennes.

Mais les produits industriels ne viennent pas de l'instinct seulement. La solution du problème est là tout entière : chez l'homme, dès que l'instinct se porte en avant, l'intelligence se saisit de ses ébauches, en combine les rudiments et arrive à de véritables créations. Comme il est impossible que chez un être supérieur, l'instinct agisse indépendamment de l'intelligence, il est impossible que les ouvrages de l'homme ne perdent pas très-promptement le caractère distinctif de l'instinct. Ce qui, toutefois, n'infirme en rien l'existence de l'instinct lui-même.

Si l'homme s'interroge avec soin, il reconnaît en lui, indépendamment de tout enseignement, de toute volonté, certaines prédispositions innées qui le portent à s'exercer dans tel ou tel art. C'est là l'instinct; c'est là cette cause, cette force primitive qui, agissant sur l'humanité à toute heure, révèle au sauvage la pre-

mière idée de sa hutte informe, aux Phidias ou aux Praxitèle la première lueur entrevue d'un Jupiter tonnant ou d'une Vénus Aphrodite. L'intelligence viendra ensuite combiner les proportions de la hutte et animer de l'étincelle divine le marbre de la statue.

Pour nous convaincre de cette puissante et irrésistible action de l'intelligence sur les rudiments de l'instinct, il nous suffira d'examiner, dans une agglomération d'enfants, comment les instincts mécaniques se développent, dès que les facultés intellectuelles ont commencé leur période d'essor, c'est-à-dire vers l'âge de sept ans. En peu de temps une portion, souvent même la plus intelligente, se déclarera inhabile au travail mécanique, se réservant en quelque sorte pour le progrès mental ; mais qu'à un moment donné, pour un travail de combinaison ou d'art, on fasse appel à la fois à l'intelligence et à l'aptitude mécanique, on verra l'instinct reparaître et se manifester avec énergie où il semblait à peine qu'il en existât quelques traces.

Dans le premier cas, l'intelligence agissait en opposition avec l'instinct ; dans le second cas, elle s'en fait l'auxiliaire. Ainsi l'aptitude mécanique ou artistique chez l'homme résulte d'une incessante combinaison entre l'intelligence et l'instinct. Comme le germe dans le sein de la terre, l'instinct prépare ; comme le soleil dans les cieux, l'intelligence fait croître et mûrit.

L'instinct mécanique est donc cette force en vertu de laquelle l'être humain est porté à agir dans un sens déterminé.

A quelques exceptions près, les instincts mécaniques et artistiques se développent mal et tard dans nos so-

ciétés. La raison en est facile à comprendre ; ces instincts n'étant pas absolument organiques, se laissent facilement absorber par l'intelligence. Si donc on néglige de les exercer dans le sens qui leur convient, ils disparaissent ou se bornent à produire quelques rudiments. Or, l'instinct mixte étant essentiellement équilibrateur, l'atrophie des instincts mécaniques est chose extrêmement grave.

Dans l'ordre naturel, l'instinct mécanique ne tarde pas à succéder à l'instinct du changement. Dès l'âge de quatre ans, on voit l'enfant exercer son adresse, s'ingénier à produire, chercher à se rendre utile. Il ne suit pas longtemps la même idée, c'est le propre de l'instinct de n'avoir ni règle ni but ; mais cette tendance se révèle en toutes choses et quelquefois même avec une précision étonnante. Le crayon, la plume, le pinceau, les chiffons, l'aiguille, puis le ciseau, le couteau, le bois, la pierre, sont tour à tour mis à contribution sans différences initiales bien marquées quant au sexe.

Ces instincts sont précieux à cultiver. Durant le premier âge, ils alternent heureusement avec l'instinct du mouvement ; et dans le cours de la jeunesse, ils sont un supplément avantageux aux exercices intellectuels.

II

Courage brut ou instinct de la force.

Cette théorie de l'instinct entraîne cependant encore une grave difficulté ; car elle implique que chez les ani-

maux les instincts mécaniques doivent se révéler d'autant plus distinctement que le sujet appartient à un ordre plus élevé. Or c'est ce qui n'arrive pas; chez les carnassiers, par exemple, les instincts mécaniques sont beaucoup moins développés que chez la fourmi ou l'abeille.

Pour résoudre cette difficulté, il suffit de se rappeler que l'instinct mécanique dépend uniquement de la perfection des organes des sens et notamment du tact. Chez les carnassiers le tact étant absolument obtus, il est impossible que l'instinct mécanique se développe; mais l'instinct mixte n'en subsiste pas moins, seulement il revêt sa seconde forme : le courage brut.

Le courage brut, qui vient de la vigueur des muscles et qu'il ne faut pas confondre avec la force morale qui vient de la volonté, peut se définir : cet instinct farouche et puissant en vertu duquel les êtres sont portés à mesurer leurs forces contre le reste de la création.

C'est le seul courage que l'homme ait d'abord connu.

Dès que l'âme se dégage de la nuit des sens, dès que l'homme, sans avoir encore connaissance de lui-même, commence à agir sur le monde extérieur, quelque chose de spontané et d'irrésistible le porte, l'excite sans cesse à provoquer ce qui l'entoure. Cette tendance ne vient point d'un commencement d'intelligence; l'enfant ne sait ni ce qu'il fait, ni pourquoi il le fait, ni ce qui en résultera; il agit sous le coup d'une faculté mystérieuse qui est en lui.

Un des caractères de l'instinct pur c'est d'agir en raison directe des forces individuelles : nul n'est jamais poussé à entreprendre ce qu'il ne saurait accomplir.

Plus l'enfant est fort plus il se montre hardi. C'est

d'abord contre l'objet inerte qu'il s'exerce; il brise, il déchire, il détruit ses jouets avec un inconcevable bonheur; voit-il vaciller une porte, il essaie de la soulever; voit-il un bourbier quelque part, il va mettre ses deux pieds au milieu du bourbier. L'instinct croissant avec ses forces, il devient plus audacieux : ce qu'on lui représente comme dangereux le tente, ce qu'on lui peint comme désagréable le séduit. Les chevaux, les chiens, les armes à feu, la poudre ont pour lui une attraction invincible; s'il pleut, il veut sortir; s'il fait de l'orage, il veut voir de près ce que cela peut être : il est poussé à se rendre compte de tout, à s'essayer contre tout.

Évidemment cet instinct, s'il est bien réglé, deviendra plus tard le courage moral; il en est l'indispensable principe. Que serait au milieu d'un combat, au sein d'un parlement orageux, en présence d'un danger quelconque, l'homme qui n'aurait le courage de l'action qu'au moyen d'un syllogisme? Il ne faut donc point étouffer cet instinct; c'est le cachet des grandes individualités, surtout chez un jeune homme: mais cet instinct fait le désespoir des mères et rend l'enfant insupportable : quel parti prendre? un seul : lui ouvrir une large voie.

En général ce n'est pas ce qu'on fait; réprimer la turbulence de l'enfant est le but que se proposent tous les éducateurs, et l'on étouffe autant qu'on le peut l'instinct de la force par trois moyens détestables : la vanité, l'obéissance passive, la peur.

Le premier moyen réussit le mieux; l'enfant qui a compris les puérilités du décorum, fuit le bourbier, la pluie, la neige.

Mais le germe de toute générosité est étouffé en lui du même coup : à vingt ans, s'il voit un homme tomber à l'eau, il songera d'abord à ne pas mouiller ses habits.

La vanité c'est l'étouffement de ce qu'il y a de plus noble dans l'âme, l'obéissance passive c'est l'étouffement de la conscience elle-même, c'est l'éteignoir posé sur la lumière vive et qui ne laisse plus à sa place qu'une mèche fumeuse. Sans doute, il ne faut pas que l'enfant discute trop ; mais comme rien au monde ne saurait l'empêcher de raisonner à part lui, bien ou mal, des choses qui sont à sa portée, en le forçant à l'obéissance passive, on l'oblige, dans le plus grand nombre de cas, à parler, à agir contre sa conviction intime ; et dans cette voie où la démoralisation doit aller loin, et dans cette voie où la conscience est à l'avance anéantie, que doit-il arriver plus tard lorsque l'heure des passions a sonné ? Nous avons vu des mères battre leurs enfants pour de très-légères fautes et exiger ensuite que l'enfant demande à deux genoux pardon d'avoir été battu : c'est là l'obéissance passive.

La peur est peut-être pire encore ; c'est à un instinct souverainement noble substituer le plus lâche et le plus déshonorant des vices : l'enfant ne doit jamais avoir peur que de mal faire.

Arrière donc, arrière la vanité, arrière l'obéissance passive et l'absurde croque-mitaine, arrière l'asservissement des petites âmes ; relevons-les, au contraire, car Dieu les a faites pour planer et monter vers lui.

L'enfant est poussé à se mesurer contre toute la nature ; pourquoi ne le ferait-il pas ? Il veut essayer de tout ; qu'il essaye et qu'il trouve l'expérience qu'il

cherche. Si l'on a soin d'éloigner de ses mains ce qui peut le blesser ou lui nuire, on a conjuré le danger principal; bien loin alors d'exiger une soumission aveugle, on doit lui laisser tremper son âme à la difficulté et lutter contre son rêve, prêt à lui venir en aide si le besoin s'en fait sentir.

Voici par exemple une rivière qui déborde; elle envahit le jardin, les champs, la route. Aussitôt l'enfant a conçu l'idée d'aller voir de près l'eau qui monte. Sa mère lui ordonne, sous une peine quelconque, de rester au logis. L'enfant voit cette eau qui l'appelle, il se sent vivement sollicité par son instinct; dès que la mère le laisse seul, il compare dans sa pensée la peine dont on le menace et le plaisir qu'il se promet, il court d'ailleurs la chance de n'être point aperçu; il sort furtivement, se hâte, s'approche et peut se noyer. Or, qui sera coupable de cette mort? très-certainement la mère.

En de semblables occasions, à moins de supposer un enfant sans énergie, elle devait s'attendre à n'être point écoutée. Il fallait dire à l'enfant : Tu veux voir, rien de mieux; mais comme il pourrait y avoir du danger, prie ton père de t'accompagner et vous verrez ensemble. Le père aurait donné pleine carrière à l'instinct sans danger réel, et l'enfant satisfait, serait revenu sain et sauf, ayant acquis une petite dose d'expérience qui une autre fois aurait pu lui suffire.

C'est en mettant dans un but utile l'enfant aux prises avec la société et les grandes forces de la nature, que l'on dirige cet instinct et qu'on l'empêche de se porter tout entier vers les habitudes querelleuses, Sous ce rapport, le jardinage, la culture à la campagne sont

d'inappréciables ressources. S'agit-il de planter un arbre ; donnez à l'enfant une bêche, qu'il creuse la place, équilibre le plant, l'arrose et que fatigué, mais heureux, il rentre changer de costume ; s'il rencontre un creux d'eau dans sa route, je vous affirme qu'il n'ira pas y mettre les pieds.

Dans les villes, la difficulté est plus grande; le gymnase seul tel que nous le concevons avec ses arbres, ses cours d'eau, ses gazons, pourrait diriger artificiellement cet instinct; encore le gymnase n'a-t-il pas pour l'enfant de but déterminé et utile; car l'enfant ne saurait entrer dans les considérations physiologiques dont relève l'utilité des gymnases.

Les explorations à la campagne, les recherches de collections le passionnent davantage. En général on peut poser ce principe ; mettre l'enfant aux prises avec une difficulté, pourvu que cette difficulté ne dépasse pas ses forces, le but est atteint[1].

Ainsi les instincts mixtes se rapportent à quatre grands types :

L'instinct du mouvement qui vient des organes locomoteurs;

L'instinct du changement qui résulte d'une rupture d'équilibre entre les diverses fonctions;

L'instinct mécanique qui vient de la perfection des organes des sens et spécialement du tact;

[1] Fourier constate chez les jeunes garçons l'instinct de la saleté et chez les jeunes filles l'instinct de l'élégance ; il se trompe en principe ; la jeune fille n'est pas portée à s'attaquer à tout dans la nature, elle a moins l'instinct de la force parce qu'en effet elle est moins forte. Mais les conséquences de Fourier basées sur l'expérience sont très-justes.

Le courage brutal ou l'instinct de la force qui relève du système musculaire.

Ces instincts, par leurs combinaisons, soit entre eux soit avec les facultés intellectuelles, font naître chez l'homme une infinité d'aptitudes.

Ainsi, le besoin de changement, exalté par une imagination aventureuse, peut devenir l'instinct *cosmopolite*, c'est-à-dire le désir des voyages, l'irrésistible penchant vers les expéditions lointaines, ou, si l'on nous permet un mot caractéristique, la nostalgie des horizons inconnus.

Chez les femmes, la mollesse de l'appareil musculaire ne permet pas habituellement à l'instinct cosmopolite de se développer; le besoin de changement se traduit alors par l'esprit d'ordre, d'arrangement, de détails intérieurs, c'est l'instinct *casanier*. Entre ces deux extrêmes les variétés sont infinies comme les constitutions.

En résumé, les facultés physiques développent nécessairement dans l'ordre naturel les instincts dont elles sont la base. Ces instincts et ces facultés s'équilibrent selon des lois parfaites pour soutenir, quand l'heure sera venue, l'essor intellectuel et moral.

Mais l'intelligence domine absolument les instincts, et, par conséquent, l'éducation les modifie; or, ce pouvoir de l'éducation sur l'instinct, pouvoir qui, de modifications en modifications, peut arriver à les faire entièrement disparaître, cause parmi nous les plus grands ravages, parce que l'éducation procède, sans la moindre connaissance, de ces forces vives et brutales, base et pivot de tout le reste.

V

DES INSTINCTS MORAUX.

I

Classification. — Instinct du savoir.

A mesure qu'on s'élève dans cette étude des manifestations de l'âme, un grand spectacle frappe les regards. On voit les facultés s'affranchissant peu à peu de la servitude des organes, s'approcher des régions lumineuses de la pensée où elles ne tardent pas à planer entièrement.

Déjà les instincts mixtes étaient plus nobles que les instincts végétatifs; les instincts moraux atteignent enfin le point culminant de la vie sensitive. Ce sont eux qui déterminent le caractère et donnent aux races aussi bien qu'aux individus leur physionomie propre.

Le caractère, en effet, n'est autre chose que la physionomie de l'âme, déterminée par l'instinct et modifiée par les facultés supérieures. Cette double action de l'instinct d'une part, des facultés intellectuelles et morales de l'autre, concourant ensemble à constituer en chaque être une individualité parfaitement caractérisée, explique pourquoi les mêmes causes accidentelles produisent des résultats si différents. Le caractère a-t-il été largement modifié dans le sens du beau, du juste,

du grand, l'âme se trempe dans les luttes, et, déployant ses fortes ailes, plane sur l'abîme sans y tomber; mais si le caractère est encore purement instinctif, l'effet contraire a nécessairement lieu. La bête enchaînée redevient sauvage et féroce.

L'influence du caractère, collectif ou individuel, sur les sociétés n'a pas besoin d'être longuement démontrée, elle ressort de la plus simple expérience; et il en résulte pour l'éducation la nécessité de connaître parfaitement les instincts moraux et les lois qui en règlent le développement.

Ces instincts résultent des premiers efforts de l'encéphale; ils se rapportent à quatre grands types que nous nommerons : 1° l'*instinct du savoir* ou la curiosité; 2° l'*instinct personnel* ou l'instinct du moi; 3° l'*instinct de la personnalité étrangère* ou du non-moi; 4° l'*instinct social*.

L'instinct du savoir ou la curiosité peut se définir : cette inquiétude particulière qui porte l'homme à chercher autour de lui pour apprendre et saisir quelque chose d'inconnu.

La curiosité est de tous les âges : ardente chez l'enfant elle ne commence à diminuer que vers la fin de la vie; dès la jeunesse cependant elle a changé de nom en changeant d'objet et s'est appelée l'amour de la science; qu'est-ce qu'un homme d'étude? C'est un curieux sublime. Mais en faisant un instinct pur et simple de cette noble ardeur qui entraîne l'homme vers les grandes découvertes, nous devons donner quelques mots d'explication.

Dans le développement des instincts, surtout en les considérant au point de vue de l'homme, il se passe un

phénomène singulier : à un moment donné la marche de l'instinct se modifie, et ces facultés, de brutes quelles étaient, arrivent tout à coup à des hauteurs inattendues par une progression rapide. C'est que, à un moment donné, l'instinct se trouve puissamment saisi dans l'engrenage des facultés intellectuelles, lesquelles l'entraînent irrésistiblement dans leur course ascendante.

Les instincts moraux qui se développent tard et se rapprochent de plus en plus de l'intelligence, présentent en quelque sorte ce caractère dès leur apparition ; aussi pendant des siècles ont-ils échappé à l'œil de l'observateur, étoiles perdues dans les rayonnements du soleil.

L'enfant qui est enfant et ne sait rien, est destiné à devenir homme et à savoir ; la curiosité est donc chez lui une faculté admirablement prévue. S'il cherche, s'il demande, s'il entasse questions sur questions, cela a sa raison d'être et notre devoir est de seconder la nature.

Nous dirons donc, avec Rousseau, ne trompez jamais ces petits qui se renseignent auprès de vous, car s'ils s'apercevaient une fois seulement que vous les avez trompés, ils ne vous croiraient plus.

Cela pourtant ne saurait impliquer la nécessité d'être toujours avec eux d'une franchise brutale ;

Chaque sujet comporte une infinité de points de vue : lors donc qu'un enfant fait une de ces questions auxquelles il est impossible de répondre, on doit se borner à des aperçus généraux, vrais au fond, et amener insensiblement l'imagination mobile du jeune âge vers un autre objet. L'essentiel c'est que l'âme de l'enfant ne soit ternie ni par le mensonge évident ni par l'idée

impure. De même s'il a été prononcé en présence de l'enfant quelque parole imprudente, il faut donner à ces paroles un sens grossier sans laisser entrevoir que ce sens peut être obscène; mais surtout on doit se garder de les livrer jamais aux investigations de l'instinct, car dans le champ des hypothèses l'enfant pourrait dépasser même la réalité.

II

Instinct personnel.

Ce magnifique instinct qui pousse l'être à chercher autour de lui comme s'il pressentait une incommensurable découverte, active et précipite la marche ascendante des facultés : une lueur ne tarde pas à poindre au fond des ténèbres où le premier âge est immergé.

L'homme cherchait, il se trouve ; non pas encore; il s'entrevoit, il se pressent. L'instinct *personnel*, qu'on pourrait encore appeler l'instinct *du moi* ou l'instinct *noble* apparaît, se développe et plane sur tout le reste.

Vague et fugace image d'une faculté dont l'être dépend tout entier, racine informe d'où vont naître deux rameaux puissants : la conscience dans l'ordre intellectuel et la volonté dans l'ordre moral, l'instinct personnel n'est pas mauvais en soi; mais sa grandeur implique une influence de premier ordre, et s'il ne devient l'instrument de tout succès, il deviendra la cause des plus grandes ruines.

L'homme en effet se pressent tel qu'il est : le premier des êtres, chef de la création terrestre, maître et

dominateur du globe sur lequel son pied s'est posé, il est bon qu'il se pressente ainsi; mais là se trouve le danger : si l'instinct personnel ne se développe pas assez, c'est la faiblesse, l'infécondité absolue, le désert où rien ne germe; s'il se développe trop c'est l'égoïsme!

Que l'instinct personnel surexcité par une mauvaise éducation, se joigne chez l'enfant à un tempérament irritable, la moindre contradiction produira de violentes colères et l'état de fébrilité nerveuse devenant à la longue une véritable maladie, la raison plus tard sera tout à fait impuissante à maîtriser à la fois et l'instinct et les nerfs.

Si au contraire l'instinct personnel se joint à un tempérament faible, impuissant, maladif ou bien à une position écrasée, on le verra tourner insensiblement à la perfidie et aux passions basses. L'instinct personnel deviendra présomption, orgueil, vanité, selon que les rudiments intellectuels se tourneront vers le grand ou vers le futile.

Pour nous rendre bien compte du rôle que joue l'instinct personnel dans la marche ascendante des facultés, supposons d'abord un enfant complètement dépourvu de cet instinct.

L'enfant sans personnalité manque d'initiative; il n'oppose à autrui nulle résistance; il va, il vient, comme on le mène, comme on le pousse; c'est en un mot la pire espèce de ces tristes créatures qu'on nomme des imbéciles. Il est rare à la vérité que l'instinct personnel fasse tout à fait défaut; mais il arrive fréquemment que cet instinct ne se développe pas d'une manière suffisante, soit par l'effet d'une sorte d'engourdissement de

l'âme, soit parce qu'une éducation à contre-sens l'a violemment comprimé. Dans ce cas, au lieu de l'imbécilité nous avons la faiblesse; c'est-à-dire une paralysie partielle au lieu d'une paralysie totale.

Conspirer contre l'instinct personnel c'est donc travailler à stériliser l'âme. Mais on doit prendre garde de laisser cet instinct s'exalter jusqu'à devenir l'égoïsme.

A mesure que l'instinct grandit et que la personnalité déborde, l'enfant s'habitue à tout rapporter à lui-même, à ne voir que lui seul dans l'univers. Sur ce sol envahi, les grands instincts supérieurs ne peuvent croître et rétablir même un semblant d'équilibre; il ne reste que les instincts inférieurs dont l'égoïsme s'accommode à merveille : la marche est arrêtée. Avec le temps cet être humain finira par ne plus pouvoir comprendre certaines notions élémentaires des droits d'autrui; le développement intellectuel lui-même se fera au profit de l'égoïsme; l'enfant devenu homme n'aimera que lui, n'estimera rien que par rapport à lui : père, mère, parents, amis, patrie, loyauté, honneur, il s'en souciera peu, à moins qu'il n'y trouve son intérêt ou son plaisir. Dans ses derniers excès ce ne sera plus un homme, mais un espèce de monstre hybride; Néron sur le trône, en esclavage, Narcisse.

Là encore il est vrai, les choses sont rarement poussées aussi loin : en bien comme en mal, l'homme atteint difficilement les derniers degrés; mais dans les sphères les plus infimes, au sein du foyer où l'enfant s'élève seul, idole fragile d'une imprudente mère, nous voyons déjà s'accuser vaguement les mêmes nuances.

Le contrarie-t-on, il tombe dans des impatiences

fiévreuses, il frappe n'importe qui, il ne se connaît plus; en présence de la difficulté, il est présomptueux et si l'on s'avise de lui prouver qu'il a tort, il se montre opiniâtre; est-il vaincu dans une lutte, il se replie par l'amertume et se venge par la causticité : riche, sa jouissance s'appelle abus; pauvre, elle s'appelle envie.

Entre ces deux extrêmes, le rôle de l'éducateur se dessinerait assez nettement si l'instinct personnel, véritable Protée, ne se dérobait par ses mille transformations, par les fugues les plus inattendues à l'action pédagogique.

De l'orgueil qui s'affirme et éclate par la violence, à l'hypocrisie, qui se couvre d'un masque, à l'impuissance, qui se révèle par la timidité et semble demander grâce, il y a un abîme, abîme profond comblé par toute une série de nuances intermédiaires. Chaque nuance cependant réclame un régime spécial parce qu'elle a sa raison d'être, soit dans l'organisation, soit dans un vice héréditaire, soit dans la position sociale ou familiale que le sort a faite à l'enfant.

Examinons les plus saillantes.

La *colère* tient toujours à l'état du système nerveux; c'est une crise de nerfs d'une nature spéciale. Or, comment procède-t-on contre elle? Par l'emportement, la férule et l'outrage : pour refréner cet instinct on l'exaspère, pour calmer ces nerfs on les irrite.

C'est autrement que doit agir une sage éducation. De même que le médecin, pour guérir son malade le transporte au sein d'un air parfaitement pur, l'éducateur, avant toute chose, doit sauver à son élève les occasions et jusqu'à l'aspect de la colère. Sur la pente du

vice, l'exemple justifie tout. Ils connurent bien mal la nature, ces Romains, qui, pour inspirer à leurs fils l'horreur de l'ivresse, leur en donnaient le spectacle corrupteur. Si l'on est toujours calme, juste et bon avec l'enfant, l'instinct imitateur le portera tout d'abord à agir de même, l'occasion lui manquera, et peu à peu ses nerfs se guériront.

Malgré cela, il peut arriver que l'instinct l'emporte. Dans ces occasions, il est aussi dangereux d'irriter l'enfant que de chercher à le calmer par la condescendance : l'irriter, c'est prolonger la crise; se montrer faible, c'est en provoquer le retour. Demeurez froid, laissez cette fureur s'exhaler à loisir, bientôt elle diminuera d'intensité. Cependant l'ébranlement nerveux lui survivra et rendra pendant longtemps encore une nouvelle crise imminente. La patience et le calme sont les seuls moyens de la prévenir. Plus tard, lorsque l'apaisement sera complet, il sera temps d'employer un remède plus énergique. Mais qu'on se le persuade bien, ce n'est ni par les punitions ni par les longues remontrances qu'on obtiendra l'effort nécessaire; l'enfant qu'un violent instinct pousse n'obéit qu'à cet instinct : il faut donc attaquer directement sa chère personnalité en paraissant douter de lui au point de lui retirer toute confiance.

« Mon ami, je vous confierais volontiers tel poste difficile, je ne doute ni de votre capacité, ni de votre bon vouloir, mais s'il arrivait que la colère vous emportât !... Nul ne peut répondre de ce qui en résulterait, c'est pourquoi je donnerai, bien malgré moi, ma confiance à un autre. »

En même temps, si les crises sont violentes et rapprochées, il sera utile de soumettre l'enfant à un régime calmant. On doit, du reste, traiter hautement son état de maladie, l'amour-propre en souffrira et l'enfant s'efforcera d'être calme.

L'*opiniâtreté* consiste à soutenir contre toute raison, et souvent contre sa conviction intime, ce qu'on a d'abord avancé. Tous les enfants qui s'élèvent seuls sont opiniâtres ; nous en avons vu, et des mieux doués, qui soutenaient avoir bien fait leur devoir lorsque évidemment le devoir était mal fait. Poussés dans leurs derniers retranchements, ils finissaient par dire que le devoir pouvait être mal fait, mais que pour eux ils le trouvaient bien.

L'éducateur doit avoir soin d'être toujours équitable dans les jugements qu'il porte ; il ne doit jamais refuser de donner à l'enfant les explications qu'il sollicite ; mais il doit se garder d'établir avec l'opiniâtreté une discussion oiseuse, encore moins convaincre par la férule, le pensum ou la retenue.

L'instinct personnel se manifeste-t-il dans ce sens ; l'éducateur doit paraître convaincu que l'enfant est sincère, mais qu'il agit par suite d'une infirmité intellectuelle. Sa pensée peut se formuler ainsi : — Vous croyez avoir bien fait, soit ; votre jugement est faux ; c'est un malheur dont vous n'êtes pas responsable ; cependant, taisez-vous, vous n'avez pas le droit de parler avant d'avoir appris à raisonner juste. Dès-lors ce manque de rectitude dans l'esprit doit périodiquement lui être rappelé, doit s'opposer toujours à ce qu'il soit écouté. Tel spectacle était beau, dites-vous,

je ne saurais m'en rapporter à votre jugement qui n'est pas toujours très-sûr; je vais voir ce que vos condisciples en pensent. De cette manière, l'enfant arrivera, pour se sauver de ce dédain qui l'humilie, à proclamer hautement ses propres fautes.

La *présomption* se corrige par ses mécomptes et par les chutes qu'elle détermine; le seul moyen à employer contre elle, c'est de la livrer à ses propres efforts. Mais comme la présomption n'est qu'une faiblesse unie à une personnalité débordante, il arrive très-souvent que les enfants passent de l'extrême assurance à une défiance extrême. Il faut éviter les deux excès et habituer ces petits êtres à se tenir dans le juste. Si, au contraire, la présomption se relève par la fanfaronnade, il sera bon de l'attaquer par l'ironie, pourvu que le maître soit bienveillant. On doit, du reste, surveiller l'enfant présomptueux, de peur que son défaut ne l'entraîne dans des entreprises qui excèdent ses forces.

La *causticité*, ce terrible ferment de haine qui, jeté au milieu d'une société, va s'attaquer à l'amour-propre d'autrui et blesse toujours au vif, la causticité impitoyable et, disons le mot, détestable, doit être réprimée par le raisonnement et par la puissante réaction de l'instinct personnel lui-même. Que jamais on ne repousse la causticité par ses propres armes, mais qu'on affecte de fuir l'enfant atteint de ce vice comme on fuit la guêpe dont il porte en effet l'aiguillon, et qu'on lui fasse sentir que c'est à sa malice qu'il doit l'animadversion générale.

Mais l'esprit caustique se manifestant toujours par

une certaine vivacité de réparties, on s'en amuse, sans songer qu'on prépare ainsi de longue main le malheur d'une existence.

La série des faiblesses morales qui résultent du manque d'énergie de l'instinct personnel, se résument par un mot : la *timidité*; mais en présence d'un enfant timide, l'éducateur doit faire une importante distinction et s'assurer avant tout si la timidité est réelle ou si elle n'est que feinte ; car, dans nombre de cas, loin qu'il y ait timidité réelle, c'est-à-dire négation du moi, il y a instinct personnel, mais instinct personnel terrible, effrayant, lequel comprimé par une main maladroite ou des circonstances fâcheuses, a dévié vers l'hypocrisie et s'est couvert d'un masque. La timidité vraie rougit et se trouble, la timidité fausse baisse les yeux mais ne se trouble pas; la timidité vraie balbutie et tremble, la timidité fausse se tait, jette en dessous des regards de colère et murmure tout bas.

Si nous supposons l'instinct personnel très-développé chez un enfant dont toutes les aspirations sont étouffées par la force brutale, l'injustice et les coups, il se commencera dans cette âme, je ne sais quel épouvantable travail de désorganisation dont les ravages, promptement appréciables, ne se guériront ensuite qu'avec peine et jamais sans laisser un germe funeste, cause permanente de retour.

Ce mal, de quelque nom qu'on le nomme, est véritablement la plus hideuse souillure que puisse subir l'âme, tellement hideuse qu'elle se cache et se nie elle-même; elle fait descendre l'humaine nature jusqu'au dernier échelon de la bassesse, et prend cent masques

honteux pour arriver à ses fins. Dans cette échelle de la honte dont les degrés sont infinis, le vice débute par la ruse et le mensonge pour arriver à la perfidie et à la haine. Ce n'est d'abord qu'un mince filet de boue se mêlant à l'azur des ondes ; cela devient un fleuve de fange roulant l'immondice et la vase à pleins bords.

Presque tous les enfants sont menteurs, parce que chez tous l'instinct personnel est comprimé sans raison et parce que tous ou presque tous sont habitués à mentir ; ils voient mentir autour d'eux à chaque heure, ils sont directement excités au mensonge.

Un importun vient-il nous voir, nous faisons dire que nous n'y sommes pas ; voulons-nous excuser un manque d'égards, nous disons que nous avons été malades ; la mère trompe son mari et ses connaissances sur le prix d'une dépense folle ; le père a aussi à part lui son système d'innocentes fourberies : l'enfant voit tout cela ! Mais afin que ces mensonges ne deviennent pas le jouet d'une indiscrétion, on l'invite à mentir lui-même, on s'en fait un complice. — Tu diras ceci, tu diras cela. Et s'il oublie son rôle, c'est-à-dire s'il oublie de mal faire, on le gronde.

Quel nom faut-il donner à cette manière d'agir ? N'est-ce point la corruption morale de l'enfant ? Comment cet être, qui n'a pas encore le libre arbitre, saurait-il distinguer entre ce qu'il nous plaît de nommer le mensonge permis et le mensonge défendu ? Plus tard il tourne contre nous-même, selon les lois de la logique, l'arme que nous avons mise entre ses mains, et ment pour son propre compte.

On le punit, on a tort, c'est nous-mêmes qui devrions

être punis. Il n'y a réellement qu'une morale au delà de laquelle est le vice; et le mensonge, sous quelque nom qu'il se déguise, est un vice. A quoi bon ces outrages perpétuels à la vérité?

Mais les convenances? dira-t-on. — Nous ne reconnaissons pas la convenance en association avec la fausseté, et c'est avoir de l'honneur, c'est avoir de la fierté une bien pauvre idée que de s'abriter derrière cette chose honteuse. Ne suffit-il pas de dire : Il m'a été impossible d'aller en cet endroit ou de faire cela, mes occupations s'y sont opposées. Si d'ailleurs on s'appliquait toujours à proportionner son luxe à l'état de sa fortune, si l'on s'appliquait à remplir exactement les devoirs de politesse et de charité, qui donc oserait se fâcher parce qu'on réserve l'heure des autres devoirs? Assurément des personnes dont l'opinion est peu inquiétante. Disons tout : ce qu'on appelle convenance n'est autre chose qu'une convention plus honteuse encore qu'elle n'est ridicule, au moyen de laquelle on se donne le vernis des devoirs qu'on ne veut pas remplir. Allez au fond de toutes ces tristes convenances, vous y verrez un déni de justice ou un oubli d'honneur [1].

Enfin s'il semble absolument impossible de secouer le joug de la convenance, de cette bienveillance mensongère qui frappe par derrière et à l'abri, pourquoi mettre les enfants de moitié dans cette vicieuse habitude. Le mensonge si improprement appelé inno-

[1] Il va sans dire que nous ne confondons pas ici le mot *convenance* avec le mot *bienséance* qui a un sens très-différent.

cent n'est que le prélude et pour ainsi dire l'essai du mensonge grave. La ruse est un mensonge par action, mais un mensonge plus vil ; c'est le degré par lequel l'âme à la dérive roule dans la bassesse et l'hypocrisie.

En général les enfants atteints d'hypocrisie sont peu sympathiques ; on les repousse, on les fuit malgré soi; on les brusque chaque fois qu'on les surprend en faute, et l'on invétère ainsi un mal déjà bien profond.

Comme ce vice vient toujours de la déviation du plus puissant de nos instincts, c'est en agissant sur l'instinct lui-même, c'est en lui ouvrant un cours large et régulier qu'on fera peu à peu disparaître le vice.

La première chose à faire. c'est de témoigner de la tendresse à l'enfant, mais une tendresse véritable et dévouée. Il ne faut pas cependant que l'enfant hypocrite et bassement rusé puisse vous croire sa dupe; il doit savoir au contraire que ses honteuses faiblesses vous inspirent un profond mépris, mais il doit être persuadé en même temps que la compassion les excuse, que la charité les couvre d'un manteau, et que s'il se corrige l'affection les oubliera. Dès lors il ne sera besoin ni de punitions ni de reproches, un coup d'œil suffira : l'hypocrisie à qui l'on a enlevé son masque, si doucement que cela soit, n'a plus sa raison d'être. L'instinct personnel d'ailleurs accusant toujours une vigoureuse affirmation de l'être, l'enfant se corrigera de lui-même dès qu'il aura senti son abjection et qu'il trouvera, dans la ligne plus droite de la fierté ou de l'instinct pur, la satisfaction de sa personnalité. Il n'en est pas de même si l'instinct personnel n'a pu se développer, c'est alors, qu'on nous

permette ce mot, une maladie organique : on l'atténue, on ne la guérit pas.

La timidité vraie n'annonce cependant pas toujours l'absence d'un instinct personnel suffisant.

Un enfant doux, sensible, aimant, soumis au régime de l'obéissance passive, corrigé par l'ironie, rebattu de thèses sur l'orgueil, accoutumé à s'entendre injurier sans sourciller, à demander pardon sans savoir pourquoi, cet enfant, quelle que soit son intelligence, quelle que soit la toute-puissance de ses instincts, finira par tomber dans une sorte d'appréhension nerveuse qui en public paralysera ses moyens et s'appellera aussi timidité, ce qui n'empêchera point cet enfant de devenir un héros comme Charles XII, ou un penseur hardi comme Rousseau.

Mais si l'instinct est véritablement nul, c'est un accident naturel contre lequel on ne peut lutter absolument. Bien loin de suivre la marche ordinaire à l'égard de ces enfants en qui se manifeste l'inaltérable douceur, qui résulte de la faiblesse, bien loin de les livrer, sous le nom de patronage, au bon plaisir de leurs condisciples, il faut à tout prix exciter en eux les révoltes du moi et les obliger non-seulement à s'affirmer eux-mêmes, mais à se protéger à l'occasion.

III

Instinct de la personnalité étrangère.

Certes, c'est quelque chose de beau, c'est quelque chose de souverainement grand que cet instinct personnel, germe informe après tout, embryon ignorant de

lui-même, qui cependant porte un être à se pressentir et à poser son individualité en face de la création et du créateur. Mais l'instinct personnel agissant toujours dans la sphère étroite de l'individualité, prendrait de formidables proportions et se substituerait à toutes les facultés de l'âme s'il ne se heurtait à d'autres individualités également énergiques.

De ce choc naît une étincelle, à la lueur de laquelle l'âme entrevoit tout à coup ce qu'elle ne soupçonnait pas, la *personnalité étrangère.*

Nous touchons aux grandes forces de l'âme ; tout l'annonce, les instincts s'épurent, se relèvent, se détachent de la nuit des sens pour planer dans les régions de la pensée : l'instinct de la personnalité étrangère et l'instinct social qui en dérive opèrent en quelque sorte la transition ; ce n'est presque plus l'instinct, ce n'est pas encore tout à fait l'intelligence et si c'est la vie sensitive c'est du moins la vie sensitive élevée à sa plus haute puissance.

En étudiant les divers traités de pédagogie, autant pour notre instruction propre que pour arrêter au point de vue de la science l'état même de la question, nous avons trouvé partout la proposition suivante : le sentiment se développe chez l'enfant longtemps avant l'intelligence ; et, dès les bras de sa nourrice, il commence à aimer ceux qui l'entourent.

Certainement une telle proposition, si elle eût été démontrée, aurait fait grand honneur à l'humanité; mais la plus simple étude du sentiment en fait voir tout le vide. En effet, quand on examine le sentiment en lui-même, comme faculté complète, on ne tarde pas à re-

connaître que son développement est subordonné au travail même de l'intelligence et par conséquent qu'il en est le résultat naturel. L'idiot, par exemple, n'arrivera jamais à concevoir un véritable sentiment. Le sentiment se trouvant ainsi classé parmi les plus grandes facultés humaines, c'est aller contre toutes les lois de la logique que de l'attribuer à un être en qui l'intelligence même n'a pas encore pris essor.

Mais si, laissant de côté les preuves abstraites, on veut s'en rapporter uniquement aux faits, les faits démontrent irréfutablement que l'instinct seul agit sur l'enfant, que l'instinct seul le pousse dans cette sorte d'attachement fugace qu'il témoigne à ceux qui l'entourent.

L'enfant, par la seule impulsion de l'instinct personnel, s'attache d'abord à ce qui lui fait du bien, à ce qui lui plaît, à ce qui lui passe ses fantaisies, à sa mère par conséquent; mais la preuve que l'instinct personnel est en jeu et pas autre chose, c'est que plus la mère se montre dévouée et soumise, plus les caprices de l'enfant se multiplient : qu'elle se fasse esclave, il devient tyran; qu'elle s'efface tout à fait, il ose l'impossible, et s'il tient encore à elle, il y tient comme le planteur, au nègre qui le sert à genoux.

La preuve encore, c'est la parfaite inutilité de toutes ces prières, de tous ces appels au cœur qui se produisent journellement entre une mère trop faible et un enfant personnel. La mère demande grâce; l'autocrate répond en rivant la chaîne. Non, l'enfant n'est pas apte à concevoir un véritable sentiment; il éprouve des impulsions auxquelles il obéit, voilà tout. Si l'on met en

pension l'enfant le plus aimé, le plus choyé, on le verra quitter foyer, amis, parents sans verser une larme; puis, quand il est las du régime austère et des pensums, il pleure sa mère, il réclame sa famille, et la mère se persuade qu'elle en est adorée.

Ah! réservons, réservons le mot sentiment!

Mais si l'enfant dans sa famille se trouve au contraire en présence d'une volonté calme, ferme, attentive à tous ses besoins, empressée même à lui procurer du plaisir, inexorable néanmoins devant ses caprices, l'instinct personnel, arrêté dans sa course débordante, cède le pas à une faculté plus élevée. L'enfant étonné regarde; ses yeux lui montrent une supériorité matérielle, il pressent une supériorité intellectuelle équivalente, il a l'instinct d'un être supérieur, il est ravi, et le voilà à son tour esclave, esclave absolument soumis, corps et âme.

Il voudrait ressembler à ce qu'il admire; il se hausse, se dresse, répète sans les comprendre les mots qui l'ont frappé. Tout ce qui pourra s'ajuster à sa taille, défauts ou qualités, il s'empressera de s'en saisir. Avec quelles délices l'enfant qui se croit seul, s'empare du chapeau de son père, et le plaçant sur sa petite tête, se promène de long en large en se donnant l'air méditatif.

C'est là l'instinct de la personnalité étrangère, c'est là cette force en vertu de laquelle l'être chez qui la personnalité s'est développée, pressent chez autrui une personnalité analogue, qui doit forcément entrer avec la sienne dans un équilibre quelconque.

Cet instinct se manifeste surtout par la manie de l'imitation.

Chez l'enfant, l'instinct d'imitation est si développé

qu'il s'applique à tout et peut constituer un danger si l'on n'a pas eu soin d'écarter scrupuleusement le mauvais exemple. En revanche, c'est lui qui donne aux chefs de famille un si grand pouvoir d'action, et qui rend dans certaines maisons l'honneur et les grandes qualités héréditaires. L'instinct du non-moi se développe par la fréquentation des écoles publiques.

Je suppose que plusieurs enfants de quatre à six ans se sont réunis pour le jeu. Tous portent en eux un instinct personnel très-vif; mais ces instincts ne se maintiennent pas longtemps au même niveau, un courant s'établit et entre ces personnalités infimes une première harmonie s'ébauche. L'âge, la taille, une supériorité quelconque placent aussitôt à la tête les plus âgés, les plus forts, les plus hardis; les jeunes, les faibles, les sots restent en arrière. Emporté par le plaisir, chacun est content; aussi fier, aussi heureux qu'un général en un jour de victoire, le chef de cette petite troupe commande, et les autres obéissent. Cependant il peut arriver que le témoignage de facultés intérieures plus puissantes, ou simplement l'excitation du jeu amène tout à coup l'instinct personnel du dernier des enfants au niveau de celui du chef; il veut commander à son tour, une rivalité éclate, et chacun d'eux commence à comprendre qu'il n'est pas précisément le centre de l'univers et qu'avant de s'attribuer une distinction, il faut d'abord s'en montrer digne. Les enfants, avec leur logique implacable, ne demandent pas mieux que de mettre à l'épreuve le nouveau prétendant. S'il leur paraît l'emporter sur l'autre, le voilà d'emblée général, s'il ne justifie point ses prétentions

on le renvoie sans façon à son poste primitif, or, dans cette rivalité pour un grade fictif, qui ne voit que l'égoïsme a rencontré sa première entrave ?

L'instinct de la personnalité étrangère est donc éminemment moralisateur; mais l'enfant n'est pas toujours libre de suivre les inspirations de l'instinct.

Dans les sociétés anciennes, l'habitude était d'isoler les enfants par castes, et qu'en résultait-il? l'égoïsme collectif, l'écrasement des faibles par les forts, l'esclavage. A notre époque, l'égalité des hommes étant généralement proclamée en principe, l'habitude d'élever les enfants en public devrait avoir suivi; mais l'ignorance d'une part, la vanité de l'autre ont beaucoup atténué ce grand résultat. Sous prétexte de préserver les enfants de la contagion du vice ou simplement des mauvaises manières, on s'est mis à les élever seuls et l'on a substitué l'égoïsme individuel à l'égoïsme par castes. Souvent même les deux égoïsmes se trouvent réunis, et l'enfant avant de jouer avec un autre enfant, commence par regarder si celui-ci porte un vêtement de soie et une plume à son chapeau.

Qu'on nous permette d'appeler ceci par son véritable nom : la corruption précoce.

Il est vrai que les agglomérations d'enfants peuvent présenter des dangers; l'enfant vicieux a sur les autres la supériorité de son vice et cette supériorité lui suffit pour exercer un grand empire ; mais ce danger n'est qu'éventuel et se conjure facilement, tandis que rien ne saurait sauver une jeune âme des ravages de la séquestration. On dit : La mère veillera sur ses enfants, elle fera en sorte de descendre à leur faiblesse, elle sera

leur amie, leur compagne; qu'elle veille sur eux, elle le doit; mais qu'elle se mette complétement à leur taille, c'est une erreur que d'y compter; il lui est aussi impossible de se réduire à la mesure de cette petite âme que de se vêtir du sarreau de ce petit corps; ou elle sera trop faible et l'égoïsme payera ses efforts, ou elle sera trop sévère et sa personnalité accablera celle de l'enfant.

IV

Instinct social.

Il existe dans ces premiers rudiments de la vie supérieure, au-dessus de l'instinct personnel, au-dessus de l'instinct du *non-moi*, une force mystérieuse qui pousse les êtres les uns vers les autres, par suite d'une impulsion intérieure non consentie mais irrésistible.

Si nous l'examinons dans les séries zoologiques, nous la voyons apparaître chez des animaux tout à fait inférieurs, les céphalopodes; là elle se manifeste de la mère à ses petits, et nous l'appelons instinct *maternel;* chez l'homme, nous la surprenons, poussant en dehors de toute cause étrangère l'enfant dans les bras de ses parents, et nous l'appelons instinct *filial*.

Le nourrisson, par exemple, ne connaît guère que sa nourrice, et quelques-uns sont tellement sauvages, qu'ils jettent des cris aigus dès qu'une femme qu'ils n'ont pas l'habitude de voir, essaie de les prendre entre ses bras; mais tous, ou presque tous, connaissent leur

mère et vont à elle, même lorsqu'ils la voient pour la première fois.

Comment cela se fait-il? d'où vient cette connaissance sacrée? quelle est cette voix étrange qui dit à l'enfant : C'est elle! c'est la femme qui t'a porté dans ses flancs?... Il faut bien reconnaître qu'il y a là quelque chose de particulier que le raisonnement n'explique pas et qui vient de la nature. C'est l'instinct *familial*, première manifestation vague et fugace d'un magnifique instinct qui va clore enfin la série instinctive, en constituant la grande force de cohésion des sociétés, l'*instinct social*.

L'instinct social peut se définir : cette attraction qui porte les êtres de même espèce à se rapprocher pour mettre en commun leurs intérêts et se constituer en une sorte d'individualité abstraite et multiple.

Comme tous les instincts, l'instinct social se manifeste énergiquement parmi les espèces zoologiques où il constitue des ébauches de société ; mais comme il ne trouve là presque nul point d'appui dans les facultés intellectuelles, il est étroitement subordonné aux nécessités et aux accidents de l'existence.

Certaines sociétés zoologiques, celles qui vivent de proie fraîche, celles dont l'organisation puissante exaspère les instincts brutaux, n'ont pu se constituer, leur agglomération devant entraîner nécessairement la ruine de l'espèce. Au contraire, les sociétés d'animaux herbivores se sont formées naturellement, cimentées qu'elles étaient par la similitude de mœurs et la nécessité de se réunir dans les pâturages. Chez les animaux tout à fait inférieurs, comme les fourmis, les abeilles,

l'instinct social s'explique par le mode particulier de leur physiologie propre ; ces espèces renfermant des individus qui, sans l'état de société, n'auraient pas leur raison d'être, les neutres.

Ces nécessités physiques absolues étant écartées, nous voyons que l'instinct social suit en général la marche ascendante des séries, c'est-à-dire qu'il se manifeste d'autant plus énergiquement que l'animal se rapproche plus de l'organisation humaine.

Les mammifères herbivores, les quadrumánes constituent des sociétés déjà fortement cimentées ; et, sous la protection de l'homme, qui garantirait la sécurité de l'espèce, des animaux solitaires pourraient sans nul doute passer à l'état sociable.

L'homme en effet, grâce à une intelligence supérieure et à des facultés morales qui ne se rencontrent nulle part dans les séries zoologiques, jouit à la surface du globe d'un pouvoir d'assimilation auquel rien dans la création ne saurait résister. Tout animal doué de l'instinct social se plaît dans le voisinage de l'homme, s'attache à l'homme avec un dévouement si absolu qu'il délaisse volontiers pour lui la société de ses semblables. Aussi, tandis que les diverses agglomérations zoologiques sont séparées par une défiance et une répulsion insurmontables, des races entières, le cheval, le chien, le mouton, etc., sont devenues, non par la force, mais par une sorte de pacte volontairement consenti, la propriété de l'homme ; des races entières se sont placées sous la main de l'homme avec un abandon si aveugle, qu'il ne dépendrait plus d'elles d'empêcher leur complète extermination, à supposer que l'homme eût intérêt à les détruire.

Grande et merveilleuse puissance que l'homme possède seul et qui le sacre réellement roi, chef, protecteur de tout ce qui respire. Mais l'instinct social présente chez l'homme une physionomie toute particulière.

Non-seulement l'homme ne s'est jamais rencontré à l'état solitaire : mais la présence des autres hommes lui est absolument indispensable, la vie sociale est son milieu. Hors de là tout en lui s'ébranle, ses facultés s'affaissent et l'être roi finit par sombrer : l'histoire en fournit à chaque instant d'effroyables exemples.

Ainsi l'instinct social non-seulement forme les sociétés et les cimente, mais il pèse d'un poids immense sur les progrès et les destinées de chaque individu. Dans la famille, il rend chacun solidaire de tous ; dans la société, il constitue le *devoir* par opposition au *droit* qui est le cri de l'instinct personnel.

En théorie, plus cet instinct est puissant, plus nous devons en conclure qu'il est utile ; mais plus il est utile, plus il présentera de dangers s'il se développe à contre-sens. Après l'instinct personnel, c'est assurément celui qui cause le plus de ravages.

Si nous le considérons dans les familles, nous le voyons souvent tourner à la haine et à la désorganisation, parce que dans les familles il est rare qu'il puisse se mettre en équilibre avec la personnalité de chacun.

Souvent, plus souvent qu'on ne croit, le cœur de la mère incline d'un côté, et cette préférence dont elle-même ne se rend peut-être pas compte, se décèle de mille manières pour l'enfant moins aimé.

Ici on imposera à tous une tâche pareille, sans consulter les aptitudes ; un seul réussira, il sera comblé de

louanges, les autres se sentiront lésés. Là on sacrifiera toute une famille à l'espoir incertain de créer dans un seul une supériorité qui ne manquera pas de renier sa source.

Et l'instinct devient ce qu'il peut à travers tout cela.

Dans ces grandes familles qu'on appelle nationalités, le même effet a lieu.

En haut, l'instinct personnel sombre généralement dans l'égoïsme, on se repose, on se fait la vie douce; en bas sont les masses ignorantes, foulées, qui travaillent pour tous : nulle puissance au monde ne saurait empêcher les attaques journalières, les luttes périodiques, l'antagonisme permanent de se produire; car l'instinct est une force brute contre laquelle le raisonnement n'a pas de prise : jalousies, récriminations, antagonisme montent incessament des entrailles humaines et débordent à un jour donné.

Les classes supérieures n'ont qu'une chose à faire, c'est d'organiser la résistance.

Donc fatalement les États oppresseurs s'épuisent à entretenir de grandes forces militaires, et les nations mal équilibrées à maintenir une formidable police.

Au contraire, dans une société parfaitement constituée, sans affirmer que cette société soit de longtemps possible, il paraît certain que l'instinct social suffirait.

L'instinct social, en effet, ne comporte en soi aucun égoïsme. Il contient en germe tous les dévouements et les rend possibles. Dans la famille, il fait de la gloire d'un seul le patrimoine de tous, et par l'étroite solidarité qu'il établit, il retient l'homme sur les pentes ar-

dues; dans l'État, il constitue le patriotisme, qui n'est que l'instinct familial étendu à un très-grand nombre; dans l'humanité, nous le voyons se traduire par deux mots sublimes : *homo sum*, et faire d'un continent à l'autre bondir toutes les poitrines à l'unisson d'un noble cœur, il produit selon le cas ou l'esprit d'association ou la philanthropie collective.

L'instinct social, par son universalité et sa prépondérance, doit avoir des applications infinies dont peut-être nous ne soupçonnons pas encore l'immense portée. Plus tard, en étudiant les grandes facultés humaines, nous verrons ce que peut devenir l'instinct lorsque, saisi par l'intelligence, il est porté en avant à la lumière éclatante du progrès. Ici nous ne voulons que le considérer en lui-même.

En résumé donc, l'instinct dans ses diverses manières d'être comprend trois séries subdivisées en plusieurs facultés progressives, ainsi qu'il suit :

Instincts végétatifs	Relatifs aux individus. Relatifs aux races.
Instincts mixtes	Instinct du mouvement. Instinct du changement. Instincts mécaniques. Courage brut ou instinct de la force musculaire.
Instincts moraux	Instinct du savoir ou curiosité. Instinct personnel ou du *moi*. Instinct de la *personnalité étrangère* ou du *non-moi*. Instinct social.

Toutes ces facultés réunies constituent la vie *sensitive*,

première et fugitive affirmation de l'âme, transition entre l'acte purement organique et l'intelligence.

Si nous considérons l'instinct parmi les séries zoologiques, il nous semble qu'il élève déjà les êtres à une grande hauteur; mais si, le considérant relativement à l'homme, nous séparons par la pensée les facultés instinctives de toutes les autres et que nous arrivions ainsi à concevoir un type d'homme purement instinctif, nous serons effrayés en présence de cette création désordonnée et monstrueuse : l'instinct sans l'intelligence est une force sans régulateur et sans frein.

QUATRIÈME PARTIE

DE L'INTELLIGENCE

I

CLASSIFICATION

De progrès en progrès, d'échelon en échelon, l'âme émerge de la nuit; par la voie de l'instinct elle arrive insensiblement à dominer l'organisme; puis elle s'en détache et alors apparaissent des facultés purement spirituelles dont la première série porte le nom d'intelligence [1].

L'intelligence est donc une force particulière en vertu

[1] Intelligence a souvent été employé comme synonyme d'esprit ou d'âme; il fut même un temps où le mot âme était absolument banni de tout écrit philosophique : cependant ces mots diffèrent essentiellement : l'âme c'est l'être : l'intelligence est la faculté.

de laquelle l'âme s'avance au delà de l'instinct jusqu'à des facultés qui, bien qu'agissant par l'organisme, ne paraissent pas dépendre nécessairement des organes.

L'intelligence n'est pas l'instinct, elle en diffère par le fait de sa spiritualité pure et simple; elle n'est pas non plus le sentiment ou sens moral.

Le sentiment a pour base la dualité de principes, c'est-à-dire qu'il comporte toujours deux termes, l'un sujet, l'autre objet; l'intelligence se conçoit comme centre de toutes les opérations qui dérivent d'elle, elle rapporte tout à elle-même. Le sentiment conduit à l'acte; l'intelligence, à l'abstraction : et si l'on nous permet une comparaison hardie, nous dirons que l'intelligence est une force *centripète*, tandis que le sens moral est une force *centrifuge*.

D'une manière plus précise, l'intelligence doit donc être définie : une force par laquelle l'âme se détachant complétement des organes, arrive à des facultés purement spirituelles, sans cependant pouvoir transporter hors d'elle-même le centre de ses opérations.

Les facultés intellectuelles étant analogues à toutes les autres se développent de la même manière, c'est-à-dire par voie de gradation insensible, présentant les trois périodes d'essor, d'invigorisation et de maturité. Elles préludent à sept ans environ et présentent toute leur force à vingt et un ans.

Ces facultés se subdivisent en trois grandes séries :

1° La mémoire;

2° La perception;

3° L'attention.

Les facultés intellectuelles ne sont pas absolument

le partage de l'espèce humaine: les animaux supérieurs sont susceptibles de mémoire, de perception et d'attention ; mais ils ne sauraient qu'ébaucher ces facultés, ce qui les empêche de s'élever jusqu'à la plénitude intellectuelle ou raison.

II

LA MÉMOIRE

La suprême nécessité pour l'intelligence, c'est de conserver ce qu'elle a pu acquérir. La mémoire est donc la première faculté intellectuelle.

La mémoire peut être définie : une force mentale en vertu de laquelle les sensations et les idées se conservent indépendamment de toute volonté humaine, et se retrouvent au besoin plus ou moins précises.

Les anciens avaient gravé au fronton d'un de leurs temples, comme le résumé de toute sagesse, quatre mots sublimes : — Connais-toi toi-même ; — l'homme en effet ne commence à concevoir les harmonies de la nature, l'homme ne mesure exactement à quelle station il en est de son immortel pèlerinage, que lorsqu'il a osé regarder en face un de ces redoutables problèmes psycho-physiologiques parmi lesquels les facultés mentales figurent au premier rang.

Jusqu'à un certain point nous avons expliqué le phénomène de la vision; mais qui nous dira en vertu de

quelle complication d'organes les idées, ces notions si vives et parfois si fugaces, se fixent quelque part dans le cerveau et s'y conservent durant des années, non-seulement sans servir à rien, mais si parfaitement inertes que l'être lui-même n'en a pas conscience? qui nous dira comment, dès que le besoin s'en fait sentir, elles se retrouvent quelquefois spontanément, quelquefois à l'aide d'un travail intellectuel plus ou moins prolongé.

Les idées qui sont la représentation des choses sont infinies, et Dieu seul peut les avoir à la fois toutes présentes et toutes distinctes; pour l'homme une bien petite somme d'idées fait déjà confusion; d'autre part, si les idées s'évanouissaient, fugitives images, dès que de nouvelles idées se présentent, nul progrès ne serait possible. Entre ces deux extrêmes se présente la mémoire départie, non-seulement à l'homme, mais aux espèces qui s'en rapprochent le plus.

Moyennant cette faculté, les idées se conservent d'autant plus nombreuses, que la place intellectuelle de l'être est plus élevée; elles se présentent avec un ensemble d'autant plus vaste que la faculté elle-même a été plus exercée.

La mémoire, on le conçoit, succède presque immédiatement à l'instinct; elle se développe ensuite graduellement en vertu de la loi de progression, et suit pas à pas les grandes facultés dont elle est constituée la gardienne.

L'étude de la mémoire et de son développement normal comprend quatre ordres de phénomènes :

1° Mode de conservation des faits et des idées.

2° Association de la mémoire aux sensations et aux instincts.

3° Mode de retour des idées.

4° Des variétés de la mémoire.

I

Mode de conservation des faits et des idées.

Dans la nature, il n'y a ni stagnation ni temps d'arrêt possibles; si nous ne sentons pas, si nous ne voyons pas la course effrénée des mondes, cela vient de la faiblesse de nos organes, et la même faiblesse nous empêche d'apercevoir le travail incessant, immense, des infiniment petits. Partout où il nous semble que la nature subit une lacune, un temps d'arrêt, nous pouvons affirmer hardiment que nous nous trompons. Mais cette loi générale n'est pas seulement applicable aux choses matérielles : elle est également vraie pour les choses de l'esprit.

Lors donc qu'une notion a été perçue par l'intelligence et ensevelie ensuite au plus profond de la mémoire pendant des années, il ne faut pas croire que tout progrès soit suspendu relativement à cette notion.

La mémoire n'est pas une tombe, c'est un berceau où l'idée grandit en dormant.

Au moment de la perception, l'intelligence hésite et a peine à se rendre compte de ce qu'elle vient d'acquérir ; mais quelque étrange que cela puisse paraître, au bout d'un certain temps, l'idée se présente mûrie. Il s'est fait

mystérieusement une coordination entre cette perception et celles qui lui sont analogues dans l'esprit ; l'intelligence peut dire qu'elle la possède. Comment cela a-t-il pu avoir lieu ? quels voiles, ô nature, as-tu jetés autour de nous et sur nous-mêmes ! La vérité est que cela a lieu, non-seulement pour une idée, mais pour une notion concrète, mais pour un vaste ensemble de notions, mais pour une science entière.

Le premier précepte, relativement à la mémoire, c'est donc de laisser aux idées leur temps et de ne pas exiger qu'elles se produisent avant l'heure.

La conservation des choses confiées à la mémoire présente deux nuances bien tranchées ; l'une correspond au premier âge, c'est la mémoire des mots ; elle doit être précédée dans les séries zoologiques d'une mémoire purement concrète dont nous parlerons plus tard ; l'autre nuance correspond au plein essor intellectuel, c'est la mémoire des idées.

L'enfant passe insensiblement de l'une à l'autre.

Dans la première enfance, les idées sont tout à fait instinctives ; les phénomènes intellectuels se rapprochent plus de l'instinct que de véritables facultés mentales, aussi la mémoire ne retient-elle que les choses vagues, les notions indéterminées perçues par les sens ou fournies par l'intuition, sauf à y ajouter une signification de plus en plus définie. La mémoire des mots domine exclusivement durant cette période ; en revanche elle est prodigieuse.

L'enfant qui, vers la fin de sa deuxième année, commence à parler sa langue maternelle, a déjà retenu l'un après l'autre, par un véritable travail de mémoire,

tous les mots qu'il prononce; à trois ans, il sait non-seulement les mots, mais il en connaît les diverses inflexions correspondant à des préceptes grammaticaux qu'il est inhabile à saisir. A quatre ans, ce travail est complet, il possède la langue usuelle; cependant la mémoire des mots est loin d'avoir atteint sa complète énergie, et ce n'est guère que vers la dixième année qu'elle est complétement équilibrée par la mémoire des idées. De quatre à dix, il reste une lacune immense qui ne saurait être comblée sinon à l'aide de mots. L'enfant peut alors apprendre une nouvelle langue, deux, trois s'il le faut, à la seule condition de ne jamais exiger de lui un travail de conception ou de raisonnement. Qu'on lui parlé ces langues, il en retiendra les mots en se jouant, et les parlera bientôt avec leurs diverses nuances et leurs inflexions les plus compliquées. Son gosier est souple, son oreille n'est point blasée, sa mémoire est vaste et déserte.

Cette théorie se trouve pleinement confirmée par les faits, et nous voyons chaque jour des enfants, certaines conditions étant données, parler deux ou trois langues avec facilité et sans la moindre accentuation. S'il arrive à une famille de s'expatrier, tandis que les parents, à l'aide de longues études, ne parviendront à comprendre le nouveau langage qu'avec peine, les enfants, par le seul contact de leurs petits compagnons de jeu, le parleront bientôt sans que rien puisse faire soupçonner leur origine étrangère.

Il y a ici un fait pédagogique d'une extrême importance. L'aptitude de la mémoire étant tout entière portée vers les mots durant les premières années, nos

méthodes d'enseignement pèchent par la base. On commence par abandonner les enfants au vide de leur propre cerveau, ou, ce qui est pis encore, on les place entre les mains d'empiriques, lesquels prétendent leur enseigner l'histoire, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, et je crois aussi la théologie. Pour la deuxième enfance, on réserve l'étude des langues. C'est précisément la loi de nature renversée. On fatigue d'abord les enfants avec l'idée, et on les rebute ensuite par tous les dégoûts d'une longue étude de mots.

Hélas! le problème de l'éducation facile, pauvres enfants morts à la peine, pauvres cerveaux éclatés sous le faix, est-il donc impossible à résoudre?

Depuis longtemps on a reconnu, il est vrai, qu'un vice radical existait dans le mode d'enseignement universitaire; mais au lieu de remonter à la cause du mal on a dit : — Supprimons l'étude des langues anciennes. C'était procéder par le vandalisme.

Les langues anciennes sont les mères des nôtres, elles renferment d'étincelantes beautés, elles sont le fil conducteur de l'histoire et, pour savoir ce que vaut leur étude, il faut avoir entrevu cette mine d'or, sans avoir eu toujours la possibilité de l'exploiter. La majestueuse allure des langues anciennes donne du nerf à l'écrivain; les leçons inimitables que renferment les ouvrages des anciens donnent de la vigueur à l'âme. Supprimer l'étude des langues mères, c'est condamner une seconde fois les chefs-d'œuvre de l'esprit humain à chauffer les bains d'Alexandrie.

Mais n'y aurait-il aucun moyen de conserver le fil qui nous rattache à l'antiquité, sans faire de cette an-

tiquité aimable la torture de nos plus belles années; toute la difficulté se bornerait à faire revivre ces langues, c'est-à-dire à en rétablir avec soin la prononciation et à les enseigner par la pratique dans les écoles que fréquentent les petits enfants [1]. A dix ans, lorsque la langue leur serait familière, il serait temps de leur faire commencer la traduction des chefs-d'œuvre, traduction désormais facile, qui leur laisserait pour les études scientifiques et le gymnase tout le temps nécessaire.

Mais si ce moyen devrait être employé pour l'étude des langues anciennes, à combien plus forte raison n'est-il point permis de le négliger pour l'étude des langues modernes. Un an ou deux de fréquentation dans une école étrangère, entre la troisième et la dixième année, suffit à en apprendre le langage usuel. L'enfant à dix ans peut savoir quatre langues.

Vers la septième année environ, l'intelligence s'élève des données vagues et fugaces de l'intuition à des notions plus complètes. La mémoire des idées apparaît. D'abord faible et incertaine, elle va toujours grandissant, finit par équilibrer la mémoire des mots, puis l'emporte sur elle et bientôt plane entièrement. L'enfant alors a besoin de comprendre pour retenir. Cette

[1] Le rétablissement de la prononciation est véritablement la plus grande difficulté; mais c'est une difficulté qui n'est pas au-dessus des moyens d'un gouvernement ou d'une société. Le grec vulgaire, l'italien, le roumain et les règles de la prosodie en fournissent les éléments. Il s'agit d'une œuvre capitale. Ces langues ainsi réédifiées pourraient devenir un moyen de communication entre les peuples, à qui dans l'état actuel elles sont pratiquement inutiles. Les femmes feraient pour ces petites écoles d'excellents professeurs.

progression donne la mesure exacte de l'aptitude de chaque âge pour l'étude des langues. Vers quinze ans ; la prépondérance de l'idée l'ayant définitivement emporté, cette aptitude est singulièrement amoindrie ; l'époque des hautes études est arrivée.

Cependant ce serait une erreur que d'abandonner, en vertu de cette marche constante des choses, le développement progressif de la mémoire aux efforts de la seule nature.

Nous savons que l'homme, en agissant sur les forces naturelles, peut en doubler l'intensité ; il est donc du devoir de l'éducateur de rechercher les moyens de perfectionner la mémoire des idées, sous peine de la voir plus ou moins se confondre avec la mémoire des mots.

Autrefois l'éducateur se bornait à placer de petits livres entre les mains des enfants, obligeant ceux-ci à lui en rapporter mot à mot tous les termes le plus exactement possible. Que l'intelligence eût compris, peu importait ; il suffisait que la mémoire eût retenu. Évidemment c'était là étouffer l'idée en faveur des mots. Aussi cette méthode est-elle aujourd'hui condamnée de toutes parts ; mais dans quelle mesure faut-il lui substituer la méthode plus intelligente de la perception ?

En général il est évident que l'éducation doit suivre toutes les phases des facultés qu'elle a mission de développer. Nous croyons donc que jusqu'à sept ans, l'enseignement doit être purement oral et s'aider exclusivement des sens, comme la vue, l'ouïe, le toucher ; de sept à douze, on peut commencer à mettre des livres entre les mains des enfants et obliger la mémoire à s'exercer

par la récitation pure et simple, en ayant soin de donner satisfaction au progrès intellectuel, et par des questions appropriées à l'âge, et par des explications courtes et claires, laissant toujours un vaste champ à l'intuition. A douze ans l'idée doit dominer et c'est surtout à rapporter fidèlement les idées que la mémoire doit s'exercer ; enfin vers la quinzième année, l'éducation s'élevant toujours, l'enfant doit tirer ses appréciations de son propre fonds, sauf le droit du maître à les rectifier.

C'est là, nous le croyons, la marche naturelle.

II

Souvenir, ou association de la mémoire aux sensations et aux instincts.

Il est d'ailleurs un mode particulier de la mémoire qui nous fait pénétrer plus avant que les autres dans la nature intime de cette faculté, et qui peut fournir à la pédagogie un excellent moyen de conservation des idées, en même temps qu'elle nous fait en quelque sorte toucher du doigt le point de transition entre l'instinct et l'intelligence. C'est ce mode ou cette nuance que nous appelons plus particulièrement souvenir.

Le souvenir n'est autre chose que la mémoire sensoriale ou la mémoire des choses qui ont frappé nos sens; mais chez l'homme il se trouve lié à l'idée par un rapport tellement intime, qu'on ne saurait invoquer l'un sans provoquer l'autre.

Une idée nous a été suggérée, une inspiration nous est venue dans le moment qu'un suave parfum frappait

notre odorat, qu'un délicieux paysage séduisait nos regards; que l'odeur se retrouve, que le paysage se représente, aussitôt l'idée surgit, l'inspiration reparaît avec tous ses enivrements.

Ainsi les lieux témoins de notre bonheur ont conservé avec nous une liaison intime et nous ne saurions les revoir, même après une longue suite d'années, sans que quelque chose en nous frémisse et tressaille d'allégresse.

Ces relations de l'être intérieur avec l'être corporel ne peuvent assurément se préciser dans leur cause; mais il y a là un fait que l'éducation ne saurait négliger. Nous ne ferons d'ailleurs, en l'indiquant, que suivre l'antique pédagogie dans un de ses moyens les plus généralement admis.

Les prêtres égyptiens furent les premiers éducateurs de l'humanité; nous ne pouvons du moins remonter plus haut; et ils avaient à agir sur une société à l'état d'enfance.

L'aspect de l'égyptien accuse un peuple primitif. Les prêtres eux-mêmes, bien que toutes les forces pédagogiques, concentrées dans la caste sacerdotale, les maintinssent de fort loin en avant, les prêtres tenaient à leur époque, et se trouvaient hors d'état de jeter les fondements d'une étude qui demande pour base l'expérience de plusieurs siècles.

Néanmoins ces hommes patients et forts ne se laissèrent pas rebuter. Ils acceptèrent la tâche de civiliser le monde. Tout vient d'eux : ils formulèrent les plus grands problèmes : Dieu et l'âme; ils commencèrent à dompter la nature. Religion, philosophie, science,

beaux arts, ils osèrent embrasser dans une synthèse immense tous les problèmes sur lesquels l'homme a travaillé depuis.

Mais autour d'eux s'agitait une humanité jeune ou plutôt enfant; la caste sacerdotale comprit l'impossibilité de fixer la moindre notion élevée dans ces intelligences rebelles sans un artifice pédagogique. Les sensations avaient alors une prépondérance marquée sur les facultés intellectuelles: ils revêtirent chaque notion des voiles du symbole, et, les présentant de la sorte, ils les confièrent à la mémoire des peuples et au progrès des générations.

Ce fut ainsi que toute la philosophie primitive se trouva fatalement engagée dans cette religion mythique qui, pour les masses, devint l'idolâtrie; mais relativement aux prêtres, elle conserva toujours un sens caché; et par l'agrégation à la caste sacerdotale, la vérité put se transmettre chez tous les individus capables de la désirer et de la comprendre.

Cependant l'initiation, par son caractère mystérieux, ne pouvait s'appliquer aux grandes masses; et l'humanité marchant sans relâche, le moment vint où elle ne suffit plus au progrès.

L'antique religion fut débordée. La caste sacerdotale craignant pour elle-même, perdit le sens et crut arrêter ce flot qui montait en semant d'obstacles puérils les abords de la vérité; alors du sein des peuples naquit une nouvelle philosophie, aux allures encore mystérieuses, mais qui devait, en s'émancipant, soulever le bandeau et montrer à nu ses théories, à mesure que l'homme deviendrait apte à les comprendre.

Le simulacre et le symbole étaient devenus d'inutiles jouets abandonnés aux ignorants, aux femmes, aux esclaves, aux enfants; mais l'allégorie ou la parabole demeuraient encore et devaient demeurer longtemps le seul moyen de fixer dans la mémoire les conceptions élevées.

C'est donc par le simulacre et la parabole qu'ont procédé tous les éducateurs de la jeune humanité. Aujourd'hui que cette humanité touche à l'adolescence, elle peut concevoir et retenir sans intermédiaire les vérités les plus abstraites. Mais le fait reste acquis à la science.

Durant la première enfance, l'éducation doit être presque entièrement physique, et nous démontrerons bientôt qu'alors tout essai d'éducation intellectuelle est folie. Mais cette période de la vie étant celle où les instincts se fortifient en même temps que l'intuition jette ses premières lueurs, il importe d'obtenir sous ce double rapport les meilleurs résultats possibles.

Or, nous disons que pour y parvenir il faut largement user de cette concordance entre la mémoire et l'acte sensorial : les chants, les gestes, les danses, la musique, les émanations des jardins, la vue riante des bosquets et des fleurs; voilà les véritables auxiliaires de l'éducation du premier âge.

Au lieu d'enfermer les enfants dans des salles tristes et nues, au lieu de les stupéfier par un enseignement monotone, au lieu de les fatiguer de gestes sans aucun sens et de marches sans aucun but, au lieu d'employer pour leur apprendre à lire la méthode abstraite de l'alphabet, qu'on les divertisse, qu'on

donne purement et simplement essor à leurs facultés naissantes et surtout à leur insatiable curiosité; qu'on fasse concorder le jeu avec l'étude, de telle sorte que tout enseignement devienne un jeu et tout jeu un enseignement; ils apprendront ce que comporte leur âge, et à sept ans, ils posséderont ces premières notions indispensables, base de l'instruction proprement dite [1].

Relativement à la seconde enfance, à l'adolescence et même à la jeunesse, l'éducateur doit être persuadé que le souvenir comporte toujours un entraînement heureux ou funeste.

Lorsque à la corruption par le conseil ou l'exemple, se joint la corruption par le souvenir, le mal est presque irrémédiable. Le boudoir parfumé, le luxe des tentures, la chère délicate, sont très-réellement des séductions pour l'âme; en revanche, la simplicité, la sobriété, le travail, les beautés de la nature ont aussi leurs entraînements; et si, d'une part, la force toute-puissante du souvenir rend l'initiation au vice si dangereuse dans les premières années de la vie, d'autre part, cette même force peut rendre la justice facile et la vertu pour ainsi dire inébranlable. Si la mémoire, en se reportant vers les jours d'enfance, ne retrouve jamais que l'image du bon, du juste, du beau, si l'âme en se repliant sur elle-même ne trouve que les pures jouissances de la vertu et du devoir, il est impossible qu'elle se laisse aller à une complète défaillance; avec de tels souvenirs, on résisterait à l'ébranlement d'un monde.

1 Frœbel en Allemagne et M. Grosselin dans sa méthode phonomimique sont entrés dans cette voie.

III

Du retour des idées et des variétés de la mémoire.

Les idées, les mots, les faits conservés par la mémoire se retrouvent soit spontanément, soit volontairement ; spontanément s'ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit, volontairement s'ils ne se présentent que sur un ordre plus ou moins formel.

Les qualités essentielles d'une bonne mémoire étant la promptitude et la précision, il semble au premier abord que la mémoire spontanée soit de beaucoup supérieure à l'autre. Mais le cerveau de l'homme est si faible qu'un très-petit nombre d'idées seulement peuvent s'y refléter sans se nuire. La meilleure mémoire sera donc celle qui conservera sur le retour des idées une influence absolue, et l'éducation, sans se laisser prendre aux brillantes lueurs de la mémoire spontanée, doit cultiver exclusivement la mémoire volontaire.

La mémoire spontanée, en effet, lorsqu'elle s'accuse trop nettement, n'est pas sans présenter des inconvénients nombreux.

Il est des cerveaux si malheureusement organisés qu'on ne saurait les comparer qu'à une mer sans cesse agitée ; rien de fixe, rien de stable ; ce qui était au fond paraît soudain à la surface et disparaît pour faire place à des idées nouvelles tout aussi fugitives. C'est là l'écueil de la mémoire spontanée. Les gens atteints de cette infirmité mentale se nomment des gens *distraits* ; on les voit interrompre une conversation grave par une

remarque frivole, on les voit éclater de rire au milieu d'une cérémonie funèbre; ils sortent de chez eux pour aller à une affaire, et quand ils sont dans la rue ils ne savent plus où ils devaient aller.

On triomphe durant le premier âge de cette fâcheuse disposition en obligeant l'enfant à suivre l'idée commencée sans se laisser aller à toutes les fugues de son cerveau; des questions méthodiques sur un même sujet, ou sur des sujets parfaitement liés l'un à autre, favorisent la coordination des idées et rendent le désordre intellectuel de plus en plus impossible.

Le retour volontaire des choses de la mémoire, pour réunir des conditions parfaites, doit être à la fois prompt, sûr et exact. Une mémoire exercée présentera presque toujours ces qualités, et cela dans un degré d'autant plus éminent que la méthode d'éducation se rapprochera plus de la marche naturelle.

Les représentations scéniques, les dialogues, les improvisations sont d'excellents exercices. En général les questions des maîtres doivent être précises, afin que les élèves puissent les saisir d'un seul jet et réunir immédiatement la série d'idées qui s'y rapportent.

On doit enfin considérer la mémoire sous le rapport de ses variétés. Chacun de nous possède une certaine aptitude à se rappeler telle ou telle chose plutôt que telle ou telle autre, et ces nuances varient à l'infini. Sur quatre enfants, l'un se rappellera plus facilement les dates, l'autre les figures, le troisième les faits, le quatrième les lieux, etc.

Or, d'où vient cette différence? Dira-t-on que c'est une impulsion spéciale donnée par l'éducation? Mais elle se

manifeste dès le premier âge, avant que l'enseignement puisse avoir aucune prise sur l'être intellectuel. Dira-t-on comme les pythagoriciens d'autrefois, ou les spirites d'aujourd'hui, que c'est la lointaine et fugace réminiscence d'une ou de plusieurs existences antérieures? Cette opinion, toute belle qu'elle soit, demanderait à être démontrée.

Il y a là encore un de ces profonds mystères qui à chaque pas arrêtent le penseur dès qu'il veut approfondir la nature. Pour guider ces recherches ardues, peut-être existe-t-il un fil conducteur, mais si faible que nous n'osons le signaler qu'à titre de renseignement.

D'une part, la mémoire étant la première des facultés intellectuelles, d'autre part, la similitude des lois de développement pour toutes les facultés étant démontrée, nous devons en conclure que les facultés intellectuelles de même que les facultés physiques ne sauraient arriver à leur expansion complète qu'après avoir franchi un certain nombre de phases; alors les diverses nuances de la mémoire ne seraient que des temps d'arrêt correspondant à l'une de ces phases.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, le fait reste et il est incontestable; la mémoire dès le début présente des aptitudes spéciales que l'éducation peut fortifier ou laisser péricliter. Quel est en présence de ces aptitudes le devoir de l'éducateur?

L'art pédagogique devant toujours planer un peu haut, la règle est de développer les grandes facultés générales plutôt que ces dispositions de sous-œuvre; cependant il serait injuste de dénier aux enfants qui les possèdent le bénéfice de ces aptitudes.

Elles peuvent être utilisées avec fruit.

Si l'éducateur, conservant à ces mémoires spéciales leur rôle de faculté secondaire, les met au service d'une grande faculté générale, que l'art consiste à découvrir ou à faire éclore, il arrivera certainement à des résultats merveilleux; mais si, loin de maintenir l'équilibre entre les facultés essentielles et cette faculté qui menace de tout attirer, il l'exalte en agissant toujours dans le même sens, il n'arrivera à produire qu'une aptitude hors ligne, laquelle, faute d'un point d'appui, demeurera complétement impuissante. Tels furent Henri Mondeux et tant d'autres dont les noms sont oubliés.

Ainsi la mémoire des nombres servirait à former le mathématicien, celles des mots le linguiste. Du reste, l'analogie porte à croire, bien que le manque d'observations exactes ne permette pas encore de l'affirmer, qu'une variété de la mémoire ne se présente jamais sans être accompagnée de facultés correspondantes dans l'ordre des perceptions.

C'est à découvrir la faculté maîtresse que l'éducateur doit s'appliquer.

La tâche de l'éducation, relativement à la mémoire, se résume en deux grands principes :

1° Durant les deux périodes d'enfance, repousser toute tendance spéciale et relever au contraire les nuances affaiblies ;

2° A partir de l'âge d'adolescence, donner l'essor aux aptitudes spéciales utiles, c'est-à-dire à celles qui, trouvant dans le reste de l'organisation des points d'appui sérieux, déterminent de véritables supériorités.

III

DE LA PERCEPTION

La seconde des facultés intellectuelles dans l'ordre de leur développement est la perception ou faculté générale de connaître.

Il a régné et il règne encore dans les écoles une grande confusion au sujet de ces termes *perception* et *sensibilité*. Les uns ont appliqué le mot perception à la faculté de percevoir les objets extérieurs, à l'acte sensorial, réservant le mot sensibilité pour l'acte de l'âme : Condillac employait indifféremment ces deux termes. Nous ne prétendons, dans ce traité, ni examiner les systèmes scientifiques, ni les faire concorder entre eux ; mais comme il importe d'être clair, nous adopterons un vocabulaire parfaitement défini dans lequel nous ne ferons que suivre la physiologie moderne, et, réservant le mot sensibilité pour la perception nerveuse ou sensoriale, nous appliquerons exclusivement le mot perception à l'acte de l'âme.

La perception se manifeste dès le premier âge; mais les enfants ne possèdent cette faculté que d'une manière transitoire et rudimentaire. Il est une infinité de choses dont la connaissance leur échappe absolument. Vouloir sur ce point forcer la nature serait une tâche inutile et peut-être dangereuse.

Les facultés en effet se développent à un certain mo-

ment, et ce moment est le plus favorable, non-seulement pour l'éclosion de la faculté, mais pour son progrès. Si donc à force de peine, on parvient à faire comprendre à l'enfant une chose au-dessus de son âge, ou bien on cultivera en lui cette perception prématurée et on l'amènera, sans qu'il en fasse le moindre usage, jusqu'à l'heure où la loi du progrès l'eût fait éclore naturellement, ou bien on l'abandonnera à la seule action des forces vitales et elle s'effacera aussitôt, comme ces images daguerriennes qui n'ont point été fixées et qui s'évanouissent sans qu'il en reste la moindre trace.

Mais ce travail de l'éducation sur une faculté trop jeune non-seulement est inutile, mais il présente un véritable danger, en ce qu'il presse l'essor général des facultés nerveuses et peut en amener l'explosion précoce.

Aussi l'éducateur doit-il se borner à suivre la marche des phénomènes intellectuels, sans jamais les entraver ou les presser, excepté dans certains cas que nous avons examinés en parlant des tempéraments.

La perception peut se subdiviser en quatre sous-facultés distinctes qui, suivant une marche ascendante, naissent l'une de l'autre et comportent en elles une connaissance parfaite des choses.

Ces quatre sous-facultés sont : l'intuition, la conception, la conscience et l'abstraction.

I

L'intuition.

L'intuition peut être définie la connaissance innée des choses; c'est cette faculté incompréhensible et merveilleuse par laquelle, sans avoir jamais étudié certaines matières, sans avoir jamais entendu parler de certains faits, on en a cependant des notions assez distinctes.

Le caractère de l'intuition serait tout instinctif, s'il était possible de lui trouver un point d'appui dans l'organisation; c'est une des facultés transitoires entre l'instinct et l'intelligence.

En pédagogie, l'intuition a des applications continuelles, et l'éducateur doit à cette faculté la moitié de ses succès; sans elle, en effet, l'œuvre d'éducation s'attarderait indéfiniment.

Prenons un exemple, tiré de l'histoire sainte.

« Or Jacob arriva en Mésopotamie; c'était l'heure où les bergers ramènent leurs troupeaux au bord des puits pour les désaltérer, car, dans ce pays, il fait extrêmement chaud et l'on est obligé de creuser des puits très-profonds pour que l'eau s'y conserve fraîche. Jacob s'adressa donc à des bergers et leur demanda s'ils connaissaient Laban. — Nous le connaissons, dirent-ils, et voici même sa fille Rachel qui vient de notre côté avec son troupeau. Jacob alors, s'avançant au-devant de Rachel, la salua et lui dit qu'il était son cousin, le fils de sa tante Rébecca; ce que Rachel ayant

entendu, elle le reçut avec joie et le conduisit à Laban.

» Au bout de quelque temps, Jacob pria Laban de lui donner Rachel pour femme. Laban lui dit : Servez-moi sept ans et je vous la donnerai. Jacob donc le servit sept années ; mais au bout de ce temps, Laban au lieu de Rachel lui donna Lia, et il fallut que Jacob servît encore sept ans pour obtenir enfin Rachel. »

Dans ces quelques lignes, nous avons parlé climat, physique, mœurs pastorales, sentiment, mariage ; or, avons-nous besoin d'expliquer à l'enfant ce que c'est qu'un climat, que des mœurs pastorales, ce que c'est qu'un mariage, ce que c'est que l'amour ? Certes, nous serions embarrassés de le faire ; néanmoins l'enfant nous comprendra ; il possède d'avance les notions essentielles de chaque chose, il les possède vaguement, mais suffisamment.

Un maître plus habile lui a révélé le sens de nos discours, et à mesure qu'il aura besoin de mieux comprendre, l'intuition deviendra plus claire. Notre enseignement aura beau s'élever, la faculté merveilleuse le suivra, et l'enfant ne sera point étonné même en présence des plus magnifiques phénomènes.

Cette impossibilité d'étonner l'enfance nous a souvent fait réfléchir.

Relativement à l'intuition la pédagogie peut formuler deux préceptes généraux ; 1° lui ouvrir une large voie ; 2° en craindre les écarts.

Si l'éducateur s'est rendu de l'intuition un compte suffisant, s'il sait combien les notions en sont à la fois sûres et précises, il comprendra qu'il doit dans le plus grand nombre de cas s'en rapporter à elle.

Le secret d'attacher l'enfant c'est de laisser beaucoup à faire à son esprit. Certainement nous ne voulons pas dire qu'il ne faut jamais expliquer ou un ordre de faits ou un terme nouveau, les notions vagues de l'intuition ont besoin pour s'élucider de trouver un point d'appui dans l'enseignement. Mais il suffit de présenter les faits dans de grandes vues d'ensemble, laissant aux facultés mentales le soin d'en rechercher l'enchaînement et les détails.

Jusqu'à sept ans environ et même un peu plus tard, les facultés perceptives sont presque réduites à l'intuition; mais alors l'intuition agit avec une activité étonnante. Qu'on fasse usage de cette faculté sans s'inquiéter du travail de l'entendement qui n'éclate guère avant la dixième année.

Le secret d'attacher l'enfant c'est de ne pas trop exiger qu'il comprenne sur l'heure : tout enseignement qui ne laisse rien à faire à l'intuition, engourdit l'intelligence.

Un enfant demande, par exemple, ce que c'est qu'un législateur. La question est vaste et réclame un travail intellectuel que l'enfant n'est pas en état de faire. N'essayez pas de le mettre sur cette voie, car dès le troisième mot il ne vous écouterait plus. Répondez simplement qu'un législateur est un homme qui fait des lois. Aussitôt l'enfant demande ce que c'est que des lois. — Les lois indiquent ce que les hommes doivent faire pour devenir bons et vivre heureux.

Là-dessus, soyez-en certains, un travail d'intuition commence et l'enfant, sans passer à aucun détail, sait d'une manière très-sûre ce que c'est qu'un législateur.

Si plus tard vous lui parlez de Lycurgue et de ses lois, il vous écoutera avec plaisir et rapprochera les détails de cette législation des idées intuitives qui lui sont restées dans l'esprit.

L'intuition ne comportant aucun détail, étant même contrariée par toute ébauche d'analyse, l'éducateur ne doit donc jamais, avant la septième année, essayer d'un travail mental proprement dit.

Qu'il s'occupe de faire prendre aux facultés physiques une heureuse direction, qu'il étudie les instincts moraux et les équilibre, qu'il donne plein essor aux instincts mécaniques, qu'il exerce la mémoire des mots en faisant parler à l'enfant plusieurs langues, qu'il favorise la première explosion des notions intuitives : Voilà sa tâche, elle est immense.

Nous le disons avec regret, faute de s'appuyer sur la vérité, c'est-à-dire sur la nature elle-même, l'œuvre pédagogique est presque partout compromise. A peine l'enfant sait-il articuler, à peine l'intuition commence-t-elle à développer en lui les premiers rudiments de l'idée, qu'aussitôt on le pousse à un travail d'entendement. Il y a des livres spéciaux qui portent le non-sens jusqu'à vouloir l'obliger immédiatement à faire l'analyse.

Présentez à l'enfant, disent-ils, un morceau de verre et un morceau de corne et demandez-lui quelle différence il remarque entre ces objets. Il vous répondra qu'on voit distinctement à travers l'un, tandis qu'on ne fait qu'entrevoir à travers l'autre. Vous lui apprenez alors que l'un est *transparent*, tandis que l'autre est *translucide*. Nous demanderions volontiers s'il ne serait

pas tout d'abord nécessaire de faire débuter les enfants par un cours d'étymologie afin qu'ils pussent se rendre compte de la préfixe *trans;* autrement, je crains fort que transparent et translucide ne soient pour eux un ballon gonflé de vent.

En thèse générale, on peut dire que durant toute la période intuitive, le rôle de l'éducateur, relativement aux facultés perceptives, doit se borner à exciter la curiosité naturelle des enfants jusqu'à ce qu'enfin cette curiosité se soit formulée par une question.

Mais poser la question soi-même, l'entraver de détails, la résoudre par un mot savant; c'est tout justement le moyen de paralyser l'intelligence[1].

Cependant, comme toute faculté humaine, l'intuition a ses dangers.

Si cette faculté venait à prendre certaine direction, elle pourrait conduire l'enfant aux plus dangereuses découvertes, aux plus honteuses habitudes. Que tous et surtout les mères le sachent, les enfants pour arriver à savoir n'ont pas besoin d'une explication claire et précise, le moindre point d'appui leur suffit pour marcher en avant ; malheur à eux si ce point d'appui leur ouvre la route du mal.

1 Une seule méthode est entrée largement dans la voie naturelle, c'est celle de Frédéric Frœbel ; les beaux résultats obtenus en Allemagne apportent à la théorie l'appui de l'expérience. Une société s'est chargée de propager cette méthode en France. Nous espérons que le gouvernement finira par s'en préoccuper sérieusement.

II

L'entendement ou la conception.

On appelle entendement ou conception cette faculté en vertu de laquelle l'esprit se rend compte de l'idée, l'examine, la compare à d'autres idées et arrive à la connaître complétement.

L'entendement travaille d'abord sur les prémisses données par l'intuition ou fournies par les sens ; son caractère distinctif, c'est de ne pouvoir s'attacher qu'à l'idée simple — Dieu — monde ; mais en s'étayant des autres facultés intellectuelles, il embrasse l'univers sous toutes ses faces et parvient à en saisir les moindres rapports.

C'est seulement vers la septième année environ que cette faculté commence à se développer : à cette époque, elle est faible, indécise, sujette à mille causes de dégénérescence ou d'erreur ; à dix ans, elle est en plein essor ; à quinze ans elle est en pleine vigueur.

Partant de là, l'éducateur, traitant d'abord l'entendement comme une intuition très-développée, doit présenter seulement les grandes vues d'ensemble à ses élèves.

Tant qu'il suivra la marche naturelle, tant qu'il sera dans le vrai, les enfants travailleront avec joie ; nos facultés intellectuelles nous font jouir en s'exerçant comme nos facultés physiques ; mais de même que le plaisir de la promenade se change en fatigue si l'on

exige un effort trop considérable, l'exercice intellectuel devient pénible sous une mauvaise direction. Si donc le maître s'aperçoit que son enseignement produit le dégoût, il doit en conclure qu'il a fait fausse route et se hâter de revenir à une marche plus synthétique.

Bien différente de l'intuition qui n'est que l'abandon à une pente innée, la conception demande toujours un certain effort duquel résulte une fatigue du cerveau et un appel du sang vers cet organe. Tout travail d'entendement a donc sur l'organisme une réaction nécessaire, et par contre l'organisme entier réagira sur ce travail pour le presser ou l'entraver.

Sur cent enfants, il y aura, relativement à cette faculté, cent nuances du plus au moins, depuis celui qui en abuse et se surmène jusqu'à celui qui se refuse au moindre effort.

De là, nécessité pour l'éducateur de se poser quatre questions. 1° Comment exciter le travail de l'entendement ? 2° Comment le diriger ? 3° Comment reposer l'intelligence ou plutôt l'organe dont elle se sert ? 4° Comment réfréner, s'il en est besoin, la trop grande excitation intellectuelle ?

L'enfant qui s'élève seul est ordinairement satisfait de lui-même ; n'ayant pas de mesure pour se juger, il se trouve naturellement parfait et se borne à des études générales assez vagues qui interrompent à peine sa quiétude et ses jeux. S'il se joint à cette cause d'insuccès un tempérament lymphatique, un sang attiédi, le travail intellectuel s'ébauchera à peine.

Mais si nous plaçons plusieurs enfants en présence les uns des autres, aussitôt l'instinct personnel agissant

avec force, il en résultera une sorte d'effervescence créatrice appelée *émulation* laquelle n'est autre chose que la marche ascendante du travail concepteur.

Toujours sûr d'obtenir cet effet dans l'éducation publique, le maître ne doit plus s'attacher qu'à diriger l'émulation de telle sorte qu'elle circule dans la classe entière et développe individuellement en chaque élève la faculté de comprendre.

Pour cela il faut qu'il se livre à une étude particulière concernant chacun d'eux, et leur distribue l'enseignement de manière à ne dépasser pour aucun la mesure de ses facultés actuelles.

C'est d'abord à l'âge qu'il doit s'attacher, la parité des âges comportant une certaine similitude dans le développement intellectuel; à part quelques exceptions, la différence d'un an est la seule qui puisse comporter un classement régulier. Cependant, même dans ces conditions, il n'y aura jamais égalité complète ni dans les efforts ni dans les résultats. Cette inégalité, désespoir des professeurs, relève des tempéraments beaucoup plus qu'on ne croit.

L'élève nerveux va en avant et, s'il n'est réfréné, tend à devenir une brillante nullité; le sanguin prend volontiers le milieu de la classe, c'est l'organisation la plus heureuse; le lymphatique se contente de la dernière place. Si son œil est exercé, le maître peut donc, avant même de les avoir mis à l'épreuve, les classer presque à coup sûr.

Et toutefois une grave responsabilité lui incombe, car tous ces enfants lui sont confiés par la tendresse des mères et par la loyauté des familles; il tient en ses

mains l'avenir de la société ; devant Dieu, il en répond, âme pour âme. Que doit-il faire?

Nous l'avons dit, il doit s'appliquer à combattre la cause même de cette inégalité : réfréner par l'exercice musculaire la trop grande ardeur des uns et stimuler par un régime excitant la paresse des autres; à mesure que les nuances de tempérament iront en s'affaiblissant, les nuances intellectuelles se rapprocheront.

Cette seconde classification et les soins qui en résultent ne suffiront point encore à faire monter au même niveau, chez tous, cette faculté si nécessaire : il y a des natures absolument stériles, en qui l'instinct personnel n'a jamais pu germer. Le maître alors est pur, pourvu que devant Dieu il puisse se rendre au moins ce témoignage, qu'il a fait produire à ces sols inféconds tout ce qu'on pouvait en tirer.

Il est pur; mais qu'il n'oublie jamais le précepte de charité. Ces créatures moutonnières, qui se désertent elles-mêmes et pour qui l'affront de la veille devient l'excuse de l'affront d'aujourd'hui, ces pauvres déshérités doivent être entourés d'une sollicitude toute particulière. Il faut leur tenir compte du moindre effort et les exciter journellement par mille petites promesses toujours exactement tenues [1].

Après que le maître, par une étude approfondie des tempéraments, sera parvenu à raviver, à stimuler dans

[1] Il importe de consacrer une vérité importante; c'est que l'enfant travaille plus utilement dans une classe inférieure, où l'enseignement lui arrive sans peine, que dans une classe trop forte, où il ne saurait apprendre sans un effort qu'il n'est pas toujours en état ou en disposition de faire.

chaque élève la faculté de comprendre, il veillera à ce que l'instrument de la pensée ne se fatigue jamais outre mesure.

Lorsque l'esprit a été fixé durant un certain temps dans la même direction, le cerveau commence à souffrir, la faculté n'est plus aussi nette, l'enfant devient distrait et il est nécessaire de lui donner un peu de repos. Quelques instants suffisent. L'esprit cessant de travailler, le sang reprend son équilibre et l'organisme se trouve prêt pour une nouvelle séance. Mais alors un fait étrange se produit.

Comme la vue se fatigue à fixer toujours un même point, l'intelligence se fatigue à fixer toujours un même but; il importe alors de varier les objets de l'étude : quelque bizarre que cela puisse paraître, il est certain que les mathématiques reposent de la chimie *et vice versa*.

La nature intime de l'âme est encore entourée d'un bien profond mystère!

Toutefois nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'organe se fatiguant uniformément dans les deux cas, on ne pourrait continuer ainsi indéfiniment. Au bout de deux ou trois heures, selon l'âge, le travail intellectuel doit cesser.

Nous avons dit enfin qu'il était nécessaire de réfréner le travail de l'entendement chez l'élève en qui les divers degrés de perception éclatent avant l'âge. Déjà, en parlant de l'éducation physique, nous avons signalé les dangers de la prédominance nerveuse; il ne nous reste plus qu'à rechercher jusqu'à quel point les phénomènes de précocité intellectuelle sont identiques aux phénomènes de précocité physique..

Si l'on examine comment s'accomplit la croissance physique, on voit que toutes les facultés se soutiennent l'une l'autre et se poussent en avant : les organes de la vie végétative aident au développement des organes locomoteurs et ceux-ci servent de contre-poids à l'élément nerveux. L'expérience a prouvé de même que les instincts relevaient les uns des autres. On sait combien les instincts moraux se dépravent facilement, si les instincts mécaniques, principe de la grande obligation du travail, sont mis en oubli.

Or cette loi étant commune à toutes les séries précédentes, elle doit se retrouver non-seulement dans chaque faculté intellectuelle, mais dans chaque subdivision des facultés.

Lors donc qu'une faculté se montre trop précoce, ce ne peut être qu'au détriment de quelque faculté inférieure. Le maître en ce cas doit chercher quelle est la faculté menacée, afin d'en raviver l'essor.

Nous le croyons d'ailleurs très-fermement, nous faisons plus, nous l'affirmons, les facultés ne se hâteraient point d'apparaître si nous ne les y obligions par d'imprudents appels.

Ces malheurs de l'intelligence échouant par ses propres efforts, ces malheurs irréparables qui tarissent la séve et la vie des facultés, ces malheurs arriveront tant que la nécessité de briller sera pour les maisons d'éducation une question vitale, tant que la vanité puérile et l'ignorance aveugle remplaceront chez les parents les notions nettes et claires d'une saine pédagogie; ils arriveront tant qu'on n'aura pas remplacé le régime énervant des colléges par une méthode plus

naturelle, laquelle développant tout d'abord les facultés physiques et les instincts, préparera aux facultés intellectuelles des bases solides et comme des fondations de granit, sur lesquelles ces grandes forces pourront enfin reposer sans crouler nulle part.

III

De la conscience.

§ 1.

Le troisième mode de la perception est la *conscience* ou *sens intime*, que l'on peut définir, à un point de vue très-général, la connaissance du moi.

On a donné à ce mot conscience, en philosophie et en religion, des acceptions si diverses qu'il importe tout d'abord d'en préciser le sens.

La conscience est-elle une faculté complétement différente des autres, une sorte de code buriné, dans chacun de nous, plus ou moins distinctement, selon l'heure et le caprice de l'artiste divin? Non; la main éternelle ne se fatigue pas; elle ne saurait avoir deux mesures. Si donc la conscience ne présente pas chez tous des notions claires, nettes et tout à fait invariables, c'est que la conscience est absolument identique aux autres facultés intellectuelles, c'est que le développement de la conscience est subordonné aux accidents qui font avorter les facultés humaines, comme un fruit qu'un ver a piqué.

Lorsque l'âme, sous le double flambeau des premières perceptions et l'aiguillon toujours actif de l'instinct personnel, reporte sur elle-même la faculté de connaître, elle se conçoit aussitôt comme un être libre, indépendant, capable de se décider ou pour le bien ou pour le mal.

L'âme ne peut encore raisonner complétement; le principe des choses lui échappe; mais elle a la certitude de tout ce que le raisonnement lui apprendra plus tard. De même l'enfant, lorsqu'il exerce ses petits bras à lutter contre la vigueur de son père, sait fort bien que l'âge de la force viendra pour lui.

Nous le demandons : la conscience, dans l'épopée génésiaque, résumé des traditions et des mythes chaldéens, ne serait-elle pas symbolisée par ce fruit que l'être ne pouvait toucher sans devenir coupable? Il est certain du moins que c'est là une merveilleuse lumière dont l'animalité ne saurait avoir que de vagues reflets. Soleil lointain! l'aperçoit-elle à son horizon comme une nébuleuse dans la nuit? qui oserait se prononcer. Très-évidemment l'animal distingue dans de certaines limites le bien du mal; mais cette connaissance relève simplement des deux perceptions inférieures. Ce qui le prouve, c'est que l'enfant lui-même, longtemps avant qu'il soit considéré comme responsable, sait faire cette distinction ; le nourrisson qui mord le sein de sa nourrice comprend vaguement qu'il commet une méchante action et se met à crier dès qu'elle le regarde, ce qui n'aurait pas lieu dans le cas d'une parfaite incompétence. Mais jusqu'au moment où la conscience apparaît, l'être manque de lumière pour concevoir son libre arbitre.

La conscience doit donc être restreinte à cette définition : la perception de la liberté individuelle.

Dans l'ordre des facultés humaines, la conscience nous paraît tenir un des premiers rangs. Nous en trouverons de plus élevées, nous n'en trouverons pas qui exerce une influence plus immédiate sur le perfectionnement des individus et l'avenir des sociétés. C'est elle qui donne à l'âme son énergie, c'est elle qui donne aux sociétés leur grandeur, aux institutions leur virtualité. Non-seulement les individus, en se sentant libres, indépendants, responsables, sont invinciblement portés à l'action ; mais les peuples, façonnés par des mœurs communes, finissent par se faire comme une grande faculté commune, qu'on pourrait appeler la conscience des peuples, et qui renferme en elle le secret de leurs destinées. L'homme qui n'a pas du libre arbitre une idée bien précise se déclare volontiers irresponsable ; les sociétés qui n'ont pas de leur *moi* une très-haute idée s'abandonnent et périclitent.

Les qualités d'une bonne conscience sont : 1° une sensibilité exquise ; 2° une lucidité parfaite.

La conscience étant un progrès naturel, est entièrement livrée au bon plaisir de l'homme, qui peut à son gré la développer, l'amoindrir, ou la laisser dans l'engourdissement primitif. De plus elle est sujette aux lois générales de développement et passe, de la huitième à la vingt-deuxième année environ, par les trois phases d'essor, d'invigorisation et de maturité.

A cet âge elle se fixe en quelque sorte, et dès lors il est à peu près impossible de l'amener à aucun changement radical.

Nous disons *à peu près*, la théorie est plus sévère ; mais qui connaît au juste l'état des consciences? qui peut savoir quels germes latents se développeraient sous une influence heureuse? la nature ne connaît pas l'absolu. Cependant, quelles que soient les restrictions qu'une sage morale doive apporter à la rigueur des conclusions logiques, quelles que soient les chances de revivification pour les bons germes non encore étouffés, et sur lesquels la charité doit agir sans se rebuter, il n'en est pas moins certain qu'une heure vient où, pour cette faculté, les remèdes héroïques sont les seuls qui restent.

Or, une fois admise la fatalité de l'âge, comment l'éducateur, à qui incombe tout à coup une si grande et si terrible responsabilité, doit-il agir en vue de développer la conscience? Au premier abord, dans ce champ encore inexploré de la perception-conscience, il semble difficile de déterminer le rôle exact de l'art pédagogique. Pour y parvenir, je me pose cette question : comment la conscience se corrompt-elle?

La conscience perd sa sensibilité par l'habitude du mal; elle perd sa lucidité par l'exemple, l'incitation et les préjugés.

Au moment où la conscience prend essor, l'être n'a encore à son service, outre les deux premières perceptions, que les instincts, ces forces vives et brutales, parmi lesquels nous avons signalé l'esprit d'imitation. Hors d'état de juger, il regarde ; hors d'état de vouloir, il imite. Ce qu'il voit faire d'ailleurs, le bien comme le mal, lui semble naturel. L'habitude le déterminera ensuite; mais s'il a l'habitude du mal, la conscience en

lui a perdu tout ou partie de sa sensibilité. Au lieu de cette répulsion spontanée qui, en présence du mal, ne laisse pas à l'innocence sa complète liberté d'action, c'est l'effet inverse qui se produira.

L'homme en qui le mal s'est greffé par l'exemple est donc fatalement sur la pente du mal. C'est pourquoi les sociétés se réforment si lentement.

On dira peut-être que, à part de très-malheureuses exceptions, il est peu d'enfants à qui l'exemple enseigne directement le mal.

Nous voudrions qu'il en fût ainsi; mais d'abord cette exception malheureuse comprend peut-être un tiers de notre population, et c'est là une plaie gangréneuse que la philosophie doit mettre au jour pour la guérir. Si nos sociétés veulent vivre et devenir saines, il est temps de faire enfin savoir aux parents, indignes quelquefois et le plus souvent coupables seulement d'imprudence, toute la responsabilité qu'ils assument, et comment les vices se communiquent par eux, des vieilles générations corrompues aux générations naissantes, il est temps de réclamer pour tous l'éducation suffisante et l'exemple du bien; il est temps de réfuter les vieux sophismes et de faire prévaloir les droits de l'innocent sur les droits du coupable.

Ah! vous êtes père, vous réclamez vos droits! Quoi donc, le droit de faire de votre enfant un vagabond mendiant et au besoin voleur? Quoi donc, le droit de faire de votre fille une bacchante des rues?... Mais répondez d'abord. Vous père, vous mère, avez-vous puisé dans le sentiment de vos droits la force de vos devoirs?... Eh bien, moi, société, je vous réponds, qui ne

remplit pas ses devoirs n'est pas admis à faire valoir ses droits, et la famille, dont vous invoquez le nom, c'est moi qui la défends et c'est vous qui l'avez outragée.

Mais enfin, et puisque cette question de la conscience perfectionnée par l'exemple doit trouver place ici, nous voulons bien laisser de côté cette portion infime qui s'agite aux bas-fonds, et que la superbe humanité pensante déclare tout simplement destinée à grouiller dans la boue. Je reprends l'examen des deux autres tiers, c'est-à-dire la famille dans les meilleures conditions d'enseignement par l'exemple, et je me demande si, dans ces conditions, les parents ont toujours une idée très-nette de leur responsabilité, si même dans les familles privilégiées la conscience de l'enfant n'est jamais entravée dans sa marche ascendante?

La vérité oblige à le dire; là encore, où le sens moral se développe par les soins mêmes des chefs de famille, il reste immensément à faire. Au sein des foyers, on se permet devant l'enfant ce qu'on appelle les petites fautes : mensonges légers, commérages perfides, puérils emportements, mots spirituels que des rires accueillent, et la longue série des médisances contre lesquelles, en vain, la charité proteste. Dans cette atmosphère non pas méphitique, sans doute, mais souvent bien mêlée, l'enfant ne saurait conserver la complète candeur de son âme. Chaque idée nouvelle, saisie par l'engrenage fatal des facultés, se reflète dans l'âme de l'enfant comme dans un miroir à facettes; sur cette pente du mal, pour laquelle on lui ouvre sans remords une petite porte, la conception va

lui fournir ses lumières et l'intuition le guider d'arcanes en arcanes jusqu'aux derniers degrés; les instincts d'ailleurs sont là pour le pousser en avant. Ainsi, par cette combinaison de facultés jetées à la dérive, la dépravation et la honte peuvent sortir à la fin de ces prétendues choses innocentes.

Combien en est-il qui se croient innocents, et qui auront à rendre un compte sévère! Combien, pour avoir mis en terre l'imperceptible graine qui produit la plante vénéneuse, auront à comparaître devant l'inflêchissable tribunal d'outre-tombe, sous l'accusation d'homicide!

Mais, s'écrieront quelques-uns, c'est une gêne perpétuelle, c'est un malheur que d'avoir des enfants, s'il faut ainsi veiller sur soi. — Non; ce n'est pas un malheur que d'avoir le cœur assez pur pour que rien de souillé n'en sorte, et le front assez haut pour que la vérité y siége.

Pureté sur les lèvres, vérité dans les moindres discours : voilà le grand critérium d'une bonne conscience.

Nous avons dit que la deuxième cause de déchéance pour la conscience de l'enfant, c'était l'incitation ou l'entraînement au mal par voie du conseil.

Quoi qu'on puisse croire, c'est là certainement la plus faible source du mal. D'abord le mal s'implante moins facilement par incitation que par exemple, une conscience pure le repousse et le conseil paraît odieux; ensuite l'incitation au mal par les parents est relativement très-rare. Tel qui donne chaque jour à son fils les plus funestes exemples, se sentirait frémir à l'idée de lui conseiller directement le mal. Or, comme la famille est le grand agent naturel de perfectionnement moral,

cette cause de mal se trouve considérablement amoindrie.

C'est entre égaux que le mal se propage par voie de conseil, et c'est là une des causes qui rendent si dangereuses les agglomérations d'enfants. Le remède en ce cas s'offre de lui-même : épuration, surveillance, ou mieux encore : que les agglomérations d'enfants soient si parfaitement réglées, qu'elles ne puissent avoir lieu sans qu'une occupation absorbe chacun d'eux.

C'est lorsque, fatigués du jeu et de l'étude, les enfants sont livrés à eux-mêmes, c'est à l'heure corruptrice du soir, que se forment ces amitiés dont le vice est le lien, que se font ces révélations dont les jeunes âmes sont ternies; si donc les parents et les maîtres ne laissent jamais, entre l'activité du corps et l'activité de l'esprit, de place pour le désœuvrement, nous l'affirmons, la place pour le vice manquera.

L'enfant, l'homme peut-être, devrait avoir sa vie tellement réglée que l'instant donné au mal se retrouve en décompte au bout de la journée.

§ 2.

De la plus faible source du mal passons à la plus grande, passons à la plus profonde déchéance que puisse subir la conscience humaine; cette déchéance se nomme préjugé. C'est la conscience obscurcie par l'exemple, souillée par le conseil, mieux que cela par l'enseignement, et ayant enfin demandé au sophisme la sanction de sa dégradation. C'est le mal... j'allais dire irrémédiable.

Si nous ouvrons le livre de la sagesse humaine afin d'y compter les vérités absolues, c'est-à-dire sanctionnées par la conscience et admises par la généralité des hommes, il est impossible que nous n'éprouvions un moment d'hésitation et d'effroi. Ni en morale, ni en religion, ni en politique, ni en littérature, les hommes n'ont su trouver de vérité incontestable : les divergences les plus accusées n'ont pas lieu seulement entre les peuples des deux hémisphères; mais porte à porte, il n'est pas rare de voir les hommes différer entre eux sur les choses les plus élémentaires.

L'Européen, par exemple, tue volontiers pour le seul plaisir de tuer, c'est ce qu'il nomme le plaisir de la chasse, un plaisir de roi ; l'Hindou se détourne de son chemin de peur d'écraser une fourmi. Au nom de la religion, la Bramine se brûlait sur le tombeau de son mari ; au nom de la religion, la Juive réclamait impérieusement un autre époux. En Occident, la bigamie est un crime ; le bigame est envoyé au bagne parmi les assassins et les voleurs ; en Orient, le chef suprême d'une religion de plus de cinquante millions d'âmes, avoue, à la face du monde, trente femmes. Et ainsi de suite.

Mais ce qu'il y a surtout de bizarre, dans ce spectacle déjà si étrange, c'est que parmi cette petite somme de vérités généralement admises, il n'y en a aucune qui n'ait été longuement controversée, aucune qui n'ait eu ses martyrs, aucune qui n'ait sombré bien des fois et qui peut-être ne puisse sombrer encore : l'homme, quand il affirme ou qu'il nie, n'est certain que d'une chose, c'est qu'il a pour contradicteurs la moitié du genre

humain. Et néanmoins, telle est encore la faiblesse de l'esprit humain, que, à travers tant de ténèbres, chaque âge, chaque peuple, chaque parti, nous dirions presque chaque homme, prétend posséder la vérité, mais la vérité absolue, dut-il avoir raison lui tout seul, contre le reste de l'univers.

L'exemple, les conseils, l'esprit de secte font naître de ces convictions erronées qui, après un certain temps, finissent par s'implanter si profondément dans le cerveau que rien ne saurait les en arracher. Ces convictions sont alors des *préjugés*.

Pour l'homme qui pèse les choses et les faits au poids des préjugés, tout prend soudain un aspect nouveau : le crime peut devenir un acte pie, comme dans les cultes antiques ; l'acte pie un crime, comme au tribunal de l'Inquisition, où le juif était condamné aux flammes pour avoir invoqué Jéhovah; la guerre civile, les guerres de religion, les massacres des Vaudois ou des protestants dans les Cévennes, la séquestration de la femme, comme en Orient, ou son annihilation civile, comme en Europe, ne s'expliquent que par cette influence, funeste d'abord, fatale ensuite.

L'honneur militaire, l'orgueil de la naissance sont également des préjugés, et des préjugés d'autant plus dangereux qu'ils font une nécessité de violer les deux plus grandes lois de la nature.

L'un se joue de la vie humaine, sa sanglante moisson s'appelle laurier; l'autre spéculait sur l'asservissement des âmes et l'abâtardissement des peuples, ce n'est plus aujourd'hui qu'un hochet puéril.

On dira certainement que la guerre est encore une

nécessité et qu'il est des guerres justes. Je l'accorde; mais cela m'empêche-t-il de regarder de haut cette nécessité abominable et d'y voir enfin des hommes qui se tirent des coups de fusil.

Il est des guerres justes, soit; il en est beaucoup plus qui ne reconnaissent d'autre cause que le caprice ou l'ambition; et si nous supposons une armée se battant pour le droit, il faut nécessairement en supposer une qui se bat contre.

Mais un soldat ne doit pas raisonner! C'est ce que la conscience n'admet point; un soldat même peut protester, il le peut, pourvu qu'il y dévoue sa vie. Mais un peuple ne saurait désarmer seul! C'est en quoi la terrible influence des choses reçues apparaît dans toute son horreur : le préjugé s'étend, devient la loi et qui veut s'insurger se livre. L'homme perd ainsi sa liberté.

Que la Prusse désarme, par exemple, il est presque certain que la Russie, ou l'Autriche, ou peut-être les deux lui courront sus et la noieront dans le sang; les vainqueurs en seront quittes pour distribuer à leurs généraux des couronnes de laurier.

Et la conscience ne proteste pas?

Si! Elle proteste, la toute sainte, elle proteste avec énergie; mais les préjugés, ces grands vices des corps sociaux, sont tellement enracinés dans nos mœurs que l'homme, en dépit de sa conscience, répudie son droit à l'initiative et n'ose croire à sa liberté. Cependant la liberté humaine n'en existe pas moins; elle n'a d'autres limites que le courage individuel.

A chacun de nous, et principalement aux éduca-

teurs, incombe le devoir d'étudier les lois naturelles, afin de les séparer de la gangue des civilisations ; l'éducation ne sera réellement forte et virile, que lorsqu'elle saura inspirer aux enfants cette droiture d'âme, cette énergie de conscience qui résiste à tous les entraînements.

IV

L'abstraction.

Le quatrième mode de la perception est l'abstraction. Dernier terme des perceptions humaines, cette grande faculté ne se développe que tard et lorsque l'individu est déjà en pleine possession non seulement des trois autres modes de perception, mais de la plupart des facultés mentales.

L'abstraction est cette faculté particulière en vertu de laquelle l'esprit, séparant d'une substance les qualités qui lui sont propres et qui ne sauraient se concevoir isolément, se forme des notions particulières qu'il généralise pour arriver à concevoir l'idéal [1].

La vie et le génie pris isolément sont des abstractions. Si je les réunis sans les placer dans un corps matériel, j'ai un être spirituel, un être purement idéal, un être abstrait.

[1] La philosophie a coutume de séparer ces deux choses, abstraire et généraliser, pour en faire deux facultés distinctes. Dans un traité de pédagogie pratique nous croyons inutile de multiplier les facultés de l'âme; d'ailleurs la généralisation est tellement inhérente à l'abstraction, que nous ne comprenons point complétement l'une de ces opérations intellectuelles indépendamment de l'autre.

Cette faculté est extrêmement élevée, c'est une espèce de création mentale ; or pour bien comprendre son importance dans la série des perceptions et dans la classification pédagogique, il est urgent de rechercher tout d'abord son but naturel et son mode de répartition parmi les êtres animés.

L'intuition est une faculté presque encore sur les limites de l'instinct et propre à un très-grand nombre d'animaux. La conception, d'un degré plus relevée, se trouve aussi très-fortement accusée dans les espèces supérieures de l'animalité. La conscience présente des caractères plus tranchés, et au seuil de cette faculté, l'esprit hésite : l'animalité va-t-elle jusque-là ? aborde-t-elle, effleure-t-elle même les grands phénomènes de la conscience?... Je ne sais. Mais si de la conscience nous passons à l'abstraction, nul doute n'est plus possible ; l'animalité a détourné les yeux, c'est là une lumière qui n'est pas à sa portée, une faculté qu'elle ne peut franchir.

La faculté d'abstraire doit donc être regardée comme la grande ligne de démarcation qui sépare l'animal de l'homme.

C'est dans l'homme, et dans l'homme seul, qu'elle se manifeste, et son énergie va toujours croissant de la quinzième à la vingt-huitième année environ; relativement aux races, l'énergie de la faculté d'abstraire augmente du sauvage au barbare, du barbare au civilisé, du civilisé à l'homme de génie. C'est là que cette magnifique progression nous échappe, mais en nous donnant une nouvelle preuve de notre immortalité.

La souveraine puissance en effet, après avoir libé-

ralement prodigué les facultés inférieures, aurait-elle fermé la main pour retenir les plus précieux de ses dons? Non. Cette grande faculté, il est vrai, n'est sur la terre que le partage d'une seule espèce qu'elle établit chef de toutes les autres; mais, mon intelligence me l'affirme, la progression doit continuer quelque part.

Une fois connue cette répartition parmi les êtres vivants de la faculté d'abstraire, il devient facile de déterminer son effet sur la création.

Nous avons dit que l'abstraction avait pour but la connaissance de l'idéal, c'est-à-dire du beau absolu en toutes choses; or, du moment où l'être conçoit le beau, il est impossible qu'aussitôt son âme, flot des siècles sans cesse agité, ne se porte vers ce beau avec une inextinguible passion qui en excite et en active toutes les forces. De là une souffrance divine et féconde dont tout homme a connu les accès, de là un travail obstiné, sans relâche, une course sans fin pour arriver à un but qui s'éloigne à mesure; car l'horizon atteint laisse voir de nouveaux horizons, toujours grandissant en beauté, en lumière, et l'homme ne fait que reprendre haleine pour s'y élancer, et c'est ainsi que l'humanité progresse.

Le progrès est donc une des lois de la nature humaine; cependant nous devons distinguer deux grandes faces dans le progrès, il ne serait pas juste de dire que la loi du progrès commence à l'homme.

L'animalité même marche en avant; mais elle progresse passivement; elle avance, poussée par une force inconnue, sans le vouloir, sans le savoir; elle s'approche, série par série, espèce par espèce, d'un but mys-

térieux qui l'éblouit. L'homme, lui, plonge au sein de la lumière ; et, saisi par le progrès actif dont l'abstraction est la cause, il devient le moteur de son propre avancement et progresse à la fois en vertu de la loi générale et en vertu de la loi particulière. L'homme est un nouveau règne dans la nature, du gorille à l'Apollon.

On comprend qu'à l'égard d'une faculté si élevée et si merveilleuse, la tâche de l'éducation devienne extrêmement délicate : l'homme sait ce que c'est que l'abstraction; il devine dans quel but la nature l'a pourvu de cette faculté transcendante; mais il ne sait ni comment elle se développe ni comment elle se fortifie. Il ne saurait même la fixer trop longtemps sans prendre le vertige.

Plus on réfléchit à cette grande perception, plus on voit qu'elle échappe à l'action pédagogique. Elle se développe tard, et de prime abord elle accuse son indépendance en créant à l'être qu'elle porte en avant des idées à lui; or, quoi de plus individuel que les idées? On peut en raisonner, on peut les combattre; on ne les dirige pas, on ne les comprime pas, on ne les fait pas naître, on ne peut les anéantir ; elles ne relèvent que de Dieu et du cerveau qui les a conçues.

L'art pédagogique serait donc réduit à se déclarer impuissant, si l'abstraction ne dérivait des facultés précédentes et n'était, selon la loi générale, soumise aux facultés plus élevées qu'elle-même dans l'ordre intellectuel.

C'est par son action sur les facultés précédentes que l'éducateur dirigera vers un but élevé la faculté

d'abstraire ; c'est en procurant à l'enfant un cerveau calme, une santé robuste, de bons instincts, une riche intuition et surtout une conscience pure, que l'éducation préparera le progrès des générations prochaines ; c'est en apprenant à l'homme qu'il est maître de lui-même, qu'il est partout et toujours responsable, que l'éducateur fera tourner au profit de l'humanité le progrès individuel de chaque intelligence.

Pour l'abstraction, du reste, comme pour toutes les facultés, on doit attendre l'âge, sous peine de voir dévier la force.

Les études artistiques doivent se borner à la copie exacte et constante de la nature jusqu'à pleine invigorisation de cette perception suprême, c'est-à-dire jusqu'à vingt ans environ.

IV

DE L'ATTENTION

L'attention élucide les idées ; c'est la troisième manifestation de l'intelligence.

On peut la définir : la faculté que possède l'intelligence de se fixer avec force sur les objets, pour arriver à les connaître dans tous leurs détails, dans tous leurs rapports.

L'attention n'est point absolument exclusive à l'humanité ; elle se manifeste, du moins à l'état rudimentaire, dans les espèces qui s'en rapprochent le plus.

Cette faculté présente quatre modes de manifestation, lesquels forment quatre sous-facultés progressives qui, dans leur ensemble, comportent une complète élucidation des perceptions.

Ces quatre modes peuvent se classer ainsi :

1° Association des perceptions;

2° Synthèse ou examen d'ensemble;

3° Analyse ou examen par une connaissance exacte des détails ;

4° Analogie ou examen par comparaison.

I

Association des perceptions.

L'association des perceptions est cette force spéciale par laquelle l'intelligence, après avoir conçu plusieurs idées, les examine, les classe dans un certain ordre et établit entre elles certains rapports, résultant soit de faits antérieurs soit d'un travail mental spontané.

Cette faculté mérite de nous arrêter un instant; d'abord à cause de son importance pédagogique, ensuite parce que c'est la dernière fois qu'il nous sera facile de constater bien nettement des preuves d'intelligence dans les espèces zoologiques.

L'animal qui a été châtié pour avoir dérobé quelque chose ne recommence ordinairement plus malgré la tentation. Comment et pourquoi cela a-t-il lieu? Évidemment, à moins que nous ne le supposions convaincu par des considérations morales, il faut que les sollici-

tations qu'il éprouve s'associent chez lui au souvenir du châtiment, et qu'il établisse entre ces deux idées un rapport en vertu duquel le châtiment deviendra le résultat nécessaire du vol. Or c'est là une association de perceptions. Cette faculté est inhérente au progrès parce qu'elle l'est à l'attention ; mais l'association des perceptions ne conduit pas nécessairement au progrès. Les perceptions sont les maîtresses pierres de l'édifice intellectuel et toutes les autres se rapportent à celles-là : les animaux, ne pouvant associer des perceptions abstraites, ne sauraient marcher en avant.

Si les animaux pouvaient abstraire, si, par une supposition impossible, des perceptions idéales pouvaient s'associer dans leur cerveau, leur organisme entier subirait une révolution créatrice et terrible, qui en ferait des hommes ou bien les foudroierait.

La forme n'est autre chose que la synthèse des facultés.

L'association des perceptions étant le premier degré de l'attention, doit se développer de bonne heure; on en voit en effet apparaître des rudiments dès les premières années. Aussi cette faculté est-elle par excellence du domaine de la pédagogie ; c'est sur elle qu'est basé tout le système des punitions et des récompenses.

Nous croyons ici ne pouvoir nous dispenser d'examiner, au point de vue de la saine logique, quels rapports peuvent avoir le système des récompenses et celui des châtiments avec la faculté qu'ils ont la prétention de mettre en jeu. Évidemment les châtiments et les récompenses ne peuvent agir sur les enfants, ou

même sur les hommes, qu'en vertu d'une association de perceptions. L'ennui du travail, les périls du dévouement s'associent à l'idée de récompense, de gloire, de vertu ; les idées de paresse, de rébellion s'associent à l'idée de punition ou d'emprisonnement, l'homme décide. Jusque-là rien de mieux ; une fois l'enfant engagé dans le mécanisme d'une école, il rapporte naturellement l'idée de châtiment à celle de faute, l'idée de récompense à celle de devoir accompli ; mais pour que les châtiments et les récompenses contribuent à l'avancement moral soit des individus soit des nations, il faut que deux conditions se réalisent.

1° L'homme ou l'enfant en établissant un rapport doit nécessairement opter pour le bien. 2° En optant pour le bien, il doit obéir à une impulsion morale élevée. Si l'une de ces deux conditions manque, ou le but n'est pas atteint ou il n'est atteint qu'au prix d'une déchéance.

Dans nos systèmes d'éducation, c'est ce qui arrive le plus souvent.

D'abord les récompenses et les punitions sont purement conventionnelles ; elles n'ont sur le reste de l'existence ou même sur le reste des études, aucune réaction possible ; l'enfant peut accepter les unes sans risques et sans risques se passer des autres. Lors donc qu'il s'est décidé à choisir la paresse et les châtiments, je ne vois aucune raison pour lui de venir à résipiscence. Nous dirons plus, les récompenses et les punitions sont tellement puériles, tellement banales, que l'enfant, lorsqu'il arrive à faire également fi des unes et des autres, conquiert par cela même une certaine fierté de carac-

tère, une certaine hardiesse de pensée qui lui donne sur ses condisciples une autorité singulière.

Il suffit quelquefois d'un élève insoumis pour démoraliser une école.

Ainsi, dans un grand nombre de cas, les châtiments vont précisément contre le but qu'on se propose ; mais l'enfant même dont la vanité est stimulée par le désir des récompenses, n'est pas toujours obligé de se porter vers le bien pour les obtenir. Dans l'organisation actuelle, le résultat seul décide ; il suit de là que nombre d'enfants, moyennant une facilité plus grande de mémoire ou d'élocution, savent tourner la difficulté et briller aux concours tout en conservant le bénéfice de leur paresse et de leur indépendance. C'est ce qui explique pourquoi tant de lauréats deviennent des nullités, c'est ce qui explique pourquoi certains enfants déclarés incapables sont devenus par un travail qui ne leur comptait pas dans la vie scolaire, des hommes utiles et quelquefois des hommes supérieurs.

Nous avons dit en second lieu que l'enfant, pour qu'il y eût progrès moral, non-seulement devait se décider en faveur du bien, mais qu'il devait le faire dans des vues élevées.

Les récompenses qui, selon l'âge, se résument par les mots présidences, couronnes, sorties, gâteaux, font appel à la vanité, à la paresse, à la gourmandise et par-dessus tout à la personnalité; car la présidence n'est qu'un titre honorifique ne donnant aucun droit, n'imposant aucun devoir, car les sorties ne deviennent une récompense que si elles dispensent du travail, c'est-à-dire du devoir journalier.

Les punitions excitent les mêmes instincts; ou bien, si elles se résolvent en châtiments corporels, elles se fondent sur l'abus de la force et n'ont leur pleine virtualité qu'avec les faibles et les lâches. Aussi ont-elles pour résultat d'anéantir dans les enfants tout instinct généreux.

Il est des corps enseignants qui ont procédé et procèdent de cette manière; et, chose plus grave, une telle méthode trouve encore parmi nous des admirateurs. En présence d'une classe où règne le silence et la verge, sur vingt personnes prêtes à applaudir, on n'en trouvera peut-être pas une seule qui se fasse la question suivante : Par quel moyen a-t-on obtenu cette obéissance absolue? La plus simple étude du cœur humain le démontrerait cependant : la discipline qui repose sur l'énervement de l'âme n'aboutit qu'à produire des hommes bassement pervers. Car la vertu n'est jamais une négation de l'être, elle en est au contraire la plus énergique affirmation.

La preuve que ce honteux système de discipline par l'énervement et la crainte, fait appel à toutes les inclinations lâches, c'est qu'en général il révolte les forts. L'enfant courageux, au lieu de trembler, se décide très-facilement à accepter un châtiment corporel en échange de son indépendance; son raisonnement peut se traduire ainsi : Je suis châtié parce que je suis le plus faible; quand je serai devenu fort, je ferai le mal impunément !

Et l'enfant est parfaitement logique.

Le corps enseignant, en butte à toutes les concurrences les plus sottes et souvent les plus déloyales,

pressé par la vanité des familles qui réclame impérieusement des couronnes, obligé de passer sous les fourches caudines des examens, lesquels ne pouvant tenir compte ni des tempéraments ni des capacités latentes, jugent en quelque sorte au hasard ; le corps enseignant, malgré ses forces vives, doit sacrifier la masse des enfants aux progrès de quelques-uns, et crier sans cesse aux jeunes générations : De l'éclat, de l'éclat, le reste importe peu ! Cercle vicieux d'incapacités dans lequel les plus belles intelligences sont sacrifiées à leurs propres efforts.

Mais ici se présente une grave question. Faut-il, rejetant absolument les punitions et les récompenses, laisser les enfants sans nul frein? et dans le cas contraire, comment remplacer le système actuel?

Établir un système de punitions et de récompenses qui excite nécessairement les enfants à bien faire, et, loin de leur abattre l'âme, l'élève d'autant plus qu'il produit plus de résultats, paraît certes un projet difficile. Cependant nous ne le croyons pas irréalisable ; mais il entraînerait le remaniement complet des écoles et l'abandon de bien des préjugés. C'est là l'œuvre du temps.

On y arrivera par un meilleur emploi du libre arbitre, et par la substitution de l'intérêt collectif à la personnalité, pivot actuel de toute la machine scolaire.

Si l'enfant, dès son bas âge, et sous la direction de sa famille, commençait à édifier lui-même l'œuvre de son avenir, par la création d'un petit capital et par l'entière responsabilité de ses actes, il se trouverait dans la nécessité absolue de bien faire, toute faute

entraînant une perte de confiance, toute paresse amenant une stagnation dans le capital.

L'enfant a droit au nécessaire ; mais si les parents pour lui donner l'habitude du travail, cette grande loi moralisatrice, subordonnaient la satisfaction de ses besoins secondaires aux services qu'il peut rendre ; si le fruit de son travail et de ses économies, livré entièrement à sa disposition, diminuait ou prospérait en raison de ses capacités et de son courage, l'enfant perdrait l'habitude de commettre mille déprédations, en s'abritant derrière la faiblesse paternelle ; un moyen pédagogique irrésistible serait trouvé. Il faut bien le dire, puisque c'est la vérité, l'enfant aime l'argent, il l'aime par-dessus tout ; c'est un avertissement de la nature dont nous devrions tenir compte ; et les sociétés, en proclamant l'incapacité de l'enfant et de la femme, se ruinent par la paresse de celle-ci et la malice de celui-là. L'incapacité de la femme est une incapacité acquise ; celle de l'enfant, une incapacité relative.

Mais enfin prenons l'école telle qu'elle existe et cherchons à déterminer quel peut être, dans les conditions présentes, le meilleur mode d'encouragement et de répression.

D'abord, nous n'admettons pour châtiment que la privation des récompenses et, si la direction est sage, nous croyons que cela doit suffire. Le problème se réduit alors à rendre les récompenses accessibles à un très-grand nombre, sans cependant les rendre méprisables à force de banalité ; en d'autres termes, à les rendre tellement progressives que le dernier élève d'une classe,

au lieu d'être obligé pour conquérir une préséance de sauter d'un seul coup vingt échelons, ce qu'il ne fera pas, rencontre près de lui une toute petite dignité qu'il pourra conquérir sans un très-grand effort.

L'effort, si faible qu'il soit, pousse en avant l'être intellectuel, et le succès donne le goût de la marche ascendante.

Pour arriver à ce but, nous croyons que le meilleur moyen consiste à partager les élèves en différents groupes présidés par les élèves d'élite : l'émulation qui ne tarde pas à se manifester entre les divers groupes, jette tous les élèves dans une sorte d'effervescence intellectuelle qui ne tarde pas à se communiquer aux enfants les plus incapables; en même temps l'intérêt collectif, se substituant à l'intérêt personnel, met en quelque sorte les aptitudes en commun, les forts aident les faibles, les mauvais élèves travaillent dans l'intérêt de leurs coassociés et il suffit d'une dizaine de bons élèves pour donner l'essor à la classe entière [1].

Les punitions, ainsi, se trouveraient naturellement supprimées et l'élément moral arriverait à primer, dans les écoles, l'élément intellectuel.

II

Force synthétique. — Force analytique.

Avant d'examiner les dernières forces de l'esprit humain et d'en rechercher les perfectionnements pos-

[1] Cë groupement a été expérimenté à l'école professionnelle, et les résultats ont dépassé nos prévisions.

sibles, nous croyons devoir consacrer quelques lignes à étudier en elles-mêmes la synthèse et l'analyse, afin d'en déterminer la nature.

La synthèse, l'analyse doivent-elles être considérées comme une simple direction de la méthode ou comme des forces particulières de l'esprit? Nous n'hésitons pas à le dire, ce sont des forces, c'est-à-dire de grandes causes efficientes de progrès.

Certes, rien n'était plus loin de nous, au moment où nous commençâmes ce traité, que l'idée d'innover en matière de philosophie, nous voulions seulement classer les facultés de l'âme selon leur enchaînement naturel afin d'en conclure leur mode de développement.

Mais en soumettant *l'attention* au contrôle des grandes lois générales, nous avons vu qu'une lacune existait entre l'association des perceptions et l'analogie. La loi de progression se trouvait en défaut.

La première de ces facultés en effet est presque instinctive et sensiblement propre à la série zoologique, tandis que la seconde plane dans les hauteurs de l'abstraction.

Nous avons donc cherché et nous avons reconstitué, par la synthèse et l'analyse, cette échelle progressive, où chaque faculté, par des dégradations insensibles, se confond avec les facultés voisines.

L'expérience confirme pleinement cette théorie.

Si la synthèse et l'analyse n'étaient que des directions de la méthode, tout individu pourrait indifféremment se servir de l'une ou de l'autre pour arriver à connaître le vrai. Or, c'est ce qui n'a pas lieu.

Nul n'est capable d'analyser sans avoir préalablement

passé par la synthèse; des individus, des populations, des nations entières n'ont jamais pu franchir la première de ces facultés.

Il existe donc, dans l'esprit humain, au delà de l'association des perceptions, une force particulière en vertu de laquelle l'intelligence embrassant à la fois toutes les parties d'un objet, tous les éléments d'une notion, parvient à en connaître l'ensemble.

Cette faculté résulte de l'association d'un grand nom bre de perceptions et se manifeste chez l'enfant vers la dixième année; on en trouve même beaucoup plus tôt des vestiges, mais des vestiges qu'il n'est point temps de cultiver, le développement physique et la marche ascendante des perceptions n'étant point assez avancés.

Si l'on examine avec soin un enfant au moment où son éducation commence, on le voit en général attentif à tout ce qui présente des idées d'ensemble, et absolument rebelle aux détails. Lui donne-t-on un dessin à copier, la configuration générale seule le frappe. Lui fait-on apprendre un morceau de musique ou de poésie, l'ensemble est promptement saisi, les nuances passent inaperçues; lui parle-t-on de grammaire, d'histoire, de géographie, il apprend volontiers les grandes divisions, il se passionne pour les figures saillantes; les choses secondaires, quelles qu'elles soient, ne l'intéressent nullement. Nous disons plus; cette loi générale qui subordonne à la synthèse le progrès intellectuel, trouve une preuve dans l'histoire.

Le genre humain a débuté par la synthèse. Les langues primitives, les premières religions, les législations

anciennes, l'art lui même, étaient exclusivement synthétiques. L'esprit de l'homme n'allait pas au delà. Et si les prêtres égyptiens commencèrent à ébaucher les premiers essais d'analyse religieuse, ils ne furent point compris et durent couvrir leurs conceptions des voiles du symbole.

Moïse lui-même essaya vainement de faire éclore, sous des fronts rebelles, le germe d'une faculté dont l'heure n'était pas venue. Dieu, pour Israël, resta une vaste intuition synthétique; mais il ne put se définir le Fort, le Créateur, la Sagesse, sans se perdre dans le simulacre. L'idolâtrie était aux portes et menaçait de tout inonder.

L'éducation ne saurait donc débuter avec fruit que par les synthèses : cette vérité est importante. En effet, l'intelligence humaine, qui depuis trois siècles environ se trouve mûre pour l'analyse, est portée à mépriser la faculté inférieure mais nécessaire, la faculté qui l'a conduite où elle est et qui doit rester le guide indispensable de toute ébauche, de tout essai.

Nous avons vu dans ces derniers temps les méthodes analytiques se substituer aux synthèses même dans les écoles primaires: dans ces écoles elles ont donné des résultats négatifs, et si le bon sens des instituteurs n'eût suppléé à leur insuffisance, le mal qu'elles ont produit çà et là, sur des individus isolés, se fût constaté en grande masse.

C'est seulement lorsqu'il touche à l'adolescence que l'homme devient propre à l'analyse, et c'est seulement vers l'époque de pleine jeunesse, qu'il peut se servir avec fruit des méthodes analytiques.

L'analyse peut se définir une force particulière en vertu de laquelle l'intelligence décompose un objet en ses éléments principaux, reconnaît la nature de chacun d'eux, et les réunit ensuite dans le même ordre, allant toujours du composé au simple et du simple au composé.

Par la synthèse nous ne pénétrons point dans la nature intime des corps; l'analyse au contraire nous les fait connaître dans leurs moindres détails ; la synthèse est l'instrument des enfants et des civilisations qui débutent; l'analyse est l'instrument de la jeunesse et des civilisations viriles. L'aptitude de l'attention à se prêter à l'analyse donne au juste la mesure de l'avancement intellectuel.

L'analyse peut être considérée comme la clef de voûte du progrès. L'esprit, dès qu'il s'est engagé dans cette voie, se passionne soudain pour l'objet de ses investigations et, marchant en avant avec une hardiesse que lui donne le sentimentde sa puissance, arrive, de découverte en découverte, jusqu'aux forces primitives auxquelles obéit la nature ; c'est alors qu'il parvient à neutraliser, au profit des grandes lois physiologiques, ces brutales et terribles lois de réaction qui, aux époques primordiales, faisaient de l'homme la proie d'une infinité d'agents destructeurs.

La force analytique correspondant directement à la faculté d'abstraire, tous les préceptes que nous avons tracés à propos de celle-ci conviennent à celle-là. Tandis que l'association des perceptions se manifeste énergiquement dans les séries zoologiques, tandis que la synthèse s'y reconnaît encore, bien que faiblement ac-

cusée, l'analyse plane dans des hauteurs accessibles seulement à l'homme, nous dirons même à l'homme civilisé.

III

Analogie.

L'analogie est la vue par réflexion.

Au moyen de l'analyse, l'homme peut connaître complétement ce qui l'entoure; il peut se rendre compte des attributs de Dieu et des lois qui régissent sa propre existence; il peut s'élancer au loin sur les voies radieuses de la pensée; mais il rencontre cependant des limites qu'il ne saurait franchir.

Un savant, par exemple, découvre au loin, dans les plaines de l'éther, une étoile dont la magnificence attire ses yeux; il la suit du regard, la voit doucement monter au zénith, planer et redescendre pour se perdre enfin dans un horizon nébuleux. Son instinct le porte à étudier la marche de cette fille brillante des espaces célestes; chaque jour il se trouve là, à l'heure accoutumée, et chaque jour il remarque que l'étoile se lève un peu plus tard, un peu plus loin. Ainsi il constate qu'elle possède un mouvement parfaitement caractérisé, lequel, au bout d'un certain temps, la fera se lever au même point pour recommencer les mêmes évolutions. Après une année, il possédera une série de remarques qui lui permettront de fixer les lois de périodicité de cet astre. Tout naturellement il étendra à la

généralité des corps célestes le résultat de ses observations; ceci est de l'analyse pure et simple.

Mais il se peut qu'alors l'esprit de notre observateur, obstinément fixé sur son objet, arrive, par suite d'un effort créateur, à développer en lui-même une force latente plus élevée que l'analyse. Soudain, passant du corps lumineux qu'il observe, à ce globe qu'il foule, il saura de science certaine que l'astre et le globe sont identiques, et que, par conséquent, d'un côté le globe accomplit dans l'espace une course semblable à celle des astres, de l'autre les astres présentent les mêmes phénomènes physiques, végétation, animalité et même humanité, que le globe terrestre ; double conclusion inaccessible à l'analyse et que l'analogie révèle.

L'analogie sera donc cette force en vertu de laquelle l'intelligence, après avoir exactement analysé les objets accessibles, étend ses conclusions à des objets inaccessibles qui ont avec les premiers un rapport démontré. Dans l'état actuel des facultés humaines, l'analogie n'est pas toujours considérée comme une preuve; elle est cependant généralement admise comme une très-grande probabilité.

L'analogie est du reste une faculté transcendante, qui doit nous livrer les derniers secrets de la nature et nous faire connaître l'univers dans ses profondeurs incommensurables. Ainsi, en pénétrant dans les mystères de l'essence humaine, au lieu de l'obscurité des antres sibyllins, on est étonné de rencontrer une lumière pure, éclatante, saine, qui donne aux problèmes les plus ardus une solution facile.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu répéter

cependant que l'homme dégénérait; la poésie, il y a dix-huit siècles, proclamait déjà cette fausse maxime dans des vers demeurés célèbres et que tous les poëtes ont redits à l'envi [1].

Le vieillard, nous le concevons, est porté à regretter le temps où c'était pour lui la jeunesse, l'agilité, la force; quand son pas se ralentit, quand il se voit dépassé, il s'étonne; le soleil lui paraît moins chaud, la terre moins féconde, le printemps moins joyeux qu'autrefois; il exhale en des plaintes ses regrets sans espoir. Tant que l'humanité s'est ignorée elle-même, ces plaintes pouvaient l'influencer; mais la classification des facultés donnant en quelque sorte la mesure mathématique du progrès, serait-on reçu encore à parler de la décrépitude et de l'affaiblissement sénile des jeunes générations? Non certes; l'âme humaine a lentement conquis ses droits, elle a grandi dans la souffrance; aujourd'hui elle touche à la jeunesse, et des facultés dont les anciens soupçonnaient à peine l'existence, lui sont acquises, afin qu'elle s'en serve pour changer la face du monde.

L'analogie, par la place élevée qu'elle occupe, est évidemment destinée à jeter des lumières partout où l'analyse demeure insuffisante et surtout dans les sciences politiques et morales.

A mesure donc que nous deviendrons propres à établir des analogies parfaitement sûres, ce dont nous sommes loin encore, nous verrons les théories sociales, se dégageant de leurs langes souillés, devenir de plus

[1] Horace.

en plus la préoccupation et le but de tous les esprits.

Du reste, nous le confessons volontiers, l'analogie, à cause de sa puissance d'action, peut devenir extrêmement dangereuse entre des mains inexpérimentées.

Quant à traiter de l'influence pédagogique relativement à cette faculté, nous ne l'essayerons point. L'analogie se développe tard, entre vingt et vingt-cinq ans environ, par conséquent elle ne saurait intervenir dans l'éducation que vaguement et à l'état rudimentaire.

C'est en habituant l'esprit à une analyse serrée, exacte, précise, que l'on prépare, pour l'âge de jeunesse, l'éclosion de cette faculté magnifique. Toutefois, comme elle achève la coordination des perceptions et que les sciences physiques et morales ne sauraient se compléter sans elle, nous croyons qu'il serait utile d'habituer de bonne heure les fortes intelligences à s'en servir pour corroborer leurs études. Car on doit poser en axiome la proposition suivante : « Toute science, toute loi, tout problème que les investigations de l'analogie n'ont pas sanctionné, doit être considéré comme n'ayant pas encore reçu sa solution définitive.

V

DE L'ÊTRE INTELLECTUEL COMPLET

Le but final de la nature, dans le développement de l'être intellectuel, c'est de l'amener à la connaissance exacte et parfaite des choses. Or, par les trois grandes facultés que nous venons de développer, l'être intellectuel est complet et la nature a atteint son but. Il n'est aucun ordre d'idées ou de faits qui puisse échapper à ses investigations.

Cependant on a coutume de présenter comme point culminant de l'être intellectuel une quatrième grande faculté qu'on nomme la *raison*.

La raison se définit généralement : une faculté en vertu de laquelle l'intelligence se saisit d'une collection d'idées, les examine, les compare et arrive à formuler une décision.

Remarquons d'abord qu'il n'y a là rien qui soit nouveau ; par l'association des perceptions, par l'analyse, la synthèse, ou plus généralement par l'attention, l'intelligence se saisit d'une collection d'idées, les examine et formule un jugement.

La raison n'est donc pas une faculté spéciale, puisqu'elle n'ajoute rien à la puissance intellectuelle ; néanmoins il est difficile de rayer du dictionnaire philosophique ce mot raison, qui, passé dans la langue et dans les mœurs, y a pris une signification vague par rapport

au but, mais parfaitement définie quant à la direction. Ne rayons pas ce mot, mais donnons-lui une signification exacte, et rejetant la vieille erreur qui en fait une faculté spéciale, appelons raison une synthèse ou un résumé de toutes les facultés intellectuelles.

La raison alors se définira : l'intelligence élevée à sa plus haute puissance, ou bien l'*acte* en vertu duquel l'intelligence, parvenue à son complet développement, se saisit d'une collection d'idées, les examine et arrive à formuler une décision *emportant certitude absolue.*

Sans ce dernier trait, nous avons l'acte d'une faculté spéciale, le tâtonnement d'une force incomplète ; mais nous n'avons pas une décision de raison.

Il est facile de le démontrer.

Si nous examinons les facultés intellectuelles dans leurs notions primitives, intuition, entendement, association des perceptions, synthèse, nous reconnaissons que ces premiers jalons de l'intelligence fournissent tout au plus les bases d'un raisonnement imparfait, lequel dans aucun cas n'emporte, je ne dirai pas certitude, mais probabilité. Au contraire, si la conscience, l'abstraction, l'analyse et l'analogie viennent jeter leur lumière sur nos investigations, nous arriverons infailliblement à la vérité, c'est-à-dire à la certitude abstraite.

On conçoit alors que la raison soit inaccessible non-seulement à toute la création inférieure, mais à une multitude d'intelligences humaines [1]. Toutefois

[1] On nous dira : Comment faites-vous accorder la justice suprême avec les intelligences inférieures? Nous répondons : Que faites-vous de l'immortalité?

l'homme, par cela même qu'il est homme, c'est-à-dire qu'il possède certaines facultés d'un ordre élevé, s'exerce aux actes de raison; mais alors ses jugements, bien loin d'emporter certitude absolue, le conduisent, selon le cas, ou à des conclusions manifestement fausses, ou à des vérités relatives.

C'est ce qui arrive tous les jours parmi nous, c'est ce qui fait que nos institutions n'ont aucune stabilité. L'homme rectifie ses jugements et modifie ses *vérités* à mesure que ses moyens d'investigation se perfectionnent. La raison en effet, mais la raison complète, est la base nécessaire de cette société idéale que tous les siècles ont rêvée avec de si impétueux désirs. Elle seule peut indiquer les conséquences nécessaires de telle institution dédaignée, de tel rouage infime, dont l'action peu appréciable devient, par suite de l'engrenage social, une cause de ruine pour l'édifice entier.

De cette théorie résulte un ordre de faits extrêmement graves et sur lesquels nous devons nous arrêter un instant.

Puisque la raison est la base sociale nécessaire, tant que la raison n'aura pas atteint le développement qu'elle comporte, et il s'en faut de beaucoup qu'elle soit près de l'atteindre, la société demeurera dans un état transitoire plein de déchirements, de périls, de souffrances.

Mais lors même qu'une masse d'élite aurait réalisé le progrès, la société ne sera point sauvée, tant qu'il restera en arrière un nombre considérable d'individus tourmentés de désirs, agités de vagues aspirations et pourtant incapables d'arriver à des conclusions absolu-

ment rationnelles ; ces intelligences étouffées apporteront dans le milieu social un malaise qui se traduira en crises fréquentes et en luttes périodiques.

C'est donc une erreur que de considérer l'équilibre social comme pouvant résulter de l'ignorance de toute une classe d'individus. On doit être certain, au contraire, que fatalement, et jusqu'au jour où les hauteurs intellectuelles seront atteintes individuellement par tous, les classes ignorantes déverseront périodiquement sur les sociétés ces masses ardentes et aveugles qui brisent tout, sauf à se laisser enchaîner après.

Démontrer que la raison est absolument nécessaire à l'équilibre social, démontrer que la raison est la synthèse de toutes les forces intellectuelles, c'est démontrer la nécessité de l'éducation pour les classes inférieures.

Nous avons dit que l'intelligence humaine n'avait pas attendu son entier développement pour se formuler. La société, en effet, ne peut se concevoir sans une formule ou un pacte social qui soit l'expression même de tout ce qu'il y a d'élevé en elle. Les sociétés se modifient à mesure que l'homme grandit.

Les premiers efforts de l'intelligence humaine pour arriver à des formules de raison, ne comportaient pour base que des notions instinctives, ou tout au plus des notions intellectuelles élémentaires; ils ne conduisirent qu'à des vérités générales et furent douloureux à coup sûr. Cette initiation primitive, en effet, ne comprenant ni l'entraînement social ni l'appui des notions acquises, porta de toute sa force sur le cerveau humain, rebelle aux conceptions abstraites et violemment comprimé

par les instincts. Il fallut que la création entière, conjurée contre l'homme, le forçât, par ses perpétuelles attaques, à sortir enfin de sa torpeur, et à chercher en lui-même la formule qui devait tout maîtriser.

Représentons-nous l'homme tel qu'il dut exister aux premiers jours, alors qu'il avait tout ou presque tout à conquérir et dans le monde physique et dans le monde intellectuel. Il possède une intuition plus ou moins riche, quelques conceptions plus ou moins claires, une conscience encore profondément obscurcie, l'abstraction chez lui n'est qu'à l'état rudimentaire, enfin il associe ses perceptions et peut examiner par synthèse.

Dans cet état, la famille a déjà commencé sans doute, mais l'homme est encore farouche et sauvage. Ennemi de l'homme par habitude, il vit dans les forêts; la chasse est toute son industrie et la force tout son droit.

Supposons que l'un d'eux ait construit sa hutte au penchant d'une colline; il y apporte chaque jour le fruit de ses recherches, il y dépose ses armes et la dépouille des animaux que sa main a frappés; sa femme et son enfant s'y abritent. Mais voilà qu'à la suite d'un orage, un filet d'eau, changé en torrent, emporte la hutte et tout ce qu'elle contient. L'homme voudrait courir à la femme, à l'enfant, à ses armes, à chaque chose. Il délibère un instant avec lui-même : les armes, c'est la défense, c'est la force, c'est sa propre vie! Il court à ses armes; la femme et l'enfant, emportés par les eaux, se brisent à quelques pas. Seul alors, sur un roc où il s'est réfugié et d'où il contemple son désastre, le misérable doit raisonner ainsi : Si j'avais eu un bras pour seconder mon bras, un effort pour doubler mon effort, la femme

et l'enfant vivraient, les richesses eussent été sauvées, la hutte se relèverait demain; il n'est pas bon que les hommes vivent séparés!

C'est là l'induction, première forme du raisonnement; c'est ainsi que furent découvertes ces vérités générales qui sont la base des sociétés.

La déduction, forme plus parfaite du raisonnement, suit immédiatement l'induction dont elle dérive. L'intelligence, après s'être assimilé un principe, passe naturellement à toutes les notions particulières que ce principe comporte.

Si je reprends l'exemple ci-dessus, il n'est pas bon que l'homme soit seul, je vois que de cette grande induction découlent une foule de conséquences qui constituent les premières ébauches du droit civil. Tels sont le respect de la vie et de la propriété d'autrui, l'hospitalité, etc. Ces notions, toutes simples qu'elles nous paraissent, durent sembler bien étranges aux premiers âges; et il fallut peut-être des siècles avant que l'homme pût s'y accoutumer.

L'induction fut pendant longtemps le seul effort possible à la raison. Quand on étudie les jeunes sociétés, on trouve à chaque pas la visible empreinte du commencement par l'action perpétuelle et exclusive de cette manifestation intellectuelle. Les premières législations, les traditions génésiaques prouvent clairement que l'intelligence vacillait dès qu'elle voulait s'engager dans la voie des déductions.

Mais à mesure que les peuples se civilisent, que l'intelligence conquiert ses degrés, l'homme apprend à manier les théories d'une main plus ferme; les sociétés

se forment, le droit des gens se substitue aux brutalités de la force.

Les premières théories, œuvres de civilisations à peine adolescentes, étaient encore bien imparfaites; pour que les décisions de la raison aient toute leur force, il faut qu'elles s'appuient sur les facultés intellectuelles sans exception et les plus élevées de ces facultés ne s'éveillent que tard.

Les législations modernes elles-mêmes portent la marque de la transition; et si nous examinons pièce par pièce, pierre par pierre, tout notre édifice social, nous demandant à chaque fois si c'est là l'expression du bon, du juste, du vrai, quelque chose en nous répondra négativement.

Nous voyons en effet que de la combinaison de nos divers éléments sociaux, il résulte des agglomérations tourmentées, malades, rongées par le paupérisme d'en bas et l'oisiveté d'en haut. L'homme cherchera et il trouvera; il est aussi impossible d'arrêter l'intelligence dans sa course que le flot quand il monte; mais d'ici là que de souffrances! Pourquoi l'homme s'obstine-t-il à se proclamer à jamais misérable!

Pourquoi? nous aurons le courage de le dire! Les religions, ou plutôt les sectes, dans tous les âges, ont récusé la raison humaine comme impuissante. Il est temps peut-être de faire justice de cette erreur qui tenait surtout à l'idée d'une création immobile et automatique. Tout, en effet, devient mystère, tout devient obscur dès qu'on supprime la loi du progrès; mais avec la loi du progrès tout s'explique, et l'on peut admettre que l'homme a enfin trouvé sa véritable voie.

CINQUIÈME PARTIE

LE SENS MORAL OU SENTIMENT

I

APERÇUS GÉNÉRAUX.

Le sens moral ou sentiment forme la troisième série des facultés supérieures ; il détermine et règle l'activité de l'âme.

Tout se succède sans que rien s'efface dans la nature ; ces suprêmes facultés que nous allons voir planer dans la splendeur des lumières intellectuelles, rappellent l'instinct : comme l'instinct elles portent l'être à l'action, mais c'est une action raisonnée ; comme l'instinct elles affirment l'être, mais c'est l'être intellectuel.

Dans le premier cas, un organisme capable d'agir s'était développé, l'être s'en servait, et son action était

toute brutale ; dans le second cas, c'est une intelligence qui a pris essor, l'être s'en servira et il entrera en lice avec les grandes forces de la nature.

Le sens moral a pour caractère distinctif la dualité : le sujet et l'objet ne sont plus un seul et même individu comme dans l'intelligence. Ce n'est plus une force qui porte l'être à se replier sur lui-même, c'est une force qui le répand au dehors.

On doit donc définir le sens moral : une faculté en vertu de laquelle l'être, transportant hors de lui le centre des ses opérations, constitue son équilibre avec le reste de la nature.

Sans l'instinct, l'organisme est inerte, c'est le polypier sur son rocher, l'huître au fond des mers.

Sans l'intelligence, l'instinct est une force brutale et dangereuse, c'est le tigre en fureur.

Sans le sens moral, l'intelligence est une force sans but, c'est le pâle suicidé qui n'a pu prendre terre et a viré à la folie.

Mais si j'ajoute le sens moral à cette merveilleuse gradation de facultés tout s'illumine et tout s'éclaire.

Chaque série dérivant de la série précédente se développe avec d'autant plus d'avantage que celle-ci lui offre un point d'appui meilleur : plus l'organisme sera en parfait équilibre, plus les instincts seront vifs ; plus l'intelligence sera claire, plus le sens moral sera ferme. En théorie cela est absolu.

Dans la pratique, la rigueur de cette conclusion paraît s'adoucir ; et il ne serait pas impossible de trouver certains faits en contradiction avec elle. Cela vient de deux causes : 1° nous ne savons pas ce que c'est que le

sens moral, et ce pain des forts a encore pour nous la saveur d'un mets étranger ; 2° nous ne sommes pas en état d'apprécier pleinement, dans leurs combinaisons et leurs résultats, des facultés que nous connaissons à peine.

Si nous considérons le sens moral dans sa généralité nous voyons qu'il comporte en lui le juste et le bon ; une société dont tous les membres seraient arrivés à ce développement, présenterait le spectacle d'un bonheur sans nuage. Mais l'atrophie de l'instinct d'une part, la parcimonie avec laquelle se fait la distribution intellectuelle de l'autre, entravent tellement le développement moral, que ces facultés magnifiques sont plutôt à l'état embryonnaire qu'à l'état vital ; elles apparaissent, jettent des lueurs qui vous émerveillent, et s'éteignent dans les brouillards nébuleux des instincts.

Le sens moral alors n'est plus qu'un monstre hybride, amalgame informe du sublime et du honteux, en présence duquel nous ne savons s'il faut admirer ou maudire ; et nous appelons cela d'un nom significatif, *passion*, c'est-à-dire souffrance ; comme si l'humanité avait prévu que cette agonie intérieure, était le prélude d'un enfantement à la divinité.

Ainsi, par le fait de notre état actuel, les facultés morales ne se présentent à nous que sous le masque des instincts ; la volonté ne déploie toute son énergie qu'aiguillonnée par l'égoïsme, elle s'appelle ambition ; l'amour s'éteint dans la sensualité ; et nous, pauvres d'esprit ! nous réservons toute notre admiration pour l'intelligence. Nous sommes à la période du *summum* intellectuel.

Ce summum nous devons le dépasser.

En examinant notre milieu, nous le voyons formé d'hommes en marche vers un noble but, mais échelonnés sur la route et plus ou moins distancés. L'un ne peut arriver qu'à certaines perceptions ; son horizon se borne là, pour lui le ciel touche à la terre ; n'essayez pas de lui montrer plus loin, n'essayez pas, au nom d'une vérité que sa vue ne peut atteindre, de changer quelque chose à ses vieilles habitudes ou à ses vieilles idées, il se croira en droit de légitime défense et vous saisira à la gorge : cela est fatal, pour voir plus loin, il faut qu'il monte.

Les niveaux intellectuels étant infinis, l'équilibre social est impossible actuellement ; mais l'avenir est à nous ; le sens moral germe, il perce terre.

Nous avons démontré que toute faculté faisait explosion au moment où la faculté inférieure achevait sa période d'essor ; or les forces intellectuelles, bien que faiblement développées, existent très-complètes dans le cerveau humain. L'heure du sens moral est donc arrivée.

Mais pour conquérir à l'homme une série de facultés, combien d'années faut-il ou plutôt combien de siècles? Notre histoire, vieille de cinq mille ans, n'atteint pas aux époques instinctives. Pauvre humanité, que de chemin ! sainte humanité, quelle promesse !

Non, le bonheur n'est point une chimère ; l'humanité le porte dans ses flancs, et pour le faire grandir, et pour le faire éclore, que faut-il ? quelques rayons de ce soleil qu'on nomme intelligence : de la lumière, de la lumière partout : qu'il n'y ait plus d'aveugles, qu'il n'y

ait plus de myopes, il n'y aura plus de méchants; la méchanceté n'est qu'une impuissance.

La série des facultés morales comporte trois gradations : 1° la volonté, 2° la justice, 3° l'amour.

II.

LA VOLONTÉ OU SENTIMENT DE LA FORCE MORALE.

I

Définition. — Volonté individuelle. — Volonté collective.

Chose étrange! cet être qui dès le premier jour était poussé à l'action, n'agissait point d'abord avec plein discernement; il obéissait à des impulsions irréfléchies, allait sans but, s'arrêtait sans motifs, brisait sans savoir pourquoi, et s'il édifiait avec peine un château de terre, c'était pour le renverser l'instant d'après. Il était impossible d'obtenir de lui un travail régulier, une œuvre durable, sans qu'une force étrangère s'interposât.

Un peu plus tard, une lueur était apparue; l'être avait commencé à comprendre qu'il était libre d'agir ou de n'agir point, qu'il pouvait se prêter à l'action d'autrui ou bien s'y refuser; il affirmait en lui-même sa liberté individuelle, mais sans avoir encore la force ou le désir de la manifester au dehors. Cette volonté latente se nommait libre arbitre; elle pouvait le conduire à la résistance, jamais à l'action spontanée : l'ins-

tinct avait trouvé son maître; cependant l'individu était encore livré entièrement au bon plaisir d'autrui.

Mais la volonté vient-elle à paraître, par ce seul fait tout change; l'être se sent propre à agir par lui-même, dans un but déterminé et de longue haleine.

Ainsi la volonté naît de l'instinct personnel éclairé par la conscience; mais elle se distingue parfaitement de l'un et de l'autre.

L'instinct obéit servilement.

La conscience murmure et résiste.

La volonté agit.

On peut donc définir cette première faculté morale : une force par laquelle l'être agit spontanément, dans un but déterminé.

En supposant de bonnes conditions de santé physique et intellectuelle, c'est vers la seizième année que cette grande faculté prend essor; mais il ne faut pas croire que l'homme par cela même devienne immédiatement propre à l'action. Comme toutes les facultés la volonté se montre d'abord timide, éblouie d'elle-même; elle a besoin de grandir et de se fortifier avant qu'on puisse en faire usage. Aussi la volonté ne commence-t-elle à se manifester énergiquement que vers la vingt-deuxième année et ne présente-t-elle toute sa maturité qu'entre vingt-huit et trente ans.

Les divers états par lesquels elle passe réclament des éducateurs et de la famille, nous ne dirons pas un enseignement bien sûr (ce n'est plus l'heure de l'enseignement), mais un tact bien délicat.

La volonté, en effet, appartient aux plus hautes facul-

tés de l'âme, à ces facultés suprêmes que rien ne supplée, que rien ne comprime; facultés personnelles et par-dessus tout indépendantes, qui constituent le *moi* définitif. Or ces facultés échappent absolument à l'action d'autrui, c'est là en quelque sorte leur caractère spécifique. Allez donc substituer un moi quelconque à ce moi, à cet être qui s'est pressenti dès la première aurore, qui s'est grandi par ses efforts, qui s'est affirmé dans une muette contemplation durant de longues années et qui se sent la force de vous crier. — Non! — lionceau à qui les ongles viennent de pousser.

Cependant l'âme récemment éclose à la volonté éprouve je ne sais quelles hésitations, quelle timidité qui pendant longtemps encore la subordonnent, en dépit d'elle-même, à ceux dont elle avait coutume de subir l'influence.

A ce point de vue l'art pédagogique conserve quelque action sur la volonté. Mais il ne faut pas que l'éducateur prétende s'imposer en vertu de l'obéissance passive : plus la volonté est comprimée, plus elle acquiert de ressort; elle peut faire explosion et tout emporter.

Abandonner l'enfant à lui-même dans la pénombre de cette aube naissante, ne serait pas moins dangereux : entre ces deux extrêmes il n'est qu'un seul moyen, persuader, entraîner par la toute-puissance du vrai, du bon, du beau.

Cependant, à côté de cette influence indirecte et toujours précaire, de l'éducation sur la volonté éclose, il est une autre influence, réelle, directe, immense ; c'est celle qui agit sur la volonté à venir, en lui préparant le terrain.

La volonté peut être individuelle ou collective selon qu'elle vient d'une seule personne ou d'une agglomération plus ou moins grande d'individus, comme une famille, une province, un peuple.

La volonté collective, qui a des siècles pour croître et des siècles pour agir, est de beaucoup la plus puissante : elle donne le sceptre du monde. C'est par la volonté que Rome soumit l'univers, c'est par la volonté que les royautés européennes écrasèrent la féodalité, laquelle n'obéissait dans sa résistance qu'à un instinct de courage brutal; c'est par la volonté enfin que la France révolutionnaire triompha, au moment où l'Europe liguée la trouva sans armée, sans argent, en proie à la guerre civile et à toutes les horreurs des factions. La France voulut et elle foudroya l'Europe.

Chez l'individu, la volonté n'atteint pas à ces splendeurs; mais, outre que la volonté collective se compose toujours du concours d'un grand nombre de volontés individuelles, il y a dans la volonté d'un seul, lorsqu'elle est parvenue à un certain degré d'excellence, une sorte d'attraction irrésistible qui ne tarde pas à en faire le centre d'une collection de volontés dévouées. Alors sa puissance, multipliée par toutes les autres, a une force qui dépasse de beaucoup la sphère de l'individualité.

Dans la nature tout nous pousse à l'agglomération, à la centralisation; et cette loi prophétique se trouve d'autant plus clairement écrite qu'on pénètre plus loin dans les mystères de l'âme.

Déjà, au point culminant de l'instinct, nous avons vu les êtres se rapprocher et se serrer par des liens si puissants que l'individu, comme s'il courait la chance

d'être absorbé, est tout à coup saisi par la nature, mis à part et forcé de se contempler, de se fortifier, de cimenter en quelque sorte son individualité en passant par une série de facultés personnelles. Ainsi cuirassé, armé de toutes pièces, en état de résister à la houle sociale, il est abandonné de nouveau à sa propre pente et les facultés morales apparaissent. Ces facultés sont en effet absolument impersonnelles, même la volonté, ce qui semble au premier abord un paradoxe : l'individu disparaît devant l'agglomération, l'astre se confond à travers la voie lactée et fait resplendir le firmament tout entier.

Cependant la volonté étant une force transitoire, porte encore le sceau de la série intellectuelle dont elle dérive ; dans sa manifestation la plus primitive et la plus restreinte, elle accuse fortement l'individualité et la sacre souveraine. C'est par elle que l'homme domine son intelligence, ses instincts, son organisme même : elle apparaît, rien ne résiste ; c'est Neptune surgissant des flots et s'écriant : *Quos ego.*

Nous irons plus loin. La volonté étant consciente d'elle-même, doit être irrésistible parce qu'elle ne saurait s'attacher sérieusement qu'aux grandes forces universelles qui sont des forces brutes. Il est bien évident toutefois qu'une semblable proposition doit rester longtemps encore dans le domaine de la théorie, l'homme étant loin de posséder dans toute sa splendeur cette première faculté morale. Nous le voyons cependant, avec cette volonté vacillante qu'il ose à peine accuser, faire déjà ployer la nature.

Il prend deux sauvageons ; il dit à l'un : Tu ne por-

teras pas de graine, mais toute ta force se changera en une pulpe délicieuse, tu seras arbre à fruit; il dit à l'autre : Tu seras arbre à fleurs; tes parties constitutives vont changer de couleurs, de forme, de but; tu n'auras ni pistils, ni étamines, ni graines, ni fruits, mais seulement des pétales : les sauvageons obéissent. Le règne animal ne lui est pas moins soumis; les grandes forces résistent à peine; ici il veut un fleuve, le fleuve surgit; là il veut une plaine, la montagne s'affaisse; où son bras est trop faible, il met le fer, l'eau, le feu, un volcan; où son pied est trop lent, il appelle la foudre.

Tout obéit; et cette force puissante parvenue à l'âge viril se briserait à un obstacle !...

En examinant la volonté aux prises avec l'être intérieur lui-même, force vivante contre force vivante, elle nous apparaît plus puissante encore. C'est elle qui retient l'homme au désert durant de longues années; elle peut imposer, au milieu des entraînements de la richesse, la vie austère des philosophes, témoin Pélopidas. La volonté substitue le courage moral au brutal instinct de la force; elle pousse le soldat au-devant du canon et lui dit : Cours à cette gueule fumante! le soldat court, et les plus énergiques instincts, la personnalité et l'instinct de la conservation se taisent. Au magistrat elle dit : Un air empesté règne ici, tu n'y peux rien; mais l'honneur t'oblige à demeurer parmi les tiens! le magistrat reste et regarde la peste sans baisser les cils.

Si déjà elle domine les plus farouches des forces primitives, elle peut dominer les autres; il n'en est aucune devant qui elle puisse être accusée d'impuissance.

Chacun de nous dans cette voie a été livré à lui-

même; si l'œuvre collective s'attarde, qu'importe; celui qui nous attend est éternel. Si l'œuvre individuelle échoue, nos efforts seront comptés; je ne sais où, mais quelque part; l'avenir est à nous!

L'homme qui veut, peut.

Mais les vieilles sociétés qui n'avaient pas entrevu cette lumière, nous ont légué leurs erreurs; et la théorie des appétits prime encore parmi nous la théorie de la volonté.

II

Comment la volonté est arrêtée dans son développement.

En général le milieu social nous énerve; des bas-fonds s'élèvent sans cesse je ne sais quels miasmes paludéens qui nous enfièvrent et nous ôtent toute énergie morale. Et quel souffle du ciel emporterait ces miasmes loin de nous! nos mères, chères imprudentes, nous y plongent à plaisir.

A peine l'heure d'affirmer sa volonté est-elle venue pour le jeune homme, que les plus fausses théories le submergent; on lui persuade que le vice, la déchéance, les besoins impétueux des sens, les incitations brutales des instincts, sont des fatalités qu'il traîne après lui comme le boulet du forçat. « Il faut que jeunesse se passe, » dit-on.

Et lorsqu'on a convaincu le jeune homme, lorsqu'on l'a doucement amené sur le bord d'un fleuve de boue, on se borne à désirer (et au besoin on le lui insinue), qu'il y jette à sa place, comme victime expiatoire, quel-

que fille pauvre que le malheur a conduite sous sa main.

Voilà ce que fait trop souvent la famille, et son coupable manége peut se traduire ainsi : Va droit au vice, c'est ton privilége; quand tu seras bien souillé, bien incapable, quand tout ce qui est fier et pur devra se détourner de toi, tu diras que la fatalité t'entraînait et nous ferons son procès à la nature.

Famille insensée! c'est vous qui êtes coupable; où vous mettez fatalité et nature, il faut mettre lâcheté et corruption.

La nature, en donnant à l'homme d'énergiques instincts, lui donna en même temps les forces nécessaires pour les gouverner avec un empire absolu. L'heure où la jeunesse fleurit, l'heure où notre perverse morale persuade à l'enfant qu'il est temps de se flétrir, cette heure est celle des grands enivrements intellectuels. L'intelligence suffit, amante chaste et pure! sans avoir besoin même d'appeler la volonté à l'aide; elle suffirait du moins si la marche naturelle était toujours suivie; mais on apprend à l'homme à se déclarer impuissant : sa punition est là, il le devient.

Cette intelligence qui a osé sombrer dans les besoins, n'atteindra jamais les hauteurs, elle est frappée; cette volonté qui a ployé sous l'instinct demeurera insuffisante. Là seulement est la fatalité; mais une fatalité sans espoir : la loi de développement ne comporte pas le retour sur un fait accompli. Quant à cette autre fatalité, qu'on invoque toujours comme excuse, et dont le vrai nom est faiblesse, vous la verrez devenir celle des oublis les plus affreux, des abandons les plus infâ-

mes; elle deviendra la lâcheté sous toutes ses formes, l'incapacité morale sous ses aspects les plus repoussants.

Ah! vous semez la nuit, et vous voulez recueillir la lumière! J'en appelle à tous, et je demande ce que devient l'homme qui a débuté par la flétrissure? Si l'on me répond qu'il a fini par l'honneur, je dirai qu'on en a menti.

L'homme doit commencer par les déportements! ce serait une étrange décision de l'éternelle sagesse! Et la femme?... Oh! la femme c'est autre chose. — Pourquoi? est-ce qu'elle a une volonté plus ferme, ou des instincts moins accentués?

Tenez, je vais vous le dire en deux lignes, ô société; en dépit de vos décisions et de votre facile morale, rien de l'humanité ne manque à la femme, et si la science d'aujourd'hui dit le contraire, je m'en refère à la science de demain.

Mais la femme est retenue par l'habitude, par les convenances; certes! Et la volonté virile ne serait pas plus forte encore. Voilà l'homme singulièrement ravalé.

Laissez de côté, croyez-moi, générations au berceau, laissez de côté, pour n'y plus revenir, ces mièvreries des sociétés en enfance, ces divagations des sociétés séniles. Croyez à votre force et osez vouloir. Que l'intelligence de l'homme, tournée vers le bon et le beau, s'occupe, s'élève et acquière, en alternant avec un travail utile, jusqu'à parfaite maturité: la jeunesse sera pleine sans avoir besoin d'être complétée par le vice. Mais nous, mères, femmes, si nous voulons des forts, ne les énervons point par de molles habitudes et des

maximes douteuses : créons des corps robustes, des instincts droits, des intelligences élevées, des sentiments capables de résister à la chute du ciel.

La volonté chez les jeunes filles n'est pas seulement pervertie, elle est étouffée dès la première heure par trois causes dont le pouvoir d'action est sans limites.

Ces trois causes nous les nommerons, et, toutes saintes qu'elles soient en principe, toutes respectables qu'elles nous paraissent à nous-même, nous les discuterons dans leurs conséquences abusives, parce que la vérité est plus sainte et plus respectable encore.

La volonté, cette faculté suprême dont tout le reste va dépendre, est étouffée chez la femme : 1° par la religion, 2° par la loi, 3° par la science.

La religion accuse la femme du malheur de l'humanité et ne trouve d'excuse à sa faute que dans sa faiblesse. Créée après l'homme, inférieure à l'homme, corruptrice de l'homme, elle doit renoncer à sa volonté. — L'homme sera ton chef, et tu lui seras soumise. — Cette parole donnée comme une décision divine, pèse sur le front de la femme et l'écrase.

Au seuil de la volonté, c'est-à-dire au seuil des facultés morales, elle doit s'arrêter ; elle n'a mission que d'obéir et de se taire.

Mais ce dogme emporte les conséquences les plus terribles.

La volonté étant une faculté personnelle, ne relève jamais d'autrui ; or je me demande si la femme est exceptée, elle seule parmi toute la création, de la loi du progrès. Si elle en est exceptée, elle peut n'avoir pas

de volonté ; mais alors elle est complétement irresponsable ? Si elle n'en est pas exceptée, elle a droit à examiner, à délibérer et à résister quand son libre arbitre refuse.

C'est l'alternative ; et il m'est aussi impossible de comprendre une demi-volonté, qu'une demi-digestion ou une circulation soumise au bon plaisir d'autrui. L'organe existe ou n'existe pas ; la faculté de même. Si la digestion se fait mal, c'est que l'organe est malade ; si la volonté oscille, c'est que la faculté est atteinte. Mais vous, mari, vous êtes impuissant devant cette personnalité ; et en disant : « je veux, tu dois vouloir, » vous êtes aussi ridicule que si vous disiez : je digère, pourquoi te plains-tu d'avoir faim ?

J'étends plus loin mon raisonnement, et je dis ; la volonté est un des jalons du progrès ; si la volonté n'existe pas chez la femme, la femme est une créature inférieure ; sa configuration générale doit accuser cet état, ses enfants doivent s'en ressentir. Il ne peut venir d'elle que des êtres mixtes ; c'est-à-dire que tout périclite et se bouleverse, parceque la première des créatures n'est pas appareillée [1]. Or cela n'est point. La configuration de la femme est, sinon identique à celle de l'homme, du moins également noble ; ses enfants ont les caractères d'une race pure. Donc la femme est au niveau de l'homme, donc la femme a une volonté distincte,

[1] Il y a certainement beaucoup d'êtres mixtes parmi nous, parce que les niveaux sont différents. Les enfants d'un homme supérieur mal appareillé ont une tendance à lui être inférieurs. Mais ce serait seulement si la femme était théoriquement inférieure que la race prendrait le caractère des mixtes, et alors la décadence, une décadence irremédiable commencerait.

personnelle, et cette faculté, qui est l'onction royale de son front, elle ne doit point l'étouffer.

Elle peut se rallier à une idée; mais se soumettre sans approbation ou sans blâme, c'est supposer l'absurde. Et, si blâmant, elle se soumet, cet abandon de soi ne s'appelle pas obéissance, mais résignation et nécessité.

La femme ne relève que d'elle-même; partant de là il faut que sa volonté se développe dans toute son étendue; il faut qu'elle puisse comprendre, délibérer, choisir. Lorsqu'elle sera rendue par l'éducation et les mœurs à la supériorité de sa nature, l'homme trouvera en elle, s'il est bon, l'adhésion et l'appui d'une conviction ardente, s'il est mauvais, l'obstacle journalier : cela vaudra mieux que la stupide soumission qu'on nous prêche et qui, laissant toujours faire, entrave le bien par son inertie, concourt au mal par son indifférence.

La loi achève ce que le dogme a commencé ; elle stupéfie la femme.

La loi en effet est l'expression la plus élevée des civilisations; elle comporte en elle toutes les grandeurs, mais aussi toutes les faiblesses de l'humanité. Œuvre de l'homme, elle progresse avec lui, se modifie avec lui et deviendra parfaite quand il sera parfait; mais elle tient à la religion par l'influence même que cette dernière exerce sur le milieu social : la religion donc, ayant proclamé l'infériorité théorique de la femme, la loi a suivi en ôtant à celle-ci l'usage de son libre arbitre :

La femme, d'après la loi française, ne peut agir sans

l'autorisation de son mari; elle ne peut administrer sa fortune, donner ou recevoir, elle ne peut valider aucun acte civil : elle est mineure, ou en d'autres termes incapable.

On dira peut-être que l'esprit de la loi n'est pas de proclamer la femme une incapable, mais d'organiser l'ordre dans la société maritale, puisqu'elle lui confie la tutelle de ses enfants et lui laisse, hors du mariage, l'administration de ses biens. Je veux admettre que la loi ne proclame pas de dogme, ce n'est pas sa mission; mais le fait n'en est pas moins acquis : la femme civilement n'a pas de droits; sa volonté est considérée comme insuffisante et cela par un chemin détourné revient au dogme.

Si la femme d'ailleurs est reconnue par la loi un être libre et égal à l'homme, pourquoi ne saurait-elle être tutrice que dans le cas de maternité? pourquoi ne saurait-elle légaliser de son nom un testament, une naissance, un mariage?

C'est, dit-on, parce que la femme, amante ou épouse, agirait trop souvent sous une pression étrangère. Mais l'amant? mais l'époux? mais le subordonné, l'employé, le valet de chambre, et les *Pandores*[1] de toute espèce, ne subissent-ils aucune pression, eux?...

Nous voici revenus à la théorie de la femme entraînée par l'infériorité de sa nature.

La loi étant ainsi, la société n'a plus à se préoccuper que d'une chose : ramener la femme à la condition qu'on lui fait; poser des digues à cette volonté qui dé-

[1] Brigadier, répondit Pandore, brigadier, vous avez raison.

borde; faire la nuit dans cette âme qui monte à la lumière.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que la science, elle aussi, est venue jeter son *veto* sur ce pauvre être étouffé et qui réclamait un peu d'air.

La science gravement a pris la créature sur sa table de dissection; elle en a compté les nerfs, les muscles, les os; elle en a pesé le cerveau et voici le raisonnement qui en est résulté.

« Le cerveau est moins pesant que celui de l'homme — infériorité!... les muscles sont plus souples — infériorité!... Le cervelet est plus gros, nous ne savons pas au juste ce à quoi sert le cervelet... peu importe — infériorité!

» Nous avons mis cet être en cage; ou l'esclave noir, ou les pieds chinois, ou la frivolité, ou l'ignorance nous répondent d'elle; nous lui refusons l'air et le jour, nous la traitons en mineure, nous lui persuadons qu'elle est une éternelle malade; tout en elle porte la trace du vandalisme; nous ne lui permettons qu'une chose, mettre au monde des enfants. Donc : *la femme n'a de raison d'être que par la maternité.* »

Il serait plaisant de demander, comme corollaire de ce principe, quelle est la raison d'être de l'homme. La science serait fort embarrassée de dire quelle est la raison d'être de l'homme, et celle du lion, et celle de la fourmi! Elle a trouvé le mot de la destinée féminine, nous l'en félicitons; et en échange, nous lui soumettons une autre idée non moins lumineuse, c'est que le lion pourrait bien avoir été créé pour dévorer le chasseur, et la science pour faire délirer le savant.-

O science, folle sublime, l'avenir du monde est en toi pourtant! mais dans les convulsions de ton enfantement laborieux que de ruines n'as-tu pas faites.

Sous le lourd vêtement de l'ignorance dont on la couvre dès son premier jour, la femme cet être personnel, intelligent et libre, se débat en vain; en vain elle essaie de marcher durant ses jeunes années, les liens dont on la charge l'empêchent d'avancer; et l'heure de l'arrêt intellectuel arrive, et l'heure de l'arrêt moral sonne, et cette fille de Dieu reste là sans espoir.

Ne croyons pas cependant que la nature outragée reste bénigne en présence de l'outrage ; il faut bien en convenir enfin : la femme telle que la société l'a faite, est le plus grand obstacle au progrès : c'est la loi du talion.

Vous avez étouffé l'être moral et presque toujours aussi l'être intellectuel, il vous reste l'être instinctif qui se sent lésé et se révolte. Sa curiosité surprend vos secrets pour les redire; sa personnalité crie, grouille, gronde, au fond d'un ménage attristé; sa vanité vous demande, vous ruine, vous ridiculise, vous suce jusqu'à la moëlle des os ; son inactivité vous condamne au travail forcé jusqu'à la condition de bête de somme; l'instinct social qui la pousse remplit votre maison de commérages absurdes, et l'instinct familial qui l'aveugle fait de vos enfants des tyranneaux criards et détestables; que voulez-vous, elle pouvait avoir le libre arbitre, l'intelligence, le sens moral, vous n'en avez pas voulu. Et si des instincts plus bas éclatent à vos côtés, remplissant votre intérieur de fiel et de colère, ne vous plaignez pas. Les grandes forces naturelles ne se sur-

montent que par des forces supérieures, et ces forces vous les avez supprimées pour mettre à la place quoi ? ce qu'il y a de plus faible au monde : un ordre de vous !...

Mais il est un autre point de vue qui révèle, d'une manière plus éclatante encore, l'inanité du régime actuel pour le bonheur commun.

Toutes les âmes ne sont pas susceptibles de se laisser absolument comprimer. Certaines volonté fortes et souveraines, d'où pourraient naître les plus grandes choses, regimbent sous la pression. Il en résulte une force dévoyée, sans frein, mais encore puissante qui, faute de mieux, se met au service des instincts. Alors, dans cette association qu'on appelle un ménage, l'homme lui-même, le plus instruit et le plus fier parfois, se trouve subjugué par une volonté maîtresse ; il la nie, mais il la sert.

La femme, étudiant ses côtés faibles, le prendra par son caractère, par ses besoins, par ses défauts, par son intelligence : elle est le fort ; elle l'attire vers ses ténèbres et peu à peu l'amène à son niveau. Cela se voit tous les jours. L'âme la plus généreuse, la plus noble pensée se détrempe et s'amollit parfois dans le mariage: Je demande pourquoi ? C'est que la loi a été faite ainsi: le fort dévore le faible.

L'homme donc pour avoir voulu attenter à la liberté d'autrui, s'est donné un maître sot et pervers : l'homme pour avoir préféré l'esclave au frère, a déchu. Peut-être serait-il temps de reconnaître que l'éternel auteur des choses peut avoir raison contre nous.

III

Volonté énergique. — Volonté suffisante. — Volonté faible.

Le développement de la volonté est donc encore subordonné, tant pour l'homme que pour la femme, à de nombreuses causes de dégénérescence, qui ne se peuvent écarter que peu à peu. Mais dès que la volonté, débarrassée de ses entraves, prendra chez tous un puissant essor, il me paraît incontestable qu'une ère d'une grandeur inouie s'ouvrira devant l'humanité.

On conçoit que nous ne voulions rien préjuger dans ce coup-d'œil vers l'avenir ; nous dirons seulement que l'homme est bien loin encore de connaître toute la puissance de cette faculté.

Nos corps sont faibles, nos instincts peu énergiques, notre intelligence est à peine éveillée : lorsque des hauteurs qu'il nous est déjà permis d'entrevoir la volonté prendra son vol, où ira-t-elle ? nous ne savons. Son avenir le plus immédiat est la justice.

Reprenons terre.

On peut distinguer dans les manifestations de cette faculté trois nuances principales :

Les volontés énergiques ;

Les volontés suffisantes ;

Les volontés faibles.

Ces trois nuances viennent d'abord de différences initiales dans les facultés physiques et les instincts, notamment l'instinct personnel. D'autre part l'intelli-

gence, qui n'est que la sanction raisonnée de l'impulsion primitive, en modifie considérablement les effets et exerce sur le développement de la volonté une puissante influence.

La volonté énergique est celle qui se roidit contre l'obstacle. Éclairée par une intelligence hors ligne, elle est toute puissante ; mais abandonnée à elle-même, sans culture, elle penche vers l'instinct, s'appelle tenacité, avorte en efforts stériles, et ne se reconnaît qu'aux ruines qu'elle produit. Dans le premier cas nous avons Richelieu, dans le second Charles le Téméraire.

La volonté suffisante; moins puissante que la volonté énergique, entraîne aussi moins de catastrophes; au lieu d'attaquer l'obstacle de front, elle le tourne et triomphe par le temps.

Secondée par de hautes facultés intellectuelles, la volonté suffisante peut s'élever jusqu'à la volonté énergique; cependant elle ne demando pas pour porter ses fruits le même degré d'excellence dans les facultés inférieures : elle s'équilibre avec un état social moins parfait.

A l'époque actuelle, elle se rencontre fréquemment; mais il est rare qu'elle puisse se développer ; le secours intellectuel, l'air vital lui manque. Alors elle fléchit; et tandis que la volonté énergique, torrent débordé, se répand au dehors et ravage tout, la volonté suffisante s'amoindrit, se retire et de fleuve fécond devient un mince filet d'eau claire.

La volonté faible n'ose s'affirmer; elle s'assied découragée en présence de l'obstacle et le contemplerait une éternité sans marcher à l'attaque.

Le développement intellectuel peut donner à une volonté faible les apparences d'une volonté suffisante; mais si la faiblesse de volonté se complique de la faiblesse intellectuelle, ou simplement de l'ignorance, nous avons le plus misérable des êtres. Ces hommes-girouettes qui tournent à tous les vents, jouets perpétuels de leur organisation et de leur entourage.

La volonté faible, relève de la volonté suffisante; elle en est l'humble satellite. La volonté énergique les rallie toutes deux.

Plus les facultés sont élevées plus elles perdent le caractère étroit de la personnalité; l'individu qui se connaît et se juge, se classe et s'équilibre sans résistance, Courfeyrac prend le mot d'ordre d'Enjolras; au contraire l'instinct personnel, brutal et aveugle, refuse et va seul se briser la tête à quelques pas.

Mais la volonté suffisante se rallie à la volonté énergique sans perdre son grand caractère : Henri IV consulte Sully; Louis XIV, Colbert; Pélopidas, Épaminondas.

Cette loi naturelle qui soumet le faible au fort, suffirait à démontrer que partout où il y a étouffement il y a danger social.

La volonté énergique est incontestablement la plus haute expression de cette faculté admirable; mais notre peu d'avancement intellectuel et l'imperfection du milieu social dans lequel nous sommes condamnés à vivre, ne permet pas à la volonté énergique de produire tous ses fruits. Il est devant les pas de l'homme des obstacles qui ne peuvent être renversés d'un seul

coup; la volonté énergique s'y brise, aussi ne la connaissons-nous guère que par ses écarts.

C'est la volonté suffisante qui paraît être notre point culminant et c'est vers ce but que l'éducateur doit tendre, laissant à la nature le soin de pousser plus haut la jeune âme, s'il est possible!

III

LA JUSTICE OU SENTIMENT DU DROIT ET DU DEVOIR

I

De la justice en général.

Justice... mot sublime!... écho et soupir des siècles; justice! rêve des âmes ardentes; justice! mot redoutable, devant qui les générations ont tremblé l'une après l'autre.

Es-tu en effet une déesse aux yeux bandés, dont on ne sait rien sinon que tu as un glaive? Est-ce toi qui portes au front le sang du Christ? As-tu préparé la ciguë pour Socrate? As-tu dressé le bûcher de Jeanne d'Arc? As-tu écouté les derniers râles de Napoléon expirant? Les déserts de la Sibérie, les brodequins du moyen âge, broyant l'os et la chair, viennent-ils de toi? Es-tu cette toile d'araignée où nul ne peut se hasarder sans être sucé jusqu'au sang? L'homme a donné ton

nom à bien des choses!... Et moi suis-je sûr de ne pas me tromper en t'appelant une faculté de l'âme?

Les civilisations en se succédant et en cherchant le mot de leur destinée, c'est-à-dire l'amélioration indéfinie des institutions, ont pris pour type une sorte de beau idéal qu'elles ont nommé *le juste*, et sur ce type, vaguement entrevu, elles ont construit leurs règlements intérieurs, imparfaits comme elles. Ce résultat s'est appelé *justice*. Mais par son principe même, la justice se trouvant toujours au début un peu en avant des sociétés qu'elle réglemente, se verrait bientôt débordée de tous côtés par de violents instincts, si l'on n'avait soin de lui donner la sanction des menaces et au besoin des châtiments. Le système de repression reçut à son tour le nom de justice; il réunissait lui, tous les vices et tous les abus de la barbarie; il s'appela tortures, exil, bûcher, échafaud. Ce fut lui qui resta dans la mémoire des peuples et le mot sacré ne signifia bientôt plus qu'escouade et cachot.

Mais en réalité la justice n'est autre chose que ce type idéal, éternellement entrevu par les législateurs, filon de diamant perdu dans la gangue.

Or ce type où est-il? d'où l'homme en a-t-il connaissance? Est-ce une faculté humaine dont l'heure s'avance, ou bien est-ce une simple abstraction? En termes plus clairs, arrive-t-on au juste par le raisonnement ou par le développement de l'être intérieur?

Si la justice est le résultat d'un raisonnement, elle suit pas à pas le progrès intellectuel, et nous devons la voir se produire au hasard de l'enseignement, à tous les âges, dans tous les siècles, dans toutes les situa-

tions : Dès qu'on sait faire un syllogisme, on est un juste.

Il n'en est point ainsi.

L'adolescence apte au raisonnement n'est pas apte à la justice ; l'admiration, la haine d'un jeune homme se prodigue çà et là selon les influences qui agissent sur lui, son bras appartient à qui sait l'enivrer.

Dans les rangs inférieurs où s'agitent les classes peu éclairées, on voit fréquemment la finesse et la prévoyance, dernier terme intellectuel, se séparer complètement de la notion du juste. Les nations anciennes présentent le même caractère d'une manière plus frappante. A mesure que nous descendons vers de plus anciens aïeux, nous voyons les belles intelligences frappées pour la justice d'une incapacité qui nous étonne; l'idée du juste finit par devenir tellement obscure que les plus abominables méfaits en portent le nom. Tromper, piller, incendier, assassiner, poignarder son hôte, brûler ses fils en l'honneur d'une idole, tuer et manger ses vieux parents : tout cela s'est appelé justice [1].

Plus loin encore, dans la nuit des temps, l'idée du juste n'existe même pas, l'homme n'a point entrevu le type idéal, il ne cherche par conséquent aucun point de similitude entre ce type et lui-même, la force est tout.

Il y a donc dans l'âme humaine quelque chose de spécial qui s'éveille à une certaine heure et se déve-

[1] Ulysse mentait ; Aod poignardait son hôte ; Josué organisait le pillage et l'incendie ; Abraham se disposait à immoler son fils ; le sauvage tue son père.

loppe ensuite lentement siècle par siècle pour l'humanité, année par année pour l'individu. C'est cette chose que j'appelle le sentiment du juste.

Déjà l'homme en avait, par l'instinct personnel et par l'instinct de la personnalité étrangère, comme un vague pressentiment; par les facultés intellectuelles, il en concevait la notion ; par la volonté il sentait en lui-même une force suffisante pour l'accomplir; mais cette grande faculté n'était encore qu'une faculté latente; il lui fallait en rassembler péniblement les éléments épars, concevoir une abstraction et mettre la volonté au service d'une généralité. Aussi qu'arrivait-il? L'homme agissait d'abord, raisonnait ensuite; il pillait, volait, sauf à se dire dans le secret de sa pensée : L'humanité est bien mauvaise!

Dès que l'âme au contraire arrive à la justice, elle se porte tout d'abord et spontanément vers le bon et le juste, sauf à s'étayer ensuite d'un syllogisme.

Avec l'instinct, l'intelligence et la volonté, on écrit des livres sur la liberté et l'excellence humaine; avec la justice en plus, on meurt plutôt que d'abandonner un seul droit, de faillir à un seul devoir. Entre la justice à l'état d'abstraction et la justice à l'état de faculté, il y a la même différence qu'entre une théorie et un fait.

Le type du juste existe donc dans l'âme ; la justice est donc une faculté vers laquelle l'homme avance lentement et qu'on peut définir ainsi : une force particulière, en vertu de laquelle l'âme devient apte à se constituer en équilibre avec le reste de la création.

Mais avant que chaque homme puisse se constituer

en équilibre avec le reste de l'humanité, sans gêner personne, sans être gêné par personne, il faut que toutes les facultés inférieures aient atteint un haut degré de développement. L'équilibre ne supposant ni l'abandon d'un seul droit, ni l'oubli d'un seul devoir, suppose un état social parfaitement harmonisé. Or ce régime nouveau ne peut que lentement se substituer au régime actuel, dans lequel chacun de nous abandonne volontairement une partie de ses droits en échange d'une sécurité que compromettent sans cesse les appétits grossiers et la violence des masses. C'est là l'œuvre des siècles, et en prévoyant, dans un avenir lointain, une humanité plus parfaite et plus heureuse, on s'expose à soulever bien des contradictions.

Tant que nous ne possédons en effet une faculté qu'à l'état de germe, il est difficile de nous persuader que cette faculté grandira. L'homme, cet être si changeant, cet être en qui les forces seules sont constantes, l'homme s'obstine à nier le pouvoir des grandes causes naturelles, pour ne s'attacher qu'à la manifestation concrète de ces mêmes causes.

Chaque faculté qui l'élève augmente son horizon; par quelle fatalité, à chaque fois, sa même formule stupide — *Nec plus ultra* — lui vient-elle aux lèvres?

La volonté est notre point de vue actuel, cela suffit à nier les horizons prochains; mais la négation ne saurait empêcher ces horizons d'apparaître.

Dans les âges anciens le progrès était lent; l'homme n'avait à sa disposition que des instruments indociles. Il fut un temps où le globe, notre patrie, n'était qu'un sol brûlant, infécond, désolé. Une force brute y régnait

— l'attraction — et cette force travaillait partout. Sous le souffle de Dieu, elle enfanta la vie et la vie rayonna. A son tour la vie régna et de son mystérieux hyménée avec l'inconnu naquit le mouvement volontaire, et celui-ci produisit la vie sensoriale, et la vie sensoriale en s'exaltant amena la vie sensitive, et celle-ci devient l'intelligence. L'être commençait à se souvenir; il heurta son front pour comprendre, et il comprit. Dans cette voie lumineuse, une fois qu'il y fut entré, il alla vite; ce misérable corps cent fois brisé, cent fois remis au creuset, se redressa enfin pour monter à l'idéal.

C'est probablement avec l'abstraction qu'apparut la forme humaine. L'instrument était déjà bien modifié; bien parfait relativement était cet être au front bas, aux lèvres épaisses, au museau avancé, à la peau noire et puante, cet être brutal... mais qui pouvait concevoir Dieu.

Combien de temps lui fallut-il travailler et se heurter contre l'obstacle pour conquérir l'induction et la synthèse, la déduction et l'analyse! Quand il eut enfin aperçu de loin les derniers horizons intellectuels, il tira de la terre un bloc de granit, inventa des signes et grava sur la matière soumise : « Je suis le Phénicien ou l'Égyptien, l'Indien ou le Chinois, je suis le roi du monde, et nul n'ira plus haut que moi! »

Ces mots étaient précisément la formule qui l'empêchait d'avancer.

La force de progression reflua vers la Grèce. Là elle s'épanouit et fit monter à la lumière des populations vives, spirituelles, pleine de séve et de bon vouloir. Le

Grec eut pour point culminant l'abstraction; il se prêtait admirablement aux efforts de la nature; mais il s'épuisa, chanta son hymne de mort et disparut.

Rome lui succéda. La mission de Rome était de conquérir à l'humanité la première des facultés morales. Le mot de sa destinée fut volonté, — et avec ce mot, elle asservit le monde. Puis, sa tâche accomplie, elle se coucha dans le sépulcre : elle ne pouvait aller au delà.

Vinrent les Barbares, jeunes peuples, cerveaux mobiles sur lesquels la force de progression pouvait travailler.

Il fallait d'abord que les barbares se missent au niveau des peuples qu'ils avaient remplacés; cela leur prit quinze siècles; au bout de ce temps, de nouvelles facultés commencèrent à se faire jour. Rome avait trouvé la première force morale; les Barbares perfectionnèrent l'instrument du progrès et parvinrent à se servir utilement de l'analyse et de l'analogie. Aujourd'hui l'humanité frémit et se sent prise de profondes angoisses, comme si le jour d'un nouvel enfantement était arrivé.

Nous croyons que la justice va prendre essor et que, nous tous qui vivons à cette période agitée, nous serons le peuple de cette grande faculté.

En résumé, chaque peuple qui a dominé le monde l'a dominé parce qu'il a su atteindre le premier un des sommets intellectuels ou moraux : la Grèce a régné non par ses généraux mais par son idéalisme; Rome a tout subjugué, non par ses légions mais par sa puissante volonté. Le monde aujourd'hui attend un maître. Quel sera le peuple de l'avenir? Je réponds avec certi-

tude : le peuple qui le premier s'élèvera jusqu'à la justice.

Le sentiment du juste se décompose en deux grands sentiments qui constituent l'équilibre parfait : le droit et le devoir.

II

Du droit.

Considéré à son point de vue le plus élevé, le droit peut se définir : les devoirs de tous envers un seul.

Dès qu'il devient apte à la justice, l'homme a le sentiment de ses droits. Impulsion nouvelle, extraordinairement vigoureuse, ce sentiment germe en lui, grandit, envahit son être entier. Plus tard, en y appliquant toutes ses forces intellectuelles, il aura de ses droits une idée plus précise ; mais il ne les sentira pas plus; rien ne peut compléter l'œuvre de la nature arrivée à ses splendeurs.

Si au contraire on essaie de faire comprendre au moyen d'un raisonnement la notion du droit à celui qui n'est pas mûr pour la justice, on sera étonné de le voir peu soucieux de cette grande chose. Il pourra dire comme vous, approuver vos théories; mais à la pratique vous le verrez fléchir : il manque d'un sens intime, la lumière n'est pas faite en lui.

Le droit paraît être l'expression encore incomprise et contestée de nos sociétés actuelles.

Civilement parlant on peut dire que c'est la garantie

donnée à chaque individu par le pacte social, et cette garantie varie nécessairement selon les mœurs et les époques. Au point de vue pédagogique, le droit revêt une signification plus absolue. En effet, les droits devant se modifier à mesure que les civilisations se complètent, la mission pédagogique consiste à les dépouiller de tout ce qu'ils tiennent des nécessités sociales, pour les envisager dans un type idéal aussi parfait que possible.

Or, pour ramener plus facilement la notion du droit à ce type, nous devons la diviser en deux parties bien distinctes.

1° Droits naturels, supérieurs à tout pacte social et dont l'oubli suppose toujours un criminel. Ils se dégagent à mesure que les civilisations se perfectionnent et tendent à remplacer les autres.

2° Droits civils qui naissent du milieu social et se modifient incessamment avec lui. Ces droits sont variables, parce qu'ils sont la garantie contre un état de choses qui va en s'améliorant. Leur étude constitue la science du *droit*. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Le droit naturel nous paraît se résoudre en cinq principes, qui constitueraient une garantie suffisante dans un milieu social parfaitement équilibré. Il est possible que ces droits finissent avec le temps par se résumer en une formule simple; mais cette formule nous ne pouvons encore la concevoir ni même la pressentir.

1° Droit à la famille paternelle et maternelle.

2° Droit à la subsistance gratuite jusqu'à l'âge de force.

3° Droit à la protection contre toute cause de dégénérescence physique, intellectuelle ou morale.

4° Droit à la civilisation dans tout ce qu'elle comporte de développements perceptibles à notre intelligence.

5° Droit à une place quelconque relative à nos facultés, et, dans tous les cas, droit à n'être jamais classé au hasard de la naissance, avant complète évolution de l'être.

Le premier droit que nous apportons en ce monde, tous tant que nous sommes, c'est le droit à la famille.

Je n'examine pas quelles circonstances ont pu déterminer les législateurs à décider la proscription du berceau et les religions à stigmatiser l'innocence, je ne veux faire aucun pas vers les lieux communs étroits et les morales changeantes; je ne connais ici que l'enfant et la notion du juste.

L'enfant qui arrive en ce monde n'y arrive point au hasard, imposé par une puissance dont les arrêts nous frappent en dépit de nous; il y arrive par suite d'un pacte véritable, consenti entre l'Infini qui tenait cette âme et les parents qui se sont implicitement engagés en présence de l'Infini. Renier un enfant, c'est donc un sacrilége, mais le sacrilége par excellence; c'est un crime, mais le seul crime par lequel l'homme puisse insulter directement à Dieu.

Si maintenant je me place au point de vue de l'enfant, je vois toutes les faiblesses, toutes les douceurs, toute l'innocence résumées en un petit être confiant et désarmé. Il dort! nulle défense, nul reproche!... il dort! Qu'on le tue, qu'on le broie, qu'on le jette aux pourceaux, qu'on le jette aux fanges de la bâtardise, ce

sera le même sourire, la même douceur. Et pourtant c'est une âme immortelle, un être que les siècles attendent. Ce corps grandira, ces yeux s'éveilleront, cette intelligence aura ses splendeurs, cette volonté sa puissance, ce cœur ses dévouements. Et tout cela dans ce berceau, frêle espérance, qui ne peut croître qu'au souffle de l'amour. Rejeter l'enfant, lui refuser ce rayon de soleil qu'on nomme paternité, le livrer à la misère, à la honte, aux hasards, c'est plus qu'un crime privé, c'est un crime public.

En vérité il est impossible qu'on ne se trouve pas en présence de ce premier droit, singulièrement embarrassé par le texte formel de la loi française ; car la loi punit l'enfant, cette petite tête auguste et candide, pour justifier le père sacrilége, sans vergogne et sans foi.

Voici l'argument de la loi ; nous voulons l'exposer dans toute sa force.

La loi n'a point entendu ménager le coupable, mais sauvegarder les familles ; par une disposition sévère, peut-être, mais sage, elle prévient les procès scandaleux, et retient l'honnête homme sur la voie des entraînements illicites.

Malheureusement la loi produit tout le contraire de ce qu'elle se propose : assurer au crime son impunité, c'est lui donner sa raison d'être.

Nous demanderons d'abord quels sont les procès que prévient la loi. Est-ce celui que la fille perdue intenterait au débauché ? Que nous importe à nous ; comment nous prouvera-t-on jamais que nous devions absoudre l'un d'eux, en passant par dessús un être hu-

main ? Et si ce n'est pas d'une fille perdue qu'il s'agit, pourquoi sacrifier à la fois elle et son enfant? Mais l'amante abandonnée ne se déciderait à faire valoir les droits de son enfant, que lorsqu'un mariage aurait anéanti ses espérances ; et il y a là une jeune épouse innocente dont le bonheur doit être protégé. D'abord, je le déclare, dans la sincérité de ma conscience, je n'estime pas que ce soit une action innocente que de prêter les mains à ce que nous avons nommé un crime. Si nos mœurs absolvent, la conscience réprouve ; l'épouse qui vole un père à cet enfant, n'est point parfaitement pure et ce n'est pas à elle qu'ira ma sympathie. Mais l'épouse même fût-elle justifiée par une complète ignorance, je réponds encore : Le droit de l'enfant prime le droit de la femme, comme le droit naturel prime le droit social. Mais cet homme peut avoir eu de son mariage des enfants dont les droits ne sauraient être méconnus? Qu'on les respecte, rien de mieux ; mais pourquoi les droits du second seraient-ils plus sacrés que ceux de l'aîné? entre deux innocences je ne saurais choisir.

On dit enfin, et c'est là une des plus fortes objections : Comment la loi reconnaîtra-t-elle le véritable père, quand l'inconduite de la mère est notoire. La thèse me semble bien naïve.

Si deux, ou quatre, ou cinq voleurs s'étaient réunis pour me prendre ma bourse, est-ce que vous les acquitteriez, sous prétexte que vous ne savez pas à qui d'entre eux elle est échue?... Ce que vous faites pour un peu de métal, pourquoi ne pas le faire quand il s'agit d'un de vos semblables? Que tous ceux qui ont contribué à

lui faire cet état de bâtardise complexe, soient condamnés solidairement à le pourvoir, je vous certifie que ces messieurs y regarderont à deux fois.

La sévérité de la loi retient l'honnête homme ; c'est là une erreur profonde. Vous figurez-vous, ô législateurs, que l'honnête homme puise sa vertu dans vos codes ? Vous figurez-vous qu'à l'heure des entraînements, si l'homme songe à la loi, c'est l'avenir *probable* de ses enfants *possibles* qui va le retenir?... Non. La loi ne le fera trembler qu'en le frappant lui-même. Si, d'autre part, vous croyez que vos rigueurs envers l'enfant déterminent le père à faire cesser un état illégal, vous ne connaissez guère le cœur humain. Celui qui n'a pas eu la loyauté d'apposer son nom sur l'acte de naissance de son fils, celui qui a permis que sa fille naquît deshonorée, celui-là peut bien avoir des muscles et des viscères, mais il n'a pas de cœur.

Résumons : la loi a été faite en vue de l'infériorité de la femme et de la prétendue impuissance de l'homme à dompter ses passions ; elle repose sur l'erreur et l'injustice ; elle s'appuie sur des arguments qui ne soutiennent pas l'examen. En Angleterre, en Amérique, la loi est autre, et les mœurs ne sont pas moins pures que chez nous.

Cependant, pour que le droit à la famille fût une vérité, il faudrait aussi l'appliquer à ces misérables enfants, parias de nos sociétés, que la loi non-seulement proscrit, mais proscrit à jamais. Que dire, que répondre, que faire au malheur de ces destinées? La loi, cette chose sainte, la voilà frappant l'enfant, cette chose sacrée ! et cela tellement sanctionné par nos mœurs et

nos idées, que la philosophie n'ose élever la voix, de peur qu'on ne l'accuse d'attenter à la famille et de renverser la morale. Je demanderai cependant au législateur si ce n'est pas encore le coupable qu'il épargne. C'est l'épouse, dira-t-on, comme tout à l'heure, et avec bien plus de vraisemblance, c'est l'épouse innocente cette fois!

Mais si cet homme avait volé mon portefeuille, vous l'épargneriez sans doute en faveur de l'épouse innocente et de sa jeune famille? — L'épargner, épargner un voleur!... je l'enverrais au bagne! — Législateur, il il a fait plus. Ne vous préoccupez donc pas de la femme, ne vous préoccupez donc pas des enfants, préoccupez-vous de ce qui est juste.

Mais la loi a pour l'enfant des rigueurs plus grandes; ce pauvre petit être arrive en ce monde hors la loi.

On lui refuse même le droit à sa mère. Ici je ne discuterai pas, je me contenterai de citer un fait.

Une pauvre fille de la province eut le malheur de suivre à Paris l'homme qu'elle aimait et qu'elle espérait épouser. Elle fut abandonnée, c'est l'ordinaire. Pourquoi l'homme se gênerait-il? il est pur et peut lever le front haut à la face de... son pays.

Après les premiers instants donnés à la stupeur, la jeune femme se releva, et trouva dans sa maternité prochaine le courage de vivre; elle travailla, elle était habile. Ne voulant pas retourner au pays, elle fit venir je ne sais quel pécule auquel elle avait droit, quelques cents francs! Tout rassemblé et ce qu'elle gagna lui fit une petite somme, religieusement placée, avec laquelle on pouvait affronter l'avenir. Détail touchant, elle avait veillé chaque jour une heure pour coudre une layette,

afin que la chère créature eût au moins tout ce qu'une mère peut donner.

Elle mourut en accouchant.

Des parents éloignés vinrent, prirent l'argent, vendirent la layette, jetèrent l'enfant dans un hospice et s'en allèrent, voleurs éhontés, jouir ailleurs de leur héritage.

Il est probable que pendant ce temps le père de l'enfant *trouvé* se présentait à l'église, demandant à Dieu de bénir quelque mariage doré; et les pierres du temple ne se sont point soulevées, et l'eau bénite ne s'est point changée en plomb fondu pour lui brûler la face, et il aura été salué, fêté, l'honnête homme! et il aura été bon mari, excellent père, et quand il mourra la terre où repose les justes ne rejettera point ses os.

Et l'on demande encore si l'âme est immortelle!

Oui, la loi est trop sévère à l'enfant; naître constitue un droit, et ce droit c'est celui de retrouver son père, sa mère, c'est celui d'entrer avec ses frères en parfaite communion d'égalité. N'en doutons pas, dans un avenir prochain, et plût à Dieu que nous puissions en saluer l'aurore, l'enfant sera réhabilité et le premier droit naturel s'inscrira ainsi dans tous les codes. La recherche de la paternité est de droit public; où il y a bâtardise, il y a délit.

III

Du droit (suite)

Le droit à la subsistance gratuite jusqu'à l'âge de force résulte d'une nécessité tellement absolue qu'il n'a jamais été contesté. Peut-être y aurait-il à ce sujet bien des observations à faire; mais ces observations trouveront place ailleurs. Nous allons passer au troisième droit naturel, qui, par ses points de vue principaux, se confond du reste avec l'autre.

Humble destinée perdue dans la foule, mais contribuant à l'équilibre général, l'enfant qui arrive parmi nous, ne peut rien par lui-même; un état social imparfait doit réagir sur lui; il a droit à une protection spéciale.

Dans l'état de pure nature, si cet état a jamais existé pour l'humanité, dans l'état de pure nature, l'homme n'ayant à lutter que contre des forces naturelles, sympathise avec tout ce qui l'entoure; ses besoins et ses instincts lui suffisent; mais dans l'état social, quel qu'il soit, les causes de dégénérescence sont plus complexes, et l'intelligence seule peut les écarter. Dans la fiction de pure nature, l'être se protége lui-même; dans l'état social l'enfant qui n'est pas protégé périclite immédiatement.

La garantie est donc de droit; nous allons examiner si elle est suffisante.

Physiquement, la garantie n'est pas suffisante. La loi,

il est vrai, pourvoit de tout l'enfant abandonné, une inépuisable charité lui vient en aide; cependant on serait effrayé si nous pouvions présenter le tableau de toutes les infirmités qui sont le résultat de nos combinaisons sociales.

Avant que de naître, il y a des enfants qui sont frappés dans leur droit le plus essentiel, celui de vivre.

Je ne parle pas ici de ceux qui sont flétris par les vices de leur ascendance; c'est une misère terrible à laquelle la loi ne peut rien. Je parle d'une misère non moins terrible, mais dont le remède n'est pas impossible à trouver.

Il existe à Paris un établissement de haute portée morale qui s'appelle *la maternité*.-Les pauvres mères qui n'ont pas de quoi se faire soigner chez elles, viennent y subir les crises de l'enfantement. Elles y sont assistées par des jeunes femmes dont un régime austère et de sérieuses études ont élevé à la fois et l'intelligence et le cœur.

Les femmes y sont reçues à huit mois de grossesse, or,.... nous garantissons ces détails..... la plupart y arrivent épuisées et hors d'état de supporter la crise. De peur d'être rejetées au froid et à la famine, quelques-unes mentent; on devine peut-être; mais on a pitié, on feint d'être trompé et l'on donne du pain à cette mère et à cet enfant. Cependant celles qui sont ainsi abritées, c'est l'infiniment petit nombre; que devient la foule? les timides, les fières?... Elles souffrent jusqu'au bout, quitte à en périr. Elles périssent en effet. La mortalité des femmes en couches en certaines saisons est effrayante parmi elles.

Laissons de côté ces infortunées, dont le sommeil profond n'est plus troublé du moins par de funestes rêves, et occupons-nous des enfants qui survivent.

Évidemment l'enfant venu dans de telles conditions est affaibli aux sources mêmes de sa vie.

On le place à l'hospice; là encore la charité l'accueille et le réchauffe, mais le lait maternel ne se remplace pas : le lien qui l'attachait à cette morte n'a pas été complétement brisé; sur cent enfants jetés à la commisération publique, il y en a, en moyenne, quatre-vingts qui meurent avant d'atteindre la seconde enfance.

Je ne veux pas insister et dérouler jusqu'au bout le tableau des misères qui suivent l'abandon; je ne dirai rien des mères qui tuent leurs enfants et de celles, beaucoup plus nombreuses, qui les laissent crier, agoniser, mourir de faim à leurs côtés, se bouchant les oreilles pour ne pas entendre, et refusant obstinément la goutte de lait que ces vagissements douloureux réclament, implorent : elles ne peuvent les élever, les malheureuses, et elles n'osent les serrer dans leurs bras, de peur de s'attendrir et de s'attacher.

Toutes ces misères et d'autres que nous ne disons pas, tous ces crimes et d'autres que nous ne pouvons dire, reconnaissent une double cause : la tolérance de la loi dans le crime d'abandon, et le préjugé qui suppose l'incapacité de la femme.

Si la femme avait le droit de revendiquer pour son enfant un nom et un père, si les salaires, plus équitablement répartis, permettaient à la femme de subvenir aux besoins de sa famille, ces choses n'arriveraient pas :

le droit à l'existence serait assuré sinon à tous, du moins au plus grand nombre.

A côté de cette première cause de défaillance physique il s'en place deux autres qui sont plus générales : l'une frappe en haut, elle se nomme *mollesse* ; l'autre frappe en bas, elle s'appelle *abus*.

Un des principes les plus élémentaires de la science économique, c'est que la production et la consommation s'équilibrent ; il y a sur le globe une certaine somme de vitalité, de mouvement, d'énergie, et ce qui se perd d'un côté se retrouve de l'autre ; cette loi naturelle est si vraie, que tout ce qui ne produit pas, entre, pour sa propre existence, dans cet inexorable engrenage de vie et de mort.

Les animaux s'attaquent et se dévorent les uns les autres ; si l'homme échappe à cette nécessité c'est parce qu'il ordonne, produit, recueille, conserve, c'est parce qu'il travaille en un mot.

Le travail est donc le résultat naturel de la vie ; mais s'il en est le résultat, il doit en être en même temps une des conditions indispensables. Nous voyons en effet que le travail ou l'initiative individuelle est la condition *sine quâ non* du progrès, ou, ce qui est la même chose, de la santé physique, intellectuelle et morale. Or la femme qui de temps immémorial abandonne sa part de travail aux mains soi-disant viles, la femme a dû dégénérer. Nous sommes obligée de le confesser, cette dégénérescence est réelle : le niveau intellectuel pris en masse est moins élevé chez les femmes que chez les hommes.

Mais si la femme dégénère comment l'humanité se

soutient-elle ? La femme est actuellement ce qu'elle a toujours été, l'obstacle au progrès. Son incapacité est une maladie sociale, que les nations modernes commencent à ressentir, et dont les nations anciennes sont mortes les unes après les autres.

Si de la femme nous passons à l'enfant, nous voyons le mal se propager et la goutte d'huile s'étendre.

L'enfant comme la femme doit travailler et en le dispensant du travail, on arrête son essor. Dans nos sociétés, l'enfant riche subit une véritable déchéance par la nourriture trop recherchée qui pousse à l'action des nerfs, par les veilles prolongées et le sommeil du jour, par l'oblitération des instincts mécaniques, par les modes insalubres, enfin par l'exercice intellectuel sans contrepoids. Au bout d'une génération ou deux le mal commence à s'accuser et après trois ou quatre il est irremédiable.

Dans tous les pays et dans tous les temps, les races nobles après s'être idéalisées par la surexcitation nerveuse tombent dans l'épuisement.

L'aristocratie anglaise a reculé cet effet en se retrempant périodiquement dans le peuple ; mais les races qui persistent à se replier sur elles-mêmes périclitent beaucoup plus vite qu'on ne croit.

Le régime adopté par la classe riche comme un de ses priviléges contient donc un danger et, par suite, l'enfant élevé ainsi se trouve lésé dans un de ses droits naturels. Mais que dirons nous des classes pauvres ? Là, trop souvent, l'enfant subit une atteinte qui se manifeste non-seulement chez la race, mais chez l'individu, mais avant la jeunesse.

En Angleterre, dans certaines fabriques on occupe un grand nombre de femmes; comme la municipalité n'a pas organisé la garde des enfants, ces malheureuses sont obligées de confier les leurs à des berceuses qui, pour les empêcher de crier, les stupéfient au moyen de la thériaque.

Il y avait et il y a encore dans les grands centres industriels, des lieux où l'on emploie les enfants à des fonctions qui leur ruinent la santé. On ne l'ignore pas; la famille en sacrifie un à la vie de tous. Qui n'a vu, à Lyon, passer près de soi un de ces misérables, tordu, voûté, haut tout au plus d'un mètre, souffreteux et rachitique? Avant l'invention des métiers à la Jacquart, on les employait à renvoyer je ne sais quelle pièce; cela s'appelait des *lanceurs*. Ces petits êtres passaient leur vie accroupis sous un métier; après de vives souffrances, ils finissaient par s'y habituer... quand leurs os étaient déformés.

Aux réclamations indignées de la science, on objecte la misère des familles; mais ces deux intérêts si sacrés ne sont point inconciliables, nous le répétons; l'enfance doit travailler.

Dans un avenir prochain, chaque école aura ses ateliers où les enfants, sous une direction habile, pourront commencer à produire dès leur septième année. Il est d'ailleurs impossible d'organiser autrement le travail pour l'enfance; le voisinage trop immédiat de l'homme ne lui est pas bon et l'enfant qu'on jette aux véritables ateliers est presque toujours un enfant jeté, sinon à la complète corruption, du moins à l'abus préc ce de la vie.

En passant des causes de dégénérescence physique aux causes de dégénérescence morale et intellectuelle, une grande réserve nous est commandée; nous allons pénétrer au foyer et toucher à la famille; nous n'oublierons pas qu'en parlant au nom de la justice nous devons être juste envers tous.

La famille, à proprement parler, est l'être collectif à qui Dieu a confié l'enfant, et il semblerait au premier abord que nul ne dut avoir le droit de surveiller la gestion de cette âme; cependant si la famille peut dire je m'appelle *père*, je m'appelle *mère*, la société peut répondre je m'appelle *tutrice*. La difficulté c'est de faire que ces droits s'exercent sans se heurter.

Laissant d'abord de côté tout principe reçu, toute idée préconçue que, dans la recherche du juste idéal, on a le droit de regarder comme des hypothèses, je veux ne considérer que l'enfant, à qui Dieu a donné des facultés pour qu'il fût à même de remplir ici-bas une mission; mission dont nous pouvons ne pas comprendre la portée, mais dont nous sommes obligés de reconnaître le caractère supérieur.

Ces facultés, mon premier devoir, à moi société, c'est de ne pas permettre qu'elles soient amoindries, et j'ai par conséquent l'obligation incontestable d'écarter toute cause d'amoindrissement, s'appelât-elle famille.

Ainsi posé, le problème devient moins ardu.

Il y a des pères, des mères, osons le dire, d'abominables parents qui excitent leurs enfants au vol, au vagabondage, à pis encore; il y a des parents qui font mendier les leurs; il y a des parents qui font de leurs petites filles des saltimbanques; il y a des parents qui

refusent d'envoyer leurs fils aux écoles primaires gratuites. Tous ont une même excuse : nous ne pouvons, nous sommes trop pauvres; nous ne saurions les nourrir sans les faire travailler. A cette raison, banale à force de redites, on ne peut répondre par un démenti; c'est trop souvent la vérité. Que faire alors? Prendre ces enfants, les parquer dans un hospice! les mères crieraient à l'attentat, elles auraient raison ; cependant ces enfants sont sur une pente funeste, la pente au bout de laquelle on trouve les criminels, les forçats, les filles perdues : l'enfant a droit à ne pas être exposé.

Nous n'avons pas l'obligation de résoudre pratiquement toutes les questions que la suite de cette étude soulève ; certaines d'entre elles demandent peut-être pour s'élucider complétement, la coopération de plusieurs siècles et le travail d'un grand nombre de générations, néanmoins, toutes réserves faites, nous croyons que le remède à ces grandes misères se trouvera dans une meilleure organisation du travail.

Un sophisme a longtemps régné, il règne encore ; il a produit bien des ruines ; il continue de saper la société par sa base. On dit : l'homme seul doit travailler, la femme et l'enfant sont destinés au repos. En apparence rien de plus anodin ; en réalité rien de plus dissolvant.

La première conséquence rigoureuse d'une pareille proposition, c'est que le repos est l'état normal, l'état noble de l'humanité, et il en résulte que ce qui peut se dispenser du travail se hâte de le faire.

L'homme doit travailler! mais est-ce que tous les hommes travaillent?

Travailler c'est produire : Que produit le riche oisif; et les valets du riche, légion de fainéants qui affameraient un pays? Que produisent les armées des grandes puissances? Que produit cette autre armée noire de la chicane, qui déshonore la justice en se couvrant de son manteau? Que produit le commis dont les bras virils s'occupent derrière un comptoir à mesurer de la toile ou des rubans? Il y a la moitié des hommes qui ne produisent rien.

L'autre moitié travaille tant, qu'il lui faut sacrifier intelligence, corps, vie, tout; elle meurt à la peine et meurt honnie et méprisée de ceux même qu'elle fait vivre. Aussi, rassasiée de misères, d'ignorance, de dédain, arrache-t-elle, autant qu'elle le peut, ses fils à ce martyre de la bête de somme. Elle les jette au martyre des villes; gagne-t-elle au change?

Voilà la vérité sur le travail : la terre est délaissée pour l'industrie, l'industrie pour le commerce, le commerce pour la fainéantise : c'est là le triple échelon, entre celui qui dévore sans rien faire et celui qui produit sans retenir un épi pour sa faim.

Voilà pourquoi il y a des femmes qui se vendent, des enfants qui mendient, des petites filles saltimbanques.

Mais que tous travaillent, mais que les mains laborieuses soient réhabilitées et la mollesse notée d'infamie, ces choses ne seront plus possibles.

Que la femme travaille! le commerce lui appartient et la moitié de l'industrie est son domaine; que le jeune homme vigoureux et fort laisse la dentelle et coure à la fabrique; que la fabrique rejette aux campagnes de gais travailleurs : la terre féconde suera

l'abondance et la joie. Alors il y aura pour l'enfant non plus l'hospice, non plus même l'école triste et malsaine, mais l'école-atelier, riante demeure où s'ébauchera dès le berceau l'aisance de la jeunesse et le repos des cheveux blancs.

Plus de parasites, plus de misérables. Quand viendra ton heure, ô travail!

IV

Du droit (suite)

Le quatrième droit naturel de tout enfant c'est d'être mis au niveau de son siècle.

A mesure que nous avançons vers l'idéal en éducation, nous arrivons à des conclusions moins pratiques relativement à notre état social. C'est la conséquence inévitable de toute excursion vers l'avenir. Mais l'état social change un peu chaque jour; les institutions se perfectionnent et les mœurs se polissent : un temps viendra où le problème qui nous occupe sera en voie de solution.

Quel que soit le berceau sur lequel se porte ma vue, j'entrevois au fond un doux et profond mystère; je ne sais d'où vient cette âme, ni pourquoi elle est là; elle travaille en silence à se former un instrument qui lui permette d'agir, et je ne puis prévoir dans quel sens elle agira.

Que le berceau soit sous la garde d'une Agrippine, c'est un monstre qui s'efforce de croître.

Qu'il soit sous la garde d'une Lœtizia, c'est un foudre devant lequel s'écroulera le vieux droit européen.

Que la mère se nomme Marie, c'est un divin rayon qui va percer la nue.

Qu'elle n'ait pas de nom dans l'histoire, c'est un atome qui secondera le monstre, mourra pour gagner Austerlitz, traversera les déserts pour proclamer Jésus.

Et une profonde nuit environne cette aube naissante ; les mères bercent, elles rêvent une destinée d'or et de lumière, toujours la même; et tous ces berceaux sont paisibles, doux, attrayants : le monstre ressemble au foudre, la foudre à l'atome et l'atome au rayon.

Ne pouvant rien distinguer sur la figure du nouveau né, l'homme quand il distribue au hasard les diverses tâches doit se tromper bien souvent. Il est certain que parmi nous, chaque jour voit périr nous ne dirons pas une âme d'élite, mais un bienfait immortel. On dit : le génie perce comme l'étoile brille. Est-ce que l'étoile n'est jamais voilée par les nuages? Supposez Newton occupé du matin au soir à sarcler une terre rebelle, dans un misérable village où jamais instituteur n'a mis le pied; supposez le ployé sous le faix chaque jour, somnolant le soir, ne sachant pas lire, ne connaissant rien au-delà de sa chétive bourgade; je vous certifie qu'il ne découvrira point la loi qui régit les mondes.

Le génie comme les étoiles ne brille que dans un ciel favorable ; mais le droit du génie est incontestablement de briller.

Il en résulte que l'instruction doit être égale pour tous : problème si difficile qu'il est actuellement insoluble.

L'égalité complète en matière d'enseignement suppose en effet; 1° toutes les écoles à la charge de l'État; 2° toutes les familles assez riches pour entretenir leurs enfants dans les grands centres; car on ne peut supposer une école polytechnique dans chaque village, et l'absolu ne comporte pas un seul enfant frustré dans un droit aussi incontestable.

Mais d'une part, le plus grand nombre des familles se trouve dans l'impossibilité de faire face aux dépenses de l'éducation, de l'autre tous les états de l'Europe, considérablement endettés, doivent encore subvenir à une foule de besoins journaliers toujours croissants.

La guerre, la justice, les cultes emportent des millions; de quelque côté que nous considérions cet important problème, nous voyons qu'il est impossible d'assurer à tous les enfants l'exercice de ce droit.

Cependant l'avenir a des secrets que nous ne pouvons pas encore sonder; une meilleure répartition du travail peut amener les fortunes à un plus exact équilibre; et la prospérité intérieure des empires peut augmenter les ressources des gouvernements, en même temps que les progrès de la civilisation permettront d'amoindrir considérablement le chiffre de certaines dépenses.

La guerre, par exemple, qui est la personnification de la force, la guerre deviendra plus rare dès que les peuples se rapprocheront et que le droit se substituera à la violence. Peut-être qu'un jour notre armée ne se composera que d'une garde d'honneur pour le souverain et d'une garde civique pour assurer la tranquillité

intérieure. On pourrait encore concevoir d'autres économies. Un remaniement de l'impôt pourrait aussi accroître le revenu et alors l'instruction gratuite et obligatoire [1] pour tous deviendrait possible.

C'est l'œuvre de l'avenir.

Passons au quatrième droit plus difficile encore à garantir et qui par conséquent nous reporte à un avenir plus éloigné.

L'enfant ou plus généralement l'homme a le droit de n'être classé qu'après complète évolution de ses facultés intellectuelles.

A un point de vue infiniment élevé, il est évident que tout homme a le droit d'occuper en ce monde une place relative à ses facultés. Or, c'est ce qui n'arrive point; le hasard de la naissance, de la fortune, mille circonstances indépendantes de l'être dont elles fixent la destinée président au classement social. On naît prince, on naît valet, on naît riche, on naît pauvre. Mais ce fait si fortement caractéristique des époques barbares, n'est-il pas destiné à subir des modifications radicales? est-ce que de notables progrès n'ont pas déjà été accomplis dans cette voie : autrefois on naissait général ou évêque; autrefois tout était vénalité et faveur.

Notre siècle, et ce sera sa gloire, a vu de grandes choses : des généraux de par le génie; des rois plébéiens; et tandis que le petit prince allemand, dans sa cour lilliputienne, n'ose donner que sa main gauche à

[1] Déjà le ministre actuel s'est prononcé pour l'instruction primaire obligatoire et gratuite.

la fiancée de son cœur, le chef d'un grand empire épouse la sienne à la face du monde. L'empiré applaudit et le monde ne croule pas.

Cependant si le principe lui-même est fort entamé, la coutume continue à rester dans l'ornière : la loi qui régit tout, les sociétés et les mondes, est une loi de progression insensible; le temps est le grand collaborateur des peuples.

Il n'est plus de sang noble, il n'est plus de sang vil : mais il est un préjugé affreux qui flétrit l'innocent pour les crimes de sa parenté; c'est de ce préjugé que nous devons d'abord faire justice.

Faute d'une science pédagogique reposant sur des faits certains, on attribue presque toujours parmi nous à un vice de nature ce qui est le fait de l'éducation; il en résulte que le fils du voleur est suspect et que les vices du père jettent un mauvais jour sur le berceau du fils.

Toute cette étude prouve l'injustice d'une pareille suspicion.

Dans l'ordre physique, qu'est-ce que le père lègue au fils? est-ce la folie qui l'a frappé? Non c'est un certain état, une certaine prédisposition de la masse cérébrale qui peut, si les circonstances s'y prêtent, devenir la folie. Est-ce la maladie de cœur qui l'a étouffé? Non c'est une tendance à l'amincissement des parois qui peut devenir un anévrisme.

De même l'influence héréditaire portera l'enfant à la personnalité, à l'imitation, à la curiosité ou, si vous voulez des détails, à la colère, à l'avarice, à l'indiscrétion. L'influence héréditaire ne va pas au delà; mais l'enfant,

témoin journalier des fautes paternelles, prend insensiblement les mêmes habitudes.

On objectera qu'il n'est pas rare de voir après vingt ans, les enfants marcher sur les traces d'un père qu'ils n'ont jamais connu. Cela doit arriver si le père, et le fils, avec les mêmes excitations intérieures, se trouvent, à vingt ans de distance, placés dans des conditions identiques; en classant le jeune homme dans les rangs des suspects, nous le poussons justement où ses penchants l'entraînent; mais une sage éducation pouvait dans le principe rétablir l'équilibre et, de cet instinct qu'a exaspéré jusqu'au vice la révolte du sens commun, nous eussions fait une cause de progrès.

Notre ignorance produit encore d'autres ruines.

Nous avons démontré d'une part, que chaque faculté demandait un certain temps pour mûrir et que la précocité était souvent la marque d'une valeur médiocre ; d'autre part, que les facultés physiques devaient perpétuellement réagir contre les facultés morales pour arriver à un développement parfaitement équilibré. Or, parmi nous, la marche naturelle ne saurait être suivie par quiconque veut entrer résoluement dans la vie active.

Il est une heure où la société prend le jeune homme pour le juger, le classer, lui ouvrir les écoles savantes ou le rejeter parmi les incapables; et cette heure décisive comment la détermine-t-on? par l'âge. Passé tel âge, moi, École Militaire, je ne te connais plus génie, fusses-tu Alexandre ou César; passé tel âge, moi, École Polytechnique, je ne te connais plus génie, fusses-tu Vauban; passé tel âge, moi, École des Beaux-Arts

je ne te connais plus génie, fusses-tu Raphaël ou Phidias.

Cela tout simplement est absurde. Qu'est-ce que l'âge fait au talent? Quoi! parce que j'ai mis vingt-cinq, ou trente-cinq, ou quarante ans à croître, je ne suis plus Tyrtée, ou César, ou Rousseau? Quoi, parce que mon heure à moi qui plane, n'est pas l'heure du troupeau qui marche terre à terre, je ne suis plus lumière, chaleur et vie.

Mais les écoles, dit-on, seraient encombrées de nullités; il n'est pas dans l'intérêt du jeune homme de rester trop tard sur les bancs; enfin passé un certain âge, l'homme, même en se développant, ne pourrait plus rendre à l'état des services suffisants.

Ces objections ne sont pas sérieuses; on peut répondre à la première que l'examen préalable suffit à éliminer l'ignorance; et à la dernière on peut répondre, que le talent en six mois rend plus de services que la médiocrité en dix années; quand à l'intérêt des jeunes gens c'est à la famille à s'en préoccuper, non à l'université qui n'a mission que d'ouvrir les grandes voies.

Et cette mission, elle ne l'accomplit point lorsqu'elle force l'enfant trop jeune, la pauvre chrysalide endormie à venir traîner sur les bancs les dernières années de son sommeil, pour la chasser à l'heure où ses ailes se déploient : combien de ruines avons-nous faites en passant notre règle inflexible sur ces enfants qui croissaient!

Vite à l'étude, pauvres endormis! éveillez-vous, pâlissez, l'heure est venue; mais nos corps sont faibles — travaillez! mais nos yeux sont malades et nous deve-

nons myopes, — travaillez! mais nos nerfs sont fébriles, nos cerveaux éclatent, nos facultés avortent, nous allons devenir des incapables — vous devenez des lauréats!...

Et voilà pourquoi à l'heure où nous écrivons ces lignes, tant de jeunes hommes s'aperçoivent que leurs facultés sont mortes en germe, voilà pourquoi tant de familles accusent l'université, voilà pourquoi certains rejetés des concours se sont couronnés eux-mêmes à l'heure propice, et siégent aujourd'hui dans les chaires professorales de ces établissements qui les ont déclarés *fruits secs*.

L'enfant a droit à n'être classé qu'après complète évolution de ses facultés; or, dans la généralité des hommes, les facultés intellectuelles ne sont complètes qu'à vingt-un ans, les facultés morales à vingt-huit, les facultés transcendantes à trente-cinq, et chez certaines natures elles peuvent être en retard de cinq ans et plus; allez donc après cela exiger qu'un examen spécial donne tous ses fruits à trente ans, et qu'à dix-huit ans les portes des écoles soient murées. Je vous affirme, moi, que lorsqu'on frappe à votre porte et qu'on vous dit : je suis l'avenir; vous n'avez pas le droit de répondre. — As-tu passé dix-huit ans? Je vous affirme que lorsqu'un candidat vous dit : je m'appelle génie, nulle commission n'a le droit de répondre : — Produis ton acte de naissance.

V

Du devoir.

Le devoir n'est pas moins inhéreut que le droit à l'exercice du juste; c'est un acte libre par lequel les êtres arrivés à une hauteur morale suffisante, rendent à chacun ce qui lui est dû.

Dans l'état actuel de nos connaissances et de notre développement, nous ne concevons encore le devoir que d'une manière très-imparfaite; mais cette manière, quelque défectueuse qu'elle soit, est un progrès sur les siècles anciens, lesquels n'envisageant le devoir que comme une synthèse obscure, le traduisaient par des maximes toujours indécises et souvent erronées.

L'idée du devoir étant plus élevée que celle du droit, dut à l'origine se confondre incessamment avec elle.

Si nous remontons tout à fait à l'aurore des âges, nous voyons de toutes parts se développer la notion du droit[1]; mais du droit instinctif et brutal à travers lequel, comme une lueur fugace, apparaît de temps en temps l'idée du devoir. L'homme est obsédé de cette idée, il veut la définir, il ne le peut, et, dans le cercle où il tourne, il revient toujours inévitablement à formuler le droit, car c'est la seule notion que son intel-

[1] Nous disons la *notion* du droit; non le droit lui-même, qui comprend l'acte spontané de l'âme; le droit ne se dégage complétement que fort tard.

telligence comporte. A ces époques, ce qu'on nomme devoir, ce n'est point l'acte libre d'un être qui peut se refuser, c'est l'aveugle obéissance du misérable qui ploie sous la force. Que trouvons-nous dans les codes primitifs, dans les antiques formules religieuses? — Il est juste que le fort commande et que le faible subisse la loi; il est juste que le maître frappe et que l'esclave soit battu. Partout enfin cet aphorisme qui fut la première loi de toute société : le droit de la force.

Un peu plus tard, le devoir se conçoit comme une nécessité funeste de déférence, de soumission, de résignation sans espoir : — Il n'est pas juste de désobéir à son maître; il n'est pas juste de résister à son seigneur; la femme juste ne discute pas avec son mari. Ce fut la seconde loi des sociétés, elle se résume ainsi : Le droit du fait accompli.

Le devoir envers Dieu fut lui aussi l'expression d'un droit, droit terrible ! que la créature tremblante n'approfondit même point, rachetant par l'holocauste sa vie sans cesse menacée, adorant devant la foudre, la grêle et les tempêtes le Dieu qui la frappait.

Ainsi dans l'antiquité le devoir se résout en cette formule inévitable : résignation devant la force.

Les premières législations portent l'empreinte de cette inexorable loi de fatalité ; l'art primitif, les religions d'autrefois, les vieilles littératures, n'ont qu'un écho, et cet écho, sous mille formes redit toujours le même cri douloureux : résignation, fatalité.

Cependant peu à peu, et à mesure que l'âme humaine se développait, la notion du devoir se détacha de l'idée du droit. Les âmes d'élite d'abord et après elles

les masses soupçonnèrent, puis comprirent, que là où règne la force, il ne saurait y avoir autre chose que la force elle-même.

Cette induction contenait en germe les conséquences les plus fécondes, elle porta le flambeau investigateur sur les bases mêmes des sociétés, et remit en discussion des principes qui jusqu'alors avaient eu le privilége d'être considérés comme indiscutables. Pour substituer en effet le devoir au droit, il fallait prendre un à un ces prétendus droits et les examiner.

Aussi le problème lumineux demeura-t-il longtemps enfermé dans les cénacles de la philosophie, amour et espoir des fortes âmes, pour le vulgaire chose impie et dangereuse. Honnie toujours et souvent persécutée, la grande notion cependant se dégageait de plus en plus, parce que la faculté justice grandissant partout à la fois, amenait sans cesse de nouveaux renforts ; elle apparaissait brillante, stupéfiant ceux qui aboyaient contre elle, jetant au bûchers, aux batailles, aux tribunes, les fils de ceux qui jadis avaient apporté les fagots et forgé les baillons. Pygmées ils avaient cru enchaîner l'âme, cette fille de Dieu ! Le souffle pouvait manquer aux générations; mais elle, elle planait toujours.

Ce fut dans les écoles de la Grèce que commença de poindre la première lueur du devoir. Pythagore, Socrate, Platon, Zénon émancipent l'âme humaine par un enseignement opposé à l'enseignement légal. Le premier montre l'âme échappant au droit divin ou à la fatalité du fait accompli par une suite de palingénésies successives; théorie admirable, mais encore vaguement définie, et, peut-être à dessein, couverte de voiles.

Platon, un peu plus tard, nous représente l'âme humaine affranchie des entraves du destin et disposant d'elle-même; Socrate, par sa mort sublime, oppose vigoureusement la notion du devoir à celle du droit : — Aimerais-tu mieux que je mourusse coupable, disait-il à Apollodore, — Ceci n'est pas de l'antiquité ! Anaxagore poussa plus loin l'audace; il osa concevoir et proclamer un dieu inconnu et infini, c'est à dire un dieu inaccessible à l'homme et dont le droit ne se pouvait absolument formuler, en d'autres termes la liberté de conscience. Zénon enfin jeta le doute et la flamme dans le vieil édifice; il enseigna que l'âme humaine est libre et responsable même au sein des plus extrêmes douleurs.

De tous côtés le droit brutal s'en allait croulant; en vain la société s'était révoltée, en vain elle avait exilé Pythagore, condamné Anaxagore au dernier supplice, empoisonné Socrate, les choses jadis respectées n'étaient plus que lambeaux et les grandes individualités se rangeaient aux idées nouvelles.

Mais la Grèce avait accompli son destin ; elle s'était épuisée pour atteindre à des notions dont le temps était loin encore ; le sceptre était passé entre les mains de Rome, de Rome, la plus énergique affirmation du droit.

Une seconde fois la notion du devoir apparaît; c'est au fond de la Galilée que, du sein de la nuit, elle émerge comme une étoile.

Quelques pêcheurs, des hommes illettrés, des femmes enseignent d'abord ces nouveautés étranges. Ils racontaient qu'un grand messager divin venait de paraître, qu'il avait prêché pendant trois années, et que les

prêtres du pays, trouvant ses doctrines dangereuses pour le sacerdoce légal, l'avaient fait mourir.

Or ces doctrines, écrites d'abord par un publicain, puis par un scribe et un pêcheur de Galilée, affirmaient la notion du devoir comme jamais encore voix humaine ne l'avait affirmée.

« Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez
» pas qu'on vous fît. — Heureux les pacifiques — Heu-
» reux ceux qui souffrent pour la justice. — Aimez
» votre prochain comme vous-même. »

Le monde païen protesta, brûla, fit rage ; l'Évangile triompha, et même au milieu du grand naufrage où s'abîma l'antiquité, même au milieu de la plus obscure barbarie, il demeura et lutta jusqu'à ce qu'il se fût implanté partout.

L'heure devait venir toutefois où les doctrines évangéliques, interprétées durant une longue suite de siècles et souvent détournées de leur sens pour les besoins d'une piété malentendue, ne suffiraient plus aux aspirations de l'humanité.

L'humanité grandissait ; le vêtement craqua et la devise fut : réforme et révolution, c'est-à-dire liberté de conscience et liberté politique.

C'est la crise de notre âge.

Certes, si nous comparons la liberté de conscience, en d'autres termes, le droit que possède l'âme humaine de refuser son adhésion en présence d'un problème infini, à cette autre liberté que la Grèce conquit péniblement de nier un Jupiter ou une Vénus, nous pouvons dire qu'il y a un progrès immense ; cependant nous ne croyons pas qu'à notre époque la notion du devoir soit

complétement définie et séparée de la notion du droit. Nous y travaillons tous; nos crises périodiques, notre malaise social n'ont pas d'autre cause : si nous étions complétement justes, nous serions parfaitement heureux. Le devoir se dégage chaque jour des profondeurs de l'âme, et ce que nous souffrons sera compté à nos fils. Actuellement, il est impossible de comprendre cette notion autrement que par sa comparaison avec le droit. C'est pourquoi nous avons défini le devoir : un acte libre en vertu duquel l'homme respecte le droit d'autrui.

Le devoir de même que le droit, n'est pas inextricable dans ses divisions ; ce qui grossit nos traités de morale, c'est la difficulté de faire concorder avec des droits mal définis et souvent contradictoires, des devoirs que nous connaissons à peine. Mais que le devoir achève de se dégager, il se simplifiera pour se réduire enfin à une formule claire et précise : c'est une grande force humaine, un mot la contiendra.

Dès aujourd'hui, cependant, nous croyons qu'il est possible de fixer les points de vue généraux sous lesquels on doit envisager le devoir.

Nous ne pouvons pas faire à l'homme un devoir d'exercer ses facultés ; la loi de nature ou les nécessités physiologiques l'y poussent, et s'il n'obéit point, c'est que la société s'y oppose : il est violenté et par suite innocent. Mais ce que l'homme peut faire, ce qu'il doit faire, c'est de se juger, en dépit de l'instinct personnel, de la conscience et de la volonté, avec la même impartialité qu'il juge les autres. L'homme est passible et faillible ; il doit le reconnaître et se classer sans jalousie, sans murmure, comme sans abandon d'une cause qui est

la sienne, et dont le dernier mot n'est pas dit. Compter sur l'avenir; mais reconnaître la toute puissance du fait actuel relativement à lui-même, voilà pour l'homme le premier élément du devoir.

Les devoirs envers autrui sont considérés généralement comme relatifs : à la famille, à la société, à l'humanité.

Le devoir envers la famille... Ce que nous allons dire est peut-être hardi, et nous ne le donnons pas comme le résultat d'études absolument faciles... Le devoir envers la famille n'est qu'un rameau détaché, une extension, à un point de vue particulier et nécessairement étroit, du grand devoir social. Il n'est point en effet de devoir familial qui, en se généralisant, ne puisse s'étendre à l'humanité entière.

Quels sont les devoirs de la famille. Pour le père, devoir de protection? Oui, mais à la condition de se renfermer scrupuleusement dans les limites du juste. Protéger, parce qu'elle est nôtre, une femme qui calomnie, frappe et déchire, c'est nous faire son complice; protéger, parce qu'il nous appartient, un enfant qui entrave l'aveugle, jette des pierres, commet mille déprédations, c'est nous rendre coupable des mêmes actes.

La protection n'a donc réellement d'autre but que d'assurer aux membres de la famille l'exercice de leurs droits; mais, dans un cas semblable, si j'hésite en présence de la femme étrangère et de l'enfant inconnu, je suis un lâche.

Devoir d'assistance et d'aide? Tout chef de famille doit évidemment assistance à l'enfant qui édifie l'œuvre de son éducation, au jeune frère qui débute; mais s'il

est plus dévoué et plus tendre pour les siens, ne doit-il absolument rien au reste de l'univers? Où en serions-nous si la main d'un parent pouvait seule se tendre vers la nôtre et seule devait la presser.

Les devoirs du chef de famille peuvent donc se résumer ainsi : étudier les droits naturels de ceux qui l'entourent immédiatement, les faire respecter à autrui et les respecter lui-même. Or ces devoirs sont ceux qui nous incombent à tous, envers tous.

Mais l'enfant n'a-t-il pas des devoirs particuliers; les droits du père ne sont-ils pas des droits tout à fait spéciaux?

Examinons :

Droit au respect et à la déférence? droit à être secouru s'il est pauvre, faible, malade?

Oui, assurément, il y a là de grands devoirs; mais pourquoi les séparer de ceux qui enchaînent l'homme à l'homme; mais pourquoi tracer autour du foyer ces barrières égoïstes qui peuvent faire des enfants sans famille et, ce qui est plus triste encore, des pères orphelins.

Droit au respect, à la déférence, à une douce et tendre vénération !... est-ce que les cheveux blancs quels qu'ils soient n'ont pas ces droits-là? droit à l'aide, à la nourriture, au bâton qui soutient un pied chancelant!... est-ce que ce ne sont pas les droits de tous les vieillards?

Le seul devoir qui résulte véritablement de cette agrégation d'individus qu'on appelle famille, et ce devoir il incombe non-seulement au chef, mais au membre le plus infime, c'est de maintenir tous et chacun dans une exacte justice. Je prends un exemple.

Un père abandonne son enfant; quel est le devoir de la famille ? — Adopter l'enfant; lui refaire sa part d'amour, de bons soins, d'héritage, et se séparer du coupable.

Une femme a calomnié; elle a fait perdre à une autre femme l'estime publique et peut-être son pain quotidien; quel est le devoir de la famille? Blâmer hautement la coupable; réparer, même à ses dépens, l'injustice commise; et au besoin prendre sur l'aisance commune pour rétablir la position atteinte.

Voilà la grande synthèse du devoir familial; si les familles se conduisaient ainsi, l'injustice disparaîtrait dans de vastes proportions.

Mais la famille a cru jusqu'alors que sa mission était de préparer des verges pour les peccadilles de l'enfant et de honteux plaidoyers pour les vices de l'homme.

VI

Du devoir (suite).

Ne pouvant rompre par aucune considération, ce grand lien sacré qui nous lie à l'humanité entière, cette confraternité dont le Christ a été le promulgateur et le garant, je passe aux devoirs de tous envers tous; et je les divise ainsi afin de les apprécier plus facilement.

Les forts envers les faibles.

Les faibles envers les forts.

L'homme envers la femme, et réciproquement.

Le devoir de tout ce qui est fort est certainement de protéger ce qui l'est moins, sans exception possible. Par force, j'entends ici le pouvoir actif sous toutes ses formes, jeunesse, intelligence, fortune; et par le mot protéger, j'entends favoriser et garantir l'exercice des droits.

Que l'intelligence se rencontre dans une femme, dans un vieillard, elle est exposée à l'insulte et à la violence, il faut qu'elle ait recours à la protection de la force matérielle. Par contre, le droit peut se trouver du côté de l'ineptie la plus complète; c'est alors à l'intelligence, qu'elle s'appelle femme, enfant ou vieillard, d'étendre la main et de dire *veto*.

Le droit de la vieillessè c'est d'être respectée, écoutée, entourée d'une douce auréole; le vieillard a pour lui l'expérience, l'expérience qui est sa force; que ferions-nous sans ces jalons sur lesquels nous nous appuyons pour marcher en avant? La vieillesse peut se tromper, s'affaiblir; mais notre devoir à nous, jeunesse, c'est de nous incliner.

Ce qui dans le vieillard, chancelle et s'en va; ce n'est pas l'être intérieur; sous ces cheveux blancs, à travers ces yeux éteints, resplendit, comme un coucher de soleil, une âme jeune et peut-être une âme vigoureuse. Ces derniers accents affaiblis qu'il jette à la terre, c'est l'écho d'une voix qui va bientôt résonner dans les mondes inconnus; le vieillard, cette ruine, c'est quelque chose de grand comme l'éternité qui le presse, de vénérable comme l'infini qui l'appelle.

L'enfant participe à cette grandeur; il vient de l'abîme; il est encore tout imprégné des parfums du chaos

et de la lumière des aurores primitives; il brille dans un rayonnement qui nous fait baisser les yeux.

Que dirons-nous de l'incapable? cela s'appelle mystère. Est-ce une ébauche informe, une erreur de la nature, ou bien un instrument brisé?...

Peut-être sous cette face livide, qui sourit ou qui rue, y a-t-il quelque âme pantelante qui souffre? S'il lui était donné d'agir à cette âme, peut-être se placerait-elle à nos côtés notre égale, notre maître! Une fibre, un rien, elle monterait à la lumière; mais elle est enchaînée, et c'est nous qui devons la protéger.

Considérerai-je le pauvre? Il est victime de notre état social, et victime d'autant plus malheureuse qu'il a conscience de son malheur.

La protection est donc le devoir du fort.

Quel est le devoir du faible? Le devoir du faible se résume en un mot, et ce mot n'est pas résignation, l'homme ne doit jamais s'abandonner soi-même; il n'est pas reconnaissance, la reconnaissance est stérile; ce mot est espoir!

Loin de nous cependant l'idée de proscrire absolument la résignation et la reconnaissance; il est bien évident que c'est un lien entre le fort et le faible; mais ce lien est trop fragile pour suffire aux destinées de l'être humain.

Moi, incapable, rachitique, pauvre, faible de toutes les manières; moi, misérable, qui vis au fond d'un bouge, penché nuit et jour sur une savate infâme, mon gagne-pain, et quel pain! moi, qui me réchauffe l'hiver avec le souffle de ma poitrine, et qui l'été ne puis défendre ni mon crâne chauve du soleil, ni mes poumons

de la poussière; moi, j'aurais pour but la résignation, c'est-à-dire l'impossibilité.

Mon voisin, le prince, me nourrit quand le temps est dur; il prend sur sa table une miette qu'il partage entre ses serviteurs et moi; pour empêcher qu'on ne me jette dehors dans la rue, dans la boue, il donne son superflu et peut-être son nécessaire, car moi, malheureux, je m'appelle légion.

Or, si tout se réduisait à la résignation et à la reconnaissance, il est clair que les rapports de lui à moi seraient mal équilibrés : 1° la reconnaissance n'acquitte point ma dette; 2° la Suprême Justice, pour un même repos qu'elle nous promet, nous aurait fait des tâches bien différentes, et le stérile mouvement de mon cœur qui jetterait, quand je suis à l'abri et repu, mes deux lèvres sur ses mains libérales, ne serait pas exempt d'amertume.

On se plaint généralement de l'ingratitude des classes pauvres; et qui songe à l'ingratitude des classes riches envers la destinée : ou richesses acquises, ou talent, ou force d'âme qui permet de nager vigoureusement et d'arriver à la surface, à qui doit-on cette aumône immense? Seuls, les misérables se le disent entre eux.

Non ! Dieu n'a pas fait des êtres humains pour les pousser à la fatalité et aux genoux de la richesse : il y a quelque chose de plus grand que la reconnaissance.

Le devoir du faible, c'est l'espoir; l'enfant deviendra homme, et il protégera à son tour, et à son tour le faible lui sourira ; le vieillard deviendra jeune, à son tour il écoutera et sera béni par les têtes blanchies; l'in-

firme reprendra possession de lui-même, le courbé se redressera, l'aveugle sondera les cieux ; l'avenir jettera sur le pauvre un manteau royal, et à son tour le pauvre paiera sa dette, il dira à l'humanité : voici le principal et voici l'intérêt.

Assez longtemps l'homme a cru qu'il ne vivait qu'un jour, l'heure est venue de prendre possession des siècles ; le malheureux est un frère qu'un accident a renversé, tendons-lui la main, il nous le rendra ; le riche est un frère qu'un accident a élevé, allons à lui d'un cœur tranquille, l'occasion viendra de nous acquitter.

Mais quand cela viendra-t-il? mais où? mais comment? Cela viendra aussi sûrement que nous sommes arrivés à penser, à vouloir, à dompter la nature ; peut-être ici, peut-être ailleurs : l'Éternel n'a pas semé les mondes pour le plaisir de nous entendre crier.

Ces deux premiers devoirs, qui comportent en eux un si prodigieux équilibre, ne suffisent pas cependant à définir complétement la réciprocité humaine ; car si la femme, en tant qu'être corporel, peut généralement rentrer dans la catégorie des faibles, en tant qu'être intellectuel elle rentre quelquefois dans la catégorie des forts, et il doit y avoir entre la femme et l'homme un équilibre que n'exprime ni le mot protection ni le mot espérance.

Quels sont les devoirs de l'homme envers la femme? Quels sont les devoirs de la femme envers l'homme?

En abordant ce sujet, nous éprouvons un certain embarras, car nous sommes en présence d'un état social qui s'est formulé, et auquel nous ne voulons pas toucher pour deux causes : 1° parce que nous supposons qu'il est le seul en harmonie avec notre développement

actuel ; 2° parce que ce n'est pas ici le lieu de faire des théories sociales.

Mais nous sommes invinciblement amené à étudier, dans l'âme humaine, le développement de la grande notion devoir, et à ce point de vue, nous sommes forcés de ne rien laisser en arrière.

Quelle sera donc la formule qui rendra le mieux le devoir réciproque de l'homme envers la femme, et de la femme envers l'homme? Cette formule ne saurait être amour, car tous les hommes ne sont pas obligés d'aimer toutes les femmes; mais je crois qu'elle peut être exprimée par le mot loyauté. Être vrai, vrai en tout, vrai pour tout, vrai quoi qu'il arrive : c'est là le devoir, tant pour l'homme que pour la femme.

En général ce devoir est méconnu parce qu'on le décompose jusqu'à la subtilité ; et c'est ainsi qu'on arrive à se faire une petite morale parfumée qui se résout en une foule de manquements, comportant dans leur ensemble l'oubli total de l'honneur. On promet beaucoup, sauf à recourir aux restrictions mentales. Le mari qui jure d'aimer éternellement sa femme, peut dans trois mois la mépriser et la haïr; la femme qui promet obéissance à son mari, cherchera dès demain le moyen d'agir à sa fantaisie; l'amant qui promet d'épouser son amante, a peut-être déjà fait un autre choix. Toutes ou presque toutes les relations entre hommes et femmes sont déloyales : on promet l'impossible et l'on ne se croit pas engagé.

Que devient cependant la justice au milieu de ces déloyautés sanctionnées par l'usage? L'abus tiendrait-il lieu de principes? La moralité consiste-t-elle à promet-

tre d'aimer quand on ne sait pas si l'on pourra aimer; d'obéir quand il se peut que le devoir et l'honnêteté consistent en une résistance énergique; d'épouser quand on sait bien qu'on n'épousera pas?

La loyauté consiste à ne rien promettre que ce qu'on pourra tenir; à tenir tout ce que l'on a promis.

Entrons donc au cœur de la société et voyons comment la loyauté est comprise.

Est-ce que le jeune homme qui appelle à lui un cœur de vingt ans et qui l'appelle pour le flétrir, sachant bien que la honte et les brisements sont l'inévitable dénouement de l'amour qu'il veut inspirer, est-ce que ce jeune homme se croit parfaitement loyal, parce qu'il n'a pas dit en termes exprès et positifs je jure d'épouser? Non certes, il n'est pas loyal; le serment n'est pas seulement dans la voix; ses mains, ses yeux, tout son être a juré; et si le jour où il a appelé à lui cette femme, il a pensé en son cœur : je ne l'épouserai pas; il a forfait à l'honneur.

Je ne parle pas ici des droits que donne à une femme sa maternité, les droits de l'enfant, je les ai discutés autre part; je ne considère que la femme, et je dis que le jour où cet homme a pris, d'un libre consentement, la main de cette femme dans les siennes, il s'est lié à elle, et que ce lien est sacré.

Mais il n'a fait nulle promesse! Ceci est un cas de conscience, qui peut trouver sa place dans les Lettres provinciales. On dit *uro* et non *juro;* mais l'homme dont l'honneur s'abrite derrière de pareilles subtilités, cet homme-là mérite simplement, qu'on le frappe au visage.

Vient enfin un dernier sophisme : La femme sait qu'il

ne faut pas croire, l'éducation doit la préparer à la défiance. J'avoue que je n'ai jamais pu comprendre quel rapport de similitude il pouvait y avoir entre l'honneur pour la femme et la conscience prématurée du mal; quoi! la jeune fille suspecter son amant!... Eh! d'où voulez-vous que lui vienne cette corruption précoce qui lui fasse distinguer vos mensonges? Faut-il donc que les mères les flétrissent et les déshonorent par les brutalités d'une immersion dans l'infamie? La jeune fille doit croire; elle le *doit;* et plus elle sera pure, plus elle croira.

La véritable loyauté ne comporte ni les restrictions mentales, ni les calculs de probabilité, ni les lâchetés de quelque nom qu'on les appelle; elle dit : —j'aime— quand elle aime en effet, et si elle se nomme turpitude, elle dit : — Voyez, me voilà?

Mais la loyauté tient ses promesses, quelles qu'elles soient. Nous savons qu'il est bien difficile, lorsque l'amour est passé, de prendre pour épouse celle qu'on a aimée autrefois; est-ce que le devoir serait un progrès dans l'humanité s'il suivait les routes battues et se laissait aller au souffle des instincts? Est-ce que c'est sans souffrances que se creuse le sillon social ?

Il s'en faut d'ailleurs que les suites de la loyauté soient aussi dangereuses que l'on pense. Comme la loyauté consiste à ne rien promettre que ce qu'on pourra tenir, toute promesse loyale comporte en elle une réflexion préalable qui fait crouler les résolutions chancelantes.

C'est lorsqu'on promet au hasard, qu'on tient difficilement sa parole.

Ainsi nous venons de résumer ce que nous croyons

être le juste; examinons maintenant quelle objection cette théorie peut soulever.

Si l'épouse a juré aimant ou croyant aimer, et si plus tard elle s'aperçoit qu'elle n'aime pas ou qu'elle aime ailleurs, quelle sera pour elle la loyauté? Nous n'hésitons pas à le dire, la seule chose que l'homme peut promettre avec certitude c'est la fidélité légale; l'épouse qui n'aime pas n'est pas déloyale pour ce seul fait tant qu'elle demeure fidèle à sa parole; mais de même que sa parole n'admettait pas de restrictions, de même sa loyauté ne doit pas admettre de compromis.

Or par ce mot fidélité légale pensons-nous avoir trouvé le mot du bonheur, rencontré l'idéal que nous cherchions; que sera la fidélité dans un pays où le divorce est autorisé.

Dans les pays où le divorce est autorisé, l'époux a su ce qu'il devait entendre par le mot fidélité; vous n'êtes pas obligé au delà. Si plus tard, la marche des siècles fait découvrir de nouveaux points de vue, si l'état social se modifie, il est possible que le mot fidélité légale varie singulièrement dans sa signification. Le mot loyauté est invariable, lui, parce qu'il est l'expression du juste.

Mais si l'un des deux n'est pas loyal, l'autre doit-il continuer à l'être? mais si la haine et le mépris succèdent à un amour réel?

Je n'ai qu'un mot à répondre; tenez vos promesses. Que si vous croyiez difficile de les tenir, certains cas étant donnés, ne les faites pas ou faites des restrictions à face découverte.

Quand nos mœurs ont commencé à se régler sur les

premières lueurs entrevues du juste, on a pris l'habitude de résumer dans la loyauté tout l'honneur pour la femme. Il y avait dans cette dérivation quelque chose de vrai ; la femme en effet est la gardienne de l'honneur domestique. Cependant la femme, en tant qu'être humain, a des devoirs plus étendus, des devoirs dont le mot loyauté ne résume qu'une partie ; rien de ce qui constitue l'exercice du juste ne lui est étranger ; en un mot les droits et les devoirs sont les mêmes, que l'individu s'appelle homme ou qu'il s'appelle femme.

Là où tous les droits seraient garantis, où le devoir serait pratiqué et compris ; là où tous les forts étendraient la main sur les faibles, où les faibles attendraient avec calme que l'heure soit sonnée pour eux ; là où toutes les relations seraient parfaitement loyales, il ne serait pas possible de supposer la société misérable et tourmentée. Mais l'exercice du juste résulte d'un progrès dans l'âme humaine ; l'homme n'est pas mûr encore pour cette grande faculté.

Le fort s'il a toujours mission de protéger n'est pas toujours libre de le faire ; je suppose qu'une femme veuille protéger un enfant orphelin dont elle n'est pas la mère, la loi s'y opposera. D'autre part, le faible n'a pas toujours lieu d'espérer. Que voit-il apparaître au-delà de cet étang de boue où il se débat ?... L'enfer auquel il ne croit guère ; le paradis auquel il n'ose espérer de jamais parvenir ; tous ses liens brisés par la mort ; sa dette pesant sur son cœur, inutile fardeau, durant le cours des siècles ; pour destinée enfin, quatre planches et un effroyable inconnu.

Quant à la loyauté, elle sera dupée, raillée, méprisée

dix-neuf fois sur vingt. Demandez-le à ces pauvres femmes, perdues pour avoir eu confiance; demandez-le à ces pauvres cœurs honnêtes ruinés pour avoir cru à la bonne foi d'autrui. Qui n'a pas vu, au milieu de nous. en plein XIXe siècle, qui n'a pas vu tuer Naboth pour se partager son manteau ou s'approprier sa vigne ?

Le mot d'ordre des sociétés anciennes était *défiance*; le nôtre est moins dur, il s'appelle *prudence* : celui de l'avenir seul rayonnera. Mais c'est celui de l'avenir; il faut se sentir demi-dieu pour oser en essayer aujourd'hui.

Enfin, comme couronnement de l'édifice, comme terme extrême de la série, nous devons envisager un dernier devoir, le dernier, dis-je, et le plus difficile à faire comprendre aux sociétés qui n'en ont pas l'idée. Celui-là n'aura plus pour but d'établir l'équilibre dont le mot sera trouvé; mais de constituer le bonheur général dont l'aube déjà commencera d'empourprer l'horizon.

Ce suprême devoir, chacune des pages de ce livre a pu le faire pressentir : il se nomme TRAVAIL. Quand tous travailleront, il n'y aura plus d'écrasés; quand tous travailleront il n'y aura plus d'énervés !... Nous avons monté échelon par échelon jusqu'à de grandes hauteurs ; du point où nous sommes, le travail nous apparaît comme la rédemption du monde ; et nous pouvons répondre à ceux qui nous criaient au début : sommes-nous des huîtres et des singes?... — Vous êtes des saints et des Christs !

Cependant-au dessus de ces devoirs qui comportent en eux le développement social, je me demande si l'homme n'en connaîtra pas encore un autre, plus élevé peut-être, en même temps que moins défini; mais dont

l'empreinte est tellement réelle et indélébile qu'elle se propage à travers les âges, variant quelquefois, ne s'effaçant jamais.

Les cultes antiques avaient proclamé le droit de la divinité et le faisaient respecter violemment. Or, ce droit existe-t-il? Nous le croyons. A moins de séparer de la création l'idée du créateur, il y a entre lui, l'Innommable quel qu'il soit, et nous mortels, un équilibre, c'est-à-dire des droits réciproques. Mais comment définir à l'égard de ce grand inconnu la notion du droit?

Le droit de l'homme c'est incontestablement le progrès, c'est-à-dire l'accomplissement de ces destinées qu'il conçoit, de ces rêves de bonheur qu'il forme : le droit de l'Atome en face de l'Infini, c'est de ne pas être absorbé. Mais les droits de l'Infini, quels sont-ils? comment trouver une loi, buriner un code en présence de cette immensité mystérieuse qui nous environne, nous soutient, nous échauffe et nous ravit.

Le prier le front dans la cendre, cet être dont le nom seul confond notre intelligence, le conjurer de nous soutenir et de nous protéger? Mais il nous embrasse, nous caresse, mais nous sentons le souffle de ses lèvres réchauffer et nous-mêmes et la nature entière, dans un baiser d'amour; nous le voyons nourrir et la fourmi qui ne lui demande rien et l'infusoire qui s'abandonne à lui sans savoir qu'il existe!...

Le solliciter dans tel ou tel sens, lui demander la pluie, le soleil, le supplier d'épargner le vaisseau qui fend l'Atlantique ou l'ami qui râle dans nos bras? Mais savons-nous ce qu'il fait et pourquoi il le fait? Savons-

nous en vertu de quelle nécessité des mondes le nuage passe, le soleil brille, savons-nous en vertu de quel travail fécond les océans sont bouleversés et les vents se heurtent sur leurs surfaces mugissantes? Savons-nous dans quels desseins est rappelée l'âme qui nous échappe, et si même cette âme ne s'abandonne pas à *lui* avec de suprêmes délices.

Que faire alors? l'homme n'a-t-il qu'à éloigner la pensée de Dieu comme inopportune?... Non sans doute; l'homme par cela seul qu'il peut comprendre la sublime notion de Dieu, l'homme par cela seul qu'il sent au dedans de lui la nécessité d'un devoir, l'homme doit se préoccuper.

Quel sera donc le devoir de l'homme envers Dieu? Concourir à ses vues.

L'homme doit marcher ferme et le front haut vers cet infini qui l'attire; sa prière par excellence c'est de chercher à connaître les lois de toutes choses, afin d'employer à l'œuvre divine des forces qui ne lui ont pas été données dans un autre but.

Je ne blâme point certes la prière de celui qui se prosterne et qui adore; mais je m'unis de cœur à la sublime prière de Newton devinant la loi des mondes, de Lavoisier cherchant et trouvant la molécule au sein de la matière, de Vésale arrachant à la sépulture le secret de l'organisation humaine; je m'associe avec ravissement à cette sublime prière qui, du fond des cœurs tourmentés par la passion du progrès, monte sans cesse vers l'éternité. Dans cette voie il n'y a pas de secte, il n'y a pas d'anathèmes, c'est la véritable communion universelle; Dieu est à tous et à chacun; celui qui prie

obtient; et n'eût-il mis qu'un point et moins qu'un point dans la masse des vérités révélées, il peut dire qu'il est exaucé.

IV

L'AMOUR OU SENTIMENT DU BEAU IDÉAL

En plaçant l'amour parmi les facultés du sens moral et surtout en lui donnant le rang suprême, c'est-à-dire une place tellement élevée que l'humanité dans sa période actuelle n'aurait encore de ce sentiment qu'une vague intuition, nous nous éloignons tellement de toutes les idées reçues que nous devons justifier d'abord cette classification.

Il est une excellente méthode pour arriver à la connaissance du vrai dans les choses qui ne comportent pas la preuve expérimentale, c'est la méthode d'élimination. On part de l'évidence et l'on écarte une à une toutes les propositions douteuses, le vrai reste à nu.

L'amour, évidemment, n'est pas une faculté intellectuelle, il n'en porte aucun des caractères; c'est donc un instinct ou un sentiment. Si c'est un instinct, ce ne peut être qu'un instinct végétatif ou un instinct moral.

Il existe, en effet, un instinct qui a quelque rapport avec cette grande faculté; mais son nom n'est pas amour; ses caractères purement végétatifs, qui se dessinent nettement dans les séries animales, vont en s'effaçant chez l'homme à mesure qu'ils sont primés par

des facultés plus nobles, et ils s'effacent sans que le divin sentiment du cœur s'amoindrisse du même coup : ce n'est donc pas de cet instinct qu'il s'agit.

Si c'est un instinct moral, c'est ou une série complète ou une subdivision de l'instinct social.

Ce n'est pas une série complète, parce qu'on n'en retrouve nulle trace chez les animaux supérieurs, lesquels, invinciblement dominés par l'instinct dont nous venons de parler, ne subissent que des entraînements passagers, qui cessent dès que le nid est vide, dès que le petit se suffit à lui-même.

Mais ce n'est pas non plus une subdivision des autres instincts, parce qu'il porte des caractères tellement tranchés, que nous ne saurions l'intercaler nulle part sans rompre la chaîne serrée des facultés instinctives, et sans donner le plus comme partie intégrante du moins.

L'instinct ne comporte pas l'idéal, il cherche et il trouve toujours ; l'idéal, au contraire, est l'essence même de l'amour : on aime, on cesse d'aimer, et le cœur se replie sur lui-même, pour recommencer sa recherche et son vol vers l'impossible. Donc l'amour n'est pas un instinct.

Mais si l'amour est une faculté morale, il reste encore à démontrer que c'est la plus élevée de toutes, supérieure à la volonté, supérieure à la justice même.

La loi générale de la nature, c'est que les séries de facultés se succèdent dans l'ordre suivant : une série de facultés réfléchies ou individualisantes, une série de facultés actives ou poussant à l'association. Or, il est impossible que l'individu, au sortir des facultés in-

tellectuelles, qui sont des facultés réfléchies, passe brusquement, sans aucune espèce de transition, dans le milieu brûlant de l'entraînement étranger et de l'absorption, pour revenir ensuite à la volonté, c'est-à-dire à l'individualisme, ou à la justice, c'est-à-dire à l'équilibre social. Toutes les lois de la logique seraient renversées si après s'être jeté, confondu, abandonné complétement, il en venait, comme suite de la progression, à peser les droits d'autrui et à conclure qu'il doit ceci et qu'on lui doit cela. Qui se donne tout entier, n'a pas besoin de raisonner pour tendre sa main. La marche de la nature étant invariable, l'être passe de la volonté à la justice et de la justice à l'amour, comme il avait passé de l'instinct personnel à l'instinct de la personnalité étrangère et de cet instinct à l'instinct social.

L'amour est donc le sentiment qui naît du juste; c'est donc le sentiment le plus élevé.

Mais comment définir l'amour faculté, c'est-à-dire force humaine?

En étudiant l'instinct social, nous avons dit que l'être dans sa première étreinte de la nature, était inévitablement amené à se perdre dans son milieu par l'association. Association redoutable et impuissante de forces brutes, agissant violemment sur une création révoltée et sauvage. Mais dans cette négation d'elle-même, il fallait que la brute trouvât certainement une étrange volupté, puisque nous entendons aussitôt retentir je ne sais quelle grande et solennelle voix disant : *Je ne veux pas.*

La nature alors reprend l'être pour une longue période; elle l'isole, le séquestre en lui-même, l'oblige

à s'étudier, à se contempler, à s'individualiser par trois séries de facultés personnelles.

Quand son œuvre est parfaite, elle le jette de nouveau dans le milieu social ; et il y arrive avec tout l'égoïsme de la trempe glacée qu'il vient de subir, et la volonté surnage seule au milieu du naufrage des instincts dans l'immensité intellectuelle.

Mais la pente reprend bientôt le dessus; la justice s'élève supérieure à la volonté; puis vient l'heure de l'amour, et voilà l'être qui connaît de nouveau les étranges douceurs de la négation de soi-même; le voilà de nouveau jeté dans un monde qui l'absorbe, non plus atome mais intelligence; attraction puissante qui le saisit par toutes ses facultés, monde sublime où l'esclave est un roi.

La force en vertu de laquelle tout être cherche l'idéale beauté pour s'absorber en elle s'appelle amour.

Dans notre milieu actuel l'amour n'est qu'une aspiration; arrivons à la justice, l'amour sera une force, c'est-à-dire une cause efficiente de progrès.

Définir l'amour comme faculté humaine, tracer les lois de son développement, trouver les formules de son application sociale, est aujourd'hui radicalement impossible : l'amour c'est l'inconnu.

Lorsque la nuit est profonde je ne puis dire de quelle pourpre s'enveloppera l'étoile radieuse du matin ; mais je sais que cette étoile viendra suivant la route lumineuse où l'une après l'autre chaque constellation a passé.

Déjà cette aspiration vers l'idéale beauté nous agite et nous tourmente, sans savoir quel est notre

but, nous cherchons; nos désirs nous consument.

L'objet inconnu se nomme bonheur; que nous allions à droite ou à gauche, c'est lui, c'est toujours lui que nous apercevons. La terre est trop étroite pour nos rêves parce que nous y cherchons ce qui n'y est pas encore; mais nous y sommes retenus parce que l'objet de nos rêves y fleurira.

Chacun de nous est appelé à réaliser un jour le type idéal parfait; et sur chacun de nous se montre par éclairs certains reflets, certains rayonnements mystérieux qui nous transfigurent; d'où vient ce rayonnement? L'idéale beauté existe déjà sur ce globe misérable, elle existe, mais disséminée, fugitive, insaisissable, afin que nos désirs sans cesse excités nous portent en avant.

Oui elle brille déjà, l'éternelle beauté; elle brille ici, là-bas, partout; demandez à l'artiste qui s'oublie dans la contemplation d'un site harmonieux; demandez au musicien qui prête dans la nuit l'oreille aux mélodies du rossignol; demandez au poëte à qui sa muse a parlé, demandez à l'amant, demandez à la mère, demandez-leur à tous où est l'amour, où est l'idéale beauté.

Ils sont partout; mais ensevelis dans l'imparfait: le moment passé, le voile retombe, on n'aperçoit plus que le chaos et l'on dit : Je m'étais trompé.

Ce type idéal que nous portons en nous-même, et dont nous rencontrons çà et là les débris sans pouvoir nulle part en retrouver l'ensemble, est certainement pour nous la cause d'une grande souffrance intérieure; plus le type est dégagé, plus l'aspiration est puissante,

plus la désillusion est amère : la brute, le sauvage sont heureux.

De là vient que les âmes d'élite sont les âmes douloureuses : la couronne d'épines est le bandeau du Dieu.

Mais la souffrance qui vient de là est féconde; le vêtement craque parce que l'être grandit. A mesure que la société marchera, les rangs sacrés se serreront, la perfection se fera, il y aura moins de déceptions.

Il n'est pas nécessaire en effet pour que l'âme humaine se donne et s'unifie avec autrui, que cet autrui soit l'Éternel ou l'infinie beauté; l'union avec l'Éternel est un terme lointain que nous ne pouvons envisager sans effroi, parce qu'il semble que nous devions nous y perdre; mais toute créature porte en elle le reflet de l'infini à travers les signes visibles du commencement; toute créature peut être aimée, c'est-à-dire exercer cette mystérieuse attraction qui est l'essence de l'amour.

Qu'on nomme cette attraction amitié, affection ou par excellence amour, c'est une seule et même chose, c'est un seul et même sentiment qui nous attire vers ce qui nous paraît divin dans autrui. Les conditions de notre existence terrestre dont nous ne pouvons nous affranchir, nos instincts dont nous subissons les entraînements, et plus encore nos préjugés et notre ignorance mettent de continuels obstacles à cette expansion de nous-mêmes vers toutes choses. Plus le divin est voilé, plus le commencement est visible, moins nous sommes attirés. Souvent aussi le mauvais, le terrestre est ce qui

nous frappe tout d'abord. D'autres fois la répulsion vient de nous-mêmes. Séduisez un aveugle par le prestige de la lumière et des couleurs.

Les tendances de ce magnifique sentiment ne sont plus, comme dans la justice, de rendre à chacun selon ses droits; la justice comporte encore une affirmation énergique de la personnalité, le droit à côté du devoir; l'amour, au contraire, c'est l'oubli complet du moi.

Aussi dans une société mauvaise un pareil sentiment constituerait-il un danger, si la sagesse suprême nous permettait d'y atteindre avant l'heure où la justice est la sauvegarde des êtres.

L'amour en effet met au service d'une forte pensée, deux, trois, dix, vingt individus; et ce ne sont pas, comme dans la volonté ou la justice, des dévouements raisonnés, ce sont des dévouements sans bornes; que cette pensée maîtresse ne plane point vers les divines splendeurs du bon et du juste, la société, pour qui l'amour devient alors un dissolvant énergique, se trouve immédiatement divisée en fractions armées les unes contre les autres, et l'air qu'on respire n'est plus que l'égoïsme à deux, à trois, à dix, à vingt. N'est-ce point ce qui nous frappe trop souvent dans cette association, la seule que nous connaissions encore, et qu'on nomme le ménage? l'homme épousant les petites querelles de la femme et s'abritant pour duper autrui derrière le jupon féminin [1]; la femme faisant le mal et se cachant derrière le mari pour en éviter le châtiment; c'est le

[1] Dans le cas de ruine la femme retire sa dot. Pourquoi pas si elle est de nature inférieure, partant irresponsable?

temps, c'est l'épreuve : l'association est la loi du monde ; mais il faut à l'association la garantie de la justice.

Actuellement, l'amour n'existe pas complétement pour l'homme ; ce qu'on appelle amour n'est qu'un sentiment bâtard, mélange d'aspiration, d'attachement et d'instinct; c'est pourquoi l'amour cause parmi nous de grands désastres; c'est pourquoi les familles doivent se préoccuper.

Or comment s'y prend-on pour prévenir les malheurs?

Est-ce un jeune homme, on le corrompt sciemment en le jetant à la dégradation ; on flétrit en lui ce sentiment par le dégoût et l'expérience, non de la vie, mais des cloaques.

Il faut que jeunesse se passe !

Est-ce une jeune fille, on l'enferme le plus étroitement qu'on peut, on l'environne de chimère et on la jette à un inconnu, en lui faisant jurer à cet inconnu une éternelle obéissance et une éternelle tendresse.

Il y a là une double erreur dont nos sociétés sont malades.

Ce n'est pas dans la flétrissure et le dégoût que réside la force; mais dans l'intelligence, la volonté et la justice. Ce n'est pas dans l'ignorance et la surprise que consiste la garantie, mais dans la justice, l'intelligence, et la volonté.

Qu'on fasse de nos fils des forts, l'amour aveugle et instinctif glissera sur eux.

Qu'on fasse de nos filles des fortes, elles ne jetteront pas leur honneur au premier venu.

V

DES FACULTÉS TRANSCENDANTES.

I

Des facultés transcendantes en général.

Par l'amour comme par l'instinct social l'homme est arrivé à la négation du *moi*. De même qu'au sommet de la vie sensitive, il niait autrefois le moi brut, au sommet de la vie morale, il nie le moi intellectuel.

Singulier phénomène que cette tendance de l'homme à s'absorber dans son milieu ! phénomène plus singulier encore que cette obstination de la nature à l'individualiser malgré lui !

Et cette loi d'alternance est vraie non-seulement pour l'homme mais pour toute créature. Qu'est-ce que le système nerveux, sinon la série individualisante? qu'est-ce que la nutrition, sinon la nécessité organique qui nous jette aux ténèbres des règnes inférieurs? Sans le principe spirituel qui se dégage, sans la mort qui brise nos liens, nous rentrerions par la nutrition dans cette grande nature inerte d'où nous sommes sortis.

Or, à la hauteur où cette étude est parvenue, en présence de six séries de facultés [1] se succédant pour cons-

[1] Nutrition, innervation, instinct, intelligence, sens moral, facultés transcendantes.

tituer le progrès, il est impossible de ne pas s'arrêter un instant à regarder autour de soi.

Cette force puissante de cohésion qui porte tout être à s'absorber dans autrui, cette pente irrésistible qui semble le mener au néant, d'où vient que l'homme, au lieu d'y résister avec énergie, s'y abandonne avec tant de délices? Quelle douceur y trouve-t-il? Est-ce le passé qui l'attire? Se souvient-il de cette nature au sein de laquelle il a si longtemps vécu, s'ignorant soi-même? Subit-il l'attraction de cette patrie de l'atome, de ce sein maternel qui l'a porté, qui l'a nourri? Lassé par la longueur de la route et les fatigues de la lutte, ne demande-t-il que silence et repos? Où bien ne serait-ce pas la prescience de ses futures destinées qui le pousse à chercher dans une alliance étroite avec ses frères d'ici-bas, le moyen d'être plus heureux? Nul ne peut assurément le dire. La vérité est que l'homme penche vers une étroite association des destinées humaines, et que cette pente se dessine d'autant plus que le progrès se caractérise davantage.

Mais si cette union intime, ardente, passionnée, qui de l'instinct social tombe dans l'amour, pour aller de là vers des facultés que mon esprit ne peut pressentir, et qui seront à l'amour comme l'amour est à l'instinct social; mais si cette fusion de l'individu dans la société est la destinée suprême de l'homme, quel est donc le pouvoir qui l'arrête, l'arrache à l'attraction, le séquestre en quelque sorte dans l'égoïsme, dès que la pente devient irrésistible?

Naguère nous avons dit : C'est peut-être le passé; en présence de ce nouveau phénomène nous ne le pouvons

pas : l'individualisme ne saurait avoir avec le passé aucun point de similitude, car le passé pour chacun de nous n'est rien qu'absorption et ténèbres.

L'avenir donc, l'avenir se révèle dans ce fait.

L'être arrivé à la vie supérieure ne retombe plus dans l'impersonnel; l'être qui s'est élevé au-dessus de l'abîme n'y retourne pas. A mesure que l'attraction devient plus forte, la personnalité grandit et se manifeste plus visiblement.

Non, ce n'est plus cette nature brute sur laquelle nous avons dormi, alors que germes informes tout en nous se bornait à pouvoir devenir des êtres définis, non, ce n'est pas cette inertie, ce lourd sommeil qui nous attire; nous répugnons à la somnolence de la matière! c'est vers la nature d'en haut, c'est vers l'infini que nous aspirons; mais le passé est là pour nous instruire : même au sein de l'infini nous ne nous perdrons pas.

Avançons donc et voyons ce qui se passe au moment où l'être arrive à la plus grande des forces morales.

Par l'amour, l'œuvre des siècles est compromise; ce dangereux bonheur de s'oublier, qui jadis entraînait l'être sensitif, le voilà qui saisit à son tour l'être intellectuel, l'oint du Seigneur, la créature noble qui a pu concevoir l'idéal. Pour saisir cet idéal, ce rêve enchanté, l'homme consent à faire le sacrifice d'une personnalité conquise au prix de tant d'efforts.

Que fera la nature? l'absorbera-t-elle, dans ce grand tout qui la résume, dans ce grand idéal où il se jette à corps perdu, et où le progrès cesse fatalement parce que l'initiative individuelle s'y affaiblit et s'y perd?

Non, la nature..... disons mieux..... l'âme de la na-

ture, la cause première et universelle, Dieu n'a pas voulu qu'une seule individualité pût disparaître. Dès que l'être se refuse à l'action, c'est qu'il est trop faible pour avancer : la nature le ressaisit et lui donne une trempe plus forte. Au delà de l'amour apparaît une nouvelle série de facultés ; et ces facultés sont réfléchies ou individualisantes, c'est-à-dire parfaitement analogues aux facultés intellectuelles.

Dans l'état actuel de notre développement, elles apparaissent à peine, plutôt comme promesses que comme facultés véritables ; elles se manifestent non encore comme de grandes lumières sereines, mais comme des éclairs fulgurants, qui tout à la fois nous ravissent et nous épouvantent. C'est la foudre devant laquelle nous nous prosternons en attendant qu'un Franklin vienne nous dire : Voyez, cela s'appelle électricité ; prenez tous ; servez-vous-en !

Ces facultés nouvelles, je les ai nommées transcendantes parce que ce nom indique leur état relatif ; les rudiments en existent chez tous ; mais ces rudiments ne se manifestent encore que chez un très-petit nombre, et, selon toute probabilité, ils se manifestent même d'une manière imparfaite.

De même que les facultés nerveuses aboutissent aux instincts et les facultés intellectuelles au sens moral, de même les facultés transcendantes doivent former une série complète et aboutir à une nouvelle forme du progrès ; mais cette série ne nous est pas connue dans son entier, et nous n'en pouvons entrevoir que les deux premiers termes.

L'un se nomme imagination, l'autre s'appelle génie.

La première difficulté qui nous arrête en traitant des facultés transcendantes, c'est la place que nous devons donner à l'imagination. Nous n'ignorons pas que l'imagination a toujours été classée parmi les facultés de l'intelligence ; elle en porte certainement le caractère, étant faculté individualisante ; mais il est facile de démontrer qu'elle n'est point pour cela faculté intellectuelle. Quelle est en effet la tendance, quel est le but général des facultés intellectuelles? C'est de nous donner dans leur ensemble une entière connaissance des choses. Or, l'imagination ne nous fait rien connaître ni de la nature concrète ni même de la nature idéale. L'abstraction nous conduit aux limites extrêmes du probable, et la série intellectuelle est complète. Mais si du caractère général nous passons aux caractères spéciaux, nous voyons qu'il est impossible de faire entrer nulle part l'imagination dans les séries intellectuelles.

Pour qu'elle fût faculté intellectuelle, il faudrait ou qu'elle formât une série ou qu'elle se rattachât à une série connue. Dans la première hypothèse, il faudrait qu'elle vînt apporter à l'idée une lumière nouvelle, ce qu'elle ne fait pas, puisque, par la mémoire, la perception, l'attention, l'idée part de la sensation et arrive à la certitude abstraite sans solution de continuité : elle naît, s'élucide, se conserve, se contrôle; une série de plus est inutile, et par conséquent supposer une série de plus est absurde.

Mais l'imagination peut se rattacher à une série. A laquelle?... est-elle mémoire? Évidemment non; est-elle perception? Non sans doute. Nous avons

des perceptions complètes, depuis la sensation jusqu'à l'abstraction, c'est-à-dire jusqu'aux limites de l'inconnu. Est-elle attention? Non encore; l'attention elle-même est complète jusqu'à l'inconnu et l'intelligence ne franchit jamais cette limite.

Donc l'imagination n'est pas intelligence. Elle n'est pas non plus sens moral, elle n'en porte aucun des caractères; il faut donc ou la supprimer ou en faire une faculté transcendante.

Mais alors que seront ces facultés suprêmes? que seront-elles, si l'imagination en est la base? l'imagination vagabonde! l'imagination si méprisée qu'on l'abandonne aux femmes, aux enfants et, chose remarquable, aux poëtes!

Les facultés transcendantes sont des forces spéciales par lesquelles l'âme humaine, planant au sein de l'idéal, s'appropriera les grandes forces de la nature afin de les modifier à son profit.

Et dans cette définition hardie, je comprends l'imagination en lui rendant, à cette sublime! le rang qui lui appartient.

II

L'Imagination

L'imagination ne cherche plus à concevoir l'idéal; l'idéal est son air respirable, son milieu.

Toujours satisfaite à la fin et pourtant toujours

agitée, l'âme humaine ne se repose point. Par l'intelligence, elle a connu le réel dans toute son étendue ; mais déjà le réel ne lui suffit plus, c'est le beau qu'elle conçoit, qu'elle désire, qu'elle appelle, qu'elle veut étreindre.

Or ce but de ses brûlants désirs, le beau, n'a pas de définition bien précise ; c'est comme une vision, une aurore intérieure, une sorte de prototype que l'homme porte au dedans de lui-même et qui lui fait vaguement entrevoir je ne sais quoi de splendide qui le charme et l'enivre. Ce type, dis-je, est en lui ; mais les choses ravissantes qui lui apparaissent à ses heures d'inspiration, il les trouve répandues à pleines mains dans la nature. L'aube dans les cieux, l'astre-roi à son couchant, la nuit, le jour, les formes, les couleurs, les sons, tout en porte la marque et, à chaque heure de sa vie, l'homme rencontrant une parcelle de son rêve, qui passe éblouissante et fugitive, reçoit un choc, admire, suit du regard et s'attriste.

L'idéal est partout ; le beau nous environne et nous presse ; mais dans le monde réel comme au fond de la pensée humaine, l'idéal est perdu dans une obscur chaos. La théologie dit : l'idéal est détruit, le prototype est brisé ; nous croyons que l'idéal n'a pas encore réalisé sa cohésion et que le prototype existe ; l'homme en a la prescience et l'espoir. La suite de notre étude amène forcément cette induction.

Oui l'homme porte en soi une très-notable prescience du beau idéal, il lui donne les noms les plus célestes, il l'appelle poésie, il l'appelle bonheur, et plus il avance vers de hautes facultés, plus cette tendance se révèle distinctement en lui.

L'imagination est en quelque sorte le pionnier de ce voyage de découverte; elle ne procède point, comme l'intelligence, par la voie du raisonnement; le syllogisme s'arrête au vrai et ne peut atteindre que le beau réalisé, l'imagination va bien au delà.

On peut la définir : une faculté en vertu de laquelle l'âme humaine, par une sorte de création spontanée, revêt la nature entière et les notions abstraites mêmes des splendeurs du beau idéal.

Dans les sciences, c'est l'imagination qui fraye la voie. Lorsque l'intelligence est arrivée sur les sommets du problème et a prononcé les derniers mots du vrai : *cela est démontré,* l'imagination commence son vol sublime.

Elle s'arrête là, sur cette cime ardue dont la hauteur donnait le vertige à l'intelligence : elle regarde au loin, elle sonde les horizons, elle dit : cela peut-être, cela doit être ! et l'intelligence a un nouveau point d'appui pour avancer.

Dans les arts, elle est l'inspiration par excellence; elle ouvre aux Beethoven, aux Rossini, les harmonies des mondes; elle jette des splendeurs angéliques sur les modèles des Raphaël; elle souffle aux Homères de chaque âge, des paroles qui feront éternellement tressaillir les cœurs humains : c'est elle qui prend ces hommes, les enlève et leur montre de loin la postérité et la gloire.

Elle est partout, parce qu'elle est la première lueur éclairant ce qui sera ; c'est le mirage qui donne à l'homme haletant la force d'avancer : sur le seuil de la vie, elle crie bonheur ; sur le seuil de la tombe, elle murmure espoir.

C'est l'imagination qui, jetant l'homme hors du réel, le pousse vers le progrès.

Cependant il s'en faut de beaucoup que l'imagination puisse être regardée comme une faculté acquise à l'humanité : elle prélude ; elle se manifeste ici, là, dans la jeunesse surtout, et, chose triste ! elle se manifeste par bien des écarts.

Si nous voulons examiner, au point de vue des facultés transcendantes, ce phénomène social si étrange que nous avons déjà pu constater à propos de la justice et à propos de l'amour, phénomène par lequel les natures privilégiées se trouvent être les boucs émissaires de nos sociétés endormies, nous voyons une anomalie se produire.

L'homme parfaitement juste serait trompé, conspué, rejeté parmi les misérables ; l'homme parfaitement bon serait accusé, traîné sur la claie, crucifié ; mais en présence de l'imagination, le rugissement des vieilles erreurs s'apaise ; l'homme à imagination est raillé seulement. Au premier la tromperie, il ne croit pas au mal on en profite ; au second le gibet, on est épouvanté, on étouffe ; au troisième le mépris seulement.

Cette différence s'explique. L'heure de la justice est proche ; elle changera les sociétés, elle les changera certes radicalement, mais sans toucher trop brusquement aux formes sociales actuelles, elle ne soulève que des demi-colères. L'heure de l'universel amour est plus éloignée. Le mot *fraternité* résume un monde nouveau, dont tout ce qui vit d'abus a droit de s'effrayer. Et qui n'en vit pas et qui n'espère pas en vivre ? Mais l'imagination que montre-t-elle ? Rien, sinon une lueur que

très-peu perçoivent et à laquelle aucune forme sociale ne peut se rattacher. Pourquoi donc la honnir? c'est un joujou d'enfant!

L'imagination, en effet, ne saurait avoir d'action que sur une société où les facultés morales seraient fortes et vigoureuses; vienne cette société, ce sera son heure et elle resplendira.

Au point de vue pédagogique on peut dire que l'imagination est une de ces facultés dangereuses qu'on ne saurait trop surveiller.

D'abord, comme elle prend essor à peine, elle est vague et conduit à des choses vagues; d'autre part, nous avons vu que la première condition pour le bon développement d'une faculté, c'est qu'elle s'appuie sur celles qui précèdent; or, les facultés intellectuelles et morales n'étant pas encore en pleine vigueur, les facultés transcendantes, même dans les plus brillantes individualités, sont frappées d'une faiblesse irrémédiable. Enfin le caractère de l'imagination étant d'aller toujours au delà du réel chercher le possible, si ses décisions ne sont pas rectifiées par un jugement sûr, elle conduit aux plus grandes erreurs, assemble des objets disparates et fait voir comme prochain ce qui n'est réalisable que dans un avenir éloigné.

Nous l'avons comparée au mirage : l'image existe; mais nous la voyons où elle n'est pas; la sensation dit : allez à droite; la science répond : allez à gauche. Or, à gauche est la source, et à droite le désert.

L'imagination a donc besoin du secours journalier des autres facultés : les facultés transcendantes sont la réalisation du beau idéal, une fleur! mais une fleur

qui ne se trouve que sur une seule tige, le vrai. C'est en soignant la tige qu'on obtiendra la fleur.

III

Le Génie

L'imagination conduit au génie, c'est-à-dire à cette faculté merveilleuse, indéterminée, à peine entrevue, qui pour nous sert de transition entre le possible et l'inconnu.

Définir le génie, nul ne le peut, nous n'avons même pas encore de cette faculté suprême une intuition complète; nous croyons que c'est une force par laquelle l'homme doit arriver à réaliser l'idéal.

Chacun de nous possède, au dedans de lui-même, je ne sais quelle aptitude spontanée à s'exercer dans tel art, à se préoccuper vivement de telles idées; c'est comme un point qui brille dans la nuit et qui va s'agrandissant toujours à mesure que l'âme s'élève. Cette aptitude, ce point lumineux, c'est le germe de la faculté qui doit devenir le génie.

L'aptitude spéciale, c'est le génie qui perce terre; le talent, c'est le génie qui pousse sa première feuille; mais, au-dessus de l'aptitude, au-dessus du talent, il existe quelque chose de grand, d'admirable, une sorte de flamme divine qui, du cœur qu'elle dévore, se répand sur toute une époque qu'elle marque d'un sceau indé-

lébile. Est-ce là le génie? Sans doute; mais le génie complétement réalisé, nous ne le croyons pas.

Non point certes que nous prétendions faire une restriction à l'égard de ces hommes géants qui, nous traçant la voie, passent parmi nous, nos maîtres, nos victimes, et qui tous peuvent dire avec l'un d'eux :

> Nos pleurs et notre sang sont l'huile de la lampe
> Que Dieu nous fait porter devant le genre humain.

Nous croyons seulement que sur ce globe le génie n'a pas encore dit son dernier mot. Et cela nous le croyons parce que nulle faculté ne fleurit avant son heure, c'est-à-dire avant le complet épanouissement de la faculté précédente.

Mais Dieu, dans ces hommes, nous a fait entrevoir le génie; cela suffit, frères, marchons.

Le génie d'ailleurs ne porte actuellement aucun des caractères de la faculté en plein essor. Par sa nature, le génie faculté doit être une grande lumière calme, sereine, constante; nous ne le connaissons que comme une fulgurance, un éclair à la lueur duquel nous entrevoyons des horizons éblouissants.

L'un découvre à quelle fibre du cœur correspond chaque parole de ses lèvres, chaque vibration de sa voix : il parle, tout l'écoute, tout est suspendu à son souffle; un courant électrique transforme des multitudes en un seul être, qui pense par ce front, qui vit par ce cœur, qui agit par cette volonté.

L'autre révèle les lois en vertu desquelles la végétation est soumise; il parle, le végétal obéit.

Un troisième devine le moyen d'asservir la foudre,

la foudre devient l'esclave de l'homme ; il étudie le monde, il mesure les routes de l'incommensurable, la vitesse de l'inaccessible ; il dit à l'astre dans les cieux : A telle heure tu passeras ici, et l'astre se trouve au rendez-vous. Combien pourrait-on multiplier les exemples !

Voilà ce que produit tous les jours cette faculté naissante; que fera-t-elle en plein essor? La nature livrera-t-elle ses derniers secrets? L'homme saura-t-il la formule en vertu de laquelle la création terrestre lui sera entièrement soumise?...

Lorsque le soleil se lève, je puis dire : Il suivra telle route; mais si c'est une étoile inconnue, je me tais; et l'étoile suit sa marche radieuse sous l'œil de celui qui sait pourquoi elle brille.

Observateur d'un jour, les yeux fixés sur l'astre-roi, je dis : Au delà de tel point, mon œil ne l'aperçoit pas encore; au delà de tel autre point, mon œil ne l'aperçoit plus. J'ai noté sa marche sur mon horizon, d'autres reprendront ce travail où j'ai dû le laisser.

FIN



TABLE

PREMIÈRE PARTIE

APERÇUS GÉNÉRAUX

Pag.

I. De l'éducation considérée comme la base des sociétés. . . 1

II. De l'homme considéré comme individu éducable. 10

III. De la femme considérée comme individu éducateur. . . . 23

IV. D'une méthode naturelle en éducation 32

V. Des forces qui amènent le développement de l'être humain. 36

I. Loi ou force de progression.. 36

II. Loi ou force de réaction.. 46

SECONDE PARTIE

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

I. Nécessité absolue de l'éducation physique. 53

II. Du perfectionnement des types 56

III. Du système nutritif (première enfance). 65

I. Physiologie du système nutritif. 65

II. De l'allaitement. 73

III. De la respiration, des sécrétions, du sommeil. 82

IV. De la dentition. 90

Pag.

IV. Des organes locomoteurs 94

I. Des premiers effets de l'appareil locomoteur 94
II. Physiologie générale du système locomoteur 99

V. Du système nerveux (deuxième enfance) 105

I. De la crise nerveuse en général. 105
II. Physiologie élémentaire du système nerveux. 110
III. Des dangers que présente la crise nerveuse. 116
IV. (Suite). 121

VI. Des organes des sens. 126

I. Le tact 126
II. Le goût 132
III. L'odorat. 137
IV. L'ouie 146
V. La vue. 157

VII. De l'adolescence 173

I. Caractère de la crise d'adolescence 173
II. Derniers phénomènes de croissance 183

VIII. De la gymnastique. 191

I. De la gymnastique en général 191
II. De la gymnastique pour les jeunes filles. 197
III. Du complément de la gymnastique 202

IX. Du maintien de la santé 208

TROISIÈME PARTIE

DE L'INSTINCT

I. De l'âme et des grandes lois qui en régissent le développement. 215
II. De l'instinct en général 222
III. Des instincts végétatifs. 226
IV. Des instincts mixtes 230

I. Instinct du mouvement et du changement. Instinct mécanique.. 230
II. Courage brut, ou instinct de la force.. 237

Pag.
V. Des instincts moraux. 244

I. Instinct du savoir, ou curiosité. 244
II. Instinct personnel. 247
III. Instinct de la personalité étrangère 258
IV. Instinct social. 264

QUATRIÈME PARTIE

DE L'INTELLIGENCE

I. Classification 271
II. De la mémoire 273

I. Mode de conservation des faits et des idées. 275
II. Souvenir ou association de la mémoire aux sensations. . 281
III. Du retour des idées et des variétés de la mémoire. . . . 286

III. De la perception 290

I. L'intuition. 292
II. L'entendement ou la conception 297
III. La conscience. 303
IV. L'abstraction. 314

IV. De l'attention. 318

I. Association des perceptions. 319
II. Force synthétique, force analytique. 326
III. Analogie. 331

V. De l'être intellectuel complet 335

CINQUIÈME PARTIE

DU SENS MORAL OU SENTIMENT

I. Aperçus généraux. 343
II. La volonté ou sentiment de la force morale. 347

I. Définition. — Volonté individuelle, volonté collective . . 347
II. Comment la volonté est arrêtée dans son développement. 353
III. Trois degrés dans la volonté. 363

Pag.

III. Justice. 366

I. De la justice en général 366
II. Du droit. — Droits naturels. 373
III. Du droit (suite). 381
IV. Du droit (suite). 390
V. Du devoir 398
VI. Du devoir (suite) 406

IV. L'amour ou sentiment de la beauté idéale. 419
V. Des facultés transcendantes. 427

I. Des facultés transcendantes en général 427
II. L'imagination.. 432
III. Le génie. 437

Saint-Germain. — Imprimerie L. TOINON et Cᵉ.



